

Institut Royal Colonial Belge

SECTION DES SCIENCES NATURELLES  
ET MEDICALES

Mémoires. — Collection in-8°.  
Tome III, fasc. 5 et dernier.

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

AFDEELING DER NATUUR-  
EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen — Verzameling  
in-8°. — T. III, afl. 5 en laatste.

LES  
PLANTATIONS DE CAFÉ  
AU CONGO BELGE

Leur histoire (1881-1935) - Leur importance actuelle,

PAR

**Edm. LEPLAE,**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DE L'AGRICULTURE AU MINISTÈRE DES COLONIES,  
MEMBRE TITULAIRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE,  
PRÉSIDENT HONORAIRE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE D'AGRICULTURE  
DES PAYS CHAUDS,  
VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TECHNICIENS AGRONOMES.



**BRUXELLES**

Librairie Falk fils,

**GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,**

**22, Rue des Paroissiens, 22.**

1936





INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE

---

MÉMOIRES

---

---

KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

---

VERHANDELINGEN



TABLE  
DES MÉMOIRES CONTENUS DANS LE TOME III

---

1. Les espèces congolaises du genre *Ficus* L. (79 pages, 4 figures, 1934); par J. LEBRUN.
  2. Contribution à l'étude endémiologique de la malaria dans la forêt et dans la savane du Congo oriental (45 pages, 1 carte, 1934); par le D<sup>r</sup> J. SCHWEITZ.
  3. A propos de médicaments indigènes congolais (127 pages, 1935); par É. DE WILDEMAN, TROLLI, GRÉGOIRE et OROLOVITCH.
  4. Le milieu physique du Centre africain méridional et la phytogéographie (104 pages, 2 cartes, 1935); par G. DELEVOY et M. ROBERT.
  5. Les plantations de café du Congo belge. — Leur histoire (1881-1935). — Leur importance actuelle (248 pages, 12 planches, 1936); par E. LEPLAE.
-



INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE

---

Section des Sciences Naturelles et Médicales

---

MÉMOIRES

---

---

KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

---

Afdeeling der Natuur- en Geneeskundige  
Wetenschappen

---

VERHANDELINGEN

---

In-8° — III — 1936

---

**BRUXELLES**

Librairie Falk fils,

**GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,**

22, Rue des Paroissiens, 22.

1936



M. HAYEZ  
IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE  
BRUXELLES — RUE DE LOUVAIN, 112.

LES  
PLANTATIONS DE CAFÉ  
AU CONGO BELGE

---

**Leur histoire (1881-1935) - Leur importance actuelle,**

PAR

**Edm. LEPLAE,**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DE L'AGRICULTURE AU MINISTÈRE DES COLONIES,  
MEMBRE TITULAIRE DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE,  
PRÉSIDENT HONORAIRE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE D'AGRICULTURE  
DES PAYS CHAUDS,  
VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TECHNICIENS AGRONOMES.

---

Mémoire présenté à la séance du 19 janvier 1935.

---

LES  
PLANTATIONS DE CAFÉ  
AU CONGO BELGE

---

Leur histoire (1881-1935) - Leur importance actuelle.

---

PREFACE.

Le grand développement de la culture du café dans le monde tropical date de l'époque où Stanley, qu'on croyait perdu à jamais dans les ténèbres de l'Afrique Centrale, réapparut à la côte occidentale (1877).

C'est vers cette époque, en effet, que le Brésil établit ses énormes plantations de café, massées dans l'État de Sao-Paulo. De l'autre côté du monde, les Hollandais avaient largement étendu leurs peuplements de caféiers et les indigènes de Java produisaient des récoltes de café qui alimentaient le trésor de la mère patrie.

La culture de ce produit de grande consommation devait donc attirer l'attention de tous les colonisateurs et particulièrement des Belges, dont la nouvelle possession, située au centre même du continent africain, ne produisait encore aucune récolte exportable et paraissait donc vouée

pour longtemps à une existence économique des plus précaires, reposant uniquement sur le ramassage d'un peu d'ivoire et de quelques produits forestiers.

Devenu Colonie belge, mais obligé de vivre de ses revenus propres, le Congo aborda énergiquement l'utilisation de ses gisements miniers et de ses terres incultes.

Les progrès furent entravés par l'indifférence agricole que marquaient à la fois ses indigènes et ses colons européens.

Cet obstacle ne put être éliminé qu'après la guerre, mais il le fut alors rapidement.

En quinze années, la Colonie fut dotée de deux grandes cultures d'exportation, le *Coton* et le *Café*, ainsi que d'une exploitation intense des produits palmistes.

L'histoire économique des pays tropicaux ne connaît aucun autre exemple d'un développement agricole aussi rapide, réalisé dans toute l'étendue d'un énorme territoire.

Il importe de conserver les détails de cette révolution agricole.

Les pages suivantes donnent cette documentation pour ce qui concerne la culture du café : le Congo en a planté en quinze ans plus de 55.000 hectares.

---

PREMIERE PARTIE

**LES PLANTATIONS DE CAFÉ DANS LE CONGO  
CENTRAL, LE KATANGA ET LE BAS-CONGO**

---

CHAPITRE I.

**LA PLANTATION DU CAFE DANS LES POSTES  
DE L'ETAT INDEPENDANT DU CONGO.**

Le roi Léopold II, revenant d'un voyage aux Indes et en Egypte, réunit à Bruxelles, en 1876, une *Conférence géographique internationale*, qui aboutit à la fondation de l'*Association Internationale Africaine*, en vue de l'exploration de l'Afrique Centrale et de la répression de la traite des esclaves.

Aussitôt informé de l'exploit de Stanley, le Roi s'assura le concours du grand explorateur et fit organiser, par le Comité belge de l'Association, cinq expéditions anti-esclavagistes vers le lac Tanganyka (1877 à 1885), tandis que Stanley dirigeait vers le Stanley-Pool, par la route des Caravanes, les petites embarcations à vapeur qui allaient explorer le fleuve Congo et atteindre les Stanley-Falls (1881).

L'*Etat Indépendant du Congo* fut créé le 30 avril 1885. Ses agents déployèrent une activité fébrile pour étendre sa souveraineté dans le Haut-Congo, parcouru d'ailleurs à cette époque par diverses expéditions étrangères. Les Belges explorèrent l'Ubangi et l'Uelé, poussant jusqu'au Darfour. Stanley remonta jusqu'aux lacs Albert et Édouard, pour secourir Emin Pacha (1887-1889). Le Marinel, Delcommune, Stairs, Bia et Francqui plantèrent le drapeau de

l'Etat au Katanga (années 1898 et suivantes). Entre-temps, le Roi faisait commencer la construction du chemin de fer qui allait relier Matadi au Stanley-Pool et permettre l'équipement du nouvel Etat.

\*  
\*\*

I. — LA PLANTATION DU « CAFE LIBERICA »  
PAR L'ETAT INDEPENDANT DU CONGO (1881 A 1900).

**1. Début des plantations. — Importation de caféiers étrangers.**

L'*Association Internationale* avait semé à Léopoldville, vers 1881, des graines de café *Liberica*. L'un de ses officiers, le lieutenant Liebrechts, retrouva, en 1886, dans le ravin proche du poste, ces caféiers presque étouffés par la brousse; il les fit dégager par ses Sénégalais et les vit produire une récolte abondante, sous les soins du jardinier allemand de Stanley.

A ce moment, le missionnaire anglais Grenfell parcourait l'Ubangi et découvrait des caféiers sauvages dans les parties boisées de cette région. Le botaniste français Auguste Chevalier recueillait sur les rives du Chari un caféier de haute taille (*Coffea excelsa*) et plusieurs explorateurs trouvaient en diverses parties du Haut-Congo d'autres caféiers indigènes.

Sir Harry Johnston, dans son livre *George Grenfell and the Congo* (London, 1908), résumait comme suit les découvertes relatives aux caféiers africains et l'opinion qu'on se faisait alors de leur distribution en Afrique centrale :

There are probably ten species of Coffee trees indigenous to the Congo basin — perhaps even eleven, if the Giant Coffee (*Coffea excelsa*), discovered by Chevalier in the southern basin of the Shari, extends over the water-parting into the Ubangi countries.

It was Grenfell who first discovered Coffee growing along the lower course of the Ubangi and the Sanga, and drew atten-

tion to the value of the discovery from the point of view of European requirements. The species of Coffee that he discovered was not in any way used by the natives, who, as most negroes in Africa, only take notice of the Coffee plant for the pleasant sweet pulp that surrounds the seed. Grenfells discovery was probably *Coffea congensis*.

Indigenous species of Coffee are probably more numerous in the regions to the North and East of the main Congo, but the range of this genus in tropical Africa is a good deal coincident with that of the Equatorial forest regions already defined. Consequently, it is not surprising to find *Coffea Arnoldiana* of the more northern basin of the Congo developing two special varieties in the forest of the Sankuru river and in those of the Kwilu-Kasai region. Perhaps the basin of the Aruwimi is the richest in species of *Coffea*.

Les possibilités de la culture du café au Congo fixèrent aussitôt l'attention : de 1885 à 1888, plusieurs horticulteurs belges et divers consuls de Belgique, exerçant en pays tropicaux étrangers, envoyèrent au Congo des graines de caféiers *Maragogipe* (Brésil), *Liberica*, *Arabica*, *Myrtifolia* et d'autres. Cette introduction fut chaudement recommandée, en présence de l'essor prodigieux que les plantations brésiliennes manifestaient en 1890; l'Etat de Sao-Paulo avait mis en terre à lui seul 210.000.000 de caféiers; d'autre part, on savait que les cultures des Indes néerlandaises étaient fort productives pour leur Gouvernement (1).

---

(1) La Belgique s'étant séparée, en 1830, de la Hollande, celle-ci manqua de ressources budgétaires et recourut, pour alimenter son trésor public, à l'intensification de l'agriculture javanaise par des cultures obligatoires. Cette méthode réussit le mieux pour la production du café, si bien qu'elle subsista pour cette plante jusqu'au début de la Grande Guerre (1915).

Pour les autres cultures, au contraire, l'obligation avait été supprimée vers 1870, ce qui avait fait éclore un grand nombre de plantations privées, parmi lesquelles on comptait aussi des plantations de café d'Arabie.

Mais vers 1875, ces caféiers furent décimés par un champignon parasite, l'*Hemiteia vastatrix*. Le Gouvernement colonial et les planteurs essayèrent un caféier plus résistant à la chaleur et à l'*Hemiteia*, le



Aussi, le baron van Eetvelde, secrétaire d'Etat, prescrivit-il, en 1892, d'activer les semis et plantations de café, de telle sorte que plus d'un million de caféiers fussent plantés avant la terminaison du chemin de fer du Bas-Congo.

Les services de l'Etat Indépendant firent donc acheter de fortes quantités de graines au Guatémala, à la Jamaïque, au Cap-Vert, au Libéria, à Sao-Thomé, à Mombassa, ainsi qu'à Java. Ces variétés et espèces devaient être comparées entre elles au Congo, afin de déterminer celles qui conviendraient le mieux au nouvel Etat. L'essai était rationnel, mais les semis échouèrent, la plupart des graines ayant perdu en route leur pouvoir germinatif.

Au contraire, une pleine réussite marqua les semis exécutés avec les graines des anciens caféiers de Léopoldville (*Liberica*), ainsi que celle de caféiers indigènes, trouvés par les explorateurs et agents de l'Etat et qu'on groupait alors sous le nom de caféiers sauvages.

## 2. L'Exposition coloniale d'Anvers (1894).

L'Etat Indépendant organisa bientôt une manifestation congolaise en Belgique. A l'Exposition d'Anvers (1894), les cafés du Congo furent présentés et recommandés par une vive propagande : on les comparait aux meilleurs cafés étrangers. D'autre part, les fonctionnaires congolais recevaient l'ordre de multiplier le plus vite possible dans leurs postes, des plantations de café et même de faire planter du café par quelques chefferies indigènes (Inkissi, Cataractes, Stanley-Pool).

Divers officiers et agents de l'Etat furent envoyés en stage dans l'île de Sao-Thomé, afin de se familiariser avec les méthodes agricoles portugaises.

---

caféier du Libéria, mais le résultat ne répondit pas à l'attente. Toutefois, la culture du café restant fort productive, les spécialistes agricoles des Indes cherchèrent à introduire une espèce moins délicate : en 1901, ils importèrent le *Robusta* congolais, qu'ils substituèrent aux deux autres espèces.

De plus, on appela au Congo un Belge établi comme planteur dans l'île de Ceylan, M. Vandepoorten, consul de Belgique à Colombo. Cet expert fut prié de choisir un emplacement favorable pour la culture du café d'Arabie. Il désigna le poste de Congo da Lemba, près de Matadi, où le café d'Arabie fut, en effet, cultivé pendant de nombreuses années et donna toujours un excellent produit.

Mais entre-temps, des bruits assez défavorables circulaient en Belgique sur la valeur de quelques plantations de café du Congo. L'Etat stimulait le zèle de ses agents par l'octroi d'une prime de 60 centimes par caféier planté; on disait que cette mesure avait multiplié les plantations, mais fait négliger l'entretien subséquent des caféiers.

Le roi Léopold voulut être renseigné complètement sur la valeur des plantations et l'avenir agricole du Congo.

La Campagne arabe venait de se terminer (1895); la tranquillité du pays allait permettre les progrès agricoles. Le Roi chargea d'une mission d'inspection un botaniste belge, M. Emile Laurent, professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Gembloux.

M. Laurent entreprit un long voyage à travers la Colonie, examina presque toutes les plantations officielles et privées et recueillit un grand nombre de spécimens de la flore congolaise, entre autres divers caféiers sauvages.

Ses conclusions furent favorables : les plantations de café et de cacao lui semblaient promettre un bel avenir. De plus, le voyage montrait l'introduction dans tous les postes officiels d'une variété extraordinaire de cultures diverses.

### **3. Inspection des plantations par M. Laurent.**

Ce fut un événement dans notre jeune agriculture coloniale; Laurent s'embarqua le 8 septembre 1895. Nous extrayons de son rapport les passages relatifs aux caféiers.

Il remonta le Kasai et le Sankuru jusqu'à Lusambo, traversa la brousse pour atteindre Nyangwe, puis descendit le fleuve

en visitant en route les cultures des stations de l'État. Son voyage dura sept mois et ses observations sur l'avenir des plantations et sur la valeur du personnel agricole constituent l'unique document d'ensemble que nous possédions sur l'agriculture congolaise d'il y a quarante ans.

Remontant les terres accidentées du Bas-Congo, Laurent signala la fertilité de leurs étroites vallées et les plantations nombreuses des indigènes, notamment d'importantes cultures d'arachides dans les terrains sablonneux. Il vit, à Luvituku, 2.000 pieds de café de Libéria, dont 500 plantés en 1893.

A Kinshassa et Galiéma, on avait planté, depuis quatre ou cinq ans, 10.000 caféiers et 1.600 cacaoyers, tandis qu'à Léopoldville il remarqua 450 caféiers, dont quelques-uns âgés de 10 ans (1885) et deux cacaoyers de 6 à 7 ans (1888-1889). Laurent n'approuva pas ces cultures, le sol et le climat trop arides ne pouvant convenir au cacaoyer, tandis que la main-d'œuvre faisait défaut pour assurer le bon entretien des plantations.

Au district du Lac Léopold II, Emile Laurent examina les terres et les pâturages de la M'fini, convenant à l'établissement de rizières. Il ne crut pas à l'avenir du caféier dans ce sol trop sablonneux; mais il suggéra l'essai du tabac et préconisa surtout la récolte du caoutchouc et du copal.

Près de Lusambo, sur les rives du Sankuru, il découvrit un caféier sauvage, abondant, lui dit-on, sur la rive gauche du Lomami, à l'Ouest de Gandu. Les Arabes en cultivaient et M. Gillain en avait planté 500 pieds à Lusambo, en même temps que du café de Libéria, qui se développait moins bien cependant. (Ces plants de café indigène sont les ancêtres du *Robusta*.)

Laurent ne conseilla pas la culture du caféier dans le Maniéma, car la saison sèche lui sembla trop longue; mais il préconisa la culture de l'indigotier et du cotonnier, la main-d'œuvre étant à bon marché. Il signala l'état florissant des 50 têtes de bétail de Kassongo et Nyangwé.

La forêt équatoriale commence aux premiers rapides, en aval de Nyangwé, en revêtant tout de suite une végétation exubérante. Laurent découvrit dans une île du Lualaba une nouvelle espèce de caféier sauvage et à Wanie-Rukula recueillit, à l'état spontané, le *Coffea liberica*. Une plantation arabe voisine, faite à l'instigation du commandant Lothaire, contenait 500 à 600 pieds mélangés de caféiers sauvages et de Liberia cultivé; il n'était pas possible de distinguer ces deux variétés l'une de l'autre.

La Campagne arabe était terminée; la plantation de caféiers était entreprise très activement. A Stanley-Falls, M. Laurent trouve une plantation de 5.500 pieds; Lothaire engage les chefs indigènes à planter le caféier et leur distribue des graines de café venant des cultures de Stanley-Falls et de Basoko. Plusieurs dizaines d'hectares sont déjà plantés sur les rives du fleuve et promettent de bonnes récoltes.

Il n'en était pas de même à la Romée, sur la rive gauche, où les caféiers plantés dans d'anciennes cultures des Arabes, en terre sablonneuse, montraient une végétation malingre; Lothaire les transporta sur la rive droite, dans les alluvions argileuses.

La main-d'œuvre était à bon marché : 10 à 20 centimes par jour. Elle était aussi disciplinée; à ce point de vue l'influence arabe s'était montrée utile.

Le rapport signale que des cultures économiques pourraient être entreprises entre le confluent du Lomami et la frontière orientale du district de l'Aruwimi, à condition de bien choisir les emplacements. On avait installé à Isanghi, en 1892, un poste agricole ayant déjà 200 caféiers de 3 ans, 600 de 1 et 2 ans et 1.000 plants en pépinière.

Basoko possédait de grandes plantations, dans des terres alluviales très fertiles. On y comptait 800 magnifiques caféiers de 4 à 6 ans; 270 très beaux cacaoyers de 4 à 5 ans, produisant abondamment; 5.000 jeunes caféiers et 4.000 cacaoyers avaient été récemment mis en place et 20.000 plants de café existaient en pépinière.

Laurent fit procéder à des récoltes expérimentales et conclut qu'un caféier de 6 ans pouvait produire en moyenne 1 1/2 à 2 kg. par pied, soit 1.500 à 2.000 kg. par hectare (1.000 plants). Cette production lui paraissait devoir se maintenir pendant douze à quinze ans. Un hectare produisant pendant douze ans aurait donc rapporté de 2.000 à 2.750 francs par an, soit au total 24.000 à 33.000 francs (francs-or).

Les défrichements étaient faits, à Basoko, par les soldats et coûtaient 1.000 journées à 25 centimes, soit 250 francs. L'entretien de 100 ha. employait 250 hommes et femmes, environ 750 journées par hectare, dont coût 200 francs. Un kilogramme de café coûterait donc en main-d'œuvre 20 centimes, plus 25 centimes de frais d'administration; transport à Anvers, 40 à 45 centimes : le café pourrait être rendu en Belgique au prix de 0,90 à 1 franc le kg. Il s'y vendait 2 à fr. 2,20.

Ces chiffres n'étaient pas exagérés, à ce que croyait Laurent.

Cent hectares de caféiers âgés de 6 ans produiraient pendant sept ans au moins 150.000 kg. de café par an et donneraient un bénéfice d'environ 300.000 francs (francs-or).

Laurent recueillit aussi, à Basoko, des renseignements sur la production du cacaoyer : elle ne serait que de 900 kg. par hectare, valant fr. 1,20, au total 1.152 francs, à partir de la cinquième année. La culture étant plus aléatoire et le produit moindre, Laurent conclut que le cacaoyer n'était pas aussi avantageux pour le Congo que le caféier.

La station de Basoko frappa le voyageur par ses plantations d'arbres fruitiers, corossoliers, citronniers, papayers, manguiers.

Laurent vit à Umangi, dans une terre argileuse semée de termitières, un poste agricole prospère, avec 5.000 caféiers, 2.000 cacaoyers et de plantureux bananiers. Il s'élève contre la manie de planter les caféiers et cacaoyers sur des buttes élevées, qui favorisent la dessiccation du sol.

Les plantations de Nouvelle-Anvers, en terre sablonneuse, ne lui parurent pas dignes de leur réputation. Les 220 caféiers plantés en 1889, les plus anciens qui existaient en amont du Pool, étaient déjà en mauvais état; ils étaient du reste plantés sur des buttes de 40 à 50 centimètres de hauteur et n'avaient aucun ombrage. En 1896, la sécheresse avait duré deux mois. Aussi la production de café était-elle beaucoup moins forte qu'à Basoko et Stanley-Falls. Laurent constate, toutefois, à Nouvelle-Anvers, une heureuse influence de l'ombrage sur quelques caféiers plantés sous des élaïs et des arbres à pain. Au poste de Makolo, à 2 km. du fleuve, les déboisements ayant respecté les grands arbres, les jeunes caféiers sont irréprochables.

Les cultures de Nouvelle-Anvers comprenaient, lors de la visite d'Emile Laurent, 49 ha. de caféiers et 10 ha. de cacaoyers, plus de nombreux plants en pépinière, un petit carré d'indigotiers assez développés, du riz, des cannes à sucre, des arachides, du manioc, des haricots des Falls et des patates douces.

Il existait, à cette époque, dans tout le district des Bangala, 21 postes agricoles avec 20.000 caféiers et 5.000 cacaoyers. Laurent approuva beaucoup la fondation de postes agricoles ainsi disséminés, mais insista sur la nécessité de mieux choisir les terrains.

Dans le district de l'Équateur, il admira la station de Coquitville, dirigée par M. Fiévez; elle pouvait, dit-il, être donnée en modèle à toutes les plantations que l'on ferait dans la suite

au Congo. Elle occupait 100 ha. et était traversée par une belle avenue de 10 m. de largeur, longue de 1 km., bordée d'arbres à pain et d'élaéis. Les caféiers de 2 ans étaient magnifiques. On semait du riz et du maïs entre les caféiers, ce qui protégeait les jeunes plants sans enlever trop de matières minérales et donnait un supplément important de nourriture pour le personnel de la station.

Coquilhatville comptait à cette époque (mars 1896) 60.000 caféiers et 10.000 cacaoyers, mis en place; 27 ha. de riz, 7 ha. de maïs, 2 ha. de cannes à sucre, 1 ha. d'indigotiers, 10 ha. de patates douces, sorgho et arachides; beaucoup de bananiers de Chine et de plantains; de nombreux arbres fruitiers, manguiers, avocatiers, bananiers, goyaviers, citronniers, papayers, etc.; de belles touffes de bambous : enfin un vaste potager très bien entretenu, avec beaucoup de variétés de choux, tomates, aubergines, chicorées, radis et groseilliers du Cap ou alkékenges.

Le commissaire de district Fiévez avait fait planter de nombreux caféiers dans une vingtaine de postes de son district, afin d'initier à leur culture les populations indigènes.

A Wangata, le voyageur examina environ 200 caféiers de 5 ans; ils étaient en général peu productifs, mais quelques-uns d'entre eux avaient les rameaux couverts de baies. Laurent conseilla de sélectionner ces plantes, pour obtenir une espèce plus productive.

Le poste d'Irebu comptait 9.000 caféiers et 14.000 cacaoyers. Ces derniers, mal plantés, n'avaient pas d'avenir.

Laurent termina sa brochure par des conseils relatifs à la culture du caféier de Libéria et recommanda en même temps l'essai prudent du caféier du Sankuru.

Le Congo sera, dans un siècle, dit-il, une grande colonie à café, comme le Brésil l'est à l'époque actuelle.

#### **4. L'Exposition coloniale de Tervueren (1897).**

##### **Les caféiers sauvages.**

En 1897, l'Etat Indépendant, intensifiant la propagande en faveur du Congo, participait à l'Exposition de Bruxelles par une Section congolaise, installée à Tervueren et groupant des collections de l'Etat et de particuliers. Elle montrait au public l'œuvre coloniale des Belges.

Le *Guide* publié à cette occasion constituait un manuel

descriptif du Congo et notamment de ses conditions naturelles et de son agriculture naissante.

Il contenait la courte description suivante des caféiers trouvés à l'état spontané dans la Colonie et réunis encore à ce moment dans la catégorie des caféiers sauvages .

#### Caféiers sauvages du Congo (1897).

*Caféier du Haut-Ubangi.* Décrit par Dybowski, l'explorateur français et signalé dans l'Ubangi, l'Uelé et le Chari Tchad par les voyageurs belges. Arbuste de 2 m. de haut, très ramifié dès la base, portant des rameaux grêles, fructifiant beaucoup. Les fruits sont rouge vif à maturité et les graines sont petites, très bombées.

Le caféier se rencontre surtout à la lisière du bois, le long de l'eau, dans les terrains inondables. De jeunes plants ont été repiqués en quantité dans les stations de l'Etat et il paraîtrait qu'ils ressemblent absolument au caféier de Libéria.

*Caféier du Lomami.* Petit arbre de 2 à 5 m. de haut, écrit Laurent, à branches étalées souvent au-dessus des cours d'eau; à grandes feuilles, plus larges que celles du caféier de Libéria, à fleurs petites, comme celles du caféier d'Arabie. Les baies sont moyennes. Les graines, assez petites et régulières, ont un arôme très délicat; toujours d'après Laurent, elles paraissent appelées à un grand avenir quand la partie méridionale de la grande forêt sera livrée à la culture. (Ce caféier fut plus tard baptisé *Robusta*.)

Cette espèce se plaît dans les terrains sablonneux; elle existe en abondance sur la rive gauche du Lomami et sur les rives du Sankuru, en amont de Lusambo. Le commandant Gillain en a fait établir des cultures dans cette dernière station et a réussi à décider des chefs indigènes à s'occuper de les propager.

*Caféier du Lualaba.* Laurent a trouvé dans une île du Lualaba, en aval de Walundu et plus tard en face de Coquilhatville, sur le Congo, une espèce de caféier dont parle également Dewèvre et qui est peu différente du caféier d'Arabie. Le distingué professeur ajoute qu'on la signale sur les rives de l'Uelé et de l'Ubangi, mais ce ne peut être la même que celle que nous mentionnons sous le nom de « café de l'Ubangi », car les baies sont petites, allongées au lieu d'être rondes et les

graines sont d'aspect très irrégulier, par suite de la présence assez fréquente de trois semences dans un seul fruit; leur couleur est gris terne et leur arôme très peu développé.

*Caféier sauvage de Libéria.* A Wanié-Rukula, sur le Lualaba, Laurent a vu le *Coffea liberica* lui-même, vivant dans la forêt à l'ombre des grands arbres. « Il y a, dit-il, des pieds arborescents hauts de 10 à 12 m., dont les troncs ont de 15 à 25 cm. de diamètre à un mètre du sol. Ils ne portent de branches qu'au sommet des tiges, ce qui s'explique si l'on pense à la concurrence pour la lumière qui existe dans la forêt entre les diverses espèces. »

*Caféier du Kwango.* Ce n'est pas, à vrai dire, une espèce réellement sauvage, car elle est soignée, sans beaucoup de peine, par les natifs, qui récoltent les baies pour les vendre aux factoriens. Depuis longtemps la côte du Loango exporte annuellement à peu près 1.000 tonnes de ce café, dont une partie vient en transit dans l'Etat du Congo. Le caféier du Kwango ou de la province d'Angola est de petite taille, très rustique. On l'a souvent propagé dans la région maritime.

##### 5. Première organisation d'un Service agricole.

Le Prof<sup>r</sup> Laurent était donc revenu en Belgique plein d'enthousiasme pour l'avenir de la culture du caféier. Le bon marché extraordinaire de la main-d'œuvre congolaise à cette époque lui faisait admettre, comme nous venons de le dire, que le café ne reviendrait pas à plus de 1 franc le kg., rendu à Anvers, alors qu'il s'y vendait à plus de 2 francs.

Le rapport de M. Laurent, qui présentait le Congo comme un futur concurrent du Brésil quant à la production de café, ne pouvait manquer d'encourager les efforts de plantation.

Le Roi s'y intéressa vivement et choisit spécialement, pour diriger de Bruxelles cette entreprise, un des fonctionnaires de M. Droogmans, chef du Département des Finances, M. N. Arnold.



Celui-ci réussit à donner une vive impulsion à la culture du café et du cacao, ébaucha un service d'agronomes, fit établir à Léopoldville une usine à café, pour entreposer et préparer à l'expédition les cafés descendant du haut fleuve et décida l'établissement à Eala, par M. Léon Pynaert, d'un Jardin botanique et d'un Jardin d'essais.

Cette organisation agricole était en plein développement vers 1899. Mais déjà surgissait au Congo même un concurrent du café : une importance de plus en plus grande était attribuée au *caoutchouc sylvestre*, secrété par les lianes de la forêt. Ce nouveau produit se montrait très rémunérateur; l'État et les Sociétés en retiraient de si hauts bénéfices, que la vogue du café en pâlisait. Et comme on coupait les précieuses lianes pour en extraire le caoutchouc, l'État fit prescrire à toutes les sociétés exploitantes de replanter des lianes en nombre proportionnel aux quantités de caoutchouc qu'elles exportaient. On craignait, en effet, de voir diminuer rapidement le nombre de lianes exploitables.

Ce fut encore à M. Arnold que la direction de cette entreprise nouvelle fut confiée : il organisa un service nouveau, celui des *contrôleurs forestiers*, horticulteurs et agriculteurs, chargés de visiter les terrains des sociétés commerciales et de vérifier le nombre et l'état des lianes plantées.

Le nombre d'agents agricoles augmentant, en même temps que l'importance des plantations et des repeuplements qu'ils avaient à diriger ou inspecter, il fut créé à Boma une *Direction de l'Agriculture et des Mines*, dont le premier directeur fut l'ingénieur Norbert Diderrich, un des anciens membres de l'expédition Bia-Franqui.

Ainsi outillée et surveillée, la multiplication des lianes, du café et du cacao sembla se développer de la manière la plus satisfaisante et, en effet, 20.000.000 de lianes étaient déjà plantées en 1905.

### 6. Le café « Robusta » à Java. — Le café d'Arabie à Nairobi. — (1901).

Entre-temps, les Hollandais avaient méthodiquement continué leurs efforts pour rendre la vigueur à la plantation du café dans l'île de Java. Mécontents des résultats de l'*Arabica* et du *Liberica*, ils essayaient, en 1901, un caféier congolais dont on disait merveille.

C'était le café sauvage cultivé à Lusambo par Gillain et que M. Luza, agent de l'horticulteur belge Linden, avait rapporté en Belgique en 1899. Des milliers de petites plantes de ce café, cultivées en pots dans les serres de Linden, furent offertes aux planteurs des régions tropicales étrangères sous le nom de *Caféiers robusta*, nom bien choisi pour en décrire la vigueur et la fertilité.

Un administrateur hollandais, M. Bauws, en porta quelques centaines à Java. Une vive propagande y fut bientôt menée en faveur de ce café africain par le D<sup>r</sup> Cramer, qui avait travaillé à Gembloux avec M. Laurent; le *Robusta* se montra précoce, vigoureux, résistant à l'*Hemileia* et très producteur. Aussi son adoption par les planteurs hollandais fut-elle rapide; les conseils du D<sup>r</sup> Cramer furent suivis et bientôt la plupart des plantations de Java furent établies au moyen de *Robusta*. La culture du café d'Arabie ne se maintient aujourd'hui que dans quelques régions élevées de cette île.

A la même époque (1901), des Missionnaires français venaient s'installer en Afrique Orientale, près de Nairobi, et y apportaient un café d'Arabie cultivé par le P. Leroy dans la Mission des Pères du Saint-Esprit, à Morogoro; cette importation fut le point de départ des grandes plantations d'*Arabica* établies aujourd'hui au Kenya.

### 7. Deuxième inspection par M. Laurent (1903).

Mais les bruits relatifs aux plantations diverses de l'État du Congo devenaient assez troublants. Laurent lui-même

devait avoir reçu des renseignements peu favorables, car il nous fit à la Société Centrale d'Agriculture une conférence peu enthousiaste sur ces plantations et provoqua des inquiétudes.

Faute de certitude quant au bien-fondé des rapports d'Afrique, le roi Léopold II appela derechef le Prof<sup>r</sup> Laurent et lui confia une nouvelle mission d'inspection (1903).

Laurent parcourut encore une fois la Colonie, vit un grand nombre de plantations de toutes tailles et dut constater que beaucoup de caféiers et de cacaoyers étaient en mauvais état ou même dépérissants. Un insecte détruisait les cerises de café dans certaines plantations : c'était le *Stephanoderes*, aujourd'hui si répandu au Congo et à Java.

Le carnet de voyage du Prof<sup>r</sup> Laurent, publié par son ami M. De Wildeman, nous décrivait l'état des plantations et des élevages de l'État il y a trente-deux ans.

Laurent se rendit par le chemin de fer au Mayumbe et admira les plantations de cacaoyers, de manihots et de Castilloas des Sociétés La Luki, les Plantations du Mayumbe, l'Agricole du Mayumbe et la Sucrière Coloniale

A la Mission de Kangu, des Missionnaires de Scheut, il trouva des plantations importantes : 100.000 cacaoyers de 1 à 3 ans, qui semblaient se développer régulièrement.

Un kilomètre plus loin se massaient, dans les vallons, les plantations de cacaoyers de l'Urselia. La croissance des arbres était fort belle et ceux de 4 ans produisaient déjà des fruits. Laurent étudia quelques *Manihot Glaziovii*, âgés de 4 ans, des *Hevea brasiliensis* de 4 ans et des *Castilloas* de 3 ans. Tous ces arbres donnaient peu de latex.

La visite de Temvo montra des plantations âgées de 7 à 8 ans, principalement de cacaoyers.

A Kikandikila et Luvituku, près de Kitobola, Laurent inspecta d'anciennes plantations de caféiers d'Arabie, de Libéria et de Kwilu. Les résultats de l'*Arabica* étaient franchement inférieurs à ceux donnés par le *Liberica*; le *Kwilu* fleurissait bien et portait beaucoup. Malheureusement le terrain avait été mal choisi.

Visitant ensuite Kisantu, la Mission principale des Pères

Jésuites, Laurent manifesta son admiration pour le Jardin botanique tropical planté par le Frère Gillet, un de ceux, dit-il, qui avait le plus fait pour la connaissance des végétaux africains. Kisantu était aussi un centre agricole de tout premier ordre; la vallée était irriguée et de superbes troupeaux de bovidés et d'ovidés parcouraient les pâturages environnants.

Léopoldville fut atteint le 21 octobre 1903. Laurent y retrouva, avec intérêt, les vieux plants de caféier *Liberica*, ancêtres des plantations du Haut-Congo. Plusieurs avaient 5 m. de hauteur et étaient encore très productifs sur les rameaux du sommet.

A Galiéma, il ne restait plus que quelques caféiers. A Dolo, le bétail était en assez bon état et comptait cent têtes; on pourrait y faire des cultures vivrières. Le terrain est partout sablonneux.

A Kinshassa s'élevait l'usine à café, capable de produire annuellement 100 tonnes de café sec et l'on y trouvait d'anciennes plantations de *Liberica*, âgées de 7 à 9 ans, trop rapprochées (1<sup>m</sup>50 à 2 m.) et déjà en décrépitude. Une centaine de caféiers de l'Oubangi, âgés de 8 à 10 ans, donnaient une production assez faible.

En face de Kwamouth, s'élevaient les ruines de la Mission de Berghe-Sainte-Marie, abandonnée par les Pères de Scheut, à cause de la maladie du sommeil. Les arbres fruitiers y foisonnaient encore et de grandes avenues d'élaeïs, plantées vers 1892, avaient des troncs de 4 à 7 m. de hauteur jusqu'à la couronne.

Le poste de Nioki montrait des caféiers de Libéria dépérissant par la sécheresse et la pauvreté du sol. On pourrait y planter des Funtumias.

Le poste de Kutu, sur le Lac Léopold II, au bord de la M'fini, possédait de belles avenues de papayers et d'élaeïs. Ces derniers, âgés de 4 ans environ, portaient déjà, près du sol, des régimes de grandeur moyenne. Les caféiers de Libéria paraissaient arrêtés dans leur développement; les fruits se formaient abondamment, mais noircissaient avant maturité et se desséchaient.

A Ibali, des caféiers de 6 à 7 ans, de l'espèce *Liberica*, présentaient des sujets encore sains et couverts de baies et d'autres languissants; cependant l'examen des racines ne faisait pas découvrir de champignons parasites.

A Idanga, des milliers de *Liberica* n'avaient pas réussi.

A Kondue, poste des « Plantations Lacourt », les plantes ornementales étaient presque uniquement indigènes; des plantations

de caféiers de Libéria, de poivriers et de cacaoyers s'étendaient dans la forêt voisine.

Le poste de Lusambo, disposé dans une vaste plaine entre le Sankuru et un demi-cercle de collines, occupait un sol sablonneux, peu fertile. Les caféiers de Libéria atteignaient 4 à 4<sup>m</sup>50 et produisaient bien. Le caféier indigène du Sankuru se développait le mieux en plein soleil; ses rameaux étaient fortement chargés de fruits.

Laurent débarqua le 13 décembre à Lukolela, qui était entouré de cultures de caféiers, cacaoyers et de plantes à caoutchouc. Les manguiers et les *Agave rigida* poussaient bien. Les caféiers étaient peu productifs. Les cacaoyers étaient vigoureux; quelques-uns cependant étaient desséchés et montraient des mycéliums blancs à leur pied et sous l'écorce.

Le poste d'Irebu entretenait 25.000 caféiers de Libéria et 5.000 cacaoyers. On avait malheureusement recépé tous ces arbres, ce qui donnait des résultats déplorables.

Un poste de culture établi à Bikoro montrait des caféiers et des cacaoyers moins abîmés par le recépage que ceux d'Irebu. Les arbres ombragés par des élaeïs étaient les plus vigoureux. Il existait 130.000 caféiers et 6.000 cacaoyers.

Près du poste d'Imese s'étendaient des cultures de caféiers du Libéria et de l'Ubangi, des irehs et des lianes. Les caféiers, enserrés par les élaeïs, produisaient très peu et étaient envahis de *Loranthus (gui)*.

A Wangata, poste fondé par Ch. Lemaire, Laurent trouva 2.000 caféiers non étêtés, des manguiers, arbres à pain, goyaviers et cacaoyers. Les caféiers étaient chétifs.

Coquilhatville avait 500 ha. de caféiers et de nombreux et beaux arbres à pain. Les caféiers, mal étêtés, avaient beaucoup souffert, les cacaoyers aussi. On les remplaçait peu à peu par les manihots et des funtumias; on essayait des hévéas et des vanilliers sauvages, ainsi que des *Palauium gutta*.

Le Jardin botanique d'Eala, fondé depuis trois ans et dirigé par M. Léon Pynaert, cause à Emile Laurent un réel plaisir. De nombreuses collections de plantes ont été réunies et comprennent non seulement des espèces du Congo, mais aussi un grand nombre de végétaux introduits des pays étrangers. Les cultures de cacao ne sont guère prospères; il en est de même des cotonniers; par contre, les théiers fleurissent et fructifient régulièrement. Les caféiers du Lomami et du Sankuru poussent avec vigueur.

A la Mission voisine de Bamania (Trappistes) sont de vastes cultures, des orangers sucrés en pleine production et des bambous exotiques. Les caféiers de Libéria sont peu prospères.

Les cultures d'Ikenge s'étendent sur 400 hectares et sont consacrées principalement aux caféiers. Plusieurs kilomètres d'avenues les recourent et sont bordés d'élaeïs, arbres à pain, manguiers et goyaviers. Les caféiers réussissent près de la rive et dans les endroits légèrement ombragés, mais la culture dans son ensemble est un échec. Laurent l'attribue à la nature du sol, à son épuisement préalable par des cultures indigènes, au défaut d'ombrage. Il propose de planter des irehs ou même des élaeïs.

A Bakussu, visite de la plantation de caféiers, dont beaucoup ne pouvaient déjà plus être sauvés, par suite d'une taille trop tardive. Au poste de Lulonga, 2.000 caféiers de Libéria étaient mourants, plantés dans un sol presque marécageux.

Les plantations de café de Nouvelle-Anvers étaient presque toutes abandonnées; les cacaoyers ne valaient pas mieux.

Au camp d'Umangi, des caféiers et cacaoyers de près de 10 ans, plantés sans ombrage, dans un terrain qui paraissait assez argileux, étaient un échec complet.

Le camp d'instruction de Lisala, fondé en 1898, ne possédait que quelques carrés de légumes; les autres cultures étaient envahies par la brousse.

La rive de Bumba était d'aspect très séduisant, étant plantée de papayers, orangers, manguiers et arbres à pain. Le village de Galiéma possédait quelques centaines de beaux caféiers, très fertiles, mais on ne les entretenait pas.

Le poste de Barumbu, en face de Basoko, était très important : il comportait 400 ha. de caféiers et de cacaoyers. On avait conservé des arbres d'ombrage, élaeïs, légumineuses riches. Il y avait 200 ha. de caféiers de Libéria de 5 à 6 ans, étêtés, en assez bon état, mais beaucoup de plants étaient chlorotiques et d'autres mouraient, tués par un champignon.

Basoko n'avait plus guère que des caféiers étêtés et partout médiocres. Une vingtaine d'arbres de 12 à 13 ans, non étêtés, étaient bien chargés de fruits. Il en était de même de caféiers de l'Aruwimi, âgés de 5 à 6 ans.

La station d'Isangi comptait 500 ha. de caféiers de Libéria, des cacaoyers et des funtumias. Une partie des cultures était abandonnée. Mais beaucoup d'arbres étaient encore fructifères

et Laurent signale un beau carré de caféiers de 9 à 10 ans dont la production était encore fort bonne.

La Romée, fondée en 1896, avait plusieurs centaines d'hectares de caféiers, de fertilité moyenne près des rives, mal venus plus loin du fleuve : échec presque complet. On transformait ces champs en prairies et rizières.

Stanleyville, atteinte le 15 janvier 1904, présentait de larges avenues rayonnantes, dont une longue de plus de 3 km., allant à la Tschopo. Beaucoup d'arbres fruitiers, manguiers, bananiers, élaeis, arbres à pain, deux dattiers; mais les plantations de caféiers étaient abandonnées, faute de main-d'œuvre. Des restes de plantations de bananiers, faites par les Arabes, se voyaient encore le long des chemins de fer, de même que d'anciennes cultures de riz.

L'expédition mit le cap sur Boma et la Belgique. Elle visita au delà de Basoko le poste agricole de Limputu, avec 150 ha. de caféiers de Libéria, en assez bonne végétation, mais dont tous les fruits étaient noirs et attaqués par des coléoptères, comme ceux de la plupart des plantations déjà visitées. Ce fut la première constatation officielle de la présence au Congo du *Stephanoderes*.

Un désastre mit brusquement fin à cette expédition : Laurent mourut entre Accra et Sierra-Leone, sur le navire qui le ramenait en Europe. Ses observations ne furent pas perdues, toutefois : leur publication fut confiée à M. De Wildeman, le savant botaniste du Jardin botanique de Bruxelles.

\*  
+ \*

## II. — LE DECLIN DES PLANTATIONS DE CAFE DE L'ETAT INDEPENDANT DU CONGO (1900 A 1908).

Les conclusions à tirer de ce carnet étaient nettement défavorables; les caféiers et cacaoyers étaient presque perdus : 2.500.000 arbres semblaient sans valeur. Les rapports d'Afrique, trop élogieux, avaient caché le manque d'entretien des plantations.

Toutefois, au moment où cette nouvelle décevante arri-

vait en Belgique, l'intérêt pour la culture du caféier venait de baisser notablement, car les cafés étaient tombés à fr. 0,40 le kg., c'est-à-dire au cinquième du prix auquel on espérait les vendre.

De plus, l'attention de l'État s'était détournée de ces essais de café pour se concentrer sur l'étude et l'exploitation de caoutchoutiers divers.

Enfin, le Brésil était devenu un producteur et un concurrent formidable : en dix ans, l'État de Sao-Paulo avait planté de caféiers plus de 500.000 ha. Et de leur côté, les planteurs de Java multipliaient largement le *Robusta*, qui produisait à 3 ans, alors que le Java (*Arabica*) et le *Liberica* ne donnaient de récolte qu'à 4 et 5 ans respectivement.

Il n'est donc nullement étonnant que la production du café perdit à cette époque la confiance de l'État et des Sociétés.

Le déclin des plantations fut rapide. En 1904, le nombre de caféiers était encore de 1.342.000, couvrant environ 1.000 ha., surface correspondant à celle d'une assez grosse plantation privée.

Mais en 1909, on ne comptait plus que 652.000 plants (environ 500 ha.). Les seuls postes ayant encore quelque importance, mais peuplés de beaucoup de caféiers souffreteux, étaient Coquilhatville (266.000 pieds), Barumbu et Bomaneh; chacun de ces deux derniers possédait environ 100 ha. de caféiers en mauvais état.

Le tableau ci-dessous indique les plantations de caféiers et de cacaoyers existant encore dans les postes les plus importants en 1909.

Les rapports reçus d'Afrique depuis 1909 firent cesser l'entretien de la plupart de ces plantations, qui contenaient presque uniquement des arbres malades, stériles ou dépérissants et dont la production annuelle ne couvrait pas les frais d'exploitation.

Les cultures expérimentales de caféiers et de cacaoyers



Situation des plantations de caféiers et de cacaoyers (1909).

POSTES	CAFEIERS		CACAOYERS	
	1904	1909	1904	1909
Coquilhatville .....	305.202	266.301	9.618	5.445
Irebu .....	24.490	23.399	5.910	3.243
Ikenge .....	319.985	29.995	19.675	6.248
Bikoro .....	109.921	600	90.683	2.000
Nouvelle-Anvers .....	14.922	—	—	—
Limbutu .....	117.365	52.666	—	—
Bomaneh.....	71.219	113.819	8.020	—
Barumbu.....	113.448	114.131	73.027	86.763
Mogandjo .....	89.954	24.740	13.280	6.237
La Romée .....	30.000	—	—	—
Ponhierville.....	40.000	1.200	—	—
Bena-Dibele .....	54.938	1.350	—	—
Bombaie .....	35.500	8.000	—	—
Lukolela .....	16.035	16.000	2.827	2.500

allaient être recommencées dans une nouvelle plantation, mais sur de toutes nouvelles bases, que nous indiquerons plus loin.

## CHAPITRE II.

**ANNEXION DU CONGO PAR LA BELGIQUE.  
LE NOUVEAU PROGRAMME AGRICOLE.**

En 1908, grâce à la clairvoyance de Léopold II, assisté par le talent de M. Renkin, qui fut notre premier Ministre des Colonies, la Belgique annexa le Congo, à titre de Colonie belge.

**1. La plantation du café par des colons, des sociétés  
et des Missions.**

Les progrès agricoles du Congo ne donnaient guère satisfaction au moment de la reprise de ce territoire par notre pays.

Le petit nombre d'entreprises privées existant au Congo avant l'annexion et jusqu'en 1912 et la grande préférence accordée à cette époque à la plantation du caoutchouc et du cacaoyer se manifestaient par les situations décrites ci-dessous.

Les *colons individuels* n'étaient que trois : M. De Roubaix, d'Anvers, qui fut le premier colon agricole belge; M. Jacques, qui plantait le cacaoyer au Mayumbe et M. de Veughel, ancien agent de l'agriculture, qui racheta le petit troupeau de l'État à Kanda-Kanda et posa ainsi le premier jalon des grands élevages actuellement installés au Katanga.

Les *sociétés congolaises* étaient surtout intéressées au commerce d'importation et à l'achat du caoutchouc sylvestre et de l'ivoire. Les suivantes, cependant, avaient commencé de petites cultures de caféiers, de cacaoyers et de caoutchoutiers.

La *Compagnie du Lomami* avait, en 1910, des plantations d'hévéas (5.000 pieds), de funtumias (23.000) et de lianes: ses plantations d'Ilambi étaient même très importantes pour l'étude de la valeur que l'hévéa pouvait atteindre dans la Colonie. La Compagnie cultivait aussi 4 ha. de caféiers.

La *Compagnie du Kasai* possédait, en 1912, des plantations de funtumias (420 ha.), d'hévéas (3.600 hévéas âgés de 2 ans) et 178.000 plantes de caféiers. Dans ses nombreux postes d'achat, cette Compagnie faisait planter des caféiers et se proposait d'exécuter à Baboma une grande plantation de café.

La *Société des Plantations Lacourt*, à la Kondue (Lusambo), avait planté 145 ha. de funtumias, 50 d'hévéas, 25 de cacaoyers, plus 25 de caféiers du Sankuru en plein rendement, dont les produits s'écoulaient sur place.

La *Société Internationale Forestière et Minière* avait planté 187 ha. d'hévéas et 40 ha. de funtumias; elle avait en pépinière, au Mayumbe, au Lac Léopold II et à la Tshuapa, 63.000 jeunes hévéas. Ses rapports ne signalaient pas de plantations de caféiers.

Diverses Sociétés du Mayumbe plantaient beaucoup de cacaoyers et de funtumias, un peu d'hévéas.

Les *Missions religieuses*, au nombre de 115 en 1912, s'occupaient toutes de cultures et d'élevages, avec le soin et la continuité qui distinguent toujours leur action agricole. Certaines grandes Missions avaient développé des cultures diverses, pour créer des ressources à leurs œuvres et nourrir leur personnel entièrement au moyen de récoltes faites sur place.

Les Missions des *Pères Blancs*, établies sur les Grands Lacs, donnèrent, dès leurs débuts, beaucoup d'attention à l'agriculture, dans le but de se rendre indépendantes des envois d'Europe. Elles cultivaient tous les vivres, y compris le froment et la pomme de terre d'Europe (deux

plantes qu'elles introduisirent dans les cultures des indigènes), les arbres fruitiers, les palmiers, etc. Nous verrons plus loin, en étudiant le Kivu, que les Pères Blancs furent les introducteurs au Congo du caféier d'Arabie.

Les Missions de *Scheut* plantaient au Mayumbe, depuis 1900, environ 400 ha. de cacaoyers et dans leurs Missions du Kasai, à côté des cultures vivrières et de funtumbas, ainsi que d'élevages importants, elles avaient quelques hectares de caféiers du Sankuru.

La Mission des *Jésuites*, à Kisantu, entretenait un grand élevage (800 têtes en 1912) et plus de 100 hectares de cultures. Le Frère Gillet avait acquis une grande réputation par ses importations de plantes exotiques et les expériences de son Jardin botanique de Kisantu. Il cultivait aussi des caféiers de diverses espèces et variétés.

Les Missions des *Norbertins*, dans l'Uélé, avaient largement étendu leurs plantations de céréales, fruits et légumes. Chacune possédait un ou deux hectares de café.

Des cultures analogues se voyaient dans les Missions des Rédemptoristes, des Trappistes, des Capucins, des Pères du Saint-Esprit, des Pères du Sacré-Cœur et des Bénédictins.

Ces derniers plantaient le café dans leur Mission de Kansenia; cet essai, daté de 1910, fut la première expérience de la culture du caféier dans la région minière du Katanga.

## **2. Inspection des plantations par M. Jean Claessens (1909).**

Le Ministre, sur les conseils de M. Arnold, qui lui décrivit l'état inquiétant des plantations de café et les doutes qu'il entretenait au point de vue de divers caoutchoutiers ainsi que d'autres cultures, fit appel à M. Jean Claessens, ingénieur agronome, revenant des États-Unis et du Mexique, où il s'était occupé des cultures de cotonniers, de vanilliers et de cacaoyers.

M. Renkin lui demanda une inspection détaillée des plantations de l'État et des particuliers dans toute l'étendue de la Colonie.

Pendant deux années, M. Claessens parcourut le Congo belge, visitant toutes les plantations importantes et notamment les plantations de café.

Ses conclusions furent très nettes : beaucoup de ces peuplements ne valaient plus les frais de leur entretien. M. Claessens en proposa l'abandon.

Mais il tint à affirmer clairement aussi sa foi dans l'avenir d'une culture rationnelle du café au Congo belge : des plantations bien faites et bien entretenues pouvaient, d'après lui, donner au Congo des rendements de café comparables à ceux des autres pays tropicaux.

Cette opinion est pleinement confirmée aujourd'hui par la grande extension prise par les peuplements de café de la Colonie.

### **3. Réorganisation du Service agricole. — Création d'une Direction générale de l'Agriculture.**

Nous atteignons ainsi 1910. A ce moment, le Ministre des Colonies et les Chambres belges tâchaient d'estimer l'avenir économique de la Colonie. Les perspectives de prospérité immédiate étaient assez faibles.

Il est vrai qu'on y avait trouvé, dans le Nord-Est, un peu d'or et que dans l'extrême-Sud, au Katanga, on relevait des traces insignifiantes d'or, plus une quantité très considérable de minerai de cuivre. Mais celui-ci semblait de fusion assez difficile et d'ailleurs attirait peu en ce moment l'attention du public belge, qui eût préféré des gisements aurifères.

Les Chambres se préoccupèrent donc de l'avenir agricole de la Colonie, fort peu du café, dont on se défiait et beaucoup, au contraire, du caoutchouc; on croyait avoir trouvé dans les lianes et surtout dans un arbre africain,

le *Funtumia*, un caoutchoutier très vigoureux et très productif, qui allait remplir les vides du Trésor de l'État.

Mais comme des doutes planaient sur la valeur réelle des essais agricoles sur lesquels on basait des perspectives favorables, M. Renkin décida d'organiser dans la Colonie un service complet d'Agriculture, comme il en existait déjà dans quelques régions tropicales étrangères et de nommer à Bruxelles, pour coordonner les travaux des agronomes en Afrique, un Directeur général de l'Agriculture, assisté par des techniciens spécialisés.

Investi de la mission difficile d'assumer ces fonctions et de déterminer le plus rapidement possible les cultures à entreprendre dans la Colonie, alors que les opinions sur les diverses espèces productrices étaient en plein conflit, je demandai d'être envoyé d'abord aux Indes Orientales anglaises et néerlandaises. Je voulais y étudier les procédés de culture des plantes tropicales pouvant intéresser le Congo belge.

A mon retour en Belgique, les nombreux rapports envoyés d'Afrique et surtout les conclusions de M. Claessens nous fixèrent sur le mauvais état et le dépérissement rapide des quelques hectares de café subsistant encore dans les postes de l'État.

L'étude de la production du café au Congo était à recommencer et, de plus, elle devait faire partie d'une organisation agricole complète, comprenant un Service de l'Agriculture à Bruxelles et en Afrique. Ce service devait recevoir des instructions générales, définissant les grandes lignes d'un programme agricole.

#### **4. Détermination d'un programme de politique agricole (1911).**

La politique que nous estimions nécessaire fut définie dans nos notes soumises au Ministre des Colonies (1910) et fut publiée dans le rapport aux Chambres législatives. Elle fut ensuite exposée en détail dans le premier fascicule

d'une publication nouvelle, le *Bulletin agricole du Congo belge*, dont M. Renkin approuva la publication et la distribution gratuite en Afrique. Ce *Bulletin* avait pour but de faire connaître aux coloniaux belges les méthodes agricoles des colonies plus anciennes et de les tenir au courant des conditions et expériences agricoles de la Colonie.

Les passages essentiels de l'organisation et du programme d'action du Service agricole furent résumés dans un rapport intitulé : *L'Agriculture du Congo belge*, rapport sur les années 1910 et 1912; il parut en 1913.

Le programme était conçu dans un sens nettement agricole, c'est-à-dire ayant pour but la production, après un certain nombre d'années, de récoltes importantes, capables d'influencer sérieusement la prospérité du Congo.

Jusqu'à ce moment, une importance trop exclusive était attribuée aux questions accessoires. La confection d'herbiers de la flore du Congo, travail très intéressant au point de vue scientifique, mais très étranger à l'agriculture productrice, absorbait les agents, si bien que les travaux de culture et les calculs d'ordre économique ne recevaient guère d'attention.

Quant aux colons et aux sociétés belges, tous faisaient le commerce de caoutchouc, d'ivoire et de copal, mais n'avaient plus aucune foi dans l'avenir des plantations.

D'ailleurs, les transports étaient d'un prix exagéré et certains impôts trop élevés.

Le Congo était garni de fonctionnaires et de commerçants, mais dénué d'agriculteurs européens.

Cette situation était anormale et d'autant plus inquiétante que tous les rapports sur l'agriculture des indigènes concordaient pour représenter celle-ci comme rudimentaire et consacrée uniquement aux récoltes alimentaires. De ce côté, aucun résultat rapide ne pouvait être escompté.

Au total, il n'y avait au Congo, en fait d'agriculture, qu'un embryon d'agriculture officielle. D'une grande instabilité, car elle était soumise à une pléiade de chefs,

cette agriculture d'État ne promettait guère, car son fonctionnement s'annonçait comme très défavorable.

Le programme adopté en 1911 voulait modifier ces situations, en commençant par développer l'agriculture européenne, en appelant et soutenant les colons et les sociétés coloniales, pour les encourager à entreprendre des plantations importantes.

Il nous semblait évident et c'est bien encore la condition régnant actuellement, que l'agriculture du Congo, considérée au point de vue économique, devait s'appuyer sur la même base que celle des colonies tropicales, assez nombreuses, que nous avons pu étudier, depuis une dizaine d'années, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Afrique du Nord. Cette base devait être, avant tout, un groupe important de plantations européennes, administrées par des Belges initiés aux affaires et instruits des méthodes culturales élaborées dans les colonies les plus avancées.

#### a) Les exigences de l'Agriculture.

Pour rendre ces plantations possibles, il fallait apporter des modifications nombreuses au régime économique de la Colonie; nous les résumons comme suit dans notre premier rapport.

Tout agriculteur, mis en présence des conditions régnant au Congo à cette époque, les aurait formulées de la même façon, tellement leur nécessité était évidente. Ce sont encore, d'ailleurs, les conditions que nos planteurs réclament aujourd'hui :

1. Les terres agricoles seront vendues ou données à bail, à des conditions très favorables, équivalant à peu près à la gratuité pour les petites concessions (de moins de 300 hectares, par exemple). En cas d'achat, les paiements seront échelonnés sur vingt années; en cas de location, les loyers des deux premières années seront reportés sur les quatre ou cinq années suivantes. Les frais d'acte et de mesurage seront réduits au minimum; ils



seront supportés par l'Etat pour les propriétés inférieures à 300 hectares.

2. L'Etat supprimera la répartition qui divisait alors les terres rurales en deux classes, d'après leur distance d'un poste, d'une circonscription urbaine, d'un chemin de fer ou d'un cours d'eau navigable.

3. Toutes les constructions d'une exploitation agricole, y compris les habitations des Blancs, seront exemptées de toute taxe ou impôt pour une durée de dix ans.

4. Les matières premières, outils, machines, bestiaux, semences, plants, etc., nécessaires à l'équipement des fermes ou des plantations, seront exemptées de tout droit d'entrée et l'Etat supportera 50 % des frais de transport de ces objets depuis la mer jusqu'à l'exploitation.

5. Les taxes à payer par les ouvriers agricoles seront supprimées, car elles grèvent lourdement la production, une plantation devant employer des centaines et même des milliers de travailleurs. Le recrutement d'ouvriers agricoles et le maintien de la discipline dans les plantations seront facilités par la révision des lois et règlements existants.

6. Des mesures seront prises pour abaisser les prix de transport des produits agricoles, de manière à les amener à des taux sensiblement équivalents aux frets admis pour les produits des colonies concurrentes.

7. Les fonctionnaires de l'Etat seront tenus d'assister les colons de la façon la plus efficace, notamment en leur facilitant le recrutement d'ouvriers, etc.

8. Le crédit agricole et les hypothèques seront organisés dans le plus bref délai.

9. Tous droits de sortie sur les produits agricoles seront supprimés.

« Ce programme, disions-nous, paraîtra peut-être exagéré; il ne l'est nullement en réalité, car il ne fait que préconiser l'adoption, dans notre Colonie, des mesures appliquées depuis de longues années dans les colonies similaires.

» Tous les pays coloniaux s'efforcent d'attirer les agri-

culteurs et les capitaux étrangers; ce serait une faute que de ne pas les imiter <sup>(1)</sup>. »

Nous avons tenu à reproduire ici les exigences de l'agriculture congolaise, parce qu'elles furent pendant vingt-cinq ans et sont encore, les conditions de tout progrès de l'agriculture.

On se fait aisément illusion sur le travail qui incombait réellement pendant vingt ans au Service agricole du Congo belge : il lui fallut lutter contre l'indifférence pour l'agriculture et les conditions des transports, des impôts et des règlements, presque plus encore qu'il ne dut combattre les difficultés techniques.

Les oppositions ne manquèrent pas, mais elles cédèrent peu à peu.

Au début, on le conçoit, l'intervention de la Direction générale de l'Agriculture dans une question de transport ou de fiscalité et surtout son énumération des conditions défavorables du Congo (pluie peu abondante, terres pauvres, main-d'œuvre rare, etc.) firent scandale. Les Belges ne faisaient alors que de l'administration, du commerce et des cucillettes; les considérations d'ordre agricole ne les touchaient guère.

Mais dès que nos compatriotes entreprirent des plantations, l'exactitude et la nécessité de ces appréciations et de ces demandes devinrent évidentes. Aujourd'hui, personne ne les conteste plus.

---

(1) Voir *l'Agriculture du Congo belge* : Rapport sur les années 1911 et 1912. Bruxelles, 1913, pp. 280 à 285. Nous énumérons aussi les conditions défavorables existant au Congo belge au point de vue de l'agriculture et signalons le fait, étrange à coup sûr, que les *plantations coloniales belges étaient presque exclusivement établies, non pas au Congo belge, mais hors de notre Colonie*, et notamment aux Indes néerlandaises, en Malaisie, à Ceylan, en Égypte, etc.

Il y avait dans ces pays, à cette époque, pour plus de 50 millions de francs-or ou 350 millions de francs-papier, de plantations diverses établies au moyen de capitaux belges, provenant surtout de groupes anversois.

b) Envoi d'agronomes en stage aux Indes Néerlandaises et Anglaises.

A ces demandes, qui furent rarement exaucées dans les débuts, nous ajoutions la nécessité d'instruire nos agronomes dans l'agriculture si spéciale des colonies tropicales.

Le personnel agricole belge de la Colonie était plein de bonne volonté, mais ignorait tout de l'agriculture tropicale et n'avait aucune idée des développements que cette agriculture pouvait et devait atteindre.

Il était donc indispensable de faire accomplir des stages d'étude dans les colonies tropicales étrangères par un nombre aussi grand que possible des meilleurs éléments dont nous disposions.

Les agronomes ainsi formés devaient diriger les expériences agricoles de l'État et servir de conseillers aux plantations privées dont nous espérions la constitution.

Nous propositions même d'envoyer en stage aux Indes quelques-uns des gouverneurs et plus hauts fonctionnaires territoriaux de la Colonie.

M. Renkin comprit fort bien cette opportunité et nous accorda l'envoi en mission d'études à Java, Ceylan et l'Afrique Orientale, d'une dizaine de nos agronomes. La crise subie par le Trésor colonial à la suite de l'abandon des récoltes officielles de caoutchouc ne permit pas de parfaire l'application de ce programme.

Le rapport susdit expliquait la méthode qu'il fallait suivre et justifiait sa proposition dans les termes suivants :

Il ne faut pas s'arrêter à mi-chemin. Tout au contraire, il faut réformer aussi complètement que possible et non seulement recruter exclusivement les agents parmi les personnes ayant reçu une instruction technique ou qui possèdent une connaissance pratique sérieuse des cultures et des élevages, mais encore former, par de longs séjours dans des plantations modèles étrangères, de véritables spécialistes pour les cultures principales.

Ce programme s'est imposé partout; son exécution fut, du

reste, la raison des succès obtenus dans beaucoup de colonies étrangères.

En présence de la concurrence dans la production et la vente d'un produit déterminé, l'agriculture tropicale doit suivre l'exemple de l'agriculture européenne : elle doit se moderniser. Les moyens les plus perfectionnés de culture et de préparation doivent être appliqués; les prix de revient doivent être abaissés le plus possible.

Il faut que les directeurs de plantations et d'élevages possèdent une formation professionnelle approfondie, sans laquelle ils mèneraient inévitablement leurs entreprises à l'insuccès et à la ruine.

La formation technique de nos agents agricoles ne sera pas seulement utile au point de vue de l'exploitation des richesses agricoles par l'Etat; elle sera précieuse aussi pour les entreprises agricoles privées.

L'intention du Gouvernement de la Colonie n'est pas de continuer indéfiniment les exploitations agricoles qu'il possède actuellement. Son désir est, au contraire, de voir naître et prospérer de nombreuses sociétés particulières, qui fonderont des plantations nouvelles ou rachèteront les cultures de l'Etat.

Pour ces entreprises particulières, de même que pour les plantations du Gouvernement, il est nécessaire que notre Colonie possède un nombre suffisant d'agents techniques connaissant les cultures coloniales et pouvant assister les sociétés et les colons par leurs conseils, leur expérience et même en assumant la direction des exploitations.

On doit prévoir qu'un certain nombre d'agents de l'Etat entreront plus tard dans l'industrie privée, attirés par les salaires plus élevés qu'elle peut leur offrir.

Le corps des agents agricoles de la Colonie formera donc une pépinière de bons agronomes coloniaux, dans laquelle les colons et les sociétés pourront choisir des directeurs ou chefs de culture.

Le progrès agricole ainsi réalisé par la collaboration de l'Etat et des particuliers compensera largement les dépenses imposées au Budget colonial par cet enseignement.

Mais il ne suffit pas d'établir des cultures ou des élevages, il faut encore prendre des mesures pour les préserver contre leurs ennemis naturels : les insectes, les champignons, les conditions climatériques défavorables. Ces fléaux sont plus nombreux et plus redoutables dans les climats équatoriaux et tropicaux

qu'ils ne le sont en Europe : souvent ils entraînent la disparition complète d'une plantation ou même d'une culture.

On se rappellera l'extinction des importantes cultures de café de Ceylan, à la suite d'une maladie causée par un champignon (*Hemiteia vastatrix*). Au Congo belge même, les plantations de café de l'Etat Indépendant furent très rapidement attaquées par des insectes fort dangereux qui détruisirent les baies avant leur maturité.

A la suite de ces demandes, le Directeur de l'Agriculture au Congo et une dizaine d'agronomes furent envoyés aux Indes, à Ceylan, à Java, en Malaisie et d'autres colonies déjà développées au point de vue agricole.

La crise subie par le Trésor colonial à la suite de l'abandon des récoltes officielles de caoutchouc ne permit pas de faire plus dans cet ordre d'idées; mais aucune occasion ne fut négligée pour que nos agents traversent des colonies étrangères et y séjournent quelque temps quand ils se rendaient en Afrique ou en revenaient. Les anciens stagiaires des Indes sont encore aujourd'hui les meilleurs éléments de notre agriculture coloniale.

L'un d'entre eux, M. Miny, spécialisé à Java dans la culture du café, rapporta de Java les graines d'un café *Robusta* amélioré, qui devint la variété la plus cultivée dans notre Colonie.

Un autre, M. Vermoesen, qui séjournait un an dans l'Extrême-Orient, fut chargé d'étudier les procédés de lutte contre les maladies attaquant les plantes cultivées sous les tropiques; il fut le premier mycologiste de la Colonie et fit, à Eala, des études du plus grand intérêt.

L'envoi de stagiaires aux Indes fut arrêté par la guerre et ne reprit qu'en 1929, par l'envoi en Extrême-Orient des agronomes Gilbert, Opsomer et Sladden, dont nous parlerons plus loin.

c) Demande de fortes réductions sur les tarifs de transport.

Le programme de 1911 comprenait une amélioration profonde du tarif des transports, tarif qui était beaucoup trop élevé dans notre Colonie.

A ce moment, il est vrai, nos moyens de transport étaient très faibles. Nous n'avions sur le fleuve, desservant la zone équatoriale, la meilleure pour les cultures les plus importantes, que de petits vapeurs, au fonctionnement fort coûteux.

Les cultures à entreprendre ou à recommander aux colons, devant toutes se placer entre 1.000 à 2.000 km. de la mer, il fallait absolument leur procurer des tarifs de transport notablement inférieurs à ceux qui sévissaient à ce moment.

Un premier effort fut tenté dans ce sens, en publiant dans le *Bulletin agricole du Congo belge* (1913) les coûts des transports du Congo comparés avec ceux de Java. Nous publiâmes dans un premier graphique les prix pratiqués à ce moment, par tonne transportée et qui étaient les suivants :

Comparaison des tarifs de transport maritime de Java  
et du Congo vers Anvers (1913).

	Francs-or.	—	Francs belges actuels.
<i>Café et cacao :</i>			
Java à Anvers ... ..	30,50	ou	305,00
<i>Coton :</i>			
Java à Anvers ... ..	36,00	ou	360,00
<i>Caoutchouc :</i>			
Java à Anvers ... ..	45,00	ou	450,00
Léopoldville à Anvers ... ..	93,00	ou	930,00
Stanleyville à Anvers ... ..	164,00	ou	1.640,00

Nous ajoutons (1913) à ce tableau les considérations ci-dessous :

« Les tarifs de transport du Congo sont très élevés et les transports eux-mêmes sont irréguliers.

» Alors que les chemins de fer de l'Afrique du Sud font payer moins de 7 centimes-or pour la tonne-kilomètre, le chemin de fer du Bas-Congo compte à la montée 18, 20, 30 et 40 centimes et le chemin de fer du Mayumbe

demande 21 à 50 centimes, plus 6 centimes de surtaxe par tonne kilométrique et par 100 francs de valeur déclarée.

» Les marchandises sont grevées, de plus, d'un fret maritime très élevé et de longs et coûteux transports par eau. L'équipement d'une plantation revient donc à des prix très onéreux.

» A la descente, les tarifs de chemin de fer du Bas-Congo sont en général fort bas, mais les transports fluviaux restent encore très coûteux.

» Des transports agricoles congolais se trouveraient donc placés dans une situation désavantageuse au point de vue des transports et c'est surtout pour ce motif qu'on ne fait pas d'agriculture dans notre Colonie. Les plantations de Malaisie, au contraire, jouissent de la proximité de ports nombreux, de la concurrence de plusieurs lignes de navigation et conséquemment de frets maritimes très favorables.

» Les tarifs de transport deviennent des obstacles insurmontables dès qu'il s'agit d'expédier vers Matadi et l'Europe des denrées pondéreuses et de faible valeur, telles que sont la plupart des productions agricoles et surtout les produits forestiers.

*» Il résulte de l'ensemble de cette situation que nous pouvons faire actuellement de nombreux essais de cultures et accumuler des renseignements sur le rendement probable des entreprises agricoles de toute nature, mais qu'aussi longtemps que les tarifs ne seront pas abaissés dans une énorme proportion, le développement de l'agriculture et de la sylviculture restera impossible. »*

#### **d) Nécessité de Stations expérimentales étudiant la culture du café.**

Revenons maintenant à la culture du café. Nous avons vu qu'elle devait être recommencée, mais sur des bases nouvelles.

Après avoir pesé les difficultés rencontrées par cette culture et la défiance montrée à son égard par les groupes coloniaux, qui d'ailleurs n'avaient plus d'enthousiasme pour aucune des cultures congolaises, nous prîmes la décision de recommencer la culture en une plantation nouvelle, couvrant une surface importante, soit au moins 100 ha., et qui devait être administrée dans des conditions semblables à celles d'une plantation privée.

Le but que nous voulions atteindre nous imposait cette méthode. Ce but était double :

1° Il fallait démontrer aux coloniaux belges que certains caféiers étaient capables, moyennant une culture convenable, de produire au Congo, pendant une longue série d'années, des récoltes abondantes. Il fallait dissiper le doute jeté sur l'avenir de cette culture par l'échec des premières plantations.

Ceci exigeait d'abord la culture prolongée de diverses espèces ou variétés de caféiers, qui devaient être placés côté à côté, de manière qu'on pût comparer pendant plusieurs années leurs valeurs respectives : vigueur, précocité, fertilité, résistance aux conditions défavorables, qualité, etc.

Il fallait que ces expériences fussent situées dans un climat et un terrain convenant au café et correspondant à ceux de la majeure partie de la Colonie.

Enfin ces essais devaient être organisés et surveillés par des personnes réellement compétentes, revenant de stages aux Indes Orientales. M. Miny, contrôleur forestier, fut choisi pour effectuer l'étude aux Indes de la culture du café et assurer plus tard la direction des essais projetés.

2° Mais ces cultures comparatives ne suffiraient pas, quelque parfaites qu'elles aient pu être au point de vue technique : *l'aspect économique*, c'est-à-dire le *rendement financier* de l'entreprise, était tout aussi important; sa détermination était absolument indispensable.

Car les coloniaux belges, naturellement désireux avant



tout de réaliser par leurs cultures des bénéfices réguliers et sérieux, avaient perdu toute confiance dans l'avenir économique du café.

Conserver quelques centaines de caféiers en bonne végétation et même en forte productivité ne pouvait suffire : il fallait démontrer encore qu'un Belge, établissant une plantation d'étendue moyenne, ayant, par exemple, 100 ha. de café, pouvait compter sur un bénéfice annuel, malgré les frais nombreux entraînés par son exploitation.

Pour faire cette démonstration, il fallait planter une assez grande surface et l'exploiter comme l'aurait fait une plantation privée.

Ce double problème ne se posait pas seulement pour le café : il s'imposait aussi pour le caoutchouc et le cacao; nous devions démontrer, dans des plantations d'étendue normale, normalement entretenues et exploitées, que ces entreprises pouvaient être rémunératrices.

En vue d'effectuer cette démonstration, nous décidâmes d'établir, près de Stanleyville, dans la région la plus pluvieuse, dont les forêts étaient riches en caféiers sauvages, une plantation expérimentale de caféiers mesurant 100 ha. et dans laquelle seraient plantées, côte à côte, une douzaine d'espèces de caféiers exotiques et congolais.

Cette station fut établie en 1911 au kilomètre 7 de la ligne ferrée reliant Stanleyville à Ponthierville. Elle reçut le nom indigène de la localité : *Lula*. Nous verrons tantôt comment les cultures comparatives y furent organisées et les résultats qu'elles ont donnés.

Cette station fut pendant de longues années la plus belle de l'Afrique centrale; elle est incomparablement la plus importante de toutes celles qui furent consacrées à la culture du café dans l'Afrique tropicale.

---

## CHAPITRE III

**TRAVAUX DES PLANTATIONS EXPERIMENTALES  
DE LULA, YANGAMDI ET CONGO DA LEMBA.****1. Travaux et résultats de la Station expérimentale de Lula.**

Jusqu'après la Grande Guerre, les expériences et les progrès dans la connaissance et le perfectionnement de la culture du café dans la Colonie furent réalisés exclusivement dans la Station ou Plantation expérimentale de Lula, et aussi, mais à une échelle réduite, dans la station de Congo da Lemba (Bas-Congo).

Les travaux de ces stations furent décrits en détail dans de nombreux rapports des agronomes chargés de la direction de ces deux établissements, ainsi que dans les notes des entomologistes et des mycologistes qui étudièrent la lutte contre les insectes nuisibles et les maladies cryptogamiques. Ces documents furent pour la plupart publiés dans le *Bulletin agricole du Congo belge*.

Nous ne donnons, ci-dessous, que des extraits de quelques-uns de ces rapports, extraits choisis de manière à dépeindre la marche des progrès réalisés.

En fait, au moment où la guerre se terminait, les expériences de Lula, conduites surtout par M. Miny et M. Mertens, avaient déjà fait connaître la manière dont le planteur congolais pouvait entreprendre, avec pleine confiance dans l'avenir, la plantation du café.

**a) Les cultures de Lula en 1913.**

Cette station, fondée en 1911, fut dirigée pendant les deux premières années par M. Tarin. Pendant ce temps, M. Miny étudiait, à Java, les méthodes et les expériences

des stations expérimentales du Gouvernement colonial hollandais et de celles fondées par les Associations de planteurs javanais, qui désiraient donner aux études un caractère plus pratique que celui des expériences officielles de cette époque.

Le rapport de M. Tarin nous décrit la forêt dans laquelle fut taillée la station.

La forêt était constituée par de grands arbres, atteignant plus de 40 m. et dont le feuillage était permanent pendant toute l'année. Les troncs et les branches portaient des épiphytes très abondants. Une profusion de sous-bois et d'innombrables lianes et palmiers grimpants reliaient les arbres entre eux. C'était un type caractéristique de la forêt vierge couvrant la zone équatoriale congolaise.

L'altitude de Lula étant de 430 m., et la station étant située à 50 km., ou un demi-degré de l'Équateur, la température y varie peu.

La pluie approche annuellement une hauteur de 1<sup>m</sup>80 : elle marque deux périodes sèches (janvier-février et juillet-août) pendant lesquelles les vents du Sud-Est et du Nord-Ouest dominant, surtout pendant les périodes plus sèches. Des brouillards nocturnes, durant jusque vers 9 heures du matin, se produisent journellement. Les orages sont fréquents et de grande violence : jusqu'à quatre orages peuvent se succéder en une même nuit.

Au total, par suite de la température uniforme et des pluies répétées, mais généralement courtes (une ou deux heures de durée), les saisons sont peu marquées, malgré la diminution des averses pendant les deux périodes de l'année.

Le sol est légèrement ondulé et formé superficiellement d'une terre argilo-siliceuse, jaune rougeâtre, homogène et facile à travailler. Le sous-sol est de même nature, plus compact, plus riche en fer et plus rouge, mais toujours perméable. Ces sols sont de teneur moyenne en chaux et pauvres en matières organiques.

La main-d'œuvre fut surtout d'origine Bakusu et Mon-

gelima; elle est intelligente et travailleuse, tandis que l'indigène de la région même, de races Mabila et Bakumu, ne s'engageait que difficilement pour un travail régulier.

Au début des travaux (août 1911), le personnel comprenait 82 travailleurs; il en comptait 165 en juin 1913. Il disposait de belles cultures vivrières, élevait des poules et des canards, cultivait la pomme de terre d'Europe, pour la vendre à Stanleyville et trouvait sur le marché hebdomadaire, à des prix abordables, quantité de produits apportés par les indigènes locaux. La situation sanitaire a toujours été excellente. Le travailleur économe pouvait réaliser une certaine épargne chaque année. Les hommes furent pourvus d'un outillage de première qualité et d'une dessoucheuse Smeets, qui donna de bons résultats.

Le défrichement est assez laborieux, par suite de la fréquence des pluies. On commence par l'abatage du sous-bois. Quinze jours plus tard on abat et ébranche les arbres ayant moins de 0<sup>m</sup>30 de diamètre; dès qu'ils sont secs on y met le feu. Ensuite on enlève les petites souches, puis les plus grosses. Enfin, on coupe les gros arbres, opère le déracinement de leurs bases, débite les troncs à la scie, en pièces de 2 à 3 m. de long et les empile avec les débris restants du sous-bois et des petits arbres. Puis on brûle le tout. La combustion des gros troncs est souvent difficile. Cette préparation du sol est ensuite complétée par un labour à la houe.

Les espèces et variétés de caféiers qui furent cultivées à Lula de 1911 à 1913 comprenaient :

Espèces importées d'Eala :

- Coffea arabica* var. Sao-Thomé;
- Coffea liberica*;
- Coffea excelsa*.

Espèces congolaises :

- Coffea Arnoldiana*;
- Coffea aruwimiensis*;
- Coffea Wannié Rukula*;

*Coffea congensis* (récolté en forêt), 3 variétés;  
*Coffea Dewevrei*;  
*Coffea canephora* var. *sankuruensis*;  
*Coffea canephora* var. *kwiluensis*.

Espèces importées de Java (station d'essais de Kali-Sepandjang) :

*Coffea Uganda*;  
*Coffea canephora*;  
*Coffea Quillou*;  
*Coffea robusta*.

Les pépinières reçurent des semis serrés, triés aussitôt après la levée. Dès l'apparition de la première paire de feuilles au-dessus du cotylédon, la plante fut repiquée dans un panier en rotin, à grandes mailles. Ces paniers furent rangés côte à côte, entourés de terre de même hauteur et ombragés. Puis ils furent progressivement découverts après trois semaines et habitués ainsi à la forte insolation.

Lorsque la quatrième paire de feuilles fut formée, les plantes furent transplantées à demeure : à ce moment les racines ne sortaient pas encore des paniers et n'étaient donc ni blessées, ni cassées, ni courbées lors du repiquage, ce qui est très favorable à la vigueur du plant.

Le *trouage*, en quinconce, aux dimensions de 0<sup>m</sup>70 × 0<sup>m</sup>70, se fit à la pièce : 30 trous par jour et par ouvrier, trous mesurés aux gabarits dont les chefs d'équipes étaient munis.

La *transplantation* se faisait un jour pluvieux. Les paniers, transportés en caisses, furent plantés par des ouvriers choisis, toujours les mêmes et sous la surveillance constante du directeur; ce travail est d'importance capitale. Enfin les jeunes caféiers furent ombragés par un abri provisoire.

Les *effets de l'ombrage* furent étudiés pour chaque espèce ou variété, en plantant de celle-ci un hectare entier,

divisé en quatre parcelles de 25 ares chacune et ombragées comme suit :

- 1° 25 ares sans ombrage;
- 2° 25 ares ombragés par *Albizzia stipulata* ou *A. molucana*;
- 3° 25 ares ombragés par *Leucoena glauca*;
- 4° 25 ares ombragés par *Hevea brasiliensis*.

Dix-huit mois après la plantation, M. Tarin pouvait constater les effets de l'absence d'ombrage, les qualités et les défauts d'*Albizzia stipulata* et *A. molucana*, de *Leucoena* et d'*Hevea brasiliensis*.

A côté des parcelles d'essais, un grand bloc de 25 ha. était planté de *Coffea robusta* importé de Kali-Sepandjang et ombragé par *Leucoena glauca*. Ce peuplement était très régulier depuis la levée des graines et formait, en 1913, des champs magnifiques, très homogènes.

La *fumure verte* fut appliquée dès le début, au moyen de graines venant du Jardin botanique d'Eala : *Crotalaria* divers, *Soya*, *Cassia tora*, *Mucuna utilis*, *Vigna catjang*, *Dolichos*. Ces légumineuses se développèrent avec une extrême vigueur et couvrirent bientôt le sol d'une couche épaisse de verdure, protégeant la terre contre le soleil, l'érosion et le vent.

Mais après six mois, il fallut modifier la méthode, par suite d'une multiplication inouïe des criquets dans cette masse de verdure : dès qu'on coupait et enfouissait l'engrais vert, les criquets affamés se jetaient avidement sur les caféiers et leur faisaient beaucoup de mal. De plus *Vigna catjang* et *Dolichos* ne convenaient pas, leurs tiges volubiles s'enroulant dans les jeunes caféiers.

M. Tarin crut donc prudent de reculer l'emploi des couvertures vertes jusqu'à ce que les caféiers eussent un âge un peu plus avancé.

D'autre part, il essayait aussi le système de nettoyage complet ou *clean weeding*. Une fois bien organisée, cette

méthode permettait à un ouvrier exercé de nettoyer 25 ares par jour et d'entretenir complètement 3 à 4 ha. Ce travail était payé à la pièce, ce qui le faisait exécuter plus rapidement et à meilleur marché.

Il fallut prendre des précautions spéciales dans les terrains vallonnés, où la pluie pouvait causer l'érosion de la couche superficielle du sol. On établit tous les 8 ou 10 m., parallèlement aux courbes de niveau, des lignes de *Leucoena*, taillées à 0<sup>m</sup>15 du sol, de manière à former des haies. Celles-ci, retenant les terres entraînées par l'eau, provoquèrent peu à peu la formation de petites terrasses étagées, empêchant tout ravinement.

La rapidité de croissance et d'entrée en floraison des divers caféiers se montra très différente. Les *Canephora* furent très hâtifs, fleurissant déjà en décembre 1912, 18 mois à partir de la plantation et portant des fleurs jusqu'en mai suivant. Les *Dewevrei* fleurirent en avril 1933; les *Liberica* en mai 1913.

En octobre 1913, à 16 mois de plantation, les *Canephora* du Sankuru avaient 1<sup>m</sup>30 de hauteur moyenne; les *Excelsa* atteignaient 1<sup>m</sup>80.

Au moment où le rapport Tarin fut dressé, il ne s'était produit que fort peu d'attaques d'insectes ou de maladies cryptogamiques. Un peu d'*Hemileia* apparut sur les *Dewevrei*, les *Canephora*, les *Excelsa* et les *Liberica*, mais fut éliminé par des aspersions à la bouillie bourguignonne. Il y eut aussi quelques dégâts par les criquets et les pucerons, mais au total la jeune plantation resta indemne.

M. Tarin signala que le *Robusta* Kali-Sepandjang avait un bois assez cassant, les orages lui brisant souvent les branches ou des flèches; mais ces organes se renouvelaient rapidement.

Les résultats des deux premières années d'existence de Lula furent donc très satisfaisants et montrèrent qu'en

procédant à des études méthodiques et prolongées, le Service agricole marchait dans la bonne voie.

M. Tarin fut alors appelé à diriger la station expérimentale de Barumbu, consacrée à la culture du cacaoyer et du palmier élaeïs; il fut remplacé à Lula par M. Mertens, M. Miny, revenu de Java, prenant la direction générale des opérations.

#### b) Les cultures de Lula en 1916.

Lors de la rédaction des premiers rapports de M. Mertens, successeur de M. Tarin, les caféiers ont pris de l'âge et les renseignements se précisent. Les caféiers fleurissent et produisent. On peut déjà peser des récoltes, juger la vigueur des peuplements et hasarder des opinions quant à leur avenir.

On peut donc aborder alors des travaux préliminaires en vue de la *sélection* des variétés à propager.

En dernière analyse, dit M. Mertens, le problème qui se posait était nettement celui-ci : rechercher dans les nombreuses espèces, variétés et formes des caféiers congolais, un type productif, résistant aux maladies et autres ennemis et donnant un produit de bonne qualité; donc il fallait exécuter un *travail de sélection*.

Les jeunes plantes produisaient vite et en abondance, mais on vit bien rapidement que le caféier rencontrerait au Congo, comme partout ailleurs, des ennemis redoutables et qu'il fallait éviter ceux-ci par la surveillance minutieuse des plantations.

Bien plus que l'*Hemileia*, M. Mertens craignit le *Stephanoderes coffeæ*, le petit coléoptère qui causa de si grands dégâts dans l'Uganda et que nous trouvons partout dans le centre de la Colonie.

A partir de ce moment, l'observation des affections menaçant le caféier sera la préoccupation dominante des directeurs de Lula.



L'*Hemileia* apparut en 1913, comme l'a dit Tarin, sur des caféiers de 16 à 18 mois, formant leurs premiers fruits. La maladie continua les années suivantes, progressant ou diminuant d'après les saisons.

Les caféiers les plus sujets à l'*Hemileia* furent ceux du type *Liberica* : les *Dewevrei*, *Abeocuta*, *Liberica*.

Venaient ensuite les espèces du groupe *Canephora* : *Kwiluensis*, *Sankuruensis*, *Robusta* (de Java), *Uganda*, *Quillou*.

Les moins atteints, n'ayant que des dégâts insignifiants, étaient les *Coffea aruwimiensis* et *Excelsa*.

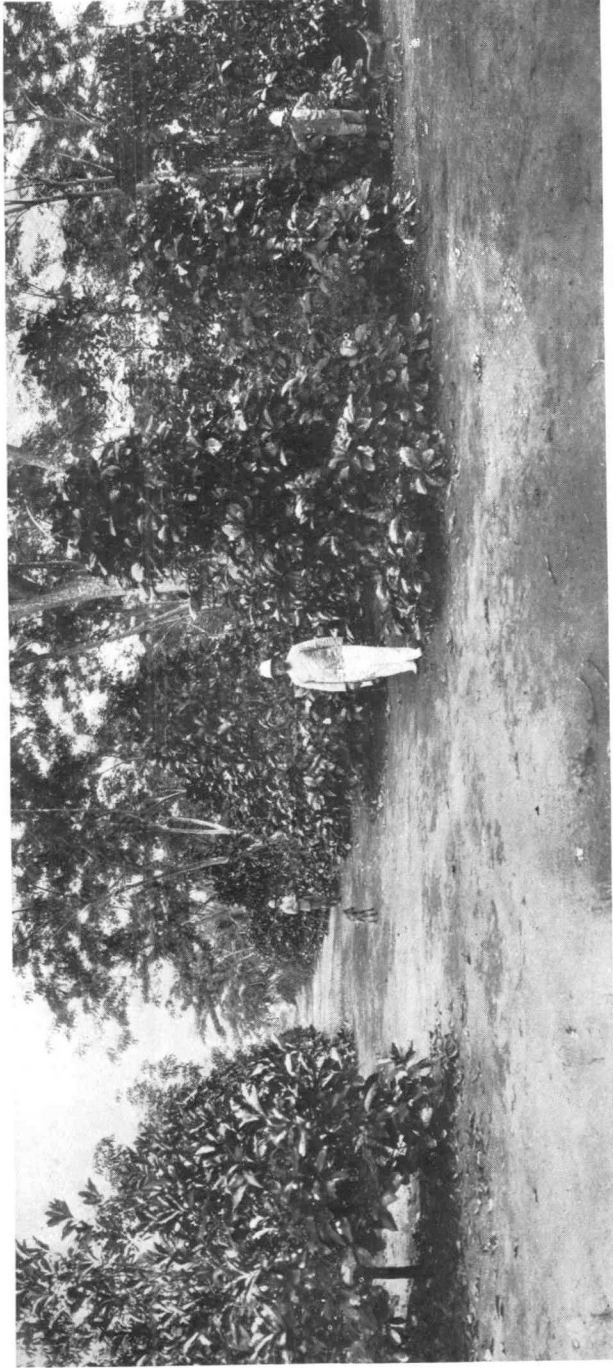
Dans les *C. Dewevrei*, la présence de nombreux hybrides permit des constatations fort intéressantes. Les uns, entrant pour 40 % dans le nombre total de plantes et se rapprochant du type *Liberica*, étaient faibles et très sujets à l'*Hemileia*. Les autres, plus semblables à l'*Aruwimiensis* et à l'*Excelsa*, étaient vigoureux et complètement réfractaires au champignon; même entourés d'autres caféiers malades, ils étaient très rarement atteints. Cependant, leur attaque fut plus forte dans la parcelle ombragée, ce qu'on avait constaté aussi dans les *Liberica* cultivés sous ombrage.

Des observations analogues furent faites chez des *Canephora* trop ombragés par des bananiers. Un ombrage très dense et bas favorise les champignons. Le *Kwiluensis*, portant un petit feuillage très serré qui contrarie la circulation de l'air, souffre plus de l'*Hemileia* que les espèces à frondaison plus ouverte.

De plus, les caféiers faibles, dont la végétation était contrariée par un terrain pauvre, épuisé, érodé ou trop sablonneux, furent les plus exposés à l'attaque du champignon. De même ceux qui étaient trop serrés, ou mal entretenus et encore ceux qui étaient épuisés pour avoir produit l'année précédente une trop forte récolte : tels les *Canephora sankuruensis*, qui ont donné en 1914, bien que fort jeunes, une très forte récolte (1.500 kilos par ha.).



1. Jeune plante de *Caféier excelsa* (groupe *Liberica*).  
Plantation expérimentale de Lula.



(Cliché Lepplae.)

2. Cafésiers du groupe *Liberica*. Plantation expérimentale de Lula, 1916.



3. Plantation de Café *Robusta* sous ombrage de *Leucoena glauca*. Station expérimentale de Lula.



4. Une plante de Café *Canephora*, var. *Sankaruentensis*. — Plantation expérimentale de Lula.

La récolte de 1915 fut moins forte et les arbres restèrent donc plus sains.

Dans la parcelle de *Canephora*, les arbustes ombragés par l'*Albizzia* restèrent plus verts et moins feuillus que ceux dépourvus d'ombrage; ils donnèrent une récolte plus faible et furent donc moins fatigués; aussi les vit-on plus réfractaires à l'*Hemileia*.

M. Mertens fit l'essai de plusieurs remèdes contre ce champignon et nota des faits instructifs.

Appliquée comme préventif à des caféiers en bas âge, la bouillie bordelaise produisit un effet satisfaisant. Mais pulvérisée sur des caféiers de plus de deux ans et déjà en rapport, elle n'a rien donné, même quand le traitement fut répété jusqu'à huit fois par an et de sorte que les feuilles restassent constamment garnies de la solution.

D'ailleurs, une application répétée assez souvent pour maintenir la bouillie sur les feuilles malgré la fréquence des pluies serait impossible au point de vue économique. M. Mertens résolut donc de réserver les aspersiones aux caféiers encore jeunes et avant leur première récolte. Pour les caféiers âgés, en production et atteints de la maladie, il jugea plus pratique de leur appliquer des fumures d'engrais naturels ou chimiques, restaurant leur vigueur et les rendant capables de résister au champignon.

Il conclut que les nouvelles plantations de café que l'on exécuterait au Congo devraient se protéger contre l'*Hemileia* par les mesures suivantes :

- a) Le choix d'un terrain aussi fertile que possible;
- b) L'emploi de graines provenant de caféiers n'ayant pas été atteints de la maladie;
- c) Le choix des espèces les plus résistantes : *Aruwimien-sis*, *Excelsa*, *Robusta*. Les deux premières lui paraissaient alors d'un grand avenir; plus tard il préféra le *Robusta*;
- d) Un ombrage léger, si la région est pluvieuse;

- e) Un écartement suffisant pour assurer une bonne ventilation, soit environ 3 m. pour le groupe *Canephora* (1.111 arbres par ha.) et 3<sup>m</sup>50 pour le groupe *Liberica* (816 arbres par ha.).

Les *rendements* de la première année de récolte furent déterminés par des pesées multiples et peuvent être résumés comme suit :

*Coffea liberica*. Entré en rapport à 28 mois. Les parcelles ombragées donnèrent 30 % de moins que les champs non ombragés; les expériences prouvent que sous un climat pluvieux, où les saisons sèches sont peu marquées, le *Liberica* ne demande pas d'ombrage. Un ombrage léger ne convient que dans les régions où la saison sèche dépasse une durée de deux mois. Même planté à 9 m. d'écartement, l'*Albizia* fit apparaître fortement l'*Hemileia* pendant les saisons très pluvieuses : en octobre et novembre, avant la grande floraison, les caféiers ombragés perdirent presque toutes leurs feuilles sous l'attaque du champignon. Le rendement moyen par hectare fut de 190 k. de café marchand (arbres à 3<sup>m</sup>50 d'écartement). Le rendement moyen par pied fut de 233 gr. de café marchand.

*Coffea excelsa*. De tous les caféiers à grandes feuilles cultivés à Lula, cette espèce eut la croissance la plus forte et la plus régulière. Sa première récolte eut lieu à 30 mois d'âge, en mai. Les baies sont petites, rouge foncé à maturité; un duvet blanchâtre entoure les petites graines plates, très uniformes et de bel aspect.

Les fruits de ce caféier ne mettent que 7 mois pour arriver à maturité, alors que ceux de tous les autres caféiers demandent de 8 à 10 mois. Il faut cueillir tous les quatre à dix jours, car les baies de l'*Excelsa* tombent encore plus rapidement que celles du *Robusta*. On doit étêter l'arbre à 1<sup>m</sup>60-1<sup>m</sup>80. Aucun ombrage n'est utile si les saisons sèches ne sont pas très prononcées. L'espèce n'eut pas à souffrir de maladies, sauf quelques maladies du collet. Le rendement donné à Lula, la première année de récolte, fut en moyenne (1915) de 1.200 à 1.300 kg. de café marchand par hectare.

*Coffea Dewevrei*. Les parcelles de ce caféier contenaient à Lula de nombreux hybrides, très variables, dont 30 à 40 %

étaient vigoureux, résistants aux maladies et très productifs; les autres étaient petits, peu fertiles, très sensibles aux maladies, surtout à l'*Hemileia*. Ce caféier ne demande pas d'ombrage. Mertens en sélectionna quelques pieds exempts de maladie, très productifs et se rapprochant le plus du type.

*Coffea aruwimiensis* et *Wannié Rukula*. Les deux caféiers, en parcelles, de 34 et 38 mois, appartenant d'ailleurs à la même espèce, montraient une telle variation de formes que la culture ne permit pas de conclusion sur les rendements et dut être recommencée, après une séparation des types. Mais l'influence défavorable de l'ombrage se montra très nettement; les parcelles sans ombrage donnèrent 1.816 kg. de baies, contre 1.048 provenant d'une surface égale, mais ombragée. Ces caféiers à grandes feuilles, à feuillage très dense, ne demandent pas d'ombrage.

*Coffea canephora*, var. *sankuruensis*. Cette espèce était cultivée sur un hectare, divisé en quatre parcelles de 25 ares; les arbustes avaient 38 mois, donc 3 ans et 2 mois, au moment du pesage de la récolte. La 4<sup>e</sup> parcelle n'avait que 216 plants, contre 420 à 467 dans chacune des autres; elle ne pouvait donc leur être comparée au point de vue du rendement.

La récolte de baies fraîches des trois parcelles normales, plantées à 2×2 m. (?), alla de 1.530 à 1.620 kg.; en moyenne 1.580 kg. par 25 ares, ou 6.320 kg. par hectare. Le rendement en café marchand ou fini par hectare allait de 1.554 à 1.645 kg. et fut en moyenne de 1.605 kilos.

M. Mertens, en décomptant environ 1 % de jeunes plants remplacés et encore improductifs, concluait que chacun de ces caféiers de 3 ans avait livré un kg. de café marchand, prêt à la vente. La récolte dépassait donc un peu 1.500 kg. par hectare, ce qu'il estimait trop élevé pour de jeunes plantations; elles ne pourraient probablement, d'après lui, supporter de telles productions pendant plusieurs années successives. L'affaiblissement causé par ces grosses récoltes se traduisit par un certain arrêt dans la formation de jeune bois, qui ne reprit qu'après la récolte principale (novembre).

L'ombrage d'*Albizzia stipulata* sur une des parcelles donna des caféiers plus vigoureux, plus réguliers, un peu moins producteurs et donc plus normaux (1.554 kg. par hectare, contre 1.615 à 1.645).



Les jeunes semis de première pépinière furent repiqués au moment où les cotylédons s'ouvraient, donc avant le développement des premières feuilles; ils furent enlevés avec mottes et replantés en planches, à 0<sup>m</sup>20 en tous sens. Ce repiquage leur fait émettre un chevelu plus abondant et permet d'éliminer tous les plants défectueux, faibles, blessés, malades, etc.

M. Mertens signala un sérieux inconvénient du semis en paniers, lorsque ces derniers sont petits ou trop serrés, ou laissés trop longtemps en pépinière.

Une série d'expériences avait d'ailleurs été faite sur des *Canephora* et d'autres espèces; semis avec ou sans paniers; âge de transplantation définitive; soins à donner en pépinière; semis de graines en parches ou déparchés; durée de germination.

*Coffea robusta de Kali-Sepandjang.* Ces plants se montrèrent en général beaucoup plus robustes, à branches beaucoup plus solides, à croissance moins effilée et mieux garnis à la base que ceux du *Canephora sankuruensis*. Les expériences faites jusqu'alors avaient prouvé que le *Robusta* demandait de l'ombrage, mais seulement un ombrage léger. Trop ombragés, les arbres poussaient plus vite, mais donnaient une récolte moindre; un ombrage exagéré pouvait même diminuer la récolte de 50 %.

Une parcelle de 1,04 ha., sans ombrage, a donné, sur 2.060 plants de 30 mois, 12.723 kg. de baies fraîches, produisant 2.775 kg. de café marchand, soit 1 kg. 347 par arbuste.

Une autre parcelle, mesurant 3 ha., portant 4.538 plants, âgés de 24 mois seulement, dont un tiers sans ombrage, un tiers sous *Albizzia* et un tiers sous *Leucoena*, a livré 2.360 kg. de baies et 516 kg. de café fini; cette récolte était faite à titre d'expérience et sur des caféiers encore trop jeunes pour être récoltés.

De nombreuses pesées furent faites sur les récoltes.

M. Mertens détermina le rapport entre le poids de baies fraîches, pesées immédiatement après la récolte, avec le poids de café séché, encore en parche et le poids de café fini. Il détermina aussi le nombre de baies contenues dans 1 kg. de café fraîchement cueilli et le nombre de graines dans 1 kg. de café fini. En calculant les moyennes de trois expériences citées par M. Mertens, nous arrivons aux chiffres mentionnés dans le tableau suivant.

NOMBRE DE BAIES FRAICHES PAR KILO	Poids du café en parche.	Poids des parches.	Poids du café fini.	
<i>Coffea liberica</i> .....	166	126 gr.	33 gr.	77 gr.
<i>C. Deweyrei</i> .....	261	269	60	120
<i>C. aruwimiensis</i> .....	373	217	59	181
<i>C. excelsa</i> .....	679	246	60	191
<i>C. arabica</i> .....	736	247	58	268
<i>C. robusta</i> (Java) .....	1.041	311	42	264
<i>C. canephora</i> (Java) .....	1.013	305	36	266
<i>C. canephora kwiluensis</i> .....	1.045	310	36	239
<i>C. robusta</i> (Kali-Sepandjang). ..	1.039	290	46	218
<i>C. canephora sunkuruensis</i> ...	1.190	257	37	274
<i>C. Uganda</i> .....	1.219	323	53	274
<i>C. Kivu</i> .....	1.127	314	31	280

## c) Les cultures de Lula en 1919.

Nous franchirons un espace de trois années, pour étudier la situation des caféiers de Lula après que les cultures eurent atteint leur plein développement.

La station expérimentale comptait alors 113 ha. plantés de café, dont les rendements sont consignés ci-dessous. L'étendue des cultures avait été augmentée pendant l'année de 6 ha. 50. La station disposait encore d'une réserve de terrains de 400 ha.

Les superficies consacrées à chaque espèce ou variété, ainsi que les rendements sont indiqués dans le tableau suivant.

De plus, diverses petites parcelles de 25 ares portaient des caféiers moins importants, tels que *C. Klainei*, *C. congensis*, etc.

Les récoltes de l'année 1919 donnèrent, au total, 437.395 kg. de cerises, ayant livré 80.025 kg. de café fini. Leur répartition sur les divers mois de l'année indique nettement les mois de forte récolte : octobre, novembre, décembre et janvier.

ESPECES	Superficie. Hectares.	Baies fraîches.	Café fini par hectare.
<i>Coffea robusta</i> .....	40,50	166.655 kg.	864 kg.
<i>C. canephora</i> (Sankuru) .....	21,44	86.980	853
<i>C. canephora</i> (Kwilu) .....	3,00	—	766
<i>C. arabica</i> .....	1,00	—	399
<i>C. liberica</i> .....	3,30	—	950
<i>C. aruwimiensis</i> .....	7,10	—	756
<i>C. Arnoldiana</i> .....	2,75	—	900
<i>C. excelsa</i> .....	5,33	—	1.156
<i>C. Dewevrei</i> .....	4,27	—	931
Superficie en rapport .....	92,41	Moyenne...	... 866 kg.

MOIS	Baies fraîches.	Café fini ou marchand.
Janvier... ..	26.430 kg.	4.506 kg.
Février... ..	24.190	3.838
Mars ... ..	13.420	2.380
Avril ... ..	17.265	3.026
Mai... ..	30.710	4.514
Juin ... ..	14.530	1.824
Juillet ... ..	16.030	2.522
Août ... ..	19.480	2.026
Septembre ... ..	23.510	4.416
Octobre... ..	43.800	8.305
Novembre ... ..	81.260	16.350
Décembre ... ..	126.870	25.418
TOTAL ... ..	437.397 kg.	80.025 kg.

Ces pesées sont particulièrement intéressantes au point de vue des méthodes de lutte contre le *Stephanoderes*; la production est continue, mais elle tombe au minimum en juin-juillet-août.

La *sélection des caféiers*, d'abord entreprise dans l'ensemble de la station, fut modifiée, afin de séparer plus complètement les types; les huit nouvelles parcelles de sélection, de 20 arcs chacune, furent donc établies isolément en forêt. Les meilleurs porte-graines furent entourés de cages pendant la floraison.

Les graines pures obtenues par cette sélection furent seules employées dans la suite pour les semis en pépinière.

L'*entretien des caféiers* reçut la plus grande attention : fumures; sarclages; taille et écimage des caféiers; fauchage des engrais verts; taille et éclaircissage des arbres d'ombrage; lutte contre la maladie et les insectes nuisibles; entretien des chemins et du drainage; toutes ces opérations furent poursuivies sans relâche. Aussi la plantation de Lula se présentait-elle sous le meilleur aspect.

Les *maladies et les attaques d'insectes* ne comprirent en 1919 que les formes devenues habituelles et furent combattues surtout par le bon entretien des peuplements. Les plus répandues furent les suivantes :

1° Maladies des feuilles :

*Hemileia vastatrix*;  
*Cercospora coffeicola*;  
*Pellicularia coleroga*.

2° Maladies des troncs, branches, racines :

*Corticium javanicum*;  
*Fomes* sp.

3° Insectes :

*Stephanoderes* sp.;  
*Cochenilles*;  
*Pucerons* (et fumagine);  
*Fourmis rouges*;  
*Borers* : *Tragocephala Anseli*, *Apate monachus*.

Les borers apparurent le 10 janvier 1920, dans le *Coffea arabica*. Avec une rapidité incroyable, en moins de dix jours, toute la lisière de la plantation fut envahie; du 10 au 31 janvier on releva 4.400 cas. Au 30 avril, le total des arbres attaqués montait à 6.359.

M. Mertens prit dès le début des mesures énergiques. Après avoir essayé le recépage, qui donna des résultats défavorables, il adopta l'*injection* d'une solution de sulfure de carbone. Ce moyen se montra très efficace : les larves furent tuées instantanément, asphyxiées par le gaz. Cette injection ne nuit nullement au caféier si elle est appliquée dans les dix premiers jours de l'attaque; l'arbuste ne change pas d'aspect et continue sa vie normale: l'ouverture de la galerie se cicatrise rapidement. Plus de 5.500 pieds furent sauvés par ce traitement.

On essaya aussi une méthode, souvent recommandée, qui consiste à introduire dans la galerie un tampon imbibé de sulfure : elle fut moins efficace et même n'agissait plus lorsque la galerie avait plus de 15 cm. de longueur.

Ajoutons que les expériences de destruction des borers sont des plus importantes pour l'Afrique Centrale, où les insectes mineurs sont communs et causent des pertes nombreuses. C'est ainsi qu'ils ont, autrefois, détruit les premières plantations de café des Pères Blancs, sur le lac Tanganyka et de multiples caféiers à Congo da Lemba. Actuellement encore ils causent des dégâts dans les plantations de la région des Grands Lacs et ne sont ignorés dans aucune partie du Congo belge.

La *préparation du café* fut équipée et exécutée avec grand soin, afin de donner au produit une bonne valeur marchande.

L'usine de Lula reçut à l'origine les appareils meublant l'ancienne usine à café de Léopoldville. Celle-ci possédait quelques bonnes machines, de fabrication anglaise, de sorte que Lula fut pourvue, dès les débuts, d'un matériel permettant un assez bon travail, aussi longtemps que la

quantité à traiter ne fut pas trop grande. Pendant environ six mois sur douze, sa capacité se montra suffisante, mais pendant les deux mois de forte récolte, qui amenaient la moitié de la récolte totale, il fallut travailler jour et nuit, sans arrêt.

Des perfectionnements furent introduits chaque année. En 1919, M. Mertens construisit, sur place, un ventilateur double, effectuant le triage par densité, éliminant toute graine non décortiquée et triant le café par grosseur. Le café sortant du décortiqueur passait dans un courant d'air violent, qui le divisait en quatre catégories. La première contenait environ 70 % de bonnes fèves bien nettoyées; la deuxième, moins bien nettoyée (environ 20 %), repassait devant le ventilateur; la troisième et la quatrième étaient renvoyées au décortiqueur. Cet appareil donna pleine satisfaction, de même qu'un décortiqueur construit également sur place, pour remplacer un appareil usé, livrant un excès de brisures.

Ainsi améliorée, l'usine de Lula put traiter, par voie humide et par jour, 5.000 à 6.000 kg. de baies fraîches, donnant en moyenne 1.000 kg. de café fini. Ce traitement comprenait le dépulpage, la fermentation, le lavage, l'égouttage et la dessiccation du café.

On connaît bien au Congo, depuis le développement des plantations de café, la grande importance qu'il faut attacher à la bonne préparation du produit en vue de la vente et la nécessité d'effectuer cette opération par voie mécanique, pour éviter une élévation inutile du prix de revient.

Aussi, les perfectionnements introduits par M. Mertens dans l'outillage de l'usine doivent-ils être rappelés. L'ingéniosité de cet agronome lui permit d'équiper, à Bruxelles, dans ces dernières années, une usine de préparation du café qui marqua une notable amélioration dans l'aspect des cafés congolais et fit obtenir à bien des lots de ces cafés des cotes supérieures.

d) Les cultures de Lula en 1931 (Régie des plantations).

Passons les années qui suivirent immédiatement la guerre. Elles virent remettre en ordre la station de Lula, dirigée alors par la *Régie des Plantations de la Colonie*, un organisme officiel nouveau, établi par le Ministre des Colonies en 1926 et dont nous expliquerons plus loin la raison d'être.

M. Mertens, convaincu de la valeur des plantations de café, avait quitté le service de l'État et commencé des plantations pour son compte particulier, entre Lula et Ponthierville. Ces exploitations furent reprises et développées par la *Forescom*; sous le nom de *Biario*, elles sont aujourd'hui au nombre des plus grandes et des plus belles de la Colonie.

La station comprenait, en 1931, les vieilles plantations, datant de 1912 à 1920, dont la production était devenue insignifiante, et les jeunes peuplements mis en terre en 1930.

*Rajeunissement des vieilles plantations.* Sauf pour les plus mauvaises parcelles, qui furent mises en jachère, il fut décidé que les vieilles plantations seraient recépées. Cette opération fut pratiquée sur les parcelles IX et XXIV; les troncs furent coupés à 30 cm. de hauteur; le sol fut aéré par un fort houage autour du caféier et les racines, d'un développement exagéré en proportion de la surface foliaire subsistante, furent notablement taillées. Un semis de *Leucoena glauca*, de *Tephrosia* et d'*Indigofera* recouvrit la terre.

Ce recépage donna en général un bon résultat; les gourmands formés sur les troncs furent réduits au nombre de trois à cinq vers la fin de l'année; il n'en fut maintenu qu'un ou deux au début de 1932. Une production intéressante s'annonça dès la fin de la deuxième année après le recépage (1933).

Voici les rendements obtenus sur ces vieux caféiers en 1930 et 1931. La diminution des récoltes fut considérable en 1931.

DATE de plantation.	ESPECES OU VARIETES	Superficie, en hectares.	Café fini par hectare.	
			1930	1931
1912-1913	<i>Robusta canephora</i> (1) .....	13,25	596 kg.	553 kg.
1912-1913	<i>Robusta</i> de Java .....	11,43	556	369
1913	<i>Robusta</i> de Java .....	12,30	680	468
1914-1915	<i>Canephora</i> de Sankuru .....	17,19	720	491
1915	<i>Arnoldiana</i> (gr. <i>Liberica</i> )...	0,50	414	160
1915	<i>Congensis</i> .....	0,25	376	52
1915	<i>Robusta</i> (2 ha. 75 replantés).	5,83	559	494
1916	<i>Robusta</i> .....	5,25	270	—
1916-1917	<i>Robusta</i> .....	15,00	618	récepés
1916	<i>Congensis</i> .....	1,00	78	285

*Plantations nouvelles datant de 1925 à 1930.*

L'entretien des caféiers fut normal. Les sarclours passèrent quatre fois pendant l'année, chaque homme nettoyant en moyenne 4 ares par jour.

Le coût de production d'une tonne de café fini fut beaucoup plus élevé que les années précédentes. Le tableau suivant montre cette progression, exprimée en journées de travail.

ANNEES	RECOLTE	JOURNEES par tonne finie.
1927... ..	90.800 kg.	666
1928... ..	97.045 »	737
1929... ..	106.486 »	569
1930... ..	105.496 »	618
1931... ..	75.890 »	1.002

(1) 7 ha. 5 a.



Ce dernier chiffre comprend :

	JOURNEES par tonne de café finie.
Entretien ... ..	398
Récolte ... ..	289
Préparation ... ..	315
Total ... ..	1.002

La *cueillette* utilisa **21.943** journées d'hommes et **4.329** journées de femmes des villages environnants, soit en moyenne **130** journées de cueillette à l'hectare.

La *préparation* du café eut lieu par l'ancien matériel de l'usine, qu'on résolut de moderniser, mais qui donnait cependant satisfaction. Le séchage eut lieu sur un séchoir rotatif à air chaud du système Guardiola, sur touraille à air chaud et sur aires ensoleillées.

La *récolte* de 1930 s'était élevée à **113.146** kg.; celle de 1931 fut notablement moindre (**75.840** kg.).

Le tableau suivant indique les rendements obtenus.

DATE de plantation.	ESPECES	Superficie en hectares.	Café fini par hectare.	
			1930	1931
1921	<i>Robusta</i> .....	12,00	438 kg.	87 kg.
1923	<i>Arabica</i> .....	0,36	42	8
1925	<i>Robusta</i> .....	8,70	293	308
1925	<i>Robusta</i> .....	16,58	319	285
1924 à 1926	<i>Robusta</i> sur anc. Lib.	18,00	414	266
1926	<i>Robusta</i> .....	11,76	506	342
1926	<i>Kleinei Arnoldiana</i> ...	1,61	700	339
1926	<i>Aruwimi excelsa</i> .....	10,00	1.085	598
1927	<i>Robusta</i> .....	21,00	776	461
1928	<i>Robusta</i> .....	15,65	334	436
1928	<i>Robusta</i> .....	2,80	209	53
1930	<i>Arabica</i> .....	—	—	—
—	<i>Robusta</i> .....	30,00	—	—

La superficie totale en production à Lula, en 1931, fut de 202 ha. 3, qui donnèrent 75.790 kg. de café fini, soit une récolte moyenne de 375 kg. par hectare, alors que la récolte précédente avait été de 704 kg., donc presque le double.

Le prix de revient de la main-d'œuvre indigène fut, par journée de travail :

Salaires ... ..	fr. 1,430
Rations ... ..	1,299
Habillement et couchage ... ..	0,117
Impôts des travailleurs ... ..	0,091
Service médical ... ..	0,170
Primes et indemnités diverses... ..	0,152
Frais de recrutement ... ..	0,045
Amortissement des habitations ... ..	0,427
Traitement et indemnité du personnel blanc ...	1,623
Frais généraux ... ..	1,398
<hr/>	
Coût total de la journée ... ..	fr. 6,752

#### e) Conclusions des expériences de Lula.

L'exposé suivant résumait, en 1924, les conclusions, frais de plantation et rendements de Lula (*La politique économique du Congo belge*. Bruxelles, Goemaere 1924, pp. 52 à 194). Ces indications reposaient sur les résultats de cultures prolongées pendant douze ans; sauf les chiffres de dépenses et de recettes, ces conclusions sont encore valables aujourd'hui.

#### Culture du café (Station de Lula).

La forêt congolaise étant riche en caféiers sauvages très productifs, on conçut autrefois l'espoir de constituer au Congo de fortes cultures de café. Les premières plantations prouvèrent, toutefois, que la nature du sol et certains insectes et champignons rendaient cette culture assez difficile.

Le Gouvernement établit donc dès 1912, à Lula (Stanleyville), une plantation expérimentale spéciale pour le café.

Les espèces et variétés principales des caféiers congolais et étrangers y sont cultivées sur une grande surface (100 ha.) et soumises à des traitements et modes de cultures variés.

La plantation fut commencée en 1912 dans une forêt de densité moyenne. Elle atteignit, en 1914, une superficie de 100 ha., plantés d'une quinzaine d'espèces et de variétés. Le café *Robusta* occupe la plus grande partie du terrain; c'est un café originaire du Congo, mais amélioré par la culture aux Indes.

En 1914, le coût total, défrichement et tous frais et intérêts compris, atteignit 126.835 francs, soit 1.268 francs par hectare (francs-or).

La fertilité des terres est moyenne et doit être soigneusement entretenue par des fumiers de plantes vertes, cendres, etc.

L'entretien annuel des bâtiments, chemins et cultures a coûté, en 1920, la somme de 21.052 francs pour une surface de 132 ha.50 (chemins, pépinière et bâtiments compris), ce qui correspond par hectare planté à fr. 158,89.

Du café mûrit pendant toute l'année; la récolte est donc régulière et continue; le maximum se produit de novembre à mars.

La récolte est faite surtout par des femmes; avec le dépulpage et la préparation du café, elle a coûté 22.739 francs en 1920, soit 22 centimes par kilogramme.

La moyenne du rendement sur 100 ha. 28 fut, par hectare, de 1.011 kg. de café fini, c'est-à-dire prêt à l'expédition.

Le café fut en général vendu sur place (76.402 kg. pour 168.937 francs). Un lot de 10.000 kg. envoyé à Anvers fut vendu à 3.580 francs la tonne (1920); le prix est monté depuis à 5.000 et 6.000 francs par tonne.

Le prix de revient à la plantation est inférieur à un franc par kg. Les frais d'expédition à Anvers sont d'environ fr. 0,50.

Une plantation moins bien cultivée et ne produisant pas, comme Lula, 40.000 à 50.000 kg. de café, mais 20.000 à 25.000 kg., aurait un prix de revient plus élevé et ne pourrait guère amener le café en Belgique à moins de fr. 2,50 le kg.

Le café entre en production la troisième année après la plantation et est en plein rapport à partir de 4 à 5 ans.

*Au total, la plantation de Lula démontre que la culture du café réussit fort bien au Congo, pourvu qu'elle reçoive des soins rationnels et qu'elle est alors très rémunératrice.*

## 2. Travaux de la Station expérimentale de Yangambi.

### a) Cultures intercalaires de café.

Les expériences des cultures de Lula furent accompagnées par des plantations intercalaires faites à 100 km. de Lula, dans les stations expérimentales de Yangambi, Gazi et Barumbu, entre les hévéas, les cacaoyers et les élaëcis.

Ces stations ou plantations expérimentales avaient pour règle, comme Lula, non seulement de chercher à réaliser des progrès techniques, mais de poursuivre toujours aussi l'obtention d'un *bénéfice*. En un mot, elles devaient travailler comme l'auraient fait des plantations privées et non pas se désintéresser des bénéfices, suivant la méthode usuelle des autres stations officielles du Congo et d'autres colonies tropicales.

La *Régie des Plantations* avait été fondée en 1926, précisément dans le but d'organiser ainsi *le travail* de ces plantations. Nous le verrons plus loin.

C'était, évidemment, imposer aux directeurs de ces plantations une tâche très difficile; mais c'était aussi la seule manière d'obtenir des prix de revient capables de convaincre nos coloniaux de l'intérêt des cultures de l'État; ils n'étaient que trop portés à croire que cette agriculture officielle jouissait de crédits illimités et les dépensait sans compter.

L'organisation technique et économique de ces plantations fut confiée à M. Ringoet, que nous avons envoyé à Wageningen, puis à Java et Sumatra, pour étudier à fond les modes de culture les plus perfectionnées.

Afin de réduire le prix de revient des cultures d'hévéas, M. Ringoet planta des lignes de caféiers entre les alignements de caoutchoutiers. Les rendements de ces caféiers furent élevés et sont consignés ci-dessous.

Toutefois, ces plantations devaient inévitablement décliner, à mesure du développement des hévéas et des palmiers élaëcis sous lesquels les caféiers étaient placés.

Elles subirent aussi des dégâts importants par les chenilles, qui avaient encore causé des pertes élevées en 1926 et 1929, principalement dans les parcelles déjà ombragées. Beaucoup de caféiers perdirent, en 1931, toutes leurs feuilles, ainsi que leurs baies, avortées avant la maturité.

**Rendements des caféiers intercalaires à Yangambi  
en 1929-1931.**

ANNEE	Superficie en rapport.	Café fini.	Prix de revient par tonne.
1927.....	172 Ha.	43.500 kg.	371 fr.
1928.....	280 »	78.200 »	277 »
1929.....	320 »	94.644 »	287 »
1930.....	316 »	67.382 »	453 »
1931.....	288 »	42.370 »	728 »

Le prix de revient, estimé en journées de travail par tonne de café fini ou marchand, fut en 1931 :

Entretien, taille, maladie. . . . .	249 journées.
Récolte . . . . .	216 »
Préparation, emballage . . . . .	263 »
	728 »

Les rendements par bloc s'établirent comme suit :

	RECOLTE		CAFE FINI PAR HECTARE			
	Baies.	Café fini.	1928	1929	1930	1931
<b>Caféiers sous Hévés:</b>	Hectol.	Kilogr.				
64 ha. plantés en 1924.....	5.278	1.064	487,5	260	98	16
40 ha. plantés en 1925.....	7.848	1.582	374,3	557,5	243	39
52 ha. plantés en 1926.....	41.864	8.440	37,9	600	402	161
<b>Caféiers sous Palmiers:</b>						
32 ha. plantés en 1924-1925..	30.584	6.167	536,6	608	451	191
40 ha. plantés en 1927.....	122.710	24.738	—	123,2	448	613
36 ha. plantés en 1929.....	1.879	379	—	—	—	105 (début).

La station de Yangambi appliquait les méthodes de culture les plus perfectionnées, notamment aussi en ce qui concernait les fumures vertes; elle livra beaucoup de graines aux colons pour les nouveaux peuplements entrepris par ceux-ci. Il en fut de même à Lula.

Ventes de semences de caféiers et de légumineuses  
pour couverture.

Lula :	1924	1.440 kg. caféiers	—	kg. légumineuses
	1925	1.254	»	96
	1926	1.995	»	182
	1927	3.597	»	—
	1928	4.745	»	2.197
	1929	3.873	»	476
	1930	2.281	»	1.442
	1931	977	»	263

b) La Station de sélection de Yangambi.

La sélection méthodique du caféier, de l'hévéa, de l'élaeïs et du cacaoyer fut commencée à Yangambi en 1927. Des terrains spéciaux lui furent consacrés pour y établir une station de sélection.

La sélection fut commencée par M. Govaert, qui l'avait étudiée par un stage aux États-Unis. Elle fut continuée à partir de 1931 par M. Beirnaert, qui lui donna une extension notable. Bientôt apparurent, surtout pour l'élaeïs et l'hévéa, des résultats de grand intérêt.

La sélection des caféiers faite d'abord à Lula, puis à Yangambi, fut pratiquée à partir de 1929 à Yangambi, par M. Beirnaert, puis par M. Sladden.

En 1931, la *station de sélection de Yangambi* importa les meilleurs caféiers sélectionnés des Indes et les planta en trois parcelles distinctes, situées en forêt et comprenant *Robusta*, n<sup>os</sup> 105/05, 78/11 et 72/01 de la station de Bangelan (Java).

Trois autres champs isolés furent plantés de caféiers greffés de Bangelan, n<sup>os</sup> 105/05, 59/01 et 83.

Fin de l'année, la station avait reçu encore des graines de caféiers d'élite des Indes, à savoir :

*Robusta*, n° 124/01 de Bangelan.

*Robusta*, N. B., n°s 7, 13 et 34 du Jardin de sélection Soember Asus, Proefstation Malang.

*Robusta*, B. P., n°s 39, 42 et 56 de la Besoekische Proefstation Djember.

Les travaux de cette station de sélection du café furent placés en septembre 1931 sous la direction de M. Sladden, ingénieur agronome colonial, qui fut envoyé en stage à Java, par le Ministre des Colonies, pour se spécialiser dans la culture et la sélection des caféiers.

De plus, au mois d'avril, trois variétés de caféiers *Arabica*, reçues du Guatemala, furent mises en place : c'étaient les variétés *Maragogipe*, *Prima* et *Arabica*.

D'autre part, les plantes d'ombrage convenant aux caféiers furent multipliées par la plantation de *Leucoena glauca*, *Albizzia stipulata*, *Albizzia Lebbeck*, *Cassia spec.*, *Peltophorum Africanum* et *Pentaclethra macrophylla*.

Les collections de plantes d'ombrage et de couverture de la station de sélection comprenaient un grand nombre d'espèces en observation, ou déjà en multiplication, notamment les suivantes :

ARBRES D'OMBRAGE	PLANTES DE COUVERTURE	
	A port dressé.	A port rampant.
<i>Leucoena glauca.</i>	<i>Tephrosia purpurea.</i>	<i>Calopogonium mucunoides.</i>
<i>Albizzia stipulata.</i>	<i>Tephrosia Vogelii.</i>	<i>Centrosema Plumerii.</i>
<i>Albizzia Lebbeck.</i>	<i>Tephrosia candida.</i>	<i>Centrosema pubescens.</i>
<i>Cassia spec.</i>	<i>Tephrosia Hookheriana.</i>	<i>Pueraria javanica.</i>
<i>Adenantha pavonina.</i>	<i>Tephrosia divers.</i>	<i>Mucuna atropurpurea.</i>
<i>Degullia microphylla.</i>	<i>Cassia divers.</i>	<i>Vigna oligosperma.</i>
<i>Peltophorum Africanum.</i>	<i>Crotalaria divers.</i>	<i>Mimosa invisa.</i>
<i>Pentaclethra macrophylla.</i>	<i>Indigofera divers.</i>	
<i>Erythrina edulis</i>	<i>Canavalia ensiformis.</i>	
	<i>Clitoria cajanifolia.</i>	
	<i>Leucoena glauca</i>	

### 3. Les caféiers à la Station fruitière de Congo da Lemba (Bas-Congo).

La Station de Congo da Lemba fut établie par l'Etat Indépendant en 1894, ainsi que nous l'avons déjà rappelé. Le terrain, un plateau argileux couronnant une colline près de Matadi, sur l'ancienne route des caravanes, avait été choisi par le planteur belge Vandepoorten, de Colombo (Ceylan). L'État y avait fait planter des *caféiers d'Arabie*, à côté de grands baobabs, indices d'un climat sec.

L'altitude de la station était de 450 m. La longue durée de la saison sèche du Bas-Congo et l'irrégularité usuelle du début de la saison des pluies soumettaient les cultures à des sécheresses accentuées. Cependant, la hauteur moyenne des pluies (1,265 mm.) et la profondeur, ainsi que la nature limoneuse de la couche arable, permettaient d'y entreprendre des cultures et d'organiser des expériences très intéressantes sur la résistance des diverses espèces et variétés de caféiers aux périodes de sécheresse du Bas-Congo.

L'État Indépendant avait bientôt cédé cette station à une société privée. Celle-ci l'offrit en vente à la Colonie après la reprise du Congo par la Belgique; elle n'y avait fait aucun bénéfice, la plantation étant beaucoup trop petite pour fonctionner économiquement.

L'État accepta cette reprise précisément à cause de l'intérêt offert par des recherches sur les espèces fruitières et les caféiers résistant aux sécheresses du Bas-Congo. La station portait de beaux et nombreux arbres fruitiers (orangers, etc.) et ses caféiers d'Arabie donnaient un café de qualité très estimée à Boma et Matadi. Ces cultures étaient donc intéressantes.

En 1912, lors de la reprise de la station, elle possédait les caféiers suivants :

4 Ha.	<i>Coffea arabica</i> , var. Sao-Thomé.	. . .	3.946	3 1/2 à 8 ans.
1 "	" " " " " "	. . .	2.400	4 1/2 "
1 "	<i>Coffea liberica</i> à fruits rouges	. . .	990	3 1/2 "



1 Ha.	<i>Coffea aruwimiensis</i> .	990	3 1/2 ans.
1 »	<i>Coffea Dewevrei</i>	990	3 1/2 »
1 »	<i>Coffea Wanie Rukula</i>	2.400	3 1/2 »
1 1/2	<i>Citrus decumana</i> , L. (Pamplemousse)	98	8 mois.

De plus, les pépinières de Congo da Lemba contenaient environ 50.000 jeunes caféiers, répartis comme suit :

<i>Coffea arabica</i>	v. <i>Sao-Thomé</i>	18.000
»	» v. <i>Guatemala</i>	186
»	» v. <i>Maragogipe</i>	40
»	<i>canephora</i> v. <i>kwiluensis</i>	5.500
»	» v. <i>sankuruensis</i>	6.500
»	<i>Liberica</i> v. fruit rouge	7.000
»	» v. fruit jaune	153
»	<i>Dewevrei</i>	3.400
»	<i>aruwimiensis</i>	220
»	<i>Wanie Rukula</i>	7.000
»	<i>excelsa</i>	1.500
»	<i>stenophylla</i>	500
»	<i>myrtifolia</i> , caféier de Sierra-Leone	800
»	<i>congensis</i> v. <i>Challoti</i>	560

En 1914, Congo da Lemba comptait quatorze espèces de caféiers plantés en 1911 et 1912, au milieu d'une très belle collection d'espèces fruitières (orangers et autres espèces de Citrus; des bananiers, amandiers, anones, avocats, ananas, etc.).

Les conditions générales de ces caféiers furent étudiées, en 1914, par M. Drousie, Directeur de l'Agriculture, qui esquissait comme suit leur résistance au climat du Bas-Congo :

*Coffea arabica* : 1.970 plantes âgées de 31 mois, écartées à 2 x 2 m. Le peuplement était irrégulier; quelques groupes étaient normalement développés.

*Coffea liberica*, variété à fruits rouges : 47 plantes de 21 mois, écartées de 3 x 3 m. Croissance irrégulière; quelques plantes normales.

*Coffea liberica*, variété à fruits jaunes : 70 plantes de croissance très irrégulière; rarement normale.

*Coffea arabica*, var. Guatemala : quelques plantes de valeur médiocre.

*Coffea arabica*, var. Maragogipe : quelques plantes en mauvais état.

*Coffea myrtifolia* : 139 plantes de 21 mois, à 2×2 m. Sujets irréguliers; valeur médiocre.

*Coffea canephora*, var. Kwiluensis : 197 plantes de 21 mois, à 2×2 m., assez régulières et satisfaisantes.

*Coffea canephora*, var. sankuruensis : 192 plantes de 21 mois, à 2×2 m. Peuplement régulier, de bonne vigueur. C'est un des meilleurs caféiers de la station, mais la parcelle paraît contenir divers types de ce caféier, différents dans les feuillages.

*Coffea stenophylla* : 133 plantes de 21 mois, à 2×2 m.; de croissance irrégulière; quelques plantes normales.

*Coffea excelsa* : 93 plantes de 21 mois, plantées à 3×3 m. Ce champ est le meilleur de tous par la vigueur des plantes.

*Coffea aruwimiensis* : 72 plantes de 21 mois, à 3×3 m. Beaucoup de plantes manquent; les autres sont assez vigoureuses.

*Coffea Wanie Rukula* : 180 plantes de 21 mois, à 3×3 m.; assez vigoureuses, mais irrégulières.

*Coffea Arnoldiana* : 88 plantes de 21 mois, à 2×2 m. Régulières et vigoureuses.

*Coffea arabica* datant des anciennes plantations, recépées, mais non soignées; rapporte peu.

Le *Canephora* du Sankuru et du Kwilu, l'*Excelsa*, l'*Arnoldiana* et le *Wanie Rukula* donnaient à cette époque le plus de promesses; beaucoup de leurs plantes allaient fleurir.

Il en était de même des cafés *Arabica* de Sao-Thomé, dont la réussite sous le climat de Congo da Lemba était d'ailleurs déjà connue.

L'ombrage était donné à ces caféiers par *Albizzia Lebeck*, *Albizzia stipulata* et *Inga Saman*; on préparait un essai d'ombrage de *Leucoena glauca*. L'*Inga Saman*, au feuillage ample, se développait vigoureusement dans le

terrain profond du poste, au point de devenir trop épais et d'exiger un élagage; mais il était, sans contredit, la meilleure des trois espèces d'ombrage mises en comparaison.

Un essai d'ombrage naturel avait été établi en forêt, avec douze espèces de caféiers, ombragées par quelques grands arbres laissés en place après l'enlèvement du sous-bois. Le résultat fut mauvais; la plupart des caféiers disparurent.

L'entretien des caféiers se fit par nettoyage complet ou *clean weeding* et sur quelques parcelles, par emploi de paillis pour protéger le sol contre l'insolation trop forte et les vents desséchants. Le *clean weeding* se montra très désavantageux, le climat de Congo da Lemba subissant de longues sécheresses de mai à septembre et parfois aussi en janvier-février. Des couvertures de plantes vivantes furent donc appliquées pour combattre l'action stérilisante du soleil et du vent.

\*  
\* \*

En 1916-1917 le rapport (octobre 1917) donne l'état des caféiers de cette station : les espèces les plus résistantes en 1914 ont conservé cette qualité les années suivantes.

Le directeur de la station, M. Gobiet, ingénieur agronome, répartit les caféiers du poste en trois groupes, offrant à la sécheresse des résistances différentes :

1<sup>er</sup> Groupe, résistant bien à la sécheresse, conservant tout son feuillage et ne subissant pas d'arrêt visible dans son développement. Ce groupe comprend les *Coffea excelsa*, *Coffea Wanie Rukula* et *Coffea Arnoldiana*. Ces espèces fructifient principalement pendant la saison sèche.

2<sup>e</sup> Groupe, souffrant dans une certaine mesure de la sécheresse, mais se remettant rapidement après les premières pluies. Comprend le *Coffea arabica*, les *Coffea*

*canephora sankuruensis* et *kwiluensis*; le *Coffea myrtifolia* et le *Coffea stenophylla*. Chez les deux premiers, presque toutes les feuilles et beaucoup de branches inférieures meurent. Un ombrage approprié atténue beaucoup cette perte des feuilles, tout au moins pour l'*Arabica*. Ce dernier pourrait produire, par la sélection et des soins convenables, un type résistant parfaitement à la sécheresse.

3° Groupe, résistant mal à la sécheresse : *Coffea Dewevrei* et *Coffea liberica* jaune et rouge. Présentent en saison sèche un aspect lamentable : feuillage jaune; écorce couverte d'algues et de lichens. Ne se remettent pas complètement après la pluie. Fructification toujours faible. Des plantes dépérissent sous une espèce de die-back.

M. Gobiet déduit de ses expériences que le *Coffea arabica* se montre supérieur à tous les autres caféiers dans la station de Congo da Lemba. Les arbres n'ont que 6 ans, âge indiqué ordinairement pour l'entrée en plein rapport de cette espèce; le rendement pourra encore augmenter. De plus, une partie de ces caféiers, placée sous ombrage d'*Inga Saman*, est plus belle et plus productive.

Le *Coffea canephora kwiluensis* a donné une bonne récolte, mais inférieure au rendement normal de cette espèce. Celle-ci est plus vigoureuse que la variété *Sankuruensis*, qui souffre plus du *Stephanoderes*. Ces deux variétés demandent un ombrage plus clair que le *Coffea arabica*.

Le *Coffea myrtifolia*, de très petite taille, pourrait être planté à 1<sup>m</sup>50 en carré, sans doute, sans que son rendement soit diminué; la récolte par ha. approcherait alors de 700 kg. Le grain est petit; la qualité est bonne.

La station de Congo da Lemba fut cédée par l'Etat en 1924 à une entreprise agricole privée.

## Rendements des caféiers à Congo da Lemba en 1917.

ESPECE	AGE	Ecartements en mètres.	Nombre de plantes.	Rendement par pied en kilogr.	Rendement par hectare en kg.
<i>Arabica Sao-Thomé</i> .....	5 ans 8 mois	2×2	1.878	0,315	787,5
<i>Canephora kwiluensis</i> .	4 ans 10 mois	2×2	185	0,297	742,5
<i>Caneph. sankuruensis</i> .	»	2×2	190	0,146	365,0
<i>Arnoldiana</i> .....	»	3×3	86	0,581	645,5
<i>Excelsa</i> .....	»	3×3	93	0,505	561,0
<i>Wannie Rukula</i> .....	»	3×3	174	0,201	502,5
<i>Devevrei</i> .....	»	3×3	73	0,082	91,1
<i>Liberica jaune</i> .....	»	3×3	52	0,063	69,9
<i>Liberica rouge</i> .....	»	3×3	69	0,057	63,3
<i>Aruwimiensis</i> .....	»	3×3	72	0,062	68,8
<i>Myrtifolia</i> .....	»	2×2	89	0,168	420,0
<i>Stenophylla</i> .....	»	2×2	119	0,084	210,0

## CHAPITRE IV.

**LA PROPAGANDE EN FAVEUR DES CULTURES  
D'EXPORTATION ET SPECIALEMENT DE LA PLANTATION  
DU CAFE.****1. Les désillusions agricoles en 1912-1913.**

Vers 1914, au moment où la Grande Guerre allait se déchaîner en Europe, les entreprises agricoles avaient très mauvaise presse dans les milieux coloniaux.

On ne pouvait s'en étonner. Nous savions, en effet, que les premières cultures de café et de cacao, entamées avec grand espoir par l'État Indépendant du Congo et par quelques sociétés, puis développées avec vigueur, s'étaient effondrées sous l'influence d'une difficulté imprévue : l'entretien fut insuffisant.

Les ennemis des peuplements : la brousse, l'érosion, le défaut de fertilité, les insectes, les maladies, se montraient de toutes parts et l'on ne connaissait pas encore les moyens propres à les combattre. La disparition de ces premières cultures découragea les colons et les sociétés.

De plus, les belles perspectives entrevues dans la culture du *Funtumia elastica* ou *Ireh*, arbre africain que l'on préconisait parce que tout à fait acclimaté, s'étaient évanouies peu à peu.

L'Extrême-Orient avait mis en vedette un arbre brésilien, l'*Hévéa*. On l'essayait au Congo, mais outre qu'il n'existait qu'en fort petit nombre dans la Colonie, la réussite de ses premières cultures était douteuse.

La chute rapide du caoutchouc apporta une note très pessimiste aussi.

Enfin une tentative coûteuse de colonisation agricole

européenne, commencée au Kalanga en 1911, au moment où débutait dans cette région l'exploitation du cuivre, avait donné des résultats très inférieurs à l'attente.

Aussi le Trésor de la Colonie, privé des ressources amenées jusqu'alors par la récolte du caoutchouc de lianes, se trouvait-il dans une situation difficile.

Du côté des mines, les progrès étaient encore peu marqués. On commençait à peine les premières fontes de cuivre, qui n'allaient pas sans difficultés. On avait, il est vrai, trouvé cinq ou six diamants au Kundelungu; un peu d'étain vers le Lualaba; de l'or à Kilo. Mais toutes ces exploitations étaient encore dans l'enfance.

Au total, le Congo, dont on avait proclamé la richesse, ne donnait nullement ce qu'on en avait espéré.

Aussi les conférences se succédaient-elles, à Bruxelles, pour chercher les moyens de développer l'agriculture. Le pays était si immense, les pluies si abondantes, la température si favorable que les indigènes et les Blancs devaient sans doute pouvoir créer une exportation rémunératrice de produits agricoles. Mais comment allait-on la réaliser?

La question préoccupait vivement le Ministre des Colonies. Tout en faisant effectuer en Afrique les économies les plus strictes, il s'efforçait d'activer le progrès agricole par une propagande auprès des coloniaux belges.

Cette propagande subit un arrêt sensible pendant les premières années de la guerre. Mais la victoire remportée en Afrique permit bientôt de reprendre le travail agricole, sans avoir essuyé trop de retard, en utilisant les indications diverses obtenues dès le début des hostilités.

Toutefois, l'étude des conditions de la Colonie nous avait montré que le problème agricole était loin de se limiter à des desiderata techniques.

Quelque progrès que l'on pût faire dans les méthodes de culture, le succès de l'agriculture ne pouvait être obtenu que par *une amélioration considérable de tous les facteurs qui entrent en jeu dans le résultat économique d'une entreprise agricole.*

L'espoir d'un progrès sensible de l'agriculture s'appuya donc sur les convictions suivantes :

1° L'agriculture indigène, pratiquée par une population de huit millions d'hommes, pourrait être améliorée et poussée en partie vers des cultures exportables;

2° Le fleuve pourrait être garni de vapeurs mieux adaptés à des transports sur longue distance de marchandises pondéreuses et de faible prix;

3° Le climat et les terrains paraissaient propices aux entreprises agricoles. La terre pouvait s'acquérir à peu de prix;

4° Les conditions de la main-d'œuvre dans la Colonie se comparaient favorablement à celles d'autres colonies tropicales et pouvaient être encore améliorées;

5° Il paraissait possible d'intéresser assez rapidement nos coloniaux belges aux procédés modernes des cultures et aux élevages des régions tropicales les plus avancées;

6° Les travaux des stations expérimentales de l'Etat prouvaient que ces cultures et ces élevages réussissaient sans trop de peine et pouvaient donner des bénéfices intéressants;

7° Enfin l'expérience et les progrès de la médecine permettaient aux Belges de travailler au Congo pendant de longues années sans devoir craindre les effets du climat.

Ces conditions, évidemment d'importance capitale pour l'avenir économique du Congo belge, sont exposées avec quelque détail, ci-dessous, pour montrer clairement comment fut exécutée au Congo la *propagande en faveur de l'agriculture*.

## **2. Développement de l'agriculture indigène.**

### **Cultures obligatoires.**

En présence des revers qui semblaient frapper surtout les plantations et les colons européens, le développement de l'agriculture des indigènes fut vivement préconisé en



Belgique : les huit millions d'indigènes semblaient capables de produire, par un effort individuel modéré, une somme considérable de produits exportables.

On répétait bien qu'en ce moment les indigènes de l'Égypte, du Mozambique, de la Côte de l'Or et de l'Uganda développaient largement leur agriculture et que les noirs du Congo n'avaient qu'à suivre ces exemples. Mais comment ces progrès agricoles étrangers avaient-ils été obtenus et comment pouvait-on les faire réaliser par nos indigènes ?

J'ai traité, dans une communication précédente à l'Institut Royal Colonial Belge, le voyage d'étude entrepris fin 1915 pour élucider cette question et la conclusion à laquelle il aboutit : il fallait exercer sur l'indigène, comme on le faisait ailleurs, une pression douce, mais ferme, afin de lui faire cultiver une récolte exportable, d'abord principalement le coton.

En nous basant sur les exemples d'autres colonies, nous pûmes justifier le système des cultures obligatoires, en exposant clairement sa raison d'être et ses grands avantages comme méthode éducative.

Sous ce régime, appliqué depuis 1917, l'agriculture indigène du Congo a fait en quinze ans des progrès très rapides.

Les noirs ont appris à connaître la culture annuelle de certaines récoltes d'exportation. Ils produisent chaque année, en milliers de tonnes, un coton d'excellente qualité. Et dans les régions moins propres à ce textile, le même système fait planter régulièrement les sésames, les fibres, les palmiers, le riz, les plantes vivrières diverses (1).

---

(1) En 1934-1935, la récolte de coton en graines atteignit 70.000 tonnes. Des renseignements parvenus tout récemment en Belgique montrent que les indigènes de plusieurs régions du Nord et du Sud de la Colonie donnent à leurs champs de coton une étendue bien supérieure au minimum exigé par l'Administration. En bien des cas, on a relevé cette année des champs de coton *individuels* mesurant plus d'un hectare et même plusieurs hectares.

L'instruction technique qu'il confère à la population progresse de manière si rapide, que l'on peut entrevoir déjà, dans certaines régions, le moment où l'indigène continuera spontanément ses cultures nouvelles.

Il suffit aujourd'hui de lire les rapports de la Banque Nationale et de nos grandes banques d'affaires sur l'année 1934, pour constater que les opinions au sujet de l'agriculture indigène se sont complètement modifiées : la culture obligatoire du coton, si décriée autrefois, n'a plus que des adeptes.

Nous avons exposé les détails et les résultats de ces *cultures obligatoires* dans diverses publications, en 1929, 1930 et années suivantes (1).

---

(1) En 1917, à la suite de l'enquête pratiquée en Afrique Orientale anglaise et portugaise, le Ministre Renkin fit ajouter à la liste des travaux qui peuvent être imposés aux indigènes la culture de *plantes vivrières et de produits d'exportation, faite dans les villages et au profit exclusif des cultivateurs qui les ont plantés.*

Appliquée à partir de 1917, la réglementation nouvelle fut d'abord introduite dans quelques régions pour faire commencer des cultures de coton par les noirs. Elle fut appliquée aussi aux cultures de riz, qui furent ordonnées aux indigènes pendant la guerre pour le ravitaillement des troupes et des populations de l'intérieur du Congo. Ces plantations de riz continuent aujourd'hui, régies par le nouveau règlement.

Celui-ci prévoit aussi l'enquête préalable à exécuter par le fonctionnaire territorial pour fixer le nombre d'ares ou de plantes dont il prescrira la culture à chaque contribuable (homme adulte et valide) de sa circonscription.

Ces dispositions furent adaptées aux conditions spéciales de chaque région, d'après l'abondance ou le défaut de vivres, les possibilités de vente ou d'exportation, les récoltes convenant au pays, la facilité des cultures, etc.

On distingue, à ce point de vue, des régions dites *cotonnières*, où les indigènes sont tenus de planter 5 à 50 ares de coton par contribuable; des régions *rizicoles*; d'autres où les noirs doivent planter du sésame; d'autres encore où chaque contribuable plantera 10 ou 15 palmiers *Elacis* annuellement, etc.

Il a fallu, de plus, apporter certaines restrictions à la liberté de vendre les produits agricoles. Dès 1912, nous avons dû interdire aux indigènes de certaines régions du Katanga de vendre les graines nécessaires aux semailles; défendre pour une certaine période l'abatage des femelles du petit bétail et des volailles ou leur exportation hors de leur région. Les fortes demandes de vivres pour les mines menaçaient, en effet, d'épuiser les greniers et décimaient les petits troupeaux des villages.

Un autre exemple caractéristique des cas où l'intervention de l'auto-

On conçoit qu'il fallut en bien des cas exercer une certaine pression sur l'indigène pour lui faire soigner convenablement les cultures nouvelles.

Cette activité nouvelle des indigènes exerça une influence immédiate sur tous les éléments de prospérité agricole de la Colonie. Les compagnies de transport purent construire des vapeurs et des barges de plus forte capacité et réduire leurs tarifs. L'État et les sociétés multiplièrent les routes sur lesquelles circulent maintenant des services automobiles. Les indigènes s'habituaient aux cultures de produits exportables, ainsi qu'à compter annuellement sur des recettes de numéraire provenant de cette source nouvelle. Le commerce vit augmenter ses ventes. Les régions jusqu'alors improductives connurent le travail en vue de l'exportation.

Il en résulta chez les colons et les groupements coloniaux un déploiement d'initiative qui eut, entre autres, comme résultat l'extension des plantations diverses et notamment des cultures de caféiers, favorisées, comme toutes les autres, par une multiplication énorme des voies de transport et la réduction des tarifs.

Nous exposerons plus loin les mesures prises pour intro-

---

rité fut nécessaire pour protéger l'indigène contre sa négligence ou son ignorance agricole se produisit au Ruanda-Urundi.

Dans cette ancienne région de l'Est-Africain allemand, des famines meurtrières régnaient périodiquement, par suite de sécheresse, et chacune d'elles faisait périr des milliers d'indigènes. La dernière famine, survenue en 1928-1929, tua environ 5.000 personnes : la nature extrêmement montagneuse du pays et l'absence de routes ne permirent pas le ravitaillement normal de toutes les régions.

Décidé à écarter toute répétition de ces catastrophes, que les indigènes supportaient avec fatalisme, le Gouvernement belge consacra 50 millions à la construction de routes pour transports automobiles, mais obligea les indigènes à planter et entretenir des cultures de manioc, plante inconnue et méprisée jusqu'alors au Ruanda-Urundi, mais dont les récoltes abondantes jointes à d'autres cultures vivrières imposées, ont éloigné désormais les dangers de famine.

De nombreux détails au sujet de l'organisation et de la réglementation des cultures obligatoires se trouvent dans l'article d'E. LEPLAE, Histoire et développements des cultures obligatoires de coton et de riz au Congo belge de 1917 à 1933. (Revue *Congo*, mai 1933. Bruxelles, Goemaere, rue de la Limite.)

duire des *cultures de café* chez les cultivateurs indigènes dans le Ruanda-Urundi. Ces derniers sont des éleveurs de bétail et par conséquent très pauvres; l'Etat s'efforce de leur procurer quelques ressources par la vente des produits du caféier, planté en parcelles spéciales ou en mélange avec les bananiers.

### 3. Amélioration des voies et des moyens de transport.

Il a été dit plus haut que la question des transports agricoles nous préoccupait fort depuis les débuts du Service agricole. En 1910, bien des coloniaux et précisément quelques-uns des plus influents semblaient admettre que les récoltes de riz, coton, café, cacao avaient trop peu de valeur pour pouvoir être exploitées avec bénéfice au centre du Congo : le Mayumbe seul leur paraissait utilisable au point de vue des récoltes d'exportation.

D'autres traçaient sur la carte les points les plus éloignés jusqu'où chaque récolte pouvait être produite; bien peu atteignaient Stanleyville.

Tous n'envisageaient d'autres transports fluviaux que ceux des vapeurs à passagers, transporteurs peu économiques, d'un modèle ancien, qui parcouraient le grand bief du fleuve et les petits vapeurs à marche très coûteuse qui en desservaient les affluents.

De tels transports ne convenaient nullement aux produits agricoles qu'on s'efforça de développer pendant la guerre : coton pour la fabrication d'explosifs, riz pour le ravitaillement des troupes, rafias pour le camouflage, huiles de palme, etc. Les tarifs qu'ils exigeaient n'étaient nullement acceptables par les entreprises de plantation.

Les événements soulevèrent cette question du transport à plusieurs reprises pendant la guerre, si bien que vers 1918, le Ministre des Colonies envisagea l'achat de vapeurs à l'étranger et la construction en France de barges pour renforcer la flottille congolaise.

Nous avons été amené en 1917 à étudier, au point de vue des transports agricoles, les systèmes de remorquage utilisés sur les fleuves d'Europe et d'Amérique et qui nous paraissaient pouvoir donner au Congo des tarifs de transports plus réduits, indispensables au développement des cultures d'exportation, comme nous l'avons rappelé plus haut.

M. le Ministre Renkin m'envoya aux États-Unis en 1918 pour y choisir un type d'usine d'égrenage du coton, textile introduit par l'Etat dans le Maniéma et le Sankuru : les cultures promettaient de bonnes récoltes, dépassant la capacité des égreneuses à bras employées jusqu'alors.

Je devais également utiliser ce voyage pour recueillir des renseignements sur le remorquage très économique et puissant appliqué sur l'Ohio et le Mississipi. Le régime de ces cours d'eau et leurs nombreux bancs de sable excluait, comme sur le fleuve Congo, l'emploi de vapeurs à fort tirant d'eau; mais le remorquage atténuait ce défaut.

Les renseignements recueillis en divers pays nous avaient déjà permis de publier, en 1918, une étude sur les transports fluviaux et terrestres du Congo belge (*Tribune congolaise*, 11 juillet 1918).

Augmentée des renseignements recueillis aux États-Unis, cette note fut insérée dans les annexes du Rapport présenté au Roi Albert par le comte Renault de Briey, administrateur du Fonds spécial et intendant honoraire de la Liste civile du Roi des Belges.

Cet ouvrage, publié après la guerre et intitulé : *Notes sur la question des transports en Afrique*, renferme nos exposés sur l'*Organisation des transports agricoles en Afrique* (pp. 375 à 460) et sur l'*Utilisation au Congo belge des types de vapeurs fluviaux et de barques employés aux États-Unis* (pp. 463 à 518), ainsi que 104 photographies et dessins.

Pendant ce voyage, nous pûmes contribuer à l'achat du vapeur actuellement nommé *Kigoma*, construit originellement pour la Colombie et qui introduisit au Congo un type de navire supérieur aux vapeurs usités jusqu'alors.

Au point de vue spécial des transports agricoles, nous exposons dans ces notes le remorquage américain, qui pousse les barges au lieu de les traîner et était utilisé en Afrique à cette époque sur le Nil et les lacs Kioga.

Deux années plus tard, en 1920, M. Franck, Ministre des Colonies, fit essayer au Congo le remorquage en flèche. La réussite de ces expériences amena la construction pour la Colonie de puissants remorqueurs, traînant plusieurs barges de grande capacité et permettant un abaissement considérable des tarifs de transport.

Ce système est appliqué aujourd'hui sur les biefs principaux du Congo et sur les grands affluents. Il permet, pendant la crise actuelle, d'effectuer des transports de coton, de café et d'autres produits de l'agriculture à des tarifs fort inférieurs, supportés en partie par l'État.

Ces réductions jouèrent un rôle très efficace dans le sauvetage des exploitations agricoles et notamment aussi des plantations de café.

En même temps le Gouverneur de Meulemeester, qui favorisait de toutes ses forces l'extension des cultures de coton dans la Province Orientale, poussait aussi la construction de routes dans toutes les régions cotonnières de son énorme circonscription. Par sa persévérance inébranlable dans cet aménagement des voies de transport, il créa en peu de temps le facteur le plus indispensable au développement de la prospérité agricole. Son successeur, M. Moeller, suivit la même politique routière. La prospérité agricole de la province est en grande partie l'œuvre de ces deux gouverneurs.

#### 4. Propagande pour l'hygiène : la lutte contre les moustiques.

Un des obstacles à la colonisation du Congo ainsi qu'aux projets d'entreprises d'agriculture dans la Colonie résultait incontestablement des idées défavorables qui régnaient en Belgique au point de vue de la salubrité de la Colonie. On lui attribuait un climat et des conditions générales fort nuisibles à la santé des Européens.

Les progrès remarquables réalisés par les travaux des Services médicaux de la Colonie et de l'Union Minière et l'amélioration considérable des conditions de vie au Congo belge, sous le rapport des habitations, de l'alimentation et des moyens de transport, ont fait tomber ces préventions. Mais jusqu'en ces dernières années, ces opinions défavorables étaient fort répandues.

La Direction générale de l'Agriculture s'efforça de contribuer à leur modification, en publiant en 1924 une *Note sur les précautions d'hygiène recommandées aux colons et aux agents du Service de l'Agriculture*.

En 1918, la même Direction demandait à M. E. Hegh, attaché au Ministère des Colonies, d'interrompre ses publications sur les *Tsétsés* et sur les *Termites*, insectes si nuisibles à l'agriculture africaine, pour écrire une brochure exposant les précautions à prendre contre les moustiques.

Cette étude parut à Londres sous le titre : *Comment nos Planteurs et nos Colons peuvent-ils se protéger contre les Moustiques qui transmettent des maladies?*. Abondamment distribuée au Congo, cette publication rendit aux coloniaux un service éminent; elle exposait le danger des Moustiques transmettant la fièvre malarienne, cause la plus fréquente de maladie et la fièvre jaune, heureusement rare dans notre Colonie.

Rapidement épuisée, cette brochure parut en 2<sup>e</sup> édition en 1921, augmentée des méthodes nouvelles utilisées dans les régions tropicales pour combattre les Moustiques.

Comme l'édition précédente, elle fut distribuée au Congo en nombreux exemplaires et contribua pour une part importante à l'assainissement de la Colonie.

#### **5. Concession gratuite de terres en récompense de bons services.**

Une décision ministérielle vint favoriser notablement les projets de plantation de café formés par divers coloniaux. M. Franck, ministre des Colonies, qui succédait en 1919 à M. Renkin, parcourut le Congo en 1920. Il fut frappé de l'absence d'initiatives agricoles belges dans cette immense colonie. Une circonstance très curieuse fit qu'il ne visita ni la Plantation expérimentale des caféiers à Lula, ni les Plantations de l'État à Yangambi-Gazi. Son voyage lui laissa l'impression qu'il manquait un effort pour réaliser également en agriculture ce qu'il appela dans ses discours une industrialisation du Congo.

Dans ce but, il décida que tout fonctionnaire ou agent de l'État qui aurait au moins douze années de bons services pourrait recevoir gratuitement une concession de 500 ha. de terres, choisies dans les terres vacantes, mais que le concessionnaire devait s'engager à les mettre en culture lui-même.

Cette promesse fut aussitôt utilisée par quelques coloniaux et beaucoup d'autres se préparèrent à en faire usage à l'issue de leur carrière. Les uns consacrèrent à l'établissement d'une plantation leurs économies; d'autres se firent aider par des collègues ou des amis.

La mesure se montra très efficace et d'autant plus que son apparition fut suivie par de fortes élévations des prix du café; les plantations se multiplièrent.

#### **6. Les postes météorologiques.**

Dès l'organisation du Service de l'Agriculture, des postes météorologiques de 3<sup>e</sup> ordre, relevant les chutes de pluie, furent établis en un grand nombre de postes du



Congo. Des stations de 2<sup>e</sup> ordre, pourvues d'appareils enregistreurs, et deux stations de premier ordre (Banana et Élisabethville) complétèrent cette organisation.

Le besoin le plus pressant au point de vue des planteurs était en effet de connaître le régime et les quantités des pluies dans toutes les régions accessibles du Congo central et du Katanga. A de rares exceptions près, la température est toujours suffisante.

Les observations furent publiées par M. Gasthuys dans le *Bulletin agricole du Congo belge*, avec de grands retards toutefois, l'obtention complète des pluies mensuelles étant fort difficile à cette époque, par suite de la négligence, des voyages et des mutations fréquentes des chefs de postes. Les meilleures observations furent celles des Missions religieuses et celles des deux postes principaux, confiés à des météorologistes stables.

Plus tard, les appareils purent être placés pour la plupart dans des Missions ou des postes officiels ayant un personnel suffisant pour assurer des observations régulières.

Enfin, en 1928, un agent spécial, M. Scaëtta, fut chargé par le Service de l'Agriculture de fonder un poste météorologique nouveau à la station de Tshibinda (Kivu) et organisa une série d'observations dans vingt stations entourant le lac Kivu.

#### **7. Importation et distribution d'espèces et variétés de caféiers dans le Congo central.**

Le Jardin colonial de Laeken, administré depuis 1910 par la Direction générale de l'Agriculture, fut établi par ordre du roi Léopold II, pour aider à introduire au Congo des espèces et variétés de plantes des colonies tropicales étrangères. Les graines, boutures ou jeunes plantes sont reçues, semées ou cultivées pendant un certain temps, puis expédiées au Congo.

La méthode fut appliquée d'abord à l'introduction de

caféiers, puis de caoutchoutiers, de plantes économiques diverses et d'une grande variété de plantes ornementales. Le Jardin servit aussi, sous l'État Indépendant du Congo, à faire connaître les végétaux intéressants de la Colonie, aux jardiniers fraîchement engagés pour le service en Afrique.

L'intervention du Jardin colonial continua pendant près de trente ans, sous la direction de feu M. A. Kinds et rendit de grands services, non seulement en assurant la vigueur des plantes et graines expédiées au Congo, mais également en traitant ou éliminant les sujets atteints de maladies ou d'insectes.

La direction du Jardin est reprise maintenant par M. Léon Pynaert, premier directeur du Jardin botanique d'Eala, dont il organisa le tracé et la plantation.

Les cafés *Robusta* ayant subi des améliorations dans la culture des Indes néerlandaises, la Direction importa pour la Station expérimentale de l'État et pour un grand nombre de colons des caféiers améliorés, notamment les suivants :

*Caféier Robusta à grandes fèves* : des importations eurent lieu de 1924 à 1928 et les graines furent distribuées gratuitement, ou fournies contre paiement des frais, au Jardin botanique d'Eala, à la Mission de Kisantu, aux Plantations expérimentales de la Régie, aux Plantations de l'île Bertha, de la Biaro, de la Cafco, de la Société de Colonisation du Mayumbe, de Temvo et de la Forescom à Nioko, Lac Léopold II.

*Caféier Robusta de Péradenya* (Ceylan) : distribué à la Régie, à l'île Bertha, à la Colonisation du Mayumbe, au Jardin botanique d'Eala, à la Forescom.

*Caféier Robusta de la station de sélection de Bangelan* (Java) : des graines des meilleures lignées (n<sup>os</sup> 72-01; 105-03; 78-11) furent importées pour les Stations expérimentales de la Régie, les Sociétés de Biaro, Cafco, Sicomac, Céacé, Kasai, Nioki, Lacourt.

Des espèces et variétés de caféiers *Arabica* furent importées en grand nombre des pays suivants :

<i>Abyssinie</i> . . . . .	Variété Moka.
<i>Indes anglaises</i> . . .	Variétés de Mysore et de Coorg.
<i>Cuba</i> . . . . .	Variété de Santiago.
<i>Colombie</i> . . . . .	Variétés Tolima, Huila, La Palma.
<i>Brésil</i> . . . . .	Variétés Nacional, Bourbon, Maragogipe, Amarillo.
<i>Porto-Rico</i> . . . . .	Variétés San Ramon, Bourbon, Erecta, Padang.
<i>Guatémala</i> . . . . .	Variétés San Ramon, Bourbon, Jamaïque, Antigua, Artitlan, Chicacao, etc.
<i>Java</i> . . . . .	Variété Columnaris.
<i>Ile de la Réunion.</i>	Variétés Laurina, Hybride Leroy, Pointu (Saint-Louis).

Notons qu'en dehors de ces importations par l'intermédiaire du Jardin colonial, de nombreuses variétés d'*Arabica* furent introduites par les colons du Kivu, qui les firent venir du Kenya ou les achetaient aux Missions des Pères Blancs : Variétés *Nyassa*, *Bourbon*, *Blue Mountain* (Jamaïque), *Mysore*, etc.

Dans la suite, les colons, le Comité National et la Saak introduisirent encore de nombreuses variétés de café d'Arabie, dont nous parlerons plus loin.

Le Service agricole de la Colonie n'épargna aucun effort pour procurer aux planteurs belges les meilleures espèces et variétés de caféiers; nous ne croyons pas qu'aucun pays tropical ait fait plus ou mieux à ce point de vue.

En 1912, M. Gisseleire, anciennement attaché au Jardin botanique de Calcutta, puis au Service du Congo belge, fut envoyé en Extrême-Orient pour y acquérir et envoyer à la Colonie des lots importants de graines et plants; toutefois, étant données les nombreuses introductions de caféiers effectuées par l'intermédiaire du Jardin de Laeken, les expéditions faites par ce spécialiste ne comportaient pas de graines de cette espèce. (Voir *Bulletin agricole*.)

### 8. Les analyses de terres.

L'étude des terres congolaises fut abordée à partir de 1910 dans le Bas-Congo. Pendant la guerre, des analyses de sols congolais par la méthode des cultures en pots ou vases de végétation furent exécutées en Angleterre et au Katanga. D'autres furent faites à Hasselt par M. Schreiber, qui avait étudié par ce procédé les sols de la Campine et de plusieurs régions de la Belgique.

Deux laboratoires d'Agrologie fonctionnaient à Zambie et Elisabethville. Enfin, en 1912, M. Batz, ingénieur agronome, fut spécialisé dans l'étude des terrains et chargé d'étudier les terres de la région d'Yangambi, où il choisit et fit réserver, pour l'extension des expériences et des cultures, les meilleurs lots de terrain situés entre Yangambi et Gazi. C'est dans un de ces lots que fut établie, en 1927, la Station de sélection d'Yangambi, où se font aussi les travaux de sélection des caféiers.

### 9. Culture du café dans les Plantations expérimentales de l'Etat.

Au retour de la paix, nous mîmes grande confiance dans la valeur démonstrative et convaincante des quatre *Stations expérimentales de l'Etat*, qui avaient pris de l'âge. Elles pouvaient montrer des peuplements de caféiers, d'hévéas, de cacaoyers et d'elaeïs, dont les rendements étaient normaux.

Mais, en raison de l'importance prépondérante qu'il fallait attribuer au résultat financier de ces exploitations, entraînant la nécessité de les établir sur des superficies notables, pouvant livrer des résultats économiques dignes de confiance, nous ne les avons plus désignées sous le nom de *Stations expérimentales*; à partir de 1920, elles furent appelées *Plantations expérimentales*, terme qui exprimait plus exactement leur nature et leur but.

Les *Plantations expérimentales* avaient nettement pour

but de démontrer, malgré l'incrédulité des coloniaux, que des cultures bien faites réussissaient aussi facilement au Congo belge que dans les autres pays tropicaux et qu'elles pouvaient, sous une direction compétente, donner autant de bénéfices qu'ailleurs.

Nous avons donc confié aux directeurs de ces plantations la charge de gérer les entreprises avec le souci constant de réaliser un bénéfice.

Nous écartions résolument la méthode des stations expérimentales ordinaires, qui s'en tenaient aux perfectionnements techniques et aux essais, sans se préoccuper du bénéfice.

C'était, nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, imposer à nos agents une tâche très difficile, compliquée non seulement par les déceptions inévitables, résultant d'irrégularités des pluies ou d'apparitions de maladies ou d'insectes, mais encore par l'instabilité des emplois des directeurs.

Les directeurs de ces stations étaient, en effet, si fréquemment déplacés, qu'il leur était impossible de se spécialiser dans une culture déterminée. Les agents compétents étant très rares, la direction d'une plantation passait parfois aux mains d'agronomes complètement inexpérimentés. Il arrivait que deux ou trois personnes se succédassent en une seule année à la direction d'une même plantation.

Puis chaque nécessité d'économie dans les budgets de l'Etat amenait la suppression soudaine d'une partie des crédits escomptés par ces exploitations.

Enfin, les changements fréquents de personnel avaient le défaut capital de supprimer en fait toute responsabilité des échecs et toute continuité dans les méthodes et les programmes.

Aucun résultat satisfaisant ne pouvait être espéré dans de telles conditions.

Nous obtînmes d'abord, en 1918, de leur donner un



Ce fut d'abord la hausse rapide et considérable survenue après la guerre dans les prix de vente de tous les produits de l'agriculture tropicale.

Les Plantations montrèrent presque subitement des bénéfices réellement plantureux et bientôt affluèrent à Yangambi et dans les autres stations, des coloniaux désireux d'en connaître les méthodes et les résultats.

Mais au lieu d'imiter nos plantations, il parut évidemment plus simple et plus avantageux de les acheter, pour les étendre ensuite. Aussi plusieurs offres pour l'achat à gros prix des quatre Plantations parvinrent-elles à Boma et à Bruxelles. Les Huileries du Congo belge étaient désireuses d'acquérir Barumbu, qui touchait à leur concession d'Elisabetha; de larges offres furent faites pour Lula: un nouveau groupe financier étudia la reprise d'Yangambi, dont les ventes de caoutchouc se chiffraient pour 1925 par deux millions.

La fièvre de plantation régna bientôt dans les cercles belges et congolais : on achetait des terrains, on acquérait à prix d'or les quelques plantations existantes, et dans les milieux coloniaux on répandait l'idée que la Colonie n'avait pas intérêt à conserver ses Plantations et que le rôle de l'État n'était pas de produire lui-même et de vendre du café, du caoutchouc ou de l'huile.

Au même moment, nous perdions plusieurs de nos meilleurs agronomes. La mort de M. Diderrich, qui fut membre de l'expédition Bia-Francqui et devint le premier directeur de l'Agriculture et des Mines à Boma, décida une grande société de plantation à le remplacer par M. Miny, l'agronome spécialisé dans la culture du café et qui avait assuré avec M. Mertens les progrès de la station de Lula.

M. Mertens lui-même quitta le service de l'État pour commencer, à son compte personnel, des plantations de café entre Lula et Ponthierville.

Plusieurs autres fonctionnaires de l'Agriculture reçurent des offres de la part de sociétés qui, à cette époque,

accordaient des rémunérations bien plus élevées que celles de l'État.

De plus, nos meilleurs agronomes, voyant clairement l'avenir des plantations, cherchaient à s'associer avec quelques amis pour commencer des exploitations de surfaces notables.

Ces offres et ces projets devenaient très inquiétants pour les Plantations de l'État. Aussi dès que la Colonie eut décidé de refuser la vente de ses stations, il fallut trouver le moyen de conserver à celles-ci une direction compétente. Nous avons déjà amélioré leur administration en les plaçant sous l'autorité unique d'un Directeur général, M. Ringoet, formé aux Indes néerlandaises et dont la compétence et l'énergie assuraient une exploitation modèle ainsi que l'extension des peuplements. Mais nous pouvions à tout moment perdre nos meilleurs éléments.

Comme à ce moment Yangambi effectua une vente sensationnelle de caoutchouc d'Hévéa, qui produisit (1925) plus de 2.000.000 de francs, notre proposition d'organiser en Régie autonome les quatre Plantations fut approuvée par le Gouverneur général, M. Rutten, alors en Belgique et par le général de Meulemeester, qui faisait l'intérim à Boma.

M. Arnold, Secrétaire général, qui suivait avec beaucoup d'intérêt les progrès de nos entreprises, émit un avis favorable à la constitution en régie. Porté devant M. Carton, Ministre des Colonies, le projet reçut son assentiment (juin 1925). Il fallut encore quelques mois pour mettre au point la nouvelle organisation.

#### **10. La mise en Régie des Plantations expérimentales.**

La Régie fut administrée en Belgique par un Conseil d'administration, présidé par le Directeur général de l'Agriculture et en Afrique par le gouverneur de la Province Orientale et un directeur général de la Régie, ayant



sous ses ordres les directeurs des diverses plantations. M. Charles Huffmann, ancien directeur de plantation en Extrême-Orient, fut nommé secrétaire de la Régie.

Le Comité de direction comprenait, en dehors du président, M. J. Claessens, directeur au Ministère des Colonies; M. le baron F. Fallon, sous-directeur; M. Artus; M. Geerincx; M. De Meulemeester, ancien gouverneur de la Province Orientale; M. Godding, administrateur de plantations.

La Régie eut pour but de permettre :

1° De spécialiser chacun des membres du personnel des plantations pour la culture à laquelle il serait attaché.

2° De rémunérer ce personnel sur des bases semblables à celles utilisées en Extrême-Orient, c'est-à-dire par un traitement fixe, augmenté d'une participation aux bénéfices.

3° D'assurer l'esprit de suite dans les travaux, la disposition libre et entière des crédits nécessaires et la possibilité de déterminer les crédits pour une période d'une certaine durée. C'était par conséquent la fin du régime antérieur qui mettait en doute, chaque année, la certitude de recevoir les fonds indispensables.

4° De permettre la plantation des beaux terrains réservés autour des peuplements existants.

5° De procurer au Trésor de la Colonie une recette annuelle importante permettant l'extension des autres services agricoles.

Ajoutons qu'en 1924, d'après la comptabilité de l'État, les plantations d'Yangambi, Gazi, Lula et Barumbu avaient donné un bénéfice de 1.142.000 francs et que le haut prix du caoutchouc (35 francs le kg. à Anvers, pour un prix de revient de 5 francs) promettait pour 1925 un bénéfice très important.

*La Régie des Plantations de la Colonie fut organisée par l'arrêté royal du 3 décembre 1926.*

M. Ringoet fut nommé directeur général des plantations en Afrique, avec résidence à Yangambi.

La Station expérimentale de Lula tomba donc sous sa direction. D'autre part, il avait, depuis, établi à Yangambi une interplantation de cafés *Robusta* dans les jeunes peuplements d'Hévéas.

Nous avons donné au chapitre III, page 63, les résultats fournis par cette culture intercalaire, qui fut aussitôt imitée dans plusieurs plantations privées et accrut sensiblement la récolte de café au Congo.

Nous savons qu'en 1927, la Régie installa à Yangambi une *Station de Sélection*, pour l'amélioration des variétés cultivées dans les Plantations expérimentales de l'État.

Les superficies cultivées de café au 1<sup>er</sup> janvier 1928 sont données comme suit par la statistique et montrent les effets remarquables de la propagande agricole et des prix rémunérateurs jusque vers 1930.

District de Stanleyville ... ..	1.600 Ha.
Kivu ... ..	1.350 »
Ituri ... ..	900 »
Haut-Uelé ... ..	320 »
Lac Léopold II ... ..	225 »
Lulonga ... ..	182 »

Plus un millier d'hectares en d'autres districts. Total 7.000 à 8.000 ha.

Les prix pratiqués à Anvers pour les *Robusta* furent les suivants :

1919 .....	131 tonnes .....	fr. 3,50 le kilo.
1920 .....	226 » .....	3,70 »
1921 .....	91 » .....	2,35 »
1922 .....	154 » .....	3,35 »
1923 .....	117 » .....	5,00 »
1924 .....	356 » .....	7,30 »
1925 .....	414 » .....	8,85 »
1926 .....	446 » .....	12,00 »
1927 .....	319 » .....	10,50 »
1928 .....	517 » .....	12,55 »

Malheureusement, nous devons constater que l'année 1928 marque à peu près la fin de la période de grande prospérité agricole qui exerça une si grande influence sur la multiplication des plantations congolaises et surtout sur celles des plantations de café.

La vogue de la plantation du café en 1928-1929 se montre clairement aussi par les budgets de mise en culture caféière élaborés à cette époque par les grandes sociétés coloniales. Pour n'en citer qu'un exemple, disons qu'en 1929 le groupe *Crégéco* — Banque de Bruxelles — était intéressé à trois filiales plantant le café sur des surfaces très importantes; la *Sécia* plantait des caféiers en intercalaires dans des centaines d'hectares peuplés d'hévéas; la *Socouélé* retenait plusieurs centaines d'hectares pour y cultiver le café; la *Comanco* reprenait 300 ha. de caféiers plantés.

Le Congo belge abordait résolument, dans ses entreprises privées, la production du café *Robusta*; il venait, d'autre part, de commencer, comme nous le dirons plus loin, la culture du café *Arabica*, tant au Kivu que dans l'Ituri.

Ajoutons que la crise elle-même, bien qu'elle ait vivement inquiété les planteurs, n'a pas arrêté le développement des plantations de café pendant les dernières années.

### 11. Conditions de la main-d'œuvre congolaise.

Une des raisons principales pour lesquelles, en 1910-1914, les Sociétés belges, surtout anversoises, travaillant aux plantations de café, de caoutchouc et de palmiers en Malaisie, ne voulaient pas risquer leurs capitaux au Congo belge, était leur défiance au sujet de la main-d'œuvre congolaise et plus encore au sujet de la réglementation insuffisante de cette main-d'œuvre.

Habitué à travailler sous le régime sévère, mais bien ordonné, qui règle dans les colonies anglaises et hollan-

daises l'emploi des ouvriers indigènes, ces planteurs redoutaient le Congo, totalement dépourvu d'une réglementation semblable.

Les conférences que nous leur donnâmes sur la croissance et les rendements de nos arbres ne parvenaient pas à dissiper cette défiance. En fait, les événements ont prouvé que leur sentiment était bien justifié à cette époque.

Nous ne ferons que rappeler les discussions incessantes qui se sont produites en Belgique au sujet de l'emploi et du régime de la main-d'œuvre.

Quand la guerre se termina et que quelques plantations s'ébauchèrent, le coût de la main-d'œuvre subit administrativement une augmentation rapide et qu'on reconnaît aujourd'hui comme très exagérée. L'alimentation, le vêtement et le logement des ouvriers noirs furent imposés en conditions tellement coûteuses que les Mines seules pouvaient supporter de telles dépenses; les plantations en étaient incapables.

La période de prospérité extrême qui régna jusqu'en 1929 voilà cette situation, mais la crise la mit bientôt en lumière et l'Administration se vit obligée de réduire ses exigences à mesure de l'aggravation des difficultés. Aujourd'hui cette question, qui fit couler beaucoup d'encre, semble réglée; tant pour l'agriculture que pour les mines, on est revenu au Congo à un régime satisfaisant.

Les planteurs étudièrent de leur côté diverses méthodes de rémunération et de durée d'emploi qui faisaient produire un meilleur travail, ou plaisaient mieux à l'ouvrier noir : travail à la tâche, travail à la tâche ou petite tâche et même, pour les travailleurs des tribus les moins évoluées, le travail en périodes ou journées facultatives.

L'indigène congolais s'est d'ailleurs montré habile, très habile même. Pour des besognes cependant délicates, telles que la saignée des hévéas, il est aussi adroit que pour les travaux de mécanique et de construction et peut soute-

nir la comparaison avec les bons ouvriers d'Extrême-Orient.

Ce fait et le taux modéré de la main-d'œuvre de l'Afrique centrale exercent maintenant une influence très favorable sur le progrès des plantations congolaises et notamment sur la multiplication des cultures de café.

Signalons enfin, sans insister, les interminables discussions au sujet des mérites respectifs du salariat et de l'agriculture non salariée.

Cette dernière est théoriquement la meilleure au point de vue social, aussi bien en Belgique qu'au Congo. Mais le salariat, dont d'ailleurs nous vivons presque tous en Belgique et au Congo, n'a nullement les graves défauts dont on l'accuse dans les discours.

En fait, il n'existe pas de pays où le salariat ne soit la source principale de prospérité : au Congo, c'est par le travail salarié que l'indigène assure le mieux ses revenus. Les rapports des districts sur les ressources des populations indigènes ne laissent aucun doute à cet égard.

De même qu'il a fallu admettre, ce qu'on a fait d'ailleurs sans aucune objection, que la création de nouvelles Mines dans la Colonie pouvait multiplier le salariat, on accepte aujourd'hui le salariat agricole, sauf à le régler de manière différente dans ces deux groupes d'industrie.

Ceci ne compromet nullement la formation d'un paysannat d'agriculteurs indépendants, qui s'établira peu à peu et croîtra à mesure du développement agricole des indigènes, comme nos Rois en ont exprimé le désir.

Au point de vue spécial des plantations de café, le retour à des conceptions plus pratiques sur la question de la main-d'œuvre fut un progrès considérable.

## **12. Envoi d'agronomes en stage en Extrême-Orient.**

L'envoi en stage aux Indes néerlandaises et spécialement à Java, d'ingénieurs agronomes et docteurs en sciences de

Belgique fut appliqué dès 1910, comme étant le moyen le plus rapide et le plus efficace pour faire connaître au Congo les méthodes les plus perfectionnées appliquées aux cultures les plus importantes des pays chauds.

Nous avons cité plus haut (p. 36) les résultats excellents obtenus par cette méthode.

Notre intention était, avant la guerre, de renouveler chaque année l'envoi d'un ou deux de ces spécialistes. Pendant les hostilités, M. Ringoet, directeur d'Yangambi, fut envoyé en Extrême-Orient.

Les difficultés financières de 1913-1914 ne permirent pas d'exécuter le programme, mais il fut repris après la guerre; trois ingénieurs agronomes : MM. Gilbert, Opsomer et Sladden, firent un stage en Extrême-Orient. Le dernier reçut la mission de se spécialiser dans la culture et la sélection des caféiers. A son retour, il fut désigné comme expert en café de la Colonie et chargé de reprendre les travaux de sélection du café à Yangambi, commencés par MM. Govaert, Ringoet et Beirnaert.

### **13. Services de phytopathologie : mycologistes, entomologistes.**

Nous rappelions, page 35, que la nécessité d'étudier les maladies cryptogamiques et les insectes nuisibles aux caféiers avait été reconnue dès les débuts du Service agricole. Feu le docteur en sciences Vermoesen, plus tard professeur à l'Université de Louvain, fut envoyé en Extrême-Orient, puis attaché au Jardin botanique d'Eala, pour étudier les maladies des végétaux cultivés.

La mycologie fit aussi l'objet des études de M. Staner, docteur en sciences, qui reprit la direction du Jardin botanique d'Eala.

Plusieurs entomologistes furent attachés au Service : MM. Mayné, Ghesquière, Vrijdagh, Steyaert, Brédo, Seydel, ont créé l'entomologie agricole de la Colonie.

Un laboratoire de phytopathologie fut construit en 1932 à la station de sélection de coton de Bambessa.

#### 14. Colonisation du Kivu et du Haut-Ituri.

Le beau climat du Kivu et de l'Ituri suscita, à partir de 1926, la colonisation de ces vastes régions par des Belges et quelques autres Européens.

Nous retracerons plus loin les débuts et le développement de cette colonisation. Nous ne la mentionnons ici que pour constater combien ces initiatives nouvelles attirèrent l'attention de tous nos coloniaux sur la plantation du Caféier, sur les conditions naturelles et économiques favorables offertes à cette culture dans la Colonie et sur l'assistance qu'ils pouvaient attendre de la part des autorités.

#### 15. Instruction des colons dans l'agriculture tropicale.

Lorsqu'elle reprit le Congo, en 1908, la Belgique ne disposait pas, pour installer dans sa Colonie des plantations tropicales, des nombreux agriculteurs expérimentés qui peuplent les colonies anglaises et hollandaises. Quelques Belges connaissaient fort bien l'art des plantations, mais, comme nous l'avons dit plus haut, ils limitaient leurs initiatives à l'Extrême-Orient, et à d'autres pays étrangers.

Les colons et les sociétés du Congo durent donc apprendre peu à peu l'agriculture tropicale. Dans cette tâche, le Service agricole de la Colonie s'efforça de les aider de son mieux.

Il y parvint surtout par trois moyens : 1<sup>o</sup> les publications; 2<sup>o</sup> l'enseignement de l'agriculture tropicale et 3<sup>o</sup> les essais et démonstrations des Plantations expérimentales de l'État, que nous venons d'exposer.

##### a) Publications. — « Bulletin Agricole du Congo belge ».

Le Service de l'agriculture entreprit, dès le début, des publications très nombreuses sur tous les aspects et les méthodes des cultures et des élevages des pays chauds.

Il publia surtout ces études dans la revue trimestrielle que nous avons fondée en 1910 : le *Bulletin agricole du Congo belge*, revue qui en est aujourd'hui à sa 25<sup>e</sup> année d'existence. Son but était défini comme suit en tête de chacun de ses fascicules (1) :

Le *Bulletin agricole du Congo belge* est publié par la Direction générale de l'Agriculture du Ministère des Colonies et a pour but :

1. De grouper les documents officiels intéressant le Service de l'Agriculture et les colons.

2. De faire connaître aux colons les résultats pratiques des études et expériences d'intérêt agricole entreprises par le Service agricole de la Colonie.

3. De porter à la connaissance des agents du Service de l'Agriculture et des colons les progrès accomplis au point de vue de l'Agriculture dans les colonies étrangères.

4. De publier des renseignements techniques détaillés sur les cultures et élevages pouvant être pratiqués dans la Colonie, ainsi que sur tous les sujets techniques présentant un intérêt agricole.

Le *Bulletin* est distribué gratuitement aux colons, aux sociétés agricoles et aux missionnaires. Il peut être envoyé, à titre d'échange, aux publications d'agriculture coloniale de Belgique et de l'étranger.

En 1911, ce *Bulletin* d'agriculture tropicale était une innovation; il marquait un réel progrès au point de vue de l'instruction technique agricole des coloniaux et fut très apprécié à l'étranger. Il resta longtemps seul de son type, mais dans les dernières années, plusieurs publications étrangères se sont développées sur des lignes analogues.

Au Congo, le *Bulletin* rendit les plus grands services, en faisant connaître à nos coloniaux les plantes, les cultures et les élevages des tropiques et les exploitations qui

---

(1) La table des matières des 25 années vient de paraître (juin 1935).



leur étaient inconnues ou dont ils connaissaient mal les exigences et les possibilités.

Rédigé pour instruire les colons dans toutes les questions directement ou indirectement agricoles, il dut, pendant les trois ou quatre premières années, s'alimenter surtout d'articles sur les travaux des colonies étrangères, car le Congo n'avait, à cette époque, que des rudiments d'agriculture.

Mais notre Colonie lui fournit bientôt des faits, des résultats d'expériences et d'études qui furent les origines des entreprises agricoles actuelles. Le personnel de la Colonie compta un nombre toujours plus élevé de fonctionnaires ayant fait des études supérieures et dont les observations sur les cultures, les élevages et l'économie agricole produisirent des articles de haut intérêt.

Le *Bulletin* dut nécessairement traiter des sujets très variés : les plantes et les animaux sauvages et domestiques; les procédés de culture et de récolte; la préparation des produits; les machines de culture et de fabrication; les maladies des plantes et des animaux; les résultats de toutes les plantations importantes; les expériences d'acclimatation et de domestication; la chasse et la pêche et d'autres industries accessoires des indigènes, etc.

A mesure que se modifiaient les conditions économiques générales ou celles de la Colonie, certains sujets apparurent ou disparurent. La plantation des Funtumias, la domestication de l'éléphant d'Afrique et d'autres sujets n'eurent qu'un intérêt passager, tandis que les élevages, jusqu'alors presque inexistantes, prirent une importance inattendue vers 1922.

L'utilité instructive du *Bulletin agricole du Congo belge* apparaît de façon fort précise en ce qui concerne chacune des cultures de base de la Colonie : le Cacaoyer, le Caoutchoutier, l'Elaeïs, le Cotonnier et particulièrement le Café.

## Publications relatives au café.

Voici, par année d'apparition, les articles relatifs à la plantation du café; cette liste reflète exactement le progrès de la culture et des questions diverses qu'il souleva :

Etudes principales sur la culture du caféier,  
parues dans le « Bulletin agricole du Congo belge »  
de 1911 à 1935.

1911. *Le Jardin d'essais de Congo du Lemba*, p. 884.  
*Le Café d'Arabie au Congo belge*, p. 357.  
*Observations météorologiques au Congo*, pp. 310, 474, 559, 757.
1912. MAYNÉ, *Un ennemi du Caféier* (*Bixadus serricola*), p. 911.
1913. TARIN, *Rapport sur la Station expérimentale de Lula*, p. 929.
1914. *Le Stephanoderes Coffeae*, p. 597.  
*Répartition mensuelle des pluies au Congo belge*, p. 677.
1915. R. MAYNÉ, *Maladies des Caféiers à Bokoro-Lukenié*, p. 257.  
P. DROUSIE, *La Station de Congo du Lemba (Bas-Congo)*, p. 30.  
*Le Climat du Sud-Katanga (1911 à 1914)*, p. 116.
1916. MERTENS, *Rapport sur la Station expérimentale de Lula*, p. 285.
1917. E. LEPLAE, *Les grandes cultures au Congo belge*, p. 171.
1918. PIERAERTS, *Expertise de deux Cafés congolais*, p. 164.  
M. GOBIET, *Station agricole de Congo du Lemba*, p. 179.  
— *Budget annexe des Stations agricoles du Congo belge*, p. 207.
1920. MERTENS, *Rapport sur la Station expérimentale de Lula*, p. 243.
1921. E. LEPLAE, *Exploitation d'une ferme au Katanga*, p. 187.  
*Une maladie du Caféier due au Stephanoderes*, p. 624.
1922. P. GASTHUYS, *Relevés pluviométriques dans la Province Orientale*, p. 620.
1923. MERTENS, *La Station expérimentale de Lula en 1920*, p. 371.  
E. LEPLAE, *Prix de revient et rendement probables du Caféier*, p. 625.  
P. GASTHUYS, *Observations météorologiques*, pp. 205, 437, 602.
1924. — *La maladie des Caféiers due au Stephanoderes coffeae*, p. 565.  
J. CLAESSENS, *Le Haut-Ituri et l'Uelé oriental, pays de colonisation*, p. 573.  
J. PARMENTIER, *Culture du Caféier dans l'Amérique Centrale*, p. 68.
1925. — *Les résultats des Stations expérimentales de l'Etat au Congo belge*, p. 3.  
— *Culture du Caféier en Amérique Centrale*, p. 168.  
M. VANDEN ABBEELE, *Voyage d'étude dans l'Uganda et le Kenya*, p. 197.  
R. KINDS, *Conservation des graines de Caféier*.

1927. M. VANDEN ABEELE, *Culture du Café dans l'Ituri Oriental*, p. 93.  
— *L'érosion dans les plantations de Café de l'Ituri*, p. 439.
1928. E. LEPLAE, *Le Scolyte des baies du Cafèier* (*Stephanoderes*), p. 271.  
H. SCAËTTA, *La Station météorologique de Tschibinda (Kivu)*, p. 113.  
— *Rapport sur les plantations expérimentales de la Colonie en 1926*, p. 391.
1929. J. CLAESSENS, *Du lac Albert au lac Kivu*, p. 3.  
P. STANER, *Les maladies du Cafèier dans l'Ituri et le Kivu*, p. 129.  
— *Les insectes et maladies du Cafèier dans l'Uganda*, p. 141.  
M. VANDEN ABEELE, *La taille du Cafèier*, p. 572.  
RÉGIE, *Rapport des Plantations pour l'exercice 1927*, p. 155.  
— *Rapport des Plantations de la Colonie, rayon de Stanleyville, pour 1924*, p. 163.  
— *Rapport sur l'exercice 1928 des Plantations de la Colonie, rayon de Stanleyville*, p. 587.
1930. P. JANSSENS, *Le Café Robusta dans l'Angola*, pp. 61, 171, 664.  
A. MAUGINI, *Nota sulla cultura del Café nella Colonia Erithrea*, p. 911.  
R. KINDTS, *Introduction d'espèces et variétés de Café au Congo belge*, p. 915.  
P. MINY, *La culture du Café Robusta au Congo belge*, p. 924.  
P. STANER, *Un mal étrange des racines du Cafèier*, p. 919.  
M. G..., *Les plantations de Café de Katombe (Katanga)*, p. 929.  
D. FERNANDES, *Préparation du Café Liberica au Suriname*, p. 924.  
R. P. WATTEYNE, *Le Café au Kivu*, p. 939.  
R. THEUNISSEN, *Le Cafèier au Katanga : essai d'acclimatation du Café Arabica*, p. 942.  
H. KERMAN, *Les Cafés du Congo belge*, p. 954.  
P. JANSSENS, *Le Café Robusta dans l'Angola*, p. 949.  
H. KERMANS, *Nécessité du certificat d'origine pour les Cafés du Congo belge*, p. 952.  
P. DER MAKEEF, *Installations mécaniques pour le Café*, p. 959.  
PH. JURION, *La ferme expérimentale de Nyoka*, p. 3.  
RÉGIE, *Les Plantations du rayon de Stanleyville en 1929*, p. 162.  
R. KINDTS, *Le Jardin colonial de Loeken*, 605.  
P. GASTHUYS, *Etude du climat congolais*, p. 545.  
L. PYNBAERT, *Le Jardin botanique d'Eala*, p. 720.  
A. RINGOET, *Organisation des Plantations expérimentales de l'Etat, rayon de Stanleyville*, p. 733.
1931. — *Pour le développement agricole du Congo belge*, p. 147.  
G. SLADDEN, *Engrais verts et plantes de couverture dans la culture du Café*, p. 170.

- RÉGIE, *Les Plantations du rayon de Stanleyville. Exercice 1930*, p. 295.  
 — *Rapport technique. Plantations du rayon de Stanleyville. Exercice 1930*, p. 326.
- E. LEPLAE, *Faut-il repousser le salariat et les plantations européennes?* p. 570.  
 — *Chutes de pluie au Congo belge en 1928*, p. 510.
1933. H. LEBEAU, *L'Agriculture au Katanga en 1932*, p. 301.  
 G. SLADDEN, *Le Jardin semencier de Bangelan (Java)*, p. 3.  
 — *La taille du Caféier*, p. 400.
1934. — *Exportation du Café vert*. Décret du 17 mai 1934, p. 310.  
 — *Emballage du Café vert pour l'exportation*. Ordonnance du 21 novembre 1934, p. 653.  
 — *Le Stephanoderes Hampei*, p. 26.  
 H. BREDO, *Parasites des Caféiers dans l'Uelé*, p. 494.  
 — *Chutes de pluie au Congo belge en 1929*, p. 567.

D'autres publications encore traitèrent de la culture du caféier.

En 1928 parut une brochure spéciale sur ce sujet <sup>(1)</sup>. Dans ses 108 pages, elle expose l'importance des cultures de café du Brésil, des autres États américains, des Indes néerlandaises et des divers pays africains. Elle décrit les caractères principaux des cafés *Arabica*, *Liberica* et des nouveaux cafés africains, puis traite le choix du terrain, les modes de multiplication et de culture, les arbres d'ombrage, les soins d'entretien, fumures et ennemis végétaux et animaux du caféier; les rendements, les méthodes de préparation par voie sèche et par voie humide. Elle se termine par une notice sur le cycle vital et les modes de destruction du *Stephanoderes*. La brochure est illustrée par 67 gravures, montrant de manière intuitive les espèces et les travaux de culture du caféier.

Cette brochure, parue en octobre 1928, eut une grande circulation parmi les coloniaux et contribua pour une part importante à l'instruction des futurs planteurs.

Toujours désireuse de multiplier les moyens d'instruc-

---

(1) EDM. LEPLAE, *La culture et le rendement d'une plantation de café au Congo belge*. Bruxelles, Ministère des Colonies.

tion relatifs aux cultures et élevage convenant au Congo belge, la Direction générale de l'Agriculture obtint du Ministre des Colonies, en 1926, un crédit spécial pour assister la publication d'un périodique agricole nouveau, intitulé : *Agriculture et Élevage au Congo belge*.

Cette revue mensuelle publia de nombreuses études sur le café, ainsi que les comptes rendus des Associations agricoles congolaises.

Elle est éditée par l'Association des Intérêts coloniaux belges et rédigée par le secrétaire général de cette Association, M. J. Tilmant, assisté par un Comité d'agronomes. Elle devint l'organe officiel de l'Association belge d'Agriculture tropicale et subtropicale; de l'Union agricole des régions du Kivu (Unaki); de l'Union professionnelle des Planteurs et Éleveurs de l'Ituri et de l'Association des Planteurs de café du Congo.

Nous donnons ci-dessus les titres et les années de publication des principaux articles parus dans ce périodique et relatifs à la culture du café.

Cette énumération et les dates de ces études montrent que les planteurs de café du Congo belge purent se documenter abondamment sur la culture du café, tant par la visite des Plantations expérimentales de l'État que par l'étude des publications techniques relatives au café. La plupart des planteurs s'instruisirent par ces moyens; quelques-uns ne le firent pas et le regrettèrent dans la suite.

**b) Principaux articles relatifs à la culture du café publiés dans la revue « Agriculture et Elevage », subsidiée par le Ministère des Colonies.**

1927. *Lutte contre le Stephanoderes Coffeæ* (d'après ARCHIEF VOOR DE KOFFIECULTUUR, Java).

*La Sélection et les Cafés congolais*, par E. DE WILDEMAN.

*Avantages des Engrais verts*.

*Le traitement des graines de Café*, par E. DE WILDEMAN.

*La Régie des Plantations de la Colonie*.

- Un domaine agricole au Congo*, par M. MONHEIM. (Plantations de X. Dierckx au Kivu.)
- L'érosion dans les plantations de Café de l'Ituri*, par M. VANDEN ABEELE.
1928. *La Ferme expérimentale de Nioka*, par M. CASTEELS.
- Une Concession au Kivu pour la culture du Café*, par M. PEQUET.
- Les Engrais pour le Cafèier* (d'après la Station expérimentale de Porto-Rico).
- Suggestion pour la culture des Cafés Robusta et Arabica*, par P. MINY.
- La Culture du Café aux Indes néerlandaises*, par M. BODARD, consul à Batavia.
- Analyse par la plante de terres du Congo.*
- L'Agriculture au Kivu*, par M. VANDERLINDEN.
- Culture et rendement d'une plantation de Café au Congo belge.*
- La Plantation du Café à Lula.*
- La Phytopathologie du Café*, par D. FERNANDES.
- Les Plantes de couverture dans les plantations.*
- Le Stephanoderes du Cafèier*, par M. LAING, Londres.
- La Culture du Café à la Section de l'Association belge d'Agriculture tropicale.*
- Plantes pour engrais verts et couvertures*, par E. DE WILDEMAN.
1929. *La Culture du Café au Congo belge.*
- La Culture du Café à la Section de l'Association belge d'Agriculture tropicale.*
- Plantations de Café au Congo belge*, par M. BOULARD.
- Récoltes de Café de la Régie des Plantations en 1926-1927.*
- Culture du Cafèier à Costa-Rica* (d'après l'AGRICULTURE COLONIALE).
- Les Plantations de Café dans l'Ituri*, par J. PUFFET.
- La Fermentation du Café*, par J. GROENEWEGE (Algemeen Proefstation, Ned.-Indië).
- Le prix de revient de la Culture du Café aux Indes néerlandaises*, par W. LUCAS.
- Une nouvelle maladie du Cafèier à Sumatra* (ARCHIEF VOOR KOFFIECULTUUR).
- Le Café à la Section 9 de l'Association belge d'Agriculture tropicale.*
- La Question de l'importation du Café Robusta aux États-Unis.*
- Expériences sur l'ététagé des Cafèiers*, par T. MC CLELLAND (Porto-Rico).
- Les types de Cafés de Haïti* (Chambre de Commerce d'Haïti).
- La Culture du Café dans les possessions françaises d'Afrique.*
- Union agricole des régions du Kivu.*
- Le Die-back du Cafèier Arabica*, par P. STANER.

- Le Café du Congo belge* (Banque belge d'Afrique).  
*Rapport du Comité National du Kivu pour 1926.*
1930. *La mise en valeur du Ruanda-Urundi*, par J. DE RYCKMAN DE BETZ.  
*Les prix du Café Arabica de l'Est-Africain.*  
*Réunion de la Section du Café de l'Association belge d'Agriculture tropicale.*  
*La Culture du Café au Kivu*, par X. DIERCKX.  
*Café Kivu et Guatémala*, par P. RYCKMANS.  
*Réunions de l'Union agricole des Régions du Kivu.*  
*La taille des Caféiers par le procédé Irigoyen*, par C. ALLONSIUS.  
*Le Cafèier au Guatémala*, par C. ALLONSIUS.  
*Le danger des récoltes précoces pour le Cafèier Arabica du Kivu*,  
 par A. VAN DER STOK, directeur de la « Saak ».  
*L'ablation des fleurs d'Arabica*, par P. STANER, mycologiste.  
*Unaki. Le Crédit agricole aux Colons.*  
*La Sélection et le Café Robusta*, par HILLE RIS LAMBERS (Java).  
*Quelques prescriptions au sujet du Die-back*, par A. VAN DER STOK,  
 directeur de la « Saak ».  
*Une maladie des baies du Cafèier*, par G. WALLACE, mycologiste au  
 Tanganyka.  
*Peut-on faire un bénéfice en plantant du Robusta au Congo belge?*  
 par P. JANSSENS.
1930. *La Culture du Café au Kivu*, par A. VAN DER STOK, directeur de la  
 « Saak ».  
*Les espèces de Cafés du Brésil* (d'après KATEKA).  
*L'expérience d'un planteur de Café d'Amérique Centrale.*  
*Les semis en place et les pépinières de Cafèiers*, par A. VAN DER  
 STOK, directeur de la « Saak ».  
*Le Café Arabica*, par R. MILLER (d'après TROPICAL AGRICULTURE).  
*Le Marché des Cafés supérieurs à Londres.*  
*Semis en place*, par M. A. VAN DER STOK, directeur de la « Saak ».  
*Association des Planteurs de Café au Congo* (7 novembre 1930).
1931. *Le Crédit agricole au Congo* (projet d'arrêté royal).  
*La Sélection du Cafèier*, par E. BOREL (Service agronomique de  
 l'Indochine).  
*Réunion de l'Association des Planteurs de Café.*  
*Programme de mise en valeur du Ruanda-Urundi*, par M. VOISIN.  
*Du dépulpage du Café et de sa fermentation*, par C. ALLONSIUS.  
*Prescriptions pour la sélection des Cafèiers en pépinières*, par  
 A. VAN DER STOK, directeur de la « Saak ».  
*Bureau de l'Association internationale d'Agriculture des pays  
 chauds.*

- Le nouveau dépulpeur de Café Raoeng*, par A. RITCHIE, entomologiste du Tanganyka.
- L'Amélioration des Caféiers*, par M. A. CHEVALIER (Association des Sélectionneurs).
- Fonds temporaire de Crédit agricole* (Arrêté royal du 9 juillet 1931).
- L'emploi des Engrais chimiques au Congo belge*, par CH. DE NEUTER.
- La Culture du Café Arabica*, par A. HARPER, District Agr. Officer Moshi.
- Le Triage et la Préparation du Café*, par J. MACDONALD (COFFEE GROWING IN EAST AFRICA).
- Etude d'un Consortium de traitement et de vente des Cafés.*
1932. *La Consommation du Café en 1929-1930-1931.*  
*La Station expérimentale caféière de Mulungu* (Comm. de la « Saak »).
- Mincing Lane. Retraitement des Cafés*, par C. ALLONCIUS.
- Interview d'un Planteur de Café de Colombie*, par C. ALLONCIUS.
- Prix de revient du Café au Kivu*, par R. THOMAS, chef de service au C.N.K.
- Réunions de l'Unaki.*
- Règlement de l'exportation du Café de l'Angola.*
1933. *Les Caféiers aborigènes de l'Uru*, par MEESEN.
- L'Ordonnance sur l'industrie du Café au Kenya.*
- L'établissement des pépinières de Caféiers*, par G. SLADDEX, expert en café de la Colonie.
- Les zones de protection du Café en Ruanda-Urundi.*
- Le Duc et la Duchesse de Brabant au Kivu et au Ruanda-Urundi.*
- Le transport des Cafés de l'Est congolais.*
- Le traitement des Cafés par voie humide*, par M. SIMON.
- Le climat de la crête Ruanda-Kivu*, par F. HUBERTI.
- Lutte contre le Stephanoderes Hampei*, par les Usines Bayer.
- Le Café à Madagascar*, par M. CHOIX, dans REVUE DE MADAGASCAR.
- Le Café au Venezuela*, par P. JANSSENS.
- Le Borer du Caféier*, par X. DIERCKX.
1934. *Réunions de l'Association des Planteurs de Café du Congo.*  
*Le Système radiculaire du Caféier*, par F. NUTMAN (THE PLANTER, Amani).
- Institut National pour l'Etude agronomique du Congo belge.*  
*Dépulpage et dessiccation du Café dans les Colonies françaises*, par AUG. CHEVALIER.
- La Culture du Café en Colombie.*
- Les Plantations de Café du Kivu.*



*Nouveaux Caféiers au Congo belge*, par AUG. CHEVALIER (REVUE DE BOTANIQUE APPLIQUÉE).

*Plantations de Café*, par P. JANSSENS.

*Des avantages résultant de la fermentation des Cafés*, par C. ALLONCIUS.

1935. *Le Café Arabica et le Kivu*, par TH. BROCK.

*Le Marché du Café à Londres et à Anvers*, par C. ALLONCIUS.

*Les méthodes de fermentation du Café*, par H. JUHL.

*La sélection du Café à la Station expérimentale de Mulungu*, par E. STOFFELS, directeur.

*Les méthodes de fermentation du Café*, par C. ALLONCIUS.

*Prix de revient des Cafés brésiliens*.

La *Saak* (Société auxiliaire agricole du Kivu) annonça en octobre 1932 la publication d'un périodique dont le programme était vaste, d'après son titre de *Revue agrologique et botanique du Kivu*.

En fait, cette revue dut se limiter à publier divers articles d'agriculture strictement pratiques, dont plusieurs sont très intéressants, notamment les suivants :

J. GILLARDIN, *Le déboisement au Kivu*.

A. DE CRAENE, *Plantes de couverture et engrais verts dans les Plantations de Caféiers au Kivu*.

L. VAN ROECHONDT, *Situation phytosanitaire des Caféiers du Kivu*.  
— *Un Caféier spontané au Kivu*.

W. BALLY, *Culture de l'Arabica et du Robusta à Java*.

E. THIENPONT, *Essais des Stations expérimentales du Kivu*.

SAAK, *Relevés pluviométriques*.

E. THIENPONT, *Culture et préparation du Café Arabica au Kivu*.

G. COUTREZ, *Travaux de climatologie de H. Scaëtta au Kivu*.

L. VAN ROECHONDT, *Le Scolyte des baies de Café*.

LESLIE COLEMAN, *Amélioration du Caféier aux Indes néerlandaises*.

E. STOFFELS, *Les Stations expérimentales du Kivu*.

N..., *Antestia lineaticollis*.

La Revue cessa de paraître en 1934, la Colonie ayant repris l'administration des Stations expérimentales.

Plusieurs études sur l'agriculture de la Colonie et des statistiques sur le développement et les récoltes des plantations de café et d'autres plantes économiques furent insérées dans *Congo*, la principale revue de la Colonie, qui paraît dix fois par an.

Puis, en 1932-1933, M. Jaspar, Ministre des Colonies, fit distribuer aux fonctionnaires du Service territorial et du Service agricole, pour s'y documenter et le tenir à la disposition des colons, notre *Traité d'Agriculture générale et de Cultures spéciales des pays tempérés, subtropicaux et tropicaux* (Louvain, Uystpruyst), qui détaille, en deux volumes de 1468 pages, illustrés par 255 figures, les méthodes agricoles modernes et toutes les cultures intéressant la Colonie.

La culture du café est insérée dans le volume II et compte 17 pages.

Enfin l'Institut National pour l'étude agronomique du Congo, successeur de la Régie des Plantations de la Colonie, publia en 1935 des Notes très complètes sur la *Préparation du Café*, dues à M. A. Ringoet, ancien Directeur général de la Régie, actuellement Inspecteur à l'I.N.E.A.C.

Par ces publications et par les conférences nombreuses, accompagnées de projections, qui furent données chaque année dans les diverses régions de la Belgique, notamment par l'*Office Colonial*, dirigé par M. Janssens et par les conférenciers MM. Sieben, Rodigas et d'autres agronomes, la connaissance de la culture du café fut répandue dans le pays et dans la Colonie.

Le Gouvernement n'omit aucune occasion depuis 1908 pour engager les Belges à prendre une part active au développement de la Colonie en s'intéressant aux entreprises agricoles et minières, qui doivent assurer la prospérité du Congo et contribuer ainsi au progrès économique de la Belgique.

En 1924, l'ouverture, à Bruxelles, du *Congrès national colonial*, mit à l'étude la *Politique économique du Congo belge*. M. O. Louwers, secrétaire général du Congrès, me demanda d'exposer au Congrès les possibilités de l'Agriculture congolaise et les méthodes qui pouvaient en favoriser la réalisation.

Ce rapport, assez détaillé, comprenant 190 pages, traite des conditions agricoles du Congo. Il esquissait aussi les rendements qu'on pouvait espérer des plantations principales et notamment de la culture du Caféier.

Le rapport déterminait, en ces termes, le nombre limité de cultures convenant aux conditions spéciales du Congo, c'est-à-dire capables d'y être cultivées avec bénéfice :

Les ouvrages techniques coloniaux décrivent des centaines de cultures convenant aux régions tropicales; toutes peuvent, en théorie, être pratiquées au Congo belge.

Mais, en fait, fort peu sont vraiment susceptibles d'atteindre une grande importance, soit actuellement, soit dans un avenir prochain, surtout s'il s'agit de cultures d'exportation.

Parmi les nombreuses cultures tropicales qui n'offrent aucun avenir sérieux au Congo belge, les unes doivent être éliminées, parce qu'elles exigent des terres très fertiles qu'on ne trouve pas au Congo, ou des terres riches situées près d'un port d'embarquement et irrigables, ou recevant des pluies irrégulières.

Certaines plantes exigent plus de pluie qu'on n'en reçoit en Afrique. D'autres se vendent à si bon marché en Europe qu'elles ne peuvent franchir économiquement l'énorme distance séparant le producteur congolais du consommateur belge.

Quelques cultures exigent des régions à la fois élevées, pluvieuses, très fertiles et accessibles, ou des soins très méticuleux, ou des populations nombreuses et de multiples attelages.

D'autres, enfin, entrent en production si tardivement que leur plantation ne sourit guère au capitaliste.

Ces raisons et d'autres entraînent bien des éliminations; finalement, il ne reste qu'un petit nombre de plantes offrant un intérêt immédiat ou prochain.

Nous étions ramené ainsi, pour les cultures et élevages pratiqués en vue de l'exportation, aux plantes suivantes, dont le Caféier et le Cotonnier devinrent de beaucoup les plus importantes.

En ordre principal : le *Caféier*, l'*Hévéa*, le *Cacaoyer*, le *Palmier élaëïs*, le *Sisal* et le *Cotonnier*.

En ordre secondaire : le *Tabac*, la *Canne à sucre* et le *Vanillier*.

## c) Enseignement de l'agriculture tropicale en Belgique.

Notre propagande en faveur de l'Agriculture congolaise rencontrait une difficulté redoutable dans le fait que la Belgique manquait d'agronomes connaissant les cultures et les élevages des tropiques et documentés sur les multiples questions spéciales soulevées par les entreprises des pays chauds. Aucun enseignement d'agriculture tropicale n'existait en Belgique. Le roi Léopold II avait songé à établir près de son domaine de Laeken une ferme pour initier des Belges aux cultures coloniales, en utilisant, dans ce but, les serres du Jardin colonial. Mais la mort du Roi empêcha la réalisation de ce projet.

J'avais, depuis 1900, donné à l'Université de Louvain, à quelques missionnaires et étudiants se destinant aux régions tropicales, une série annuelle de cours sur les cultures des pays chauds, les constructions tropicales, etc. Ces leçons, quoique fort élémentaires, se montrèrent réellement utiles, si bien qu'en 1906 j'obtins du Recteur Magnifique, M<sup>sr</sup> Ladeuze, l'organisation à l'Institut agronomique d'un programme complet d'Agriculture tropicale, aboutissant au diplôme d'Ingénieur agricole colonial en trois années d'études.

Le premier effet de ce cours fut de susciter parmi les étudiants quelques vocations coloniales. Ceci malgré le peu d'intérêt manifesté en Belgique pour la Colonie et l'opposition décidée de la plupart des parents à toute velléité d'engagement pour les services du Congo. On estimait le climat fort dangereux; les emplois du Congo avaient, d'autre part, mauvaise réputation.

L'annexion de la Colonie en 1908 et, deux ans plus tard, la création par M. le Ministre Renkin d'un Service agricole et d'une Direction générale de l'Agriculture influencèrent très favorablement les idées des étudiants et des familles sur les carrières agricoles congolaises. Les engagements de plusieurs diplômés de Louvain et de Gembloux don-

naient aux cours coloniaux une sérieuse attraction, au moment où éclata la guerre.

Dès le retour en Belgique, M. Ruzette, Ministre de l'Agriculture, décida la réorganisation du programme des études supérieures agricoles. Membre de la Commission chargée de l'étude de ce programme, je proposai d'ajouter aux Sections usuelles une Section d'Agriculture coloniale, suivant un programme analogue à celui des études coloniales de Louvain, mais plus complet et occupant quatre années, comme les autres sections. A ce moment, l'intérêt du Congo ne se discutait plus, un grand nombre de Belges ayant combattu ou travaillé en Afrique. La proposition fut appuyée par tous les membres de la Commission et approuvée par le Ministre. La nouvelle Section conféra en quatre ans le diplôme d'*Ingénieur agronome colonial*.

Toutefois, comme la longue durée et le coût de ces études pouvaient arrêter les jeunes gens désireux de s'engager le plus rapidement possible dans la pratique agricole au Congo, une Section ne comportant que deux années d'études fut ajoutée : elle mène au diplôme de *Licencié* ou *Gradué en sciences agronomiques*.

Un programme spécial de Licence fut introduit, en 1924, à l'Université de Louvain, pour permettre la spécialisation par des branches facultatives, système usité dans beaucoup de pays, mais contraire aux usages belges, qui imposaient un programme rigide. Tous les cours pratiquement utiles à un colonial furent conservés dans ce nouveau programme, prévoyant des études de deux années et aboutissant au diplôme académique de *Licencié en sciences agronomiques coloniales*.

Aujourd'hui, le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur agricole colonial engagés au Congo dans les services de l'État, des sociétés ou des particuliers est déjà très important : il comprenait en effet 53 Ingénieurs agronomes et 8 Licenciés en sciences agronomiques en mai 1933.

Le Congo demande plus d'agronomes que la Belgique;

les 90 fonctionnaires et agents du Service de l'Agriculture font de longs termes au Congo, en excellente santé; enfin, les préventions contre la Colonie n'existent plus guère dans les familles belges.

Actuellement, un nouveau programme d'études est arrêté : les Ingénieurs agronomes feront quatre années et en plus une année de spécialisation. L'Ingénieur agronome colonial aura fait cinq années d'Université, dont les deux premières suivront les cours de la Faculté des Sciences.

Les études de Graduat auront trois années. Ces études, plus courtes, mais complètes au point de vue de la pratique de l'agriculture tropicale, sont de grand intérêt pour les Coloniaux. Il n'est nullement opportun d'obliger tous les jeunes gens qui veulent apprendre de manière approfondie l'agriculture tropicale de les obliger à faire des études semblables à celles des doctorats en sciences et de passer cinq années sur les bancs de l'Université. Ce régime n'existe d'ailleurs dans aucun pays colonisateur, sauf en Hollande, où les conditions coloniales sont tout autres que celles de la Belgique. Les études de cinq ans ne devraient être exigées que pour l'accès aux carrières spécialement scientifiques, dont le débouché au Congo belge sera toujours fort limité.

La grande utilité des diplômes agricoles coloniaux pour le développement de l'Agriculture du Congo ressort à l'évidence des programmes d'études.

Il se donne encore en Belgique des enseignements coloniaux du degré moyen, notamment dans l'École d'Horticulture de l'État à Vilvorde, à l'École moyenne d'Agriculture de l'État, à Huy, aux Écoles d'Agriculture d'Ath, Leuze, Carlsbourg, Waremmé, etc.

#### 16. La crise. — Organisation d'un crédit agricole.

Arrêté royal de 1931.

Les prix de vente des cafés *Robusta* et *Arabica* se maintinrent à des taux élevés jusqu'en 1928-1929.

Les planteurs consacrèrent à leurs cultures tous les capitaux qu'ils avaient pu réunir et comptaient pouvoir emprunter des banques le surplus nécessaire, en donnant en garantie les plantations déjà effectuées ou d'autres biens.

Malheureusement, la Crise empira vite; les prix tombèrent très rapidement, non seulement pour le café, mais pour tous les produits coloniaux. Les banques durent restreindre le crédit et bientôt le supprimer complètement.

Chute des prix de vente du « Robusta » en 1932-1933-1934.  
(Tableau Huffmann).

DATES	ROBUSTA Congo, Anvers.	SANTOS N° 4, disponible New-York.	DIFFERENCE entre le prix du Brésil n° 4 et du Robusta.
1932. Juillet .....	6,60	—	—
Août .....	7,20	—	—
Septembre .....	8,15	—	—
Octobre .....	8,15	—	—
Novembre .....	6,55	8,25	+1,70
Décembre .....	7,00	8,15	+1,15
			Droit de 2,50.
1933. Janvier .....	8,10	7,55	-0,50
Février.....	7,50	7,45	-0,05
Mars .....	7,40	6,70	-0,70
Avril .....	7,25	7,05	-0,20
Mai.....	7,25	6,50	-0,75
Juin .....	7,70	5,95	-1,75
Juillet .....	7,40	5,10	-2,40
Août .....	6,75	5,15	-1,60
Septembre .....	6,25	4,95	-1,30
Octobre .....	6,00	4,75	-1,25
Novembre .....	5,85	4,40	-1,45
Décembre .....	6,05	4,70	-1,35
1934. Janvier .....	6,40	5,25	-1,15
Février.....	6,60	5,45	-1,15
Mars .....	6,20	5,50	-0,70
Avril .....	5,95	5,30	-0,60
Mai.....	5,30	5,30	—
Juin .....	5,30	5,40	+0,10

La majorité des planteurs se trouva du jour au lendemain dans une situation financière très difficile et qui paraissait sans issue.

La même situation régnait chez les planteurs de café du Kenya, mais l'administration les sauva par l'institution rapide d'une forme de Crédit agricole.

Un semblable secours était indispensable au Congo belge et devait être appliqué d'urgence. MM. Jaspas et Crockaert, Ministres des Colonies, le comprirent aussitôt et nous autorisèrent à rédiger deux Arrêtés royaux successifs, qui sauvèrent de la ruine, presque sans exception, les plantations déjà nombreuses qui émaillaient le Congo en 1930.

Le premier Arrêté prévoyait des prêts pour l'entretien des plantations d'arbres et d'arbustes, afin d'empêcher qu'elles fussent envahies par les herbes et détruites en saison sèche par les incendies annuels.

Le second Arrêté, paru un an plus tard, accordait des prêts pour la continuation et l'équipement des plantations jusqu'au minimum vital.

Ces avances, qui ne pouvaient être consenties qu'aux plantations d'arbres, d'arbustes ou de sisal et après une enquête sévère prouvant la valeur de celles-ci, prêta au taux de 5 %, avec remboursement en dix ans, par annuités.

Toutes les plantations bien exécutées furent sauvées; presque toutes, réalisées au prix de capitaux considérables et d'un travail acharné, échappèrent à la ruine.

Nous reproduisons ci-après les dispositions principales de l'Arrêté royal du 9 juillet 1931 :

ALBERT, ROI DES BELGES,

*A tous, présents et à venir, Salut.*

Considérant qu'il y a lieu de modifier l'organisation du « Fonds d'assistance temporaire à l'Agriculture », créé par Notre Arrêté du 16 juillet 1930,



Sur la proposition de Notre Ministre des Colonies,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Le « Fonds d'assistance temporaire à l'Agriculture » est transformé en *Fonds temporaire de Crédit agricole*.

Ce Fonds a pour objet de consentir des prêts aux personnes physiques ou morales qui ont établi dans la Colonie du Congo belge ou dans les territoires du Ruanda-Urundi, avant le 1<sup>er</sup> octobre 1930 et sur une superficie de 20 hectares au moins, des plantations de caféiers, d'hévéas, de cacaoyers ou de palmiers élaeïs, ou de mélanges de ces essences.

ART. 2. — Le Fonds temporaire de Crédit agricole est alimenté par des crédits budgétaires, par les remboursements des capitaux prêtés et par les intérêts prévus à l'article 14.

ART. 3. — Les prêts sont consentis ou refusés dans chaque district ou résidence par une Commission locale de Crédit agricole.

La Commission locale est nommée par le Gouverneur de la Province ou du Ruanda-Urundi. Elle est présidée par le plus haut fonctionnaire territorial du district ou de la résidence.

ART. 4. — La Commission n'accordera des prêts que pour des entreprises de plantations qui lui paraîtront situées et exécutées de telle manière qu'elles présentent les conditions voulues pour pouvoir donner dans l'avenir un rendement financier satisfaisant.

ART. 5. — Les prêts auront pour destination les divers travaux de désherbage, de culture, de plantation ou d'exploitation, l'extension des peuplements jusqu'à une superficie rémunératrice, le renouvellement de l'outillage, l'établissement ou l'acquisition des bâtiments et du matériel strictement nécessaires à la conservation et au traitement des produits.

Exceptionnellement, un prêt peut être affecté au remboursement partiel ou intégral d'une hypothèque.

ART. 6. — Les prêts ne pourront être utilisés que conformément aux instructions données par la Commission locale de Crédit agricole. Ils ne pourront, en aucun cas, être employés :

a) au remboursement de dettes antérieures de l'emprunteur,

sauf lorsque la Commission autorise le remboursement partiel ou intégral d'une hypothèque, comme il est prévu à l'article précédent;

b) à l'achat d'animaux domestiques;

c) à l'aménagement de palmeraies naturelles;

d) à la construction ou à l'acquisition de maisons d'habitation en matériaux durables ou de tous bâtiments autres que ceux visés à l'article 5.

Seront considérés comme matériaux durables les pierres naturelles, les briques cuites, le béton, le fer et l'acier, exception faite pour la tôle ondulée.

ART. 7. — Le montant des prêts à consentir par hectare pour les travaux de désherbage ne pourra dépasser le montant global annuel du salaire et de la nourriture d'un homme dans la région envisagée.

ART. 8. — Le montant des prêts destinés aux divers travaux de culture, de plantation, d'exploitation ou d'extension, au renouvellement de l'outillage et au remboursement total ou partiel d'une hypothèque ne pourra dépasser 1.000 francs par hectare déjà planté au moment de la demande ou dont la plantation sera autorisée par la Commission et ce sur une superficie qui ne pourra dépasser 500 hectares.

Si la superficie des peuplements existants au moment de la demande dépasse 500 hectares, le Gouverneur de Province fixe dans chaque cas le maximum à appliquer.

La Commission locale pourra également accorder un prêt sur la valeur d'une ou plusieurs usines existant sur la plantation au moment de l'introduction de la demande et que la Commission juge indispensables au traitement des produits.

Le montant du prêt sur usines ne pourra dépasser le quart de la valeur attribuée à celles-ci par la Commission locale.

ART. 9. — La Commission pourra prêter, outre les prêts prévus aux articles 7 et 8, le quart au plus de la dépense totale nécessaire à la construction ou à l'achèvement et l'équipement d'une ou plusieurs nouvelles usines destinées au traitement des produits d'une des cultures indiquées à l'article premier. Toutefois, la Commission n'accordera un prêt semblable que si les plans et devis de ces usines, de leur matériel et de leurs magasins-annexes sont approuvés par les experts que la Commission

locale aura désignés. La Commission pourra refuser ou réduire le crédit demandé si elle estime que l'usine projetée n'est pas nécessaire au demandeur ou que l'exécution complète du projet entraînerait une dépense exagérée.

Si des groupements de planteurs se constituent pour entreprendre en coopération la construction ou l'acquisition, l'équipement ou l'exploitation d'usines et de leurs magasins-annexes, la Commission locale pourra leur accorder des prêts, à condition que ces usines répondent aux conditions stipulées au paragraphe précédent et que chacun des membres des groupements s'engage personnellement en proportion de sa participation.

ART. 10. — Les demandes de prêts et les documents qui doivent les accompagner seront adressés au Président de la Commission locale. Ils seront établis suivant les modèles annexés au présent règlement et accompagnés d'un écrit signé par le demandeur, certifiant l'exactitude entière des renseignements donnés et autorisant les banques et les créiteurs du demandeur à renseigner la Commission locale sur la situation financière de celui-ci.

ART. 11. — Dans les huit jours qui suivent la réception d'une demande de prêt, le Président de la Commission locale désigne deux ou plusieurs experts, faisant partie ou non de la Commission et qu'il charge d'expertiser la plantation et éventuellement les usines et de lui faire rapport sur leur situation, la superficie plantée, l'état des cultures et les travaux, acquisitions ou constructions qu'il conviendrait d'effectuer pour assurer le bon rendement et l'avenir de l'entreprise.

Les experts vérifient sur place, autant que possible, les indications données dans les documents annexés à la demande. Ils remettent leur rapport au Président de la Commission locale, au plus tard trente jours après leur désignation.

La Commission locale détermine les indemnités qu'il convient de payer éventuellement aux experts. Ces indemnités sont additionnées au montant du prêt.

ART. 12. — Dans les huit jours suivant la réception du rapport des experts, le Président réunit la Commission locale pour l'examen de la demande, de ses annexes, du rapport des experts et de tous les renseignements qui auront été recueillis auprès des banques et, éventuellement, auprès des créanciers de l'emprunteur.

La Commission statue dans la quinzaine sur l'opportunité d'accorder ou non le prêt demandé, fixe le montant éventuel de celui-ci et détermine les garanties à imposer à l'emprunteur. Elle porte sa décision à la connaissance du Gouverneur de Province par la voie la plus rapide.

Si, dans les huit jours suivant la réception du rapport de la Commission locale, le Gouverneur de Province n'a fait aucune objection, la décision devient exécutoire.

En cas d'objection de la part du Gouverneur, la Commission provinciale prévue à l'article 19 statue dans la quinzaine sur la suite à donner à la demande de prêt.

Le demandeur peut également solliciter l'intervention de la Commission provinciale, s'il estime que la décision de la Commission locale ne lui est pas assez favorable.

ART. 13. — La Commission locale décide si les sommes prêtées seront mises à la disposition de l'emprunteur en un ou plusieurs versements ou sous forme de paiements exécutés pour compte de l'emprunteur.

Dans le cas de versements ou paiements espacés, les dates et montants des annuités seront calculés comme si le total du prêt avait été remis à l'emprunteur à la date du premier versement, mais les soldes porteront intérêts au profit de l'emprunteur.

En cas d'emploi par l'emprunteur d'une partie du prêt à des fins autres que celles pour lesquelles celui-ci a été accordé, la Commission locale pourra suspendre ou refuser définitivement le versement du solde, indépendamment de l'application des pénalités prévues à l'article 21.

Les versements seront effectués par la Banque du Congo Belge, sur ordre du Gouverneur de Province ou de son délégué.

ART. 14. — Les prêts seront faits pour dix années et à l'intérêt de 5 p. c.

Ils seront remboursés par neuf annuités, dont la première viendra à échéance vingt-quatre mois après la date de la signature du contrat.

L'emprunteur pourra, s'il le désire, rembourser la totalité ou une partie du prêt avant les échéances fixées.

ART. 15. — La Colonie prendra sur les biens de l'emprunteur situés dans la Colonie une inscription hypothécaire garantissant le remboursement de la somme prêtée, des intérêts et des frais.

Cette inscription portera la clause qu'à défaut d'exécution des engagements pris envers elle, la Colonie aura le droit, si elle est première inscrite, de faire vendre l'immeuble dans la forme des ventes volontaires.

Au cas où les garanties offertes par l'emprunteur seraient jugées suffisantes par le Gouverneur de province, la Commission locale pourra se dispenser de prendre l'inscription hypothécaire visée ci-dessus.

Au cas où la garantie constituée par l'hypothèque ne paraît pas suffisante, la Commission locale pourra subordonner le paiement à l'intervention préalable de toute autre garantie supplémentaire qu'elle jugera nécessaire, y compris éventuellement une inscription hypothécaire sur les biens que l'emprunteur posséderait en Belgique.

La Commission locale veillera à la conservation, au profit du Trésor public, des gages fournis en garantie.

ART. 16. — Toutes récoltes, tout bétail et tous produits de récolte, d'élevage ou de traitement provenant d'une plantation ou d'une usine pour lesquelles un prêt aura été consenti, ne pourront être vendus que sur autorisation de la Commission locale.

Celle-ci pourra stipuler que les produits des ventes qu'elle autorisera lui seront remis en remboursement total ou partiel du prêt.

Elle peut aussi décider qu'elle procédera elle-même à la vente de ces produits ou de ce bétail.

La Commission pourra toutefois consacrer une partie de la recette à la satisfaction des besoins personnels de l'emprunteur, au paiement des frais généraux normaux de l'exploitation et à l'exécution des obligations résultant de contrats valablement conclus par l'emprunteur avant l'introduction de sa demande de prêt et qu'il aura fait connaître dans les documents annexés à sa demande de crédit.

ART. 17. — La Commission locale pourra, en tout temps, inspecter ou charger, par écrit, un ou plusieurs de ses membres ou un ou plusieurs experts d'inspecter les plantations, terrains, usines, magasins et dépôts de toute personne à laquelle des prêts auront été consentis.

Il est interdit à l'emprunteur de mettre obstacle à ces inspections, sous peine de l'application des pénalités prévues à l'article 21.

ART. 18. — L'octroi d'un prêt sera subordonné à la signature, par le demandeur, de l'engagement d'exécuter dans la plantation les travaux de culture ou autres que la Commission considérerait comme nécessaires.

Au cas où un emprunteur serait défaillant ou serait dans l'impossibilité, pour quelque cause que ce soit, d'assurer par lui-même l'entretien et l'exploitation de la plantation ou de l'usine, la Commission locale pourra, avec le consentement de la Commission provinciale, assurer aux frais de l'emprunteur l'entretien et, éventuellement, l'exploitation de la propriété, jusqu'à ce que le revenu net de l'exploitation ait remboursé les sommes prêtées, les intérêts et les frais.

ART. 19. — Il est créé auprès du Gouverneur de chaque province et du Ruanda-Urundi une Commission provinciale de Crédit agricole, nommée et présidée par lui et comprenant notamment les Directeurs des services provinciaux de l'Agriculture, des Finances, des Titres fonciers et un planteur ou directeur de plantations.

Cette Commission provinciale confirmera ou revisera les décisions des Commissions locales lui soumises, comme il est dit à l'article 12, par le Gouverneur de province ou par le demandeur.

Elle tiendra également inscription des prêts consentis par les Commissions locales et par elle-même, recevra les annuités et remboursements et fera vérifier, aux époques qu'elle jugera convenables, l'utilisation des sommes prêtées, la rentrée des annuités et le résultat général dans la Province du fonctionnement du Fonds temporaire de Crédit agricole.

En cas de défaillance d'un emprunteur, la Commission provinciale provoquera ou prendra les mesures nécessaires pour sauvegarder les sommes prêtées.

ART. 20. — Il est créé à Bruxelles une Commission consultative du Crédit agricole dont le président et les membres seront nommés par Notre Ministre des Colonies.

Cette Commission prend connaissance des rapports du Gouverneur Général sur le fonctionnement du Fonds temporaire de Crédit agricole et formule des modalités d'emploi de ce Fonds, ainsi que, éventuellement, des modifications à apporter à l'arrêté organique de cette institution.

Lorsqu'un demandeur fournit la preuve qu'il apporte à l'en-

treprise un supplément important de capital frais, la Commission consultative, après avoir pris connaissance du résultat de l'enquête faite par la Commission locale sur la valeur de la plantation, pourra proposer à Notre Ministre des Colonies de consentir à ce demandeur un prêt dont elle indique le montant et dont les conditions et la garantie pourront déroger aux articles 6, 8, 9, 14, 15 et 16 du présent arrêté.

ART. 21. — Les infractions aux dispositions des articles 6, 13, § 3, 16 § 1, et 17 § 2 du présent arrêté seront punies d'une amende ne dépassant pas deux mille francs et d'une servitude pénale ne dépassant pas deux mois, ou de l'une de ces peines seulement.

ART. 22. — Notre Ministre des Colonies est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles le 9 juillet 1931.

ALBERT.

Par le Roi :

*Le Ministre des Colonies,*

Paul CROCKAERT.

**Prêts accordés au 14 juin 1932 par le Fonds temporaire  
du Crédit agricole.**

	Accordés au 31 décem- bre 1931.	Accordés du 1 <sup>er</sup> janvier au 14 juin 1932.	TOTAL.
Congo-Kasaï ... ..	7	3	10
Équateur ... ..	9	2	11
Province Orientale ... ..	40	5	45
Katanga ... ..	5	0	5
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	61	10	71

Total pour 71 prêts : 14.643,492 francs.

Prêts en vertu de l'article 20 : 11.500.000 francs ... 5

Total ... .. 76

Apports de capitaux frais par les Sociétés : 28.000.000.

**17. La crise. — Dégrèvement massif des transports.**

La débâcle des prix de vente du café, du coton, des oléagineux et de tous les produits agricoles d'exportation fut si profonde, qu'aucune réduction des prix de revient n'était capable de la compenser, si les frais de transport de ces produits jusqu'en Europe ne pouvaient subir des réductions massives.

Heureusement, la construction de remorqueurs et de barges avait doté le fleuve, dans le bief desservant les zones agricoles les plus importantes, d'un moyen de transport très économique. L'État intervint généreusement pour réduire les tarifs aux taux les plus bas : pendant la période la plus critique, les récoltes d'exportation descendirent de Stanleyville jusqu'à Kinshassa, sur un parcours de 1.700 km., au prix de 1 franc belge par tonne. Ce dégrèvement massif fut prudemment diminué, mais est encore continué en partie; il fut un élément capital dans l'assistance accordée aux plantations congolaises.

La réduction des tarifs de transport des produits agricoles du Congo est la condition première de la prospérité agricole de la Colonie.

Cette réduction ne doit pas seulement être forte : elle doit être très forte, la Colonie, c'est-à-dire toutes les entreprises coloniales, devant supporter une large part de l'abaissement profond des tarifs.

Des coloniaux ont protesté lorsque nous disions pendant la guerre et répétions à Anvers que les tarifs d'exportation et d'importation des produits et des matières premières agricoles de la côte jusqu'au centre du Congo devaient être presque gratuits : ces protestations ont cessé.

La Crise et des conceptions plus saines sur les possibilités d'un grand pays éloigné de 500 kilomètres de la mer et dont le centre est à plus de 1.500 kilomètres de l'Océan, laissent espérer que bientôt on assurera définitivement au Congo des tarifs convenant à sa situation.

---



## CHAPITRE V.

**LA PLANTATION DE CAFE AU KATANGA  
ET AU BAS-CONGO.****1. Conditions naturelles et économiques du Katanga.**

Le Bas-Congo et le Nord du Katanga sont les deux régions sèches de la Colonie : les pluies n'y tombent que pendant 5 à 6 mois par an.

Le Katanga diffère très sensiblement, surtout dans sa moitié méridionale, des régions centrales de la Colonie. Il fut longtemps d'accès long et malaisé pour les voyageurs venant du Bas-Congo; la voie de Capetown et de la Rhodésie, longue de 14.000 km. depuis Anvers, fut pendant dix ans la plus rapide et la plus fréquentée.

D'autre part, la population indigène y était rare; à peine 1.000.000 d'habitants indigènes pour une province grande comme vingt fois la Belgique.

Pour ouvrir les mines de cuivre, construire le chemin de fer et bâtir Elisabethville, il fallut appeler à grand prix la main-d'œuvre des colonies voisines. La vie s'y équipa entièrement à l'européenne, mais fut si coûteuse que l'État dut accorder à ses agents de forts suppléments de traitement : le Katanga devint un pays à vie chère comme la Rhodésie.

La région produisait peu de vivres. Les terres du Sud sont généralement pauvres, semées de gigantesques termitières qui en entravent considérablement la culture. La main-d'œuvre agricole était fort coûteuse, par suite des salaires élevés et des avantages accordés à leurs ouvriers par les Mines.

Les conditions offertes à l'agriculture étaient éco-

nomiquement précaires et, d'autre part, la malaria, les tsétsés et l'abondance des grands fauves à cette époque n'étaient pas de nature à rassurer les colons.

Les mouches tsétsés pullulaient dans tout le Sud du Katanga, surtout à Elisabethville et empêchaient tout emploi de bétail, le labour à la charrue, les transports sur chariots attelés, l'application régulière de fumure, la production de lait et de beurre, l'usage de chevaux, ânes ou mules. Les nombreux essais exécutés par l'Etat et les particuliers aboutissaient en quelques semaines à la mort des animaux importés.

De plus, les trains amenaient du Cap et de Rhodésie, une ou deux fois par semaine, des chargements de vivres, céréales, fruits, bétail sur pied. Les légumes étaient produits par des indigènes venus de Rhodésie ou du Nyassa, des Hindous et des Chinois, dont la concurrence était redoutable pour les colons européens.

Mais deux conditions balançaient ces avantages : le climat de la région minière était agréable, tempéré par une altitude de 1.000 à 1.200 m.; ensuite le grand développement des entreprises et du nombre des Européens et une forte population d'ouvriers indigènes, qu'il fallait nourrir en partie de vivres frais.

Aussi, malgré toutes les difficultés, quelques colons se fixèrent-ils à demeure; leur nombre aurait crû assez rapidement si les terres fertiles avaient été moins rares.

Ces colons ne s'intéressèrent au début qu'aux récoltes demandées par les usines et par la ville; le maïs surtout, puis les légumes et quelques fruits. Aussi longtemps que dura la prospérité du cuivre, c'est à ces productions que les fermes européennes se consacrèrent.

Toutefois, le Service agricole poursuivit dans la Station de la Munama de nombreux essais sur la culture des diverses plantes convenant au climat et l'irrigation. Sur le plateau des Bianos, à 1.600 m. d'altitude, il entretenait avec succès un millier de têtes de gros bétail, amené de

Rhodésie. Un ou deux Sud-Africains fondèrent de petits élevages sur les mêmes plateaux ou du côté de Ruwe.

Le nombre de colons augmenta peu à peu, malgré tout et des exploitations se créèrent du côté du Lomami, mais toutes s'en tenaient à la production des vivres pour indigènes, récoltes d'écoulement facile et souvent rémunératrices, ainsi qu'à l'exploitation de vaches laitières près de la ville et de quelques Mines.

La possibilité de produire quelques récoltes propres à l'exportation et surtout le coton et le café, fut exposée dans les publications du Service; mais jusqu'à la Crise économique, ces avis ne furent guère écoutés, malgré le danger de la concurrence indigène.

Des essais de culture de café furent exécutés cependant, d'abord par M<sup>sr</sup> de Hemptinne, à la Mission de Kansénia. D'autres apparurent timidement près d'Élisabethville. Ces expériences ne prirent aucune extension.

La seule plantation de café d'une certaine importance était établie à Katombe, dans le Nord de la province, en un climat plus chaud, où le caféier indigène, un *Cane-phora*, réussissait sans peine; mais l'expédition du café du Katanga vers l'Europe était fort coûteuse, tandis que la consommation locale ne permettait pas de grand développement de la plantation.

Ces conditions agricoles furent bouleversées en 1929-1930 par la Crise. Le maïs, culture principale du pays, se vendit à des prix ruineux. Les colons songèrent alors aux cultures d'exportation, qui leur avaient été recommandées, surtout au café, puis au coton. Le Comité Spécial du Katanga, qui avait aménagé près d'Élisabethville une station pour l'essai d'arbres divers, finit par établir en 1900 quelques expériences sur le caféier d'Arabic.

Heureusement, des colons du Lomami plantèrent quelques hectares de café et peu à peu la culture du café apparut sur une douzaine de fermes.

Aujourd'hui, elle occupe avec Katombe plus de 4.000 ha. et quelque surface est consacrée à la culture du coton. La

haute valeur de ce dernier pour le relèvement général de l'Agriculture commence, semble-t-il, à être comprise.

Le climat du Sud du Katanga est assez favorable au caféier d'Arabie, celui-ci supportant sans trop souffrir la longue saison sèche, qui dure de mai à septembre et dont les effets peuvent d'ailleurs être atténués par le dry-farming et la culture de plantes de couverture.

## 2. La plantation du café à Katombe.

La plus ancienne plantation de café du Katanga est celle de Katombe, à 70 km. à l'Ouest du fleuve et du port de Kabalo.

Elle est située sur un plateau, à la ligne de faite Lomami-Lualaba, à l'altitude de 750 à 800 m. Les pluies apportent en moyenne 1 m. d'eau, avec une interruption de deux à cinq mois, de mai à septembre. Les mois de décembre, janvier, février et mars sont les plus riches en pluie. Certaines années sèches, telles que 1928, reçoivent beaucoup moins d'eau pendant la saison pluvieuse et comptent jusqu'à cinq mois de sécheresse absolue.

La température varie de 11 à 30° en saison sèche, de 19 à 30° en saison de pluies. La région est très salubre; les moustiques sont peu nombreux; les tsétsés sont inconnues.

L'état sanitaire des Blancs est excellent.

La plantation, faite avant 1910 par les agents du Comité Spécial du Katanga, comprenait quelques hectares de caféiers, prélevés dans la forêt environnante : c'est un café à petit grain, de bon goût, du groupe *Canephora*.

Lors de la création d'un Service agricole pour le Katanga (1911), la plantation passa aux mains de ce Service, qui la céda bientôt à un colon, M. Dehousse. Elle fut vendue en 1926 à une société belge, qui obtint une concession totale de 3.000 ha. Elle est dirigée par M. Gustin.

En 1930, les superficies plantées se répartissaient en 103 ha. couverts de caféiers en rapport et 398 ha. de caféiers de 1 et de 2 ans. En 1930, près de 500 ha. furent aménagés et portèrent la surface plantée à 1000 ha.

Les caféiers sont semés en pépinière, repiqués en godets d'écorce, rangés à l'ombre et arrosés régulièrement. A 9 mois les plants sont mis en place en godets. Cette méthode est assez coûteuse, mais protège le jeune plant contre les effets des sécheresses assez fréquentes et souvent inattendues de cette région; de plus, elle permet de transporter les plants par tracteurs sur une assez longue distance.

Le défrichage complet, avec brûlage des bois, est remplacé actuellement par le sciage des troncs à 1 m. de hauteur, après abatage du sous-bois; mais quelques arbres sont réservés pour fournir de l'ombrage au caféier. Le desouchement complet ne se fait plus. Ce travail de défrichage se fait à raison de 100 m<sup>2</sup> par homme-jour et parfois jusqu'à 200 à 250 m<sup>2</sup> dans les parties peu boisées. Le sarclage se pratique trois fois par an, à raison de 600 m<sup>2</sup> par homme et par jour. Des plantes de couverture sont appliquées : soja, pois cajan, haricot sabre et *Crotalaria*. Dans les champs de caféiers on utilise pour ombrage les *Leucoena glauca* et l'on essaie des *Cassia*.

La récolte a lieu en saison sèche : de mai en juillet. Les cerises sont séchées en bacs, au soleil, puis décortiquées au moyen d'appareils mus par des moteurs à essence. Le café est de qualité excellente.

### 3. Essais de culture du café à Elisabethville.

M. R. Theunissen, ingénieur agronome, expérimenta dans l'Arboretum d'Élisabethville (Katanga), à l'altitude d'environ 1.200 m. (1923 à 1927), les variétés de *Coffea arabica* suivantes :

*Coffea arabica* de Tolima (Colombie).

*C. arabica* Huila.

*C. arabica* Laurina (Leroy).

*C. arabica* Laurina (Leroy), rustique, à cœur rouge.

*C. arabica* San Ramon.

*C. arabica* maragogipe.

*C. arabica* columnaris.

Au lieu de planter des arbres d'ombrage, M. Theunissen laissa subsister quelques jeunes arbres de la forêt défrichée. Le terrain est plutôt pauvre, sablo-argileux, rouge ou rouge-brun, profond, légèrement latéritisé, à faible versant exposé Est-Ouest. Entre les blocs choisis, on a laissé subsister des rideaux d'arbres comme abris protecteurs et pour diminuer les hybridations.

Les semis réussissent le mieux au Katanga lorsqu'on les exécute au mois d'août, à la fin de l'hiver et de la saison sèche, au moment où les abaissements de température ne sont plus à prévoir. La levée a lieu 8 à 12 semaines après le semis, d'après les variétés. On repique les petits plants quand ils ont leurs deux premières feuilles. On peut aussi repiquer après le développement des quatre premières feuilles. Si l'on trempe les graines avant le semis, la levée est avancée d'environ deux semaines.

Les variétés choisies fleurissent à la saison des pluies : les unes sont en fleurs dès octobre et novembre et sont récoltées en mai, juin et juillet; les autres, plus tardives, fleurissent en décembre et sont récoltées en août et septembre.

La variété la plus hâtive est la *Tolima*, récoltée en mai-juin. La *Huila* est mûre en juin; le *Maragogipe* au début de juillet; le *Laurina* au courant de juillet; le *San Ramon* en août et septembre.

Les rendements furent les suivants, par pied et en café marchand :

ESPECES	Troisième année de plantation.	Quatrième année de plantation.
<i>Coffea arabica San Ramon</i> .....	90 gr. par pied.	210 gr. par pied.
<i>Coffea arabica Laurina Leroy</i> .....	70 id.	115 id.
<i>Coffea arabica Tolima</i> .....	55 id.	170 id.
<i>Coffea arabica Huila</i> .....	40 id.	225 id.

Ces faibles rendements sont en rapport avec la pauvreté relative du sol.

Les expérimentateurs espéraient cependant récolter à la fin de la septième année 500 à 700 gr. de café par pied.

Ces caféiers ne furent attaqués par aucun ennemi paraissant redoutable. Tous avaient cependant été atteints par les termites, mais avaient pu surmonter victorieusement la crise passagère due à l'invasion. Les maladies cryptogamiques n'avaient pas encore apparu (1927).

Le caféier *San Ramon* s'est montré particulièrement résistant à la sécheresse; son rendement fut bien supérieur à l'attente.

#### 4. La plantation du café au Bas-Congo.

Le climat du Bas-Congo est caractérisé, comme celui du Katanga, par une saison sèche d'environ six mois. Mais, de plus, le début des pluies, au lieu de se produire presque à date fixe, comme au Sud du Katanga, montre une grande irrégularité. Il peut survenir en novembre et donner alors des pluies régulières; mais il arrive aussi que ce retour des pluies soit retardé pendant plusieurs semaines, ou s'interrompe, ce qui est encore plus dommageable. Dans certaines années la saison pluvieuse ne devient stable qu'en décembre et même en janvier.

Ces conditions ne sont guère favorables; aussi la plantation du café doit-elle être réservée dans le Bas-Congo à des terres profondes, retenant bien l'humidité et situées dans les régions les plus pluvieuses.

En fait, le café n'a guère retenu l'attention des sociétés assez nombreuses qui travaillent au Bas-Congo. Une ou deux seulement, qui ont su choisir des terres plus fraîches ou irrigables, ont donné une extension à leurs plantations. La plupart s'intéressèrent surtout à la culture du cacao dans les terres plus hautes du Mayumbe, ensuite à l'exploitation des *Élaeïs*, ainsi qu'à la plantation de ce palmier.

Cependant, le café est incontestablement intéressant

dans les parties boisées ou plus fertiles de cette région, comme le démontrent les grandes étendues de café cultivées dans la Colonie limitrophe, l'Angola : celui-ci exporte annuellement plus de 20.000 tonnes d'un petit café africain, spontané dans les forêts et qui produit très régulièrement.

Des expériences sur la culture du café ont été faites par le Service de l'Agriculture dans la Station de Congo da Lemba, reprise actuellement par une Société coloniale; nous les avons résumées page 67. Cette Station et Barumbu sont les deux plus anciennes plantations de la Colonie.

Le nombre actuel des plantations de café du Bas-Congo n'est que d'une vingtaine. Elles cultivaient un peu plus de 1.200 ha. fin décembre 1933 et prévoyaient pour 1934 une extension de 300 à 400 ha.

Dans le progrès des plantations de café du Bas-Congo, une part importante est due au colon Van Lancker, dont l'initiative fut remarquable et s'exerça pour le riz, le café, les bananes et l'élevage.

La région de Thysville-Kisantu-Madimba est d'ailleurs une des plus développées au point de vue agricole, grâce à l'exemple donné par la Mission des Jésuites à Kisantu, par les cultures sucrières de Moerbeke et les plantations privées que nous venons de citer.

---





## DEUXIEME PARTIE

---

### LA PLANTATION DU CAFÉ D'ARABIE AU KIVU ET DANS L'ITURI

Les conditions naturelles réclamées par le *Coffea arabica* n'existent guère dans le Congo central; cette espèce n'y fut essayée que dans les Stations expérimentales, les planteurs s'en tenant presque exclusivement au café *Robusta*. Quelques-uns plantèrent du *Liberica*.

Mais dans les terres élevées de l'Ituri et du Kivu, la culture de l'*Arabica* prit une forte extension à partir de 1926, si bien que le Congo belge possède aujourd'hui dans ces régions des plantations d'*Arabica* couvrant 13.226 hectares.

\*  
\*\*

### CHAPITRE I.

#### INTRODUCTION DU CAFE D'ARABIE EN AFRIQUE ORIENTALE ET VERS LES GRANDS LACS.

##### 1. Culture du café d'Arabie dans l'Est-Africain allemand.

L'importation du café d'Arabie en Afrique Orientale paraît due aux Arabes de Kilwa et Zanzibar et dater de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Des cultures de café furent signalées par Burton en 1840, à Zanzibar, où elles furent presque détruites par un borer. Burton vit aussi quelques caféiers à la côte d'Afrique, en face de Zanzibar, mais on ne saurait dire si l'espèce cultivée à cet endroit était l'*Ara-*

*bica*. Stuhlmann pense que c'était plutôt un café indigène africain.

Le climat de la côte orientale d'Afrique était trop chaud et trop sec pour le Caféier d'Arabie. Aussi sa culture réussit-elle mieux dans les terres hautes et plus fraîches du Shiré, dans le Nyassa, où des colons anglais l'introduisirent dès 1876.

En 1877, M<sup>sr</sup> Leroy, des Pères du Saint-Esprit, envoyé à Saint-Denis, dans l'île Bourbon, apprécia hautement le café produit dans ce pays. Quand il fut, un peu plus tard, désigné pour l'Afrique Orientale, il emporta des graines de café Bourbon et cultiva ce café dans la Mission de Morogoro, d'où cette variété se répandit dans l'intérieur du continent (1).

Lorsque l'Afrique Orientale eut été pacifiée par le major von Wissmann, les Allemands s'intéressèrent à la culture du café dans leur nouvelle colonie et lui consacrèrent beaucoup d'efforts et de capitaux.

En 1891, la *Compagnie allemande de l'Est-Africain* établit, dans la région montagneuse de l'Usambara, deux entreprises, Ndéréma et Ngwèlo, dont les premières plantations furent conduites par des planteurs expérimentés venant de Ceylan et du Mexique.

La Compagnie importa aussi des ouvriers chinois et javanais, la main-d'œuvre africaine étant rare et peu active.

D'autres sociétés allemandes se fondèrent ensuite dans la même région.

Toutes ces sociétés allemandes semèrent des graines pro-

---

(1) Les Pères du Saint-Esprit, qui fondèrent les Missions de Bagamoyo et de Morogoro, venaient de Bourbon et d'Alsace-Lorraine. Leurs Missions étaient placées sur la route que devait suivre tout voyageur entrant en Afrique Orientale allemande. Les petites plantations de caféiers de cette dernière Mission furent beaucoup visitées et un grand nombre de missionnaires, de voyageurs et de fonctionnaires en emportèrent quelques graines. Les missionnaires du Saint-Esprit ont donc joué un rôle extrêmement important dans l'introduction de la culture du café dans l'Afrique Centrale anglaise, allemande et belge.

venant de Java ou Sumatra; une seule, dit Stuhlmann, essaya un peu de café venant directement d'Arabie (1).

Ces entreprises plantèrent d'assez grandes surfaces. Au début, les peuplements semblaient pleins de promesses, mais des déboires survinrent bientôt. Les caféiers étaient plantés en terrains défectueux; d'autres étaient trop serrés ou placés dans des trous de dimensions insuffisantes; les transports étaient ruineux, faute de routes; les ouvriers asiatiques et les agents européens coûtaient fort cher; au total, les dépenses étaient excessives. Il fallut abandonner plusieurs de ces plantations.

D'ailleurs, les rendements restaient très inférieurs : au lieu de récolter au moins une livre par arbre et par an, ainsi qu'on l'avait espéré, on n'obtenait en moyenne qu'un quart de livre; l'hectare donnait au plus 150 à 200 kg.

Puis les caféiers furent attaqués par un longicorne, l'*Herpetogigas fasciatus*. Ce borer s'enfonçait dans le tronc et poussait ses galeries vers la racine, entraînant ainsi la mort du caféier. Les nombreux remèdes employés ne donnèrent que des résultats incomplets. La plantation de café des Pères du Saint-Esprit, à Morogoro, fut détruite par ces borers en quelques mois; une autre plantation de 500.000 arbres subit le même sort; une troisième entreprise perdit, en deux ans, 300.000 caféiers. Aussi le déclin des plantations fut-il rapide; des 6.500.000 caféiers existant vers 1895, il n'en restait plus que 3 millions quelques années plus tard.

Enfin, la situation fut encore aggravée par la chute des prix de vente, qui tombèrent à la moitié de la valeur première.

---

(1) Les caféiers que la *Deutsche Ost-Afrika Gesellschaft* planta dans l'Usambara, à Ndéréma et Nguèlo provenaient de graines de Java.

Ceux de l'*Usambara Koffeebau Gesellschaft* venaient de graines achetées à la plantation de Soemanek, près de Padang, île de Sumatra (voir *Die Koffeebau im Usambara*, par G. MEINECKE. Berlin, 1900). Ces premières plantations fournirent des graines aux colons de l'Usambara et du Kilimandjaro.

L'expérience défavorable des planteurs de l'Usambara fut donc semblable à celle qui provoqua plus tard l'insuccès des plantations de l'Etat Indépendant du Congo.

Le *Manuel du Tanganyka (Handbook of Tanganyka*, Mac Millan, 1930) confirme que le café d'Arabie fut introduit dans l'Afrique Orientale allemande en 1893 par la Mission des Pères du Saint-Esprit, puis fut planté par des Européens et par des indigènes dans l'Usambara, les contreforts volcaniques du Kilimandjaro et du Meru.

Au Bukoba, comme dans l'Uganda, une variété plus robuste, le *Coffea robusta*, est indigène et sa culture fut mentionnée par les premiers explorateurs Speke et Grand. Certains de ces arbres seraient vieux de plus de 100 ans. Nous décrivons leur culture fort curieuse page 218.

Le café *Arabica* fut introduit en Bukoba par des Missionnaires catholiques en 1896 et s'y cultive aujourd'hui par les indigènes, mais en moindre quantité que le *Robusta*.

Le café d'Arabie pousse le mieux dans la province du Nord, aux altitudes de 1.500 à 1.800 m. Les *Robusta*, moins sensibles à de hautes températures, peuvent se cultiver plus bas, mais guère au-dessous de 1.050 m.

L'augmentation de la récolte du Bukoba fut d'une rapidité extraordinaire, l'exportation ayant passé de 1.547 tonnes en 1912, à 8.857 tonnes en 1929. Mais la qualité du *Robusta* et sa mauvaise préparation par les indigènes, la chute des prix du café en Europe et l'inondation du marché par les stocks du Brésil inquiétèrent les personnes intéressées à cette production de Bukoba.

Aussi, en 1928, une ordonnance prescrivit que toute plantation ou pépinière de café devait être déclarée annuellement; que tout café exporté devait être pourvu d'une marque permettant de connaître son producteur; que tout négociant en café devait se munir d'une licence et inscrire tous les achats et les ventes de ce produit. Un règlement prescrivit des mesures pour prévenir ou extirper les insectes et les maladies qui attaquent le café.

## **2. Introduction du café d'Arabie sur les rives des lacs Tanganyka et Kivu.**

Le lac Kivu ne fut découvert qu'en 1893-1894; il fut alors exploré par le comte von Götzen et jouit d'une haute réputation en Europe pour l'excellence de son climat.

L'État Indépendant du Congo, reconnu comme Etat Souverain par l'Acte International de Berlin, considérait cette région comme faisant partie de son territoire. De leur côté, les Allemands en convoitaient la possession. Les deux puissances firent occuper par leurs agents, l'une la rive gauche et l'autre la rive droite de la Semliki et du lac Kivu.

Au Congo, la campagne contre les Arabes éclata en 1890 et fit rage autour du Maniéma. Elle se termina en 1894 par l'écrasement des esclavagistes et l'occupation effective des territoires orientaux, jusqu'au Kivu. La guerre contre les Derviches dans l'Ituri se termina en 1898.

L'Etat Indépendant du Congo triomphait de tous ses ennemis, lorsque survint la révolte d'une partie de ses troupes, composées surtout de Batétélas et commandée par Dhanis. Le massacre de plusieurs officiers et d'un grand nombre de soldats fut rapidement vengé par le commandant Henry, qui poursuivit les rebelles vers la région du Kivu et les tailla en pièces. Quelques bandes se réfugièrent vers Uvira et se retranchèrent à Baraka; mais leurs camps furent pris d'assaut par les troupes de l'Etat et les révoltés qui échappèrent à la mort se réfugièrent en territoire allemand (octobre 1899).

Après de longs pourparlers, la frontière entre le Congo et l'Est-Africain allemand fut établie. Elle suivait la Ruzizi, laissait aux Allemands l'île Kwidji et passait entre le poste belge de Ngoma et la station allemande de Kisseignies. Les relations entre les officiers belges et les Allemands du Kivu restèrent très cordiales jusqu'à la guerre.

Nous venons de dire que la culture du caféier existait

déjà près du Tanganyka, chez les indigènes de la région de Bukoba (Karagwe). Elle produisait un café à petit grain, indigène, que Chevalier range dans les *Canephora* et dont les noirs mangeaient, à titre de friandise, les baies sucrées. Ces caféiers furent signalés par divers voyageurs. Mais, vers 1900, cette région avait aussi quelques caféiers d'Arabie, introduits probablement par les Arabes et d'autres commerçants. Le café d'Arabie était d'ailleurs cultivé dans l'Est-Africain allemand depuis une dizaine d'années, tant par les colons que par les Missionnaires du Saint-Esprit de Mombassa et de Morogoro, ainsi que dans les Missions des Pères Blancs belges du Tanganyka. Ceux-ci cultivaient des caféiers d'Arabie, rapportés de Morogoro en 1890 (1).

En 1903, les Pères Blancs de la Mission de Nyondo, située à quelques kilomètres de Kisseignies, au Nord-Est du lac Kivu, plantèrent des caféiers d'Arabie. Le R. P. Pagès, supérieur de Nyondo, me les montra en décembre 1928; ces arbres avaient été recépés et étaient âgés de 26 ans. D'après le Père Pagès, ils proviennent de graines prises à Bukoba en 1902.

Du côté allemand, du Tanganyka les caféiers d'Arabie furent sans doute introduits plus tardivement, car lorsque le Père Hartmann, supérieur de la Mission de Karéma,

---

(1) Les graines de café furent apportées au Tanganyka en 1890, de la Mission des Pères du Saint-Esprit, à Morogoro, par le Frère Etienne Capelle (né à Marchevette), qui les avait récoltées dans le jardin de la Mission. Il les planta à Kibanga-Lavigerieville en 1891; à la suppression de Kibanga, il transporta les plantes à Baudouinville (1893).

Une tradition affirme que le Frère Capelle avait mis en poche à Morogoro une dizaine de baies de café et ne s'en était plus occupé : au cours d'une lessive, les baies furent découvertes et plantées; elles devinrent les ancêtres d'une forte partie des plantations du Kivu.

Ce café était de l'*Arabica*, que les Pères cultivèrent pour leur consommation dans les Missions à Nya-Gézi, Katana et Kabaré. De ce côté donc, la provenance des premiers caféiers d'Arabie ne fait pas de doute.

D'après l'article *Le Café du Kivu*, publié dans le BULLETIN AGRICOLE DU CONGO BELGE, en 1930, par le R. P. WATEYNE, des Pères Blancs d'Afrique, les premières plantations de café faites au Kivu furent exécutées dans la Mission des Pères Blancs, à Nya-Gési, située à 30 kilomètres au Sud du lac.

publia en 1901, dans la *Deutsche Kolonial Zeitung*, une description des cultures nombreuses, tant indigènes qu'importées, qui étaient rassemblées dans les terrains de la Mission, il ne fit aucune mention de caféiers.

La culture de l'*Arabica* pénétra au cœur de l'Afrique Orientale anglaise en 1901; le premier lot de graines fut importé à cette date par l'un des Missionnaires français établis chez les indigènes Kikuyu, près de Nairobi; ces graines venaient des cultures des Pères du Saint-Esprit à Morogoro. Les Missionnaires donnèrent des graines aux colons anglais et français qui se fixèrent à Nairobi vers 1903, au nombre de plusieurs centaines et dont l'effectif s'accrut notablement en 1905. Ces colons comprirent aussitôt l'intérêt des caféiers pour ces terrains élevés, à climat tempéré; leurs plantations couvrent aujourd'hui près de 45.000 ha (1).

On n'est pas fixé sur l'origine des caféiers d'Arabie plantés par les Allemands à Kisseignies, vers 1907.

A cette époque, le comte von Götzen terminait un terme de Gouverneur de l'Est-Africain allemand. Il avait donné beaucoup d'attention au développement économique du pays et spécialement au progrès de l'agriculture. La plantation de caféiers près du Kivu pourrait être attribuable à ses conseils, ou bien à ceux du baron von Rechenberg, qui lui succéda comme Gouverneur.

En 1907, le duc Adolphe de Mecklembourg entreprit une expédition au Kivu, dont il fit étudier les conditions naturelles et, entre autres, la flore, par les savants qui l'accompagnaient. Il séjourna plusieurs fois à Kisseignies, mais ne fait dans ses écrits aucune allusion à des caféiers d'Arabie qui auraient existé dans ce poste; cependant, il aurait dû les remarquer, car ceux qui y croissent actuelle-

---

(1) M. Félix, le premier colon français de Nairobi, fut, paraît-il, le premier imitateur de la Mission quant à la plantation du café (note de M<sup>r</sup> Leroy). En 1929, il livra à la Station de Mulungu un lot de graines qui donna l'un des types actuellement cultivés à Mulungu.



ment sont placés au milieu du poste, contre les habitations des Européens.

C'est cependant vers 1907 que furent plantés les caféiers d'Arabie de Kisseignies. Lorsque je passai par ce poste fin décembre 1928, avec l'expert hollandais Van der Stock, celui-ci admira la vigueur de quelques-uns de ces arbustes et résolut de les conserver comme porte-graines. Le 18, je réunis le vieux colon boer Cornélius, qui était à ce moment le plus ancien colon du Kivu <sup>(1)</sup>, le négociant Beloutchi Djambi et le commerçant arabe Ali, qui tous trois avaient connu ces caféiers encore très jeunes; leurs indications permirent de fixer l'âge de ces caféiers vers 22 ans; ils auraient donc été semés en 1906 ou 1907. Vinrent-ils de Nyondo, de l'Usambara ou du Kilimandjaro? La question reste ouverte. Ce sont en tous cas des *Arabica* de bonne espèce.

La même incertitude régnait quant à la provenance des *Arabica* cultivés à la Mission de Mibirizi, au Sud d'Usumbura et qui fournirent, depuis 1929, beaucoup de graines aux colons du Kivu. Nous verrons plus loin que c'étaient des Guatémala.

### 3. Variétés de cafés d'Arabie cultivées dans les Missions des Pères du Saint-Esprit et des Pères Blancs.

D'après M<sup>re</sup> Hirth, ancien Préfet apostolique des Pères Blancs, à qui je pus parler le 20 mars 1929, à la Mission de Mugeru (Urundi), le pays d'origine des premiers caféiers *Arabica* plantés dans les Missions du Kivu était l'île Bourbon (ou Réunion).

M<sup>re</sup> Hirth précisa que les Pères du Saint-Esprit de la maison mère de Paris, qui avaient des Missions à l'île Bourbon, s'établirent à Morogoro en 1862. M<sup>re</sup> Leroy, qui n'a

---

(1) M. Cornélius périt quelques semaines après cette conversation, la pirogue dans laquelle il se rendait à Sake ayant chaviré dans un ouragan.

quitté cette Mission qu'en 1880, initia les cultures de café exécutées par les Missionnaires de Morogoro, cultures auxquelles s'intéressa spécialement le Père Etienne Bauer.

En 1887, les Pères du Saint-Esprit ne cultivaient à Morogoro que cet *Arabica*, dit Bourbon, qui fut détruit plus tard par les borers, mais fournit des graines aux Missions belges et françaises de la région du Tanganyka; ceci concorde avec les indications données par le Père Watteyne.

Les Missions des Pères Blancs de la région des Lacs cultivaient aussi, dit M<sup>sr</sup> Hirth, des cafés du Guatémala, qui leur avaient été apportés de leur Mission proche de Bukoba, où se cultivaient plusieurs variétés de caféiers d'Arabie et aussi le caféier indigène, consommé bouilli comme friandise par les noirs. C'est également de Bukoba que provenaient les vieux caféiers que j'ai vus à Nyondo en 1929 et qui étaient âgés alors de 26 ans.

Afin de déterminer exactement l'origine des cafés Bourbon cultivés par les Pères du Saint-Esprit, par les Pères Blancs et les colons de Nairobi, je soumis la question à M<sup>sr</sup> Leroy, la personnalité que tant de renseignements désignaient comme étant seule complètement renseignée à ce sujet.

Le 22 juin 1935, M<sup>sr</sup> Leroy voulut bien m'envoyer la lettre suivante :

Je m'empresse de répondre aux questions que vous m'adressez au sujet de l'introduction du café en Afrique Orientale.

J'ai commencé mon ministère de Missionnaire en 1877 — j'ai 82 ans! — à Saint-Denis (Réunion). C'est là, dans une communauté religieuse, où chaque matin j'allais dire la messe, que j'ai bu le meilleur café de ma vie.

Envoyé plus tard à Zanzibar et à Bagamoyo, je dus faire un intérim assez long à Morogoro. La Mission, située sur la pente d'un pays montagneux et au bord d'un ruisseau, me parut convenir à la culture du café et j'en fis venir quelques graines de la Réunion : c'est ce qu'on appelle le « café Bourbon ». L'essai réussit. De là, notre café passa à la Mission de Ngourou ou Mhouda et y prospéra de même.

Plus tard, je fus chargé de fonder une Mission à Mombassa (1892), d'où nous passâmes à Nairobi. Avant cela, nous avons fondé les Missions du Kilimandjaro, où nous avons pareillement introduit le café.

A Nairobi, nous fûmes les premiers habitants européens. Le Gouvernement anglais y donnait volontiers des concessions. Nous en eûmes une, assez vaste et nous fîmes une plantation de café, qui existe encore. Une autre, près de là, fut demandée par nous. Sur ces entrefaites, un Français, M. Félix, se présenta à la Mission. Il cherchait que faire. Nous lui cédâmes notre seconde concession, lui conseillâmes la culture du café et il y a fait merveille.

Naturellement, nous nous faisons un plaisir de donner des graines de café aux Européens et aux indigènes disposés à le cultiver et je pense que c'est de Morogoro qu'est sorti le café de l'intérieur (1).

Les Caféiers *Arabica* de la variété dite Bourbon semblent originaires de Moka. En effet, d'après la note insérée par M. le Prof<sup>r</sup> A. Chevalier dans son ouvrage *Les Caféiers du Globe* (page 56), le caféier fut introduit à l'île Bourbon (ou de la Réunion), une première fois, en 1708, par des navires malouins, qui l'apportaient de Moka; une deuxième fois, en 1715, par un autre navire apportant aussi des plantes de Moka et une troisième fois de Moka, en 1718; un seul pied survécut et fructifia abondamment en 1721. Les autorités ordonnèrent en 1724 que tout homme travaillant plantât 10 et plus tard 200 pieds de caféier. En 1730, Bourbon vendit 316 tonnes de café; en 1803, l'île en exporta 3.500 tonnes. En 1773 fut publié un livre sur les méthodes de culture du caféier à Bourbon.

Ces précisions prouvent que le café dit Bourbon provient bien de Moka et que ce fut cette variété que les Missionnaires du Saint-Esprit introduisirent de l'île Bourbon à

---

(1) M<sup>rs</sup> Leroy termina sa lettre en disant qu'en 1892, voyageant au Gabon, il trouva sur une petite rivière — le Rembo Nkomo — un caféier dont il fit cultiver les graines à la Mission de Libreville par le Père Kleine, qui, à son tour, en envoya des spécimens à M. Pierre, au Muséum de Paris. Celui-ci en envoya à Buitenzorg (Java).

Morogoro, en 1862, d'où elle atteignit les Grands Lacs en 1891 et le Kenya en 1901.

Une conférence donnée par M. Stoffels à Costermansville appuie notre note de la page 131 : le Frère Capelle, des Pères Blancs, aurait apporté en 1890 quelques graines de café prises à la Mission des Pères du Saint-Esprit à Morogoro et les aurait semées à Mpala, près de Baudouinville. Les trois caféiers obtenus auraient fourni les graines qui furent envoyées en 1906 à la Mission de Nya-Gezi, qui céda ensuite des semences de ses caféiers à Mibirizi en 1910, à Bobandana en 1912, à Katana en 1917. La Mission de Nyondo aurait semé, en 1905, des graines venant de Karéma et elles-mêmes originaires de Baudouinville. La Mission de Kabare sema en 1922 des graines de Nya-Gezi et de Mibirizi.

Toutefois, Mibirizi possédait déjà, en 1905, des graines reçues de Marienthal, près de Bukoba. On ne pouvait donc dire si la belle plantation de 1.732 caféiers de Mulungu, venant de graines de Mibirizi, descendaient des caféiers de Baudouinville ou de ceux de Bukoba.

Notons, de plus, que M<sup>re</sup> Classe introduisit au Ruanda-Urundi, d'après M<sup>re</sup> Hirth, plusieurs variétés de caféiers, au moyen de graines venant de la maison Vilmorin de Paris. Ces caféiers furent finalement détruits par les borers, mais peuvent avoir laissé des descendants.

Ces doutes sur la provenance des caféiers des Missions du Kivu et surtout de Mibirizi furent enfin dissipés par la communication suivante de M. Ryckmans, actuellement Gouverneur général de la Colonie du Congo.

#### **4. Les caféiers Guatemala du Kivu sont originaires de Kitega et d'Amani.**

En mai 1930, M. Pierre Ryckmans, qui avait occupé les fonctions de Résident de l'Urundi et était en ce moment président de l'Unaki, publia, dans la revue *Agriculture*

et *Élevage*, une note intitulée *Café Kivu et Guatemala* et qui donna des faits nouveaux relatifs aux anciens caféiers d'Arabie cultivés au Kivu. Il rappela qu'au Ruanda-Urundi on cultivait deux variétés d'*Arabica*, le *Bourbon* et le *Guatemala*.

Ce dernier avait été introduit par les Missionnaires, surtout dans le Ruanda, où il se cultivait à côté du *Bourbon*; dans l'Urundi il était fort peu répandu. Mais du *Guatemala* fut envoyé dans l'Urundi, à une autre époque, plus récente sans doute, par la Station expérimentale allemande d'Amani : c'était du *Guatemala* sélectionné par la station. Il fut distribué par l'Administration allemande et planté, à l'exclusion de toute autre variété, dans les Missions récentes. Ce *Guatemala* fut planté dans la Station expérimentale officielle de Kitega, ainsi qu'à Mibirizi.

En 1917, M. Ryckmans trouva dans les archives allemandes une analyse de ce café de Kitega, faite à Hambourg et concluant que c'était un *Guatemala* excellent, déjà bien acclimaté dans son milieu nouveau et valant un prix supérieur à celui du *Guatemala* américain.

Les archives disaient qu'à partir de ce moment ordre fut donné dans tous les postes de la Colonie allemande de ne plus employer que cette variété pour toutes les plantations nouvelles et même de semer de préférence des graines de Kitega. Des instances furent faites auprès des Missions pour qu'elles agissent de même, afin qu'on pût produire dans le pays une variété unique. Plusieurs Missions et notamment Busiga, remplacèrent leurs caféiers par des plants de Kitega. De plus le Gouverneur allemand fit distribuer aux colons et aux indigènes un million de plantes de café venant de Kitega.

M. Ryckmans précise que les caféiers plantés par Gliemann au Kivu vinrent de Kitega et Mibirizi et que ceux de M. Dierckx viennent aussi de Mibirizi. Il pensait que les caféiers des Missions du lac Kivu avaient la même provenance. Il concluait : le café du Kivu est donc en très



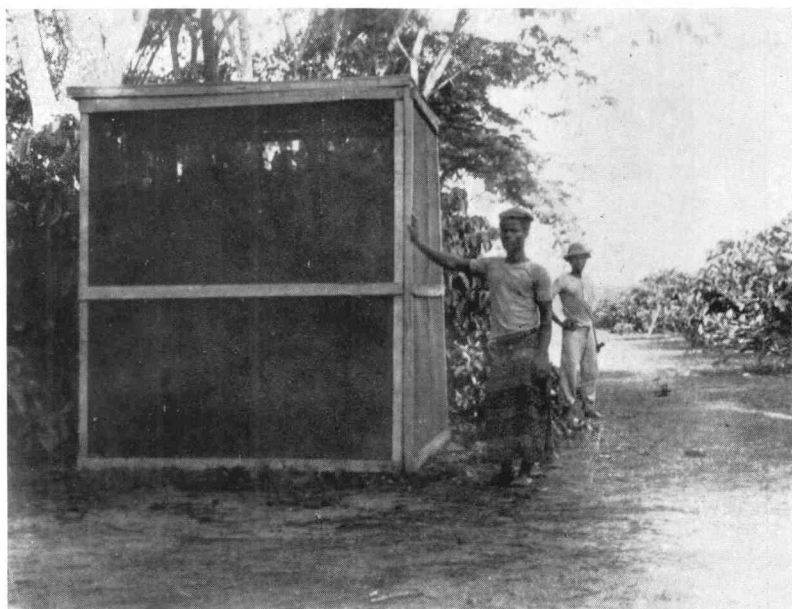
5. Jeune plantation de Caféiers, interplantée d'arbres d'ombrage (*Abbiizia stipulata*). — Plantation expérimentale de Lula.



6. Caféiers *Canephora* du Sankuru, plantés sans ombrage et âgés de 17 mois. — Station de Lula.

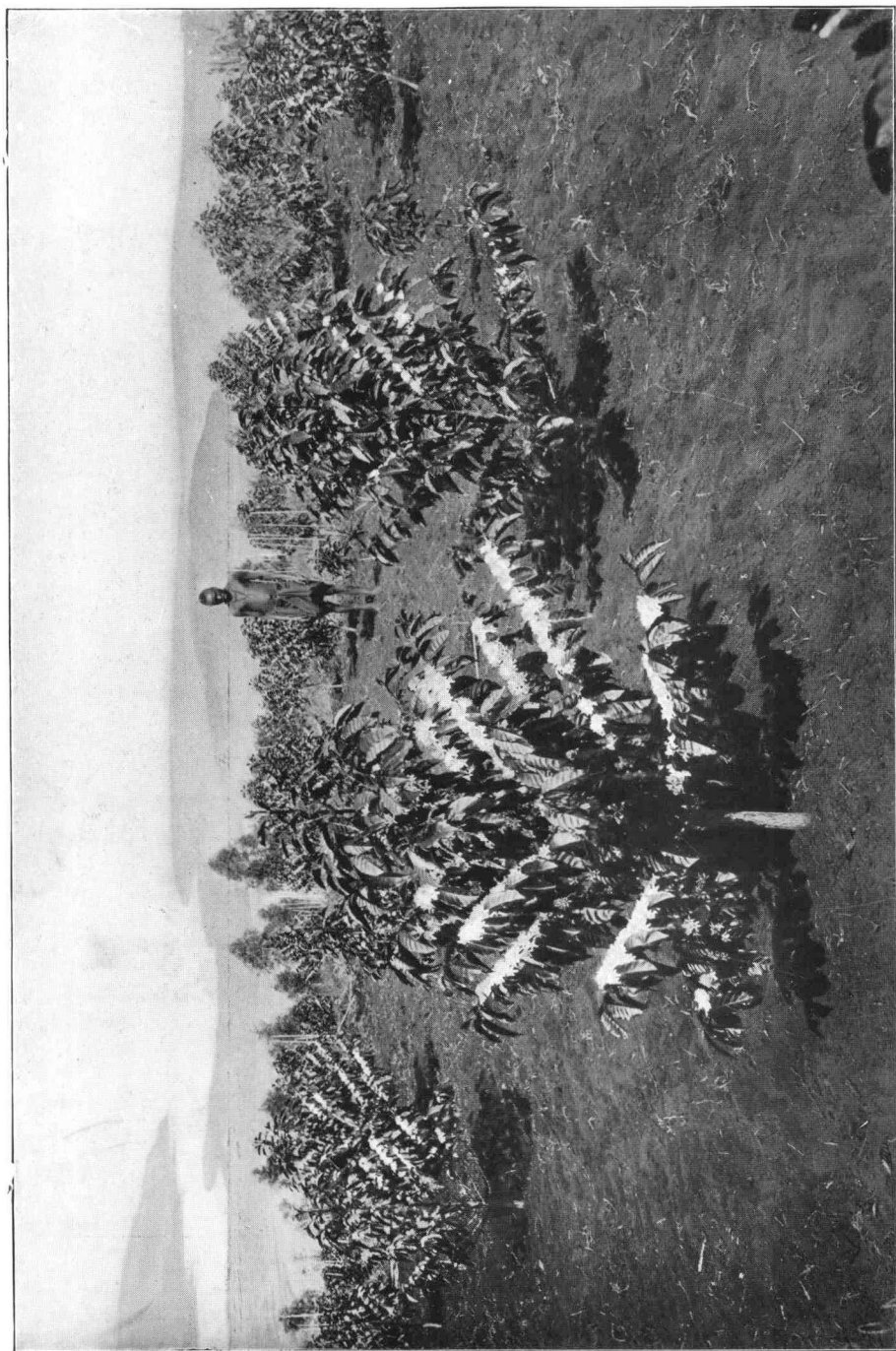


7. Caféiers *Robusta* sous ombrage d'*Abbizzia stipulata*. — Plantation expérimentale de Lula (1928).



8. Sélection du Caféier *Robusta*. Cage d'isolement à la Plantation expérimentale de Lula en 1912.

(Cliché Mertens.)



9. Jeune plantation de Cafésiers *Arabica*. — Mission des Pères Blancs à Bobandana (Kivu).





10. Un Caféier *Arabica* du Kivu, en pleine production.

(Cliché Dumont de Chassart.)



11. Les plus vieux Caféiers d'Arabie du Kenya. (Variété *Bourbon*.)  
Mission catholique de Nairobi (1928).



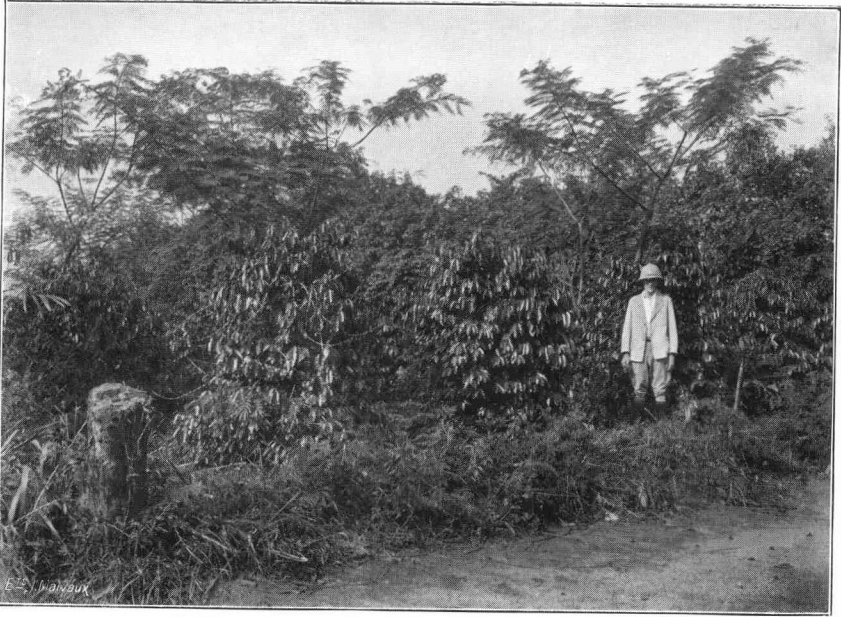
12. Caféiers récépés de la Plantation Félix à Nairobi (1928).



13. Station de Congo da Lemba-lez-Matadi. — Vannage de Café d'Arabie en 1910.



14. Les premiers Caféiers plantés dans le Haut-Katanga (1912).  
Mission des RR, Pères Bénédictins à Kansénia.



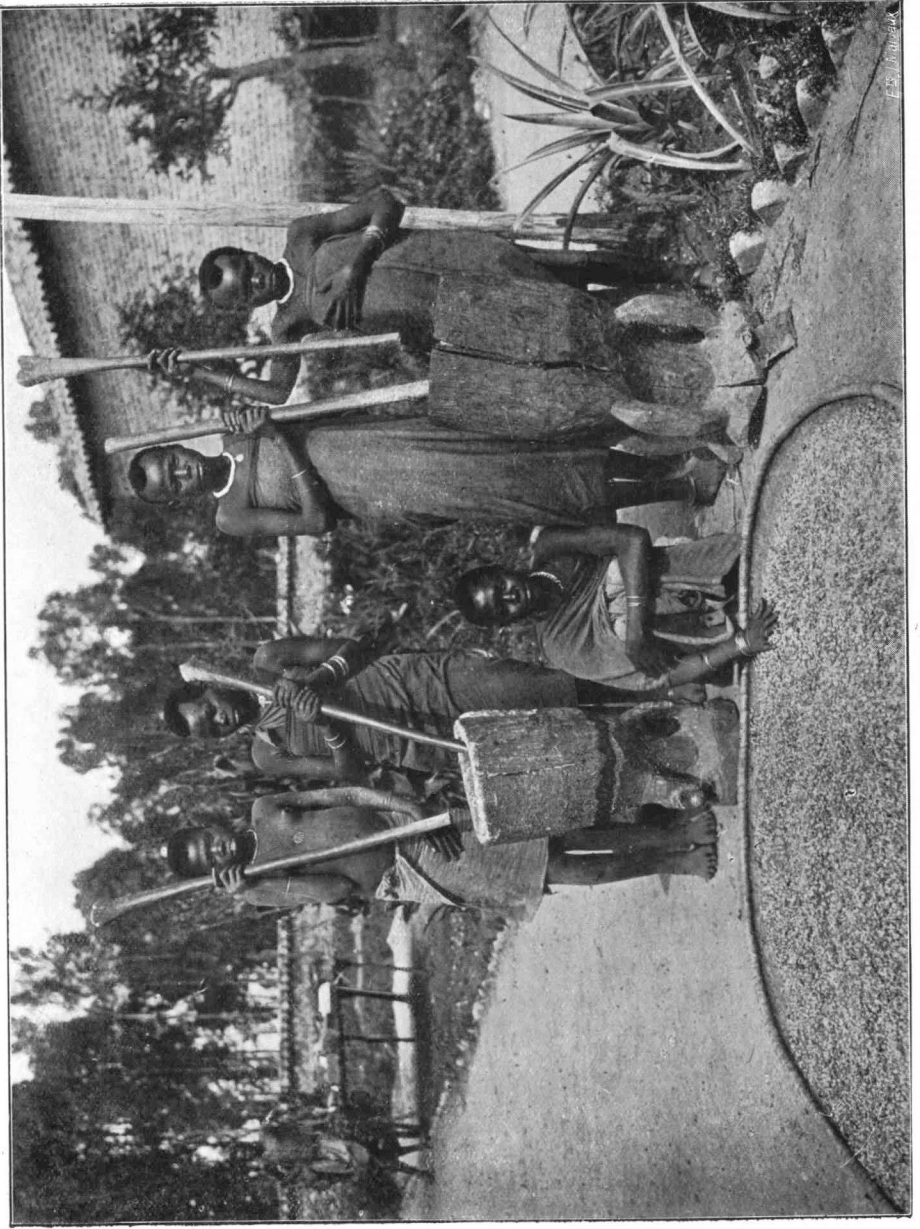
15. Cafés d'Arabie sous *Albizzia stipulata*. — Plantation expérimentale de Lula.

(Photo Ringoet.)



16. Plantation de Café à Rutaha (Kivu). Caféiers récemment plantés et munis d'ombrage.

(Cliché de Launoit.)



17. Plantation indigène du Ruanda-Urundi. — Décoration du Café.

grande partie du *Guatemala*; et dans l'Urundi, à part le *Robusta* de la côte du Tanganyka, tout le café indigène, tout le café des postes et, pratiquement, tout le café des Missions est du *Guatemala* de source unique : sélection d'Amani, plantation de Kitega.

Cet article de M. Ryckmans n'élucide pas l'origine des caféiers de Kisseignies, mais prouve un fait très intéressant : les beaux caféiers introduits de Mibirizi à Mulungu par M. Van der Stock et dont les graines viennent des 28 meilleurs caféiers de la Mission, choisis par cet expert, et qu'il désigna comme porte-graines pour Mulungu, sont des *Guatemala* authentiques, venant par Kitega de la station d'Amani. Le choix fut heureux.

Mulungu reçut donc en 1929-1930 des graines des trois sources : les vieux caféiers de Kisseignies (22 ans); les caféiers un peu plus jeunes de Mibirizi, *Guatemala* purs et les caféiers de la plantation Félix à Nairobi, originaires de la Maison des Pères du Saint-Esprit à Morogoro et qui sont certainement des *Bourbon*.

Il n'est pas possible d'affirmer que l'une de ces variétés est préférable aux deux autres : l'une viendra mieux dans certains sols et à certaines altitudes. L'expérience décidera.

*En tout cas, les caféiers de Nairobi, de Mibirizi et de Mulungu donneront aux planteurs du Kivu des plantes d'excellentes origines.*

Il en est de même pour les *Arabica* introduits en 1891 par les Pères Blancs et propagés dans leurs Missions des lacs Tanganyka et Kivu. Les caféiers *Bourbon* de cette origine sont également sélectionnés dans la Station de Mulungu.

## CHAPITRE II.

## LES PLANTATIONS DE CAFÉ DES COLONS DU KIVU.

## 1. Le début des plantations du café du Kivu (1926).

De nombreux militaires belges combattirent au Kivu, de 1915 à 1917, puis au Ruanda-Urundi; ils purent admirer l'excellent climat de ce pays, ainsi que la beauté de toute la région. Les Missions des Pères Blancs montraient partout de magnifiques cultures; les indigènes étaient nombreux et entretenaient un bétail abondant; tous les légumes d'Europe réussissaient.

Enfin le Kenya et l'Uganda, si souvent traversés par le personnel de Kilo et par les militaires se rendant au Kivu, offraient des tableaux séduisants des possibilités d'une colonisation européenne permanente dans ces régions élevées de l'Afrique.

Toutefois, les conditions qui régnaient en Belgique et au Congo immédiatement après la guerre ne favorisaient pas encore les idées de colonisation et ce ne fut qu'à partir de 1926-1927 que des projets sérieux de colonisation prirent pour objectif la région du Kivu.

Tout naturellement ils s'appuyèrent principalement sur la culture du *Café d'Arabie*, si développée et si prospère dans les environs de Nairobi.

Il n'y avait au Kivu, à ce moment, qu'un très petit nombre de colons : un Anglais, un ou deux Sud-Africains, deux ou trois Belges, commerçants ou planteurs débutants. Le plus entreprenant de ces derniers fut M. Vincent Dierckx.

Le Kivu commença à développer ses plantations en 1926. Nous ne saurions mieux décrire le stade atteint à cette époque par la région et par les planteurs de café qu'en reproduisant les lignes suivantes; elles nous furent deman-

dées par la *Société d'Études et d'Expansion de Liège* et parurent dans son fascicule n° 62 (septembre 1927) <sup>(1)</sup> :

Les régions qui bordent le lac Kivu ont comme caractères agricoles un climat tempéré, très agréable et sain, une population dense, avec prédominance absolue, dans l'agriculture indigène, de l'élevage du bétail; des terres, le plus souvent d'origine volcanique, très riches, convenant à la culture du café.

Cette combinaison d'un climat favorable avec des terrains fertiles et une population indigène nombreuse ont rendu le Kivu spécialement attrayant pour les colons blancs. Le nombre des exploitations européennes atteint déjà une cinquantaine et grandit assez rapidement.

Elles ont débuté par quelques entreprises belges, de faible importance dans les débuts, mais prouvant une initiative remarquable; elles se développent aujourd'hui.

Plusieurs plantations de café sont déjà en plein rendement. Les plus intéressantes sont celles de M. Dierckx, de Turnhout, un des premiers colons établis dans cette partie de la Colonie, et celles du Danois Glieman, qui produit aussi du café d'Arabie et essaie du *Robusta*.

Mais d'autres exploitations plus considérables vont débiter sur les rives du lac. Les Princes de Ligne commencent l'établissement d'exploitations, situées les unes sur l'île Kwidjwi, les autres sur la rive occidentale du lac, à proximité du nouveau chef-lieu, Bukavu, ville embryonnaire, mais qui sera un jour importante.

D'autres concessions de forte surface sont demandées par les groupes dirigés par M. Lippens, par M. de Launoit, par M. de Meulemeester et plusieurs groupements belges, qui veulent, soit entreprendre des élevages, soit faire aussi des cultures de café et d'autres plantes convenant à la région.

Une nouvelle Station expérimentale de l'Etat est établie à Tshibinda; elle est située à 15 km. à l'Ouest de Katana, à l'altitude de 2.000 mètres; elle poursuivra des expériences de grand intérêt : dans les terres basses, l'élevage du bétail et à une altitude plus forte, la culture du café et des arbres à quinine ou quinquinas.

---

(1) *Un Voyage d'études agricoles au Congo belge* (Stanleyville, Kivu, Katanga), précédé, sous le même titre, par une note parue en avril de la même année 1927 et étudiant les autres parties de la Colonie.



La région du Kivu semble avoir un bel avenir au point de vue agricole, à condition qu'elle soit pourvue le plus tôt possible d'une voie de transport adéquate la reliant avec le Tanganyika et le Congo Central.

M. Jaspar, Premier Ministre et Ministre des Colonies, étudie en ce moment la constitution d'un *Comité National du Kivu*, qui serait chargé de l'équipement des voies de transport dans cette partie de la Colonie, ainsi que des études géologiques et agricoles dans un territoire ayant environ trois fois la superficie de la Belgique.

## 2. Période de multiplication des plantations du Kivu (1927-1928).

Le développement de la culture du café au Kivu et la colonisation européenne qui s'établit autour du lac occuperont dans l'histoire de la Colonie belge, de la colonisation nationale et du développement des plantations de café, une place si importante qu'il est nécessaire d'en rappeler les faits et les dates.

La multiplication du nombre des colons fut très rapide. En 1926, il n'y avait au Kivu que cinq colons. En 1927, leur nombre était déjà d'une trentaine. En 1928, plus de 60 occupaient effectivement leurs terrains et d'autres demandaient des concessions. Aujourd'hui les planteurs de café du Kivu, au nombre de 94, ont près de 10.000 ha. de caféiers.

La multiplication précipitée des entreprises de plantation est précisée par les rapports des Administrateurs territoriaux de Kabaré et Gwessé, les deux chefferies dans lesquelles se situent la plupart des concessions et qui font partie de la région d'Unyabongo, au Sud-Ouest du lac.

D'après ces rapports, au 10 juin 1928 la situation était la suivante :

**Kabaré-Gwessé. — Concessions accordées au 10 juin 1928.**

**Kabaré : 30 terrains, d'une superficie totale de 4.754 ha.**

**Gwessé : 13 terrains, d'une superficie totale de 1.730 ha.**

## Concessions demandées à Kabaré et Gwessé.

ANNEES	Premier trimestre.	Deuxième trimestre.	Troisième trimestre.	Quatrième trimestre.
1925 .....	1	—	—	1
1926 .....	1	—	—	8
1927 .....	1	1	7	17
1928 .....	39	21	3	—

Les demandes de terres portaient d'abord sur des surfaces restreintes : les premiers colons se contentaient, au début, d'une seule concession. Mais la vogue de la colonisation au Kivu s'accrut rapidement; les colons déjà installés s'assurèrent de nouvelles terres et de nouveaux immigrants arrivèrent en grand nombre.

Cette évolution des demandes de terrain et de la culture du café, commencée fin 1926, fut considérable en 1927 et 1928. Elle progressa brusquement lorsqu'on apprit en Belgique que les Princes de Ligne et plusieurs autres familles importantes projetaient des plantations au Kivu. Le tableau ci-dessous indique par ordre de date les premières concessions des chefferies de Kabaré et Gwessé en novembre 1928 :

## I. — CHEFFERIE KABARÉ.

1. Panzi. . . . .	338 ha.	Glieman . . . . .	Anglais.
2. Panzi. . . . .	123 ha.	Id. . . . .	Id.
3. Nya-Lukemba . .	225 ha.	Dierckx, X. . . . .	Belge.
4. Tshibimbi . . . .	37 ha.	Dierckx, A. . . . .	Id.
5. Tshibimbi . . . .	140 ha.	Id. . . . .	Id.
6. Kavumu . . . . .	50 ha.	Costa, P. . . . .	Italien.
7. Linea. . . . .	490 ha.	Princes de Ligne. .	Belges.
8. Linea. . . . .	495 ha.	Id. . . . .	Id.
9. Mirunga . . . . .	65 ha.	Bloch . . . . .	Belge.
10. Mutessa . . . . .	95 ha.	Bona. . . . .	Italien.
11. Panzi. . . . .	41 ha.	Stephenson . . . . .	Anglais.
12. Bubamba . . . . .	67 ha.	Dierckx, X. . . . .	Belge.
13. Ndabaza . . . . .	300 ha.	Cosyns. . . . .	Id.

14. Tshinya muzigi.	225 ha.	Bormans . . . . .	Belge.
15. Kukahene . . . . .	40 ha.	Brock . . . . .	Id.
16. Kangugu. . . . .	70 ha.	Duplan . . . . .	Français.
17. Hongo . . . . .	190 ha.	Cosyns. . . . .	Belge.
18. Bukavu . . . . .	5 ha.	Mohamed b. Abd. .	Asiatique.
19. Irambo. . . . .	11 ha.	Dierckx, X. . . . .	Belge.
20. Nyantende . . . . .	187 ha.	Brock . . . . .	Id.
21. Mushweshwe . . . . .	495 ha.	Princes de Ligne. .	Id.
22. Lushasha . . . . .	240 ha.	Clairbois . . . . .	Id.
23. Birava . . . . .	240 ha.	Id. . . . .	Id.
24. Butarangwe . . . . .	89 ha.	Lassot. . . . .	Français.?
25. Mirunga . . . . .	6 ha.	Block . . . . .	Belge.
26. Mulamba . . . . .	70 ha.	Olry . . . . .	Id.
27. Banze . . . . .	450 ha.	C <sup>te</sup> Van der Burch.	Id.
28. Dundazi . . . . .	25 ha.	Scarpa. . . . .	Italien.
29. Tshishi. . . . .	225 ha.	Bisman . . . . .	Belge.

---

Total. . . 4.604 ha.

## II. — CHEFFERIE GWESSE.

1. Tshingoma . . . . .	80 ha.	Glieman . . . . .	Danois.
2. Bitese . . . . .	350 ha.	Lippens . . . . .	Belge.
3. Isarangabo. . . . .	300 ha.	Van Praet. . . . .	Id.
4. Isimbo . . . . .	15 ha.	Moreau . . . . .	Id.
5. Lubimbi. . . . .	70 ha.	Id. . . . .	Id.
6. Isimbo . . . . .	30 ha.	Id. . . . .	Id.
7. Isimbo . . . . .	15 ha.	Id. . . . .	Id.
8. Bulonge . . . . .	50 ha.	de Launoit . . . . .	Id.
9. Bulonge . . . . .	50 ha.	Id. . . . .	Id.
10. Nteshe . . . . .	50 ha.	Id. . . . .	Id.
11. Tshibeke. . . . .	60 ha.	Id. . . . .	Id.
12. Mujima . . . . .	150 ha.	Id. . . . .	Id.
13. Kamanyola . . . . .	500 ha.	Meister frères . . . .	Id.

---

Total. . . 1.730 ha.

Les terrains ayant fait l'objet d'une demande de concession, mais qui étaient encore en instance, étaient en novembre 1928 au nombre de 82 pour Kabaré et 28 pour Gwessé.

Les demandeurs appartenait à six nationalités :

Belges ... ..	44	Suisses ... ..	1
Français ... ..	3	Polonais ... ..	1
Italiens ... ..	15	Danois ... ..	1

Les superficies déjà accordées et celles en instance affectaient des terrains des superficies suivantes :

ETENDUES	KABARE	GWESSE
25 à 100 hectares .....	39 terrains.	16 terrains.
101 à 200 id. ....	27 id.	6 id.
201 à 300 id. ....	9 id.	4 id.
301 à 400 id. ....	4 id.	3 id.
401 à 500 id. ....	9 id.	4 id.
501 à 1.000 id. ....	—	—
1.001 à 1.500 id. ....	4 id.	6 id.

Il convient d'ajouter à cette liste six terres d'une superficie respective de 108 à 170 ha. et mesurant au total 813 ha., réservés pour des fonctionnaires et agents de la Colonie, en conformité avec le régime établi par M. Franck, lorsqu'il était Ministre des Colonies.

Les superficies totales des terrains cédés, considérés et demandés, appartenant aux diverses sections ou groupements des deux chefferies, se répartissaient comme suit :

	Accordés. Hectares.	Demandés. Hectares.	TOTAL
<i>Chefferie Kabaré :</i>	2.432	8.290	10.722
Groupement Kabaré .....	3.711	2.093	6.604
Id. Mutésa .....	755	1.530	2.285
Id. Karibanya .....	387	1.302	1.689
Id. Katana .....	1.200	5.951	7.151
<i>Chefferie Gwessé :</i>	500	1.075	1.575
Groupement Gwessé .....			
Id. Nyangezi .....	8.985	21.041	31.026 (?)

L'augmentation du nombre de colons, qui presque sans exception arrivaient au Kivu pour planter du café d'Arabie et s'installaient sans retard, fut donc extrêmement rapide et de haut intérêt au point de vue de la Colonie et de la Belgique; une région sauvage, peu connue et improductive, mais dotée d'un merveilleux climat, de terres fertiles et habitée par une population indigène agricole, possédant un nombreux bétail, s'est transformée en deux années en un milieu très actif de colonisation agricole, où les colons belges dominent largement.

Et ces colons, au contraire de la plupart de ceux qui s'étaient jusqu'alors installés au Congo belge, étaient tous pourvus de capitaux. Ils appartenaient la plupart aux familles aisées de Belgique, plusieurs même aux familles riches et aristocratiques.

L'importance croissante de la consommation du café en Europe et aux États-Unis justifiait les espoirs des colons (<sup>1</sup>). Les prix du café *Arabica* atteignaient à Londres des taux élevés, compris entre 15 et 20 francs. Dans ces conditions la culture du café promettait d'être fort rémunératrice.

### 3. Création du Comité National du Kivu.

Toutefois, le pays, tout enchanteur qu'il apparaissait au Blanc, imposait de grands travaux d'appropriation. D'accès difficile, sans routes dignes de ce nom, il récla-

(<sup>1</sup>) Consommation de café en sacs de 60 kilos, à dix ans d'intervalle :

	1920	1930		1920	1930
Etats-Unis .....	9.808.000	12.075.000	Report.....	16.699.000	21.774.000
France .....	2.448.000	2.968.000	Finlande .....	113.000	368.000
Allemagne .....	676.000	2.569.000	Norwège .....	187.000	257.000
Hollande .....	1.004.000	761.000	Suisse .....	171.000	235.000
Belgique .....	635.000	790.000	Tchécoslovaquie ..	87.000	229.000
Italie .....	503.000	697.000	Canada .....	144.000	205.000
Angleterre .....	627.000	569.000	Algérie .....	130.000	200.000
Danemark .....	339.000	481.000	Yougoslavie.....	67.000	152.000
Argentine.....	293.000	424.000	Pologne.....	57.000	131.000
Espagne .....	366.000	440.000			
<b>A reporter.....</b>	<b>16.699.000</b>	<b>21.774.000</b>	<b>Total.....</b>	<b>17.655.000</b>	<b>23.651.000</b>

maît des voies de communication sur terre et sur les lacs, des services de transport, des organisations judiciaires et médicales, l'équipement d'au moins une ville, bâtie presque à l'europpéenne et pourvue des habitations et des équipements nécessaires.

De plus, l'agriculture et spécialement la plantation du café ne pouvaient se développer, ni très rapidement, ni suffisamment, pour assurer, avant un assez grand nombre d'années, l'activité commerciale indispensable. Il fallait étudier et utiliser aussi les richesses minières, dont les prospections géologiques, activement poussées, révélaient la diversité et l'importance.

Il fallait donc engager de fortes sommes et consacrer à l'aménagement du Kivu des dépenses considérables et prolongées. Or, le Trésor de la Colonie était à cette époque engagé dans de très grands travaux de construction dans le centre du Congo et le Katanga : routes, chemins de fer, ports, centres urbains, s'ajoutant au développement des services d'hygiène pour les indigènes et les Blancs peuplant le Congo central. Aucune de ces entreprises ne pouvait être retardée au profit de l'aménagement du Kivu.

Cette situation décida M. le Ministre Jaspar à concevoir une association entre l'État et des groupes coloniaux et capitalistes belges, association qui veillerait aux progrès matériels du Kivu, sous la surveillance des autorités coloniales.

Ainsi naquit le *Comité National du Kivu*. Fixé d'abord à 100 millions, le capital du futur Comité dut être porté à 200 millions, tant il se présenta de souscripteurs. Soixante-neuf organismes et sociétés participaient à la première souscription et dix-neuf à la seconde. Les banques, les sociétés coloniales, commerciales, industrielles et agricoles s'inscrivirent et le capital fut immédiatement souscrit, bien que toute spéculation foncière fût exclue. Le Comité du Kivu refléta donc dans sa com-

position le caractère nettement national de cette colonisation.

Il reçut le droit de gestion et de concession des terres et des mines et intervint donc directement dans toutes les mesures qui intéressaient l'établissement des plantations de café.

Le nombre de celles-ci s'accrut d'année en année; malgré le retard résultant de la crise, il est devenu très important.

Le Comité eut à accorder ou à refuser les concessions déjà demandées au moment de sa constitution et de nouvelles demandes de terre affluèrent sans interruption.

Les rapports annuels du Comité détaillent ces deux catégories de concessions. Il nous suffira, pour montrer la rapidité de développement des entreprises de plantation, de relever les chiffres suivants :

En 1930, le Comité National accorda les contrats ci-après, ayant pris cours dans les années 1930 à 1933 :

SUPERFICIES	1930	1931	1932	1933	Quatre années.
De 25 à 100 hectares.....	48	9	11	11	79
De 101 à 200 id. ....	20	11	6	8	45
De 201 à 300 id. ....	8	1	3	3	15
De 301 à 400 id. ....	3	—	2	—	5
De 401 à 500 id. ....	5	4	—	1	10
TOTAUX ANNUELS.....	84	25	22	23	154

Les concessionnaires étant, à fort peu d'exceptions près, planteurs de café (sociétés et particuliers), ce tableau précise aussi la multiplication, pendant ces quatre années, des terrains accordés pour la culture de l'*Arabica*.

Sur les 233 parcelles inscrites dans ces listes, environ 50 sont accordées à des étrangers : les planteurs de café du Kivu sont en grande majorité de nationalité belge.

Le Comité National du Kivu a fondé une filiale, la *Société auxiliaire agricole du Kivu*, communément connue sous le nom abrégé de *Saak*, qui fut chargée de l'étude des moyens propres à développer l'agriculture des indigènes et des colons agricoles dans le domaine géré par le Comité; de toutes créations d'ordre scientifique, éducatif ou pratique de nature à éclairer et appuyer l'effort agricole, telles que stations expérimentales de culture et d'élevage, écoles pratiques agricoles, laboratoires agricoles et vétérinaires.

La convention intervenue entre le Comité et la Saak comportait la cession à celle-ci, à titre d'emphytéose, pour une durée de soixante années, de 500 ha. de terres propres à la culture du café, destinées à servir de plantation-modèle et obligeait la Saak à affecter à l'exécution des obligations reprises plus haut 50 % des bénéfices nets réalisés sur cette plantation.

La convention disposait que le Gouverneur de la Province Orientale, par lui-même ou par un délégué, exerce un contrôle étroit et prend toutes les mesures utiles à la sauvegarde du caractère d'utilité publique des institutions scientifiques et éducatives.

#### 4. Arrêt des concessions dans les régions du Kivu classées comme saturées.

La colonisation du Kivu par les futurs planteurs de café d'Arabie fut donc effectuée rapidement. Le Gouvernement put se féliciter de ce résultat.

Cependant une question délicate surgit en 1928. L'étendue totale des terrains demandés par les planteurs avait pris des proportions telles qu'elle menaçait d'empiéter sur les terres de labour et de pâturage nécessaires aux indigènes.

Les régions de Katana, Karibanya, Mutessa, Kabaré, Gwessé et les environs de Rutshuru étaient densément peu-



plées d'indigènes, vivant d'agriculture et d'élevage. Ces noirs étaient loin d'utiliser toutes les bonnes terres du pays, car ils ne cultivaient que pour leur alimentation propre : aucun commerce indigène d'exportation n'existait. Mais la multiplication des demandes de concession inquiéta l'Administration locale, qui fit part de ses craintes au Gouverneur de la province; des instructions précises furent données pour sauvegarder les droits des indigènes.

Les Missionnaires, malgré cela, voyaient avec appréhension l'envahissement de la région très peuplée de l'Unyabongo par les nouveaux colons. M<sup>re</sup> Roelens, le chef et le plus ancien des Pères Blancs, qui résidait dans la grande Mission de Beaudouinville depuis 1892 et veillait sur les populations indigènes des régions du lac Tanganyka, du lac Kivu et du lac Edouard, s'émut des rumeurs circulant au sujet de certaines demandes de vastes terres et adressa au Ministre des Colonies une lettre de protestation (1).

Une enquête eut lieu aussitôt. Le Service territorial put prouver sans peine qu'aucune terre n'était concédée à un colon sans une instruction minutieuse établissant les droits et les besoins agricoles des indigènes. Cependant, M. Jaspard, Ministre des Colonies, voulut un examen approfondi des faits signalés ou redoutés par M<sup>re</sup> Roelens et pria M. Moeller, Gouverneur de la province, de se rendre à nouveau sur place et de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter à l'avenir et corriger éventuellement, toute atteinte à l'agriculture indigène. En même temps le Ministre m'envoyait à Kivu pour examiner avec M. Moeller les aspects spécialement agricoles des questions soulevées.

Cette double étude montra que les concessions déjà

---

(1) M<sup>re</sup> Roelens, né à Ardoye en 1858, partit pour les Missions du Tanganyka en 1891. Il réside au Congo belge 44 ans. Il fit planter à Nyala et Beaudouinville la première plantation de café de cette région. Sur l'autre rive du Tanganyka, le poste de Karéma, fondé par les Belges, avait aussi quelques caféiers, plantés par le capitaine Storms en 1883 ou 1884.

accordées ainsi que la grande majorité de celles qui étaient en examen ne pouvaient susciter aucune crainte quant à l'agriculture des indigènes, mais qu'il n'en était pas de même de quelques autres demandes portant sur des terres de grande surface, situées dans les régions les plus peuplées et qui ne pouvaient être concédées aux colons sans méconnaître les droits des indigènes.

Ces demandes furent donc refusées et, de plus, les sous-chefferies de Katana, Karibanya et Mutessa furent déclarées saturées au point de vue des concessions; plus aucune terre ne put y être concédée.

Cette mesure, étendue aussi aux terres de pâturage d'été de la chefferie de Ngwessé, ne causa aucun dommage à la colonisation. En réalité, il y avait eu exagération de la part de quelques demandeurs : les uns avaient jeté leur dévolu sur des terres manifestement occupées par les indigènes; les autres avaient introduit des demandes, sans même avoir jamais vu l'Afrique, ni formé sérieusement des projets d'établissement au Kivu; quelques autres, enfin, avaient au hasard sollicité de grandes concessions, allant de 500 à 1.000 ha., en se disant que ces terres trouveraient plus tard un emploi ou un acquéreur. Toutes ces demandes furent considérées comme non venues.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que la création du *Comité National du Kivu* eut pour résultat de réduire le nombre de demandes et les étendues demandées; le Comité publia en effet des conditions de concession notablement plus élevées et plus sévères que celles appliquées jusqu'alors par l'Etat. Il en résulta une diminution des demandes, mais aussi une sélection des colons. La spéculation fut arrêtée.

---

### CHAPITRE III.

#### LES STATIONS EXPERIMENTALES DU KIVU.

L'attention donnée à partir de 1925 au progrès des régions orientales de la Colonie entraîna bientôt la formation d'une station agricole, qui fut installée à Tshibinda, au Nord-Ouest de Bukavu. Une deuxième fut établie en 1929 à Mulungu.

##### 1. La Station expérimentale de Tshibinda.

Tshibinda eut comme premier programme d'organiser l'expédition vers le fleuve et Stanleyville des transports de bétail venant du Ruanda-Urundi.

Au début, les envois de bétail subirent des pertes élevées. Il parut nécessaire d'habituer d'abord ce bétail au séjour dans un climat plus chaud que celui des hautes collines du Ruanda-Urundi, en le faisant vivre pendant quelques mois au bord du lac. Les terres basses situées au-dessous de Tshibinda, à une altitude de 1.500 à 1.600 m., semblaient convenir à ce stationnement du bétail.

Le premier essai ne fut pas heureux : avant que des pâturages eussent été aménagés, en débarrassant le sol de la brousse, le Ruanda-Urundi envoya vers Tshibinda un troupeau de 800 têtes. Le fourrage manquait; les pertes furent considérables.

Le bétail fut alors dirigé vers des pâturages plus élevés (environ 1.700 m.), mais le succès ne fut guère meilleur, faute de préparation.

Finalement, la Station, dirigée par M. Henrard, Ingénieur agronome, fut remontée encore, sur le conseil de M. Claessens, à l'altitude de 2.070 m., en même temps que

le programme subissait une modification complète par suite de l'arrivée des futurs planteurs : Tshibinda allait servir surtout aux expériences de culture de café et de quinquina, en vue de l'orientation nouvelle du développement du Kivu. M. Claessens fit planter du café d'Arabie sur quelques hectares. Une pépinière fut établie pour développer cette culture.

La nouvelle Station expérimentale de Tshibinda, sous la direction de M. Vierstraete, conserva cependant un lot de bétail, mais projeta surtout la plantation de caféiers d'Arabie. Elle reçut ensuite des plants de trois espèces de quinquina, qui avaient été semés au Jardin colonial de Laeken au moyen de graines d'excellente origine, obtenues à Java.

Entre-temps, le *Comité National du Kivu* venait d'être créé, tandis que l'arrivée de nombreux colons, planteurs de café, montrait la nécessité d'établir des expériences méthodiques sur la culture de l'*Arabica*. J'obtins du Ministre, M. Jaspar, que Tshibinda serait passée dans ce but aux soins du *Comité National* et qu'il y serait attaché un expert en plantation de café, choisi parmi les planteurs des Indes hollandaises.

Cet expert devait être choisi avec d'autant plus de soin que la culture de l'*Arabica* avait été remplacée presque complètement à Java par celle du *Robusta*, de sorte que les personnes réellement compétentes en culture du café d'Arabie étaient fort difficiles à trouver.

Le choix de cet expert eut lieu après consultation de M. Ottolander, un des plus anciens planteurs hollandais, un des seuls spécialisés depuis de longues années dans la culture de l'*Arabica*. Il passa par la Belgique fin 1928. M. Ottolander me recommanda vivement l'engagement de M. A. Van der Stock, planteur possédant une pratique de onze ans dans les exploitations de café, de thé et de quinquina de Java.

M. A. Van der Stock avait travaillé d'abord à la Station de Buitenzorg, puis dans les plantations de thé de Penga-

longan, de quinquina à Lodaja, de thé et de quinquina à Soudan-Ajan (Benkoelen). Il avait dirigé la plantation de café de Sindang-Palembang.

Cet expert fut engagé par le *Comité National* et reçut la mission :

1° D'installer et diriger les expériences sur le café, le quinquina et le thé dans la Station expérimentale de Tshibinda;

2° De diriger la plantation de 500 ha. de café d'Arabie qui devait être annexée à Tshibinda;

3° De donner aux colons des avis sur la culture et la préparation du café et, s'ils le demandaient, de visiter leurs exploitations;

4° D'assumer éventuellement pour la *Saak* (Société Auxiliaire Agricole du Kivu) la surveillance générale de quatre autres plantations de café que cette Société se proposait d'établir dans des concessions qu'elle reprenait aux Princes de Ligne et dont une petite partie était déjà plantée de caféiers.

Parti d'Europe en ma compagnie le 8 novembre 1928, M. Van der Stock étudia d'abord à Nairobi (26 nov.) les plantations de café déjà très importantes établies aux environs de cette ville, dont les altitudes et le climat se rapprochaient des conditions de l'Unyabongo. Il put y voir des caféiers plantés en 1901, de nombreuses plantations en plein développement et l'usine de triage des cafés installée récemment à Nairobi. Par l'intervention très obligeante des agronomes du Service agricole du Kenya et l'amabilité de divers planteurs, il put commander à Nairobi des graines d'*Arabica*, qui devaient lui être expédiées par petits lots.

Au passage à Kisseignies (18 déc.), M. Van der Stock admira beaucoup les vieux caféiers de ce poste, âgés alors de 22 ans et les fit nettoyer et protéger pour les utiliser comme porte-graines.

Il visita, le 4 janvier 1929, la plantation de la Mission des Pères Blancs à Mibirizi, où les caféiers avaient 21 ans d'âge et se montraient de bonne variété. La Mission fournit dans la suite beaucoup de graines pour Tshibinda et pour les planteurs.

Entre-temps, M. Van der Stock avait étudié les terrains et le climat de Tshibinda, ainsi que les quelques hectares de jeunes caféiers et de pépinières de cette nouvelle station et le régime des pluies.

Chutes de pluie au Kivu de 1928 à 1931.

CONTREES	Altitude.	1928	1929	1930	1931
	Mètres.	Millim.	Millim.	Millim.	Millim.
Lulenga .....	1.925	1.888	1.968	2.042	1.805
Bobandana .....	1.540	1.592	1.190	1.563	1.323
Katana.....	1.500	—	1.197	1.316	1.435
Tshibinda .....	2.070	1.917	1.717	1.906	1.805
Kabaré .....	1.950	1.286	1.224	1.467	1.096
Gwessé .....	1.735	1.280	1.306	1.645	1.127

Toutefois, le climat de Tshibinda parut convenir mal à l'établissement d'une Station expérimentale de café pour le Kivu. Les caféiers du poste n'avaient ni vigueur, ni port satisfaisant, ce qui pouvait être attribuable à des défauts de plantation ou de culture, mais semblait résulter aussi du climat de cette très haute altitude : 2.070 m. Il est vrai que de très bons caféiers prospéraient dans la Mission de Kabaré, située presque à la même hauteur, mais le terrain y était différent et les arbustes étaient protégés par des plantations anciennes agissant comme abris.

D'ailleurs le climat de Tshibinda n'était plus inconnu. J'avais demandé à M. le Ministre Jaspar de pouvoir engager un agronome italien, M. Scaëtta, qui avait exécuté des études très intéressantes d'écologie dans les colonies italiennes et de l'envoyer à Tshibinda pour y établir une Sta-

tion météorologique qui étudierait pendant plusieurs années le climat et l'écologie du Kivu.

M. Van der Stock put donc être documenté sur les caractères du climat, sur les terrains et sur la végétation des caféiers de Tshibinda. Il jugea que ces conditions n'étaient pas assez favorables. L'altitude était trop élevée et les pluies trop fortes en comparaison des niveaux auxquels s'étendaient les plantations des colons : il était donc indiqué de chercher à établir la Station expérimentale et la plantation modèle de la *Saak* dans un bon terrain qui ne serait pas plus élevé que 1.600 à 1.700 m.

En conséquence, je visitai avec lui, le 2 janvier, les terrains de Mulungu dans le bas de Tshibinda, s'étendant sur plus de 600 ha. et qui présentaient l'altitude, le climat et les qualités voulues, à la fois pour une plantation modèle et pour une Station expérimentale. Des travaux furent entrepris sans retard pour semer les pépinières et préparer les premiers terrains de la Station.

La station de Tshibinda restait consacrée aux expériences de culture du quinquina, de quelques hectares de caféiers, ainsi que de cultures vivrières, notamment du froment.

Les caféiers de Tshibinda avaient été mis en terre en 1927; ils végétaient péniblement dans une terre grise, meuble à la surface, mais devenant extrêmement compacte à environ 20 cm. de profondeur. Les jeunes plants avaient été mis en place hâtivement par des planteurs indigènes et l'examen de quelques-uns d'entre eux montrait des racines tordues ou enroulées ou même nouées : elles avaient manifestement été enfoncées dans le sol sans aucun soin pour la bonne disposition des racines. Aussi les plants étaient-ils restés fort petits et malingres.

Après avoir pesé leurs chances de réussite, le 21 janvier, j'en fis arracher quelques centaines, afin de juger la proportion de ceux dont l'enracinement pouvait devenir normal. Cette proportion ne ressortit pas à plus de 25 à 30 %.

Nous résolûmes donc de consacrer à nouveau pour les cultures vivrières et autres la plupart des champs plantés de caféiers, en ne conservant en café que 2 ou 3 ha., les plus vigoureux et encore seulement jusqu'à ce que quelques mois de végétation ultérieure eussent montré si ces plants avaient quelque avenir. Dans la suite les caféiers reçurent des soins de sarclage et de fumures vertes.

Toutes les expériences, pépinières et plantations de café *Arabica*, d'arbres d'ombrage et de plantes pour couverture et pour engrais verts furent donc reportées dans les terrains nouvellement choisis, où nous avons tracé le plan de la Station expérimentale; celle-ci reçut le nom indigène du lieu : Mulungu.

Je dois signaler ici la surprise qui nous était réservée par les caféiers conservés à Tshibinda. Loin de dépérir ou de se déformer, ils surmontèrent peu à peu le trouble causé par leur mauvais enracinement : quelques radicules verticales qui se formaient sur leurs pivots enroulés parvinrent les années suivantes à percer le sous-sol argileux et très résistant. La vigueur des arbustes s'accrut de mois en mois, si bien qu'en 1932, lorsque S. A. R. le Duc de Brabant visita Tshibinda avec M. Claessens, ces caféiers étaient à classer parmi les plus vigoureux et les plus beaux de tout le Kivu.

Ce fait est fort remarquable, car il dénote chez l'*Arabica* le pouvoir de s'accommoder à des conditions qui semblaient exclure le succès. De plus, en raison sans doute de l'altitude et du sous-sol, ces arbustes n'accusaient pas la floraison trop hâtive et trop abondante qui fit tant de tort à maintes plantations du Kivu.

## 2. La Société Auxiliaire Agricole du Kivu (S.A.A.K.).

La Station expérimentale de Mulungu.

La Saak (*Société Auxiliaire Agricole du Kivu*), filiale du Comité National du Kivu, fut fondée fin juillet 1928, au capital de 50.000.000 de francs. Le Comité lui concéda



4000 ha. pour y établir des cultures de rapport (café, thé, quinquina) et, à proximité de Tshibinda, 500 ha. en bail emphytéotique, pour y créer une plantation modèle de café, dont les bénéfices seraient affectés par moitié au paiement des frais de la Station expérimentale.

Celle-ci a été mise à la disposition de la Saak par la Colonie. Elle devait être réorganisée et comprendre une station pour la culture et la sélection du café d'Arabie; une autre pour la culture du quinquina; des cultures de sélection pour les cultures vivrières; des laboratoires pour l'étude des maladies des plantes et des insectes nuisibles; un observatoire météorologique et écologique.

Nous n'entrerons pas ici dans la description de la Station expérimentale et des plantations et expériences qui y furent exécutées; la Revue publiée par la Saak, sous le titre de *Revue agricole et botanique du Kivu*, les a détaillées suffisamment.

Toutefois, comme notre étude a pour but de résumer l'histoire de la plantation du café d'Arabie dans la région du Kivu, nous reproduisons ci-dessous un des rapports rédigés par M. A. Van der Stock et dans lequel cet expert décrit les premières expériences faites sur les variétés et les méthodes de culture. Ce rapport est daté de novembre 1930 et montre l'extension donnée à ces recherches, ainsi que la méthode avec laquelle celles-ci furent établies. Ces méthodes furent continuées par la Saak après le départ de M. Van der Stock, départ survenu au début de 1931.

#### Rapport de M. Van der Stock sur les premières expériences de Mulungu.

Nous avons reçu au début d'avril 1929 de la Station expérimentale de Nairobi des semences de cinq formes de *Coffea arabica* cultivées au Kenya :

*Jackson (Kenya);*

*Blue Mountain (Kenya);*

*Kent (Kenya);*

*Mysore (Kenya);*

*Local bronze selected (Kenya).*

Le caféier *Jackson* est un hybride importé des Indes anglaises au Kenya. C'est le résultat d'un double croisement (*Arabica* × *Liberica*) × *Arabica*. Il est apprécié pour sa vigueur, sa productivité et sa plus grande résistance au *borer*. Il semble toutefois fortement sujet à l'*Hemileia*.

Le *Blue Mountain* importé au Kenya vient de la Jamaïque. Cette forme est fort appréciée pour la régularité de sa production, ses graines un peu plus grandes, son port plus ouvert, donnant une plus grande facilité de taille et de cueillette.

La forme *Kent* semble être appréciée au Kenya et dans le Tanganyka principalement, à cause de sa plus grande résistance à l'*Hemileia vastatrix*.

Le café *Mysore*, originaire de Mysore dans les Indes anglaises, est recommandé au Kenya pour les régions élevées, ayant de 1.650 à 1.950 m. d'altitude et semble donner des résultats satisfaisants.

Quant au *Local bronze selected*, il provient d'arbres mères acclimatés dans le pays de Nairobi et dont les feuilles terminales sont brunâtres.

Les graines avaient mis 4 mois à nous parvenir; au moment du semis elles étaient âgées de 5 à 6 mois.

Nous avons tout d'abord fait désinfecter les semences dans une faible solution de sulfate de cuivre. Après avoir été séchées, ces semences furent de nouveau trempées dans l'eau pendant cent vingt heures, pour être triées. Les semences coulées au fond furent semées à part des graines flottantes.

L'écartement des semences sur les plates-bandes de pépinières fut de 12 × 15 cm. Le semis eut lieu du 15 au 19 avril 1929. La germination survint en juin, du 18 au 24. Les semences immergées germèrent avant les autres; leur germination fut plus régulière que celle des graines flottantes. En général, la germination a été excellente et le déchet insignifiant. Les semences de *Blue Mountain* ont germé les premières (18 juin).

Du 26 janvier au 2 février 1930, quelques plantes furent repiquées par groupes dans les champs d'expérience. Ces plantes avaient au moment de la transplantation 10 ½ mois d'âge, depuis la date du semis, soit plus de 8 mois depuis la germination.

Les champs d'essai A et B ont reçu deux labours croisés de 40 cm. de profondeur, après avoir été complètement nettoyés.

Les trous, creusés à l'écartement de 2<sup>m</sup>50 en ligne et de 3 m. entre les lignes, sont restés ouverts deux mois afin de bien aérer le sol. Ces trous avaient 70 cm. de profondeur sur 60 cm. de diamètre.

Après avoir refermé les trous, nous avons fait semer, fin décembre 1929, en ligne entre les rangées, une *Indigofera* (probablement *Indigofera emarginella*) dont les semences avaient été recueillies en brousse. Après avoir trempé vingt-quatre heures dans l'eau, ces semences ont été semées dru dans de simples sillons, profonds de quelques centimètres, creusés au moyen d'un simple bâtonnet. Les sillons ne furent pas refermés, ce qui permit de contrôler la germination; elle eut lieu, d'une façon très régulière, après cinq ou six jours. Chaque trou pour la plantation du café occupait le centre d'un carré formé par les bandes de légumineuses.

Lorsque la haie d'*Indigofera* eut atteint (fin janvier 1930) une hauteur de 15 cm., les caféiers furent plantés, variété par variété.

Le moment de la plantation ne fut pas très favorable, car nous eûmes à enregistrer en février une période de sécheresse de dix jours.

Au début de juin 1930, c'est-à-dire au commencement de la saison sèche, la haie d'*Indigofera* atteignait 1<sup>m</sup>20 de hauteur. Nous la fîmes tailler aux ciseaux pour en réduire la hauteur à 60 cm. Les émondes de cette légumineuse à fumure verte ont été répandues sur le sol autour des caféiers.

Dans le courant de la saison sèche (juillet-août-septembre), les *Indigofera* taillés furent fortement atteints d'*Oidium*, qui provoqua la chute des feuilles; mais ils se rétablirent entièrement aux premières pluies d'octobre, pour atteindre fin novembre 1<sup>m</sup>20 de hauteur sur 0<sup>m</sup>70 de largeur.

D'une façon générale, il sera bon de tailler les engrais verts à la fin de la saison sèche ou quelques mois avant la saison sèche. Il n'est pas à conseiller d'enterrer les émondes à ces moments de l'année, parce qu'elles peuvent pourrir par suite du manque d'aération, au lieu de se décomposer : les phénomènes de réduction sont nuisibles à la croissance des plantes. D'autre part, cependant, l'épandage des émondes contrarie et ralentit la poussée des mauvaises herbes.

Au point de vue de la culture du café *Arabica*, l'*Indigofera* présente l'avantage de croître rapidement et très régulièrement et de former des haies pas trop larges, dont les rameaux élas-

tiques ne sont aucunement gênants pour le personnel chargé de l'entretien et se laissent très facilement tailler (une ou deux fois l'an). Elles sont de plus peu coûteuses à créer et à entretenir. En comparaison du *Tephrosia Vogelii*, très vigoureux, qui se développe fortement en hauteur et en largeur et du *Crotalaria anagyroides*, qui est très feuillu, mais a fort à souffrir des insectes, l'*Indigofera* locale, si elle leur est inférieure comme engrais vert, présente toutefois des avantages économiques appréciables. De plus, son enracinement profond améliore la structure du sol, ce qui est avantageux pour le café.

Au début du mois de mai 1930, de jeunes arbres d'ombrage, âgés de 4 mois, furent plantés à 7 x 9 m. dans le champ expérimental A : dans la première moitié du champ, l'*Acrocarpus fraxinifolia*, plante d'ombrage fort utilisée aux Indes anglaises dans les plantations de café et dans l'autre moitié du champ, le *Gliciridia maculata*. L'*Acrocarpus fraxinifolia* croît rapidement, tandis que le *Gliciridia maculata*, fort employé pour l'ombrage des cacaoyers, est une légumineuse arborescente, d'enracinement profond, mais qui se développe lentement au-dessus du sol.

Le champ A fut donc ombragé, le champ B restant découvert, ce qui permit de comparer les résultats obtenus avec ou sans ombrage. Toutefois, fin novembre 1930, les *Acrocarpus fraxinifolia* n'atteignaient que 1<sup>m</sup>20 de hauteur et les *Gliciridia maculata* à peine 40 à 50 cm. Il n'existait donc encore aucun ombrage réel sur le champ A.

Les deux champs expérimentaux A et B furent clôturés par une haie de *Leucoena glauca*, semée au début de janvier 1930, de la même façon que l'*Indigofera*. Ce *Leucoena glauca* fut taillé en juillet, en pleine saison sèche et s'est fortement développé depuis, sans se ressentir aucunement de la sécheresse. Fin novembre, cette haie atteignait une hauteur de 1<sup>m</sup>50 sur 2<sup>m</sup>50 de large.

Un champ expérimental C, également en terrain plat, fut labouré de la même façon que les champs A et B, mais ensuite subdivisé en jardinets carrés, séparés par des chemins de 3 m. de large et qui seront ombragés plus tard de légumineuses arbustives et arborescentes. Dans chacun des carrés, 25 caféiers d'une même forme furent plantés fin janvier 1930. Le carré C1 contient 25 *Jackson*; le carré C2, 25 *Blue Mountain*; le carré C3, 25 *Kent*; le carré C4, 25 *Mysore* et le carré C5, 25 *Local bronze selected*. La terre du champ C est restée entièrement nue,

exposée au vent, au soleil, à la pluie; aucun engrais vert n'y fut planté.

Le mesurage des plantes des champs A, B et C, effectué en novembre 1930, a donné les chiffres suivants, qu'il est intéressant de comparer :

	Champ A protégé par haies.	Champ B protégé par haies.	Champ C non protégé.
<b>Jackson Hybride Kenya.</b>			
Diamètre moyen à la base du tronc, en millimètres ... ..	13,1	12,5	9,7
Hauteur moyenne des plantes, en millimètres ... ..	603	595	492
Longueur moyenne des basses branches, en millimètres ... ..	244	253	211
Proportion entre la plus grande longueur des branches et la hauteur des plantes... ..	1 : 2,47	1 : 2,35	1 : 2,33
<b>Blue Mountain Kenya.</b>			
Diamètre moyen à la base du tronc, en millimètres ... ..	12,6	12,5	11,1
Hauteur moyenne des plantes, en millimètres ... ..	670	600	447
Longueur moyenne des basses branches, en millimètres ... ..	251	256	266
Proportion entre la plus grande longueur des branches et la hauteur des plantes... ..	1 : 2,67	1 : 2,34	1 : 1,68
<b>Kent Kenya.</b>			
Diamètre moyen à la base du tronc, en millimètres ... ..	12	11,2	9,5
Hauteur moyenne des plantes, en millimètres ... ..	575	535	417
Longueur moyenne des basses branches, en millimètres ... ..	256	239	227
Proportion entre la plus grande longueur des branches et la hauteur des plantes... ..	1 : 2,24	1 : 2,24	1 : 1,83

	Champ A protégé par haies.	Champ B protégé par haies.	Champ C non protégé.
<b>Mysore Kenya.</b>			
Diamètre moyen à la base du tronc, en millimètres ... ..	11,5	12,3	12,3
Hauteur moyenne des plantes, en millimètres ... ..	528	565	510
Longueur moyenne des basses branches, en millimètres ... ..	232	246	272
Proportion entre la plus grande longueur des branches et la hauteur des plantes... ..	1 : 2,28	1 : 2,29	1 : 1,87
<b>Local bronze selected Kenya.</b>			
Diamètre moyen à la base du tronc, en millimètres ... ..	11,9	12,4	9,7
Hauteur moyenne des plantes, en millimètres ... ..	577	599	492
Longueur moyenne des basses branches, en millimètres ... ..	235	261	211
Proportion entre la plus grande longueur des branches et la hauteur des plantes... ..	1 : 2,45	1 : 2,36	1 : 2,33

Nous avons constaté, au cours de l'examen de ces caféiers, entre le 15 et le 20 novembre, que 20 % d'entre eux n'avaient pas été suffisamment sélectionnés. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, ces caféiers avaient été transplantés à l'âge de 8 mois, à compter de la germination, de sorte que la sélection n'avait pu se faire convenablement en pépinière, les plantes étant encore trop jeunes.

Ainsi que nous l'avons déjà écrit, une réelle sélection — principalement en ce qui concerne le développement des branches — n'est possible que lorsque les caféiers en pépinière ont plus de 12 mois à partir de la germination, en d'autres mots lorsque les plantes ont plus d'un an. Ces plantes insuffisamment sélectionnées, — 20 % du nombre total, — qui n'auraient pas normalement dû être transplantées, ont évidemment faussé les données que nous reproduisons ci-dessus. Il fut toutefois possible, à l'aide de ces chiffres et même à l'œil nu, de constater des différences.

Après neuf mois et demi de plantation en pleine terre, nous avons constaté une différence marquée entre les plants protégés par l'*Indigofera*; ces plants sont plus élancés et ont un port plus ouvert que les plantes non protégées, qui prennent des formes à tendances buissonnantes. Nous constatons également que la croissance des hybrides *Jackson* et *Local bronze selected* est restée la plus normale, malgré le manque de protection (cf. comparaison longueur des branches et hauteur des plantes) et ont par conséquent le moins souffert des intempéries. Les formes *Blue Mountain*, *Kent* et *Mysore* paraissent plus sensibles. Leur développement en largeur démontre leur besoin de protection.

ESPECES	Champs A et B protégés.			Champ C non protégé.		
	B.	P.	O.	B.	P.	O.
<i>Jackson</i> .....	48 %	40 %	12 %	16 %	37 ½ %	46 %
<i>Blue Mountain</i> .....	50 %	23 ½ %	26 ½ %	50 %	37 ½ %	13 ½ %
<i>Kent</i> .....	22 %	28 %	50 %	—	40 %	60 %
<i>Mysore</i> .....	55 %	33 %	12 %	80 %	15 %	5 %
<i>L. bronze selected</i> ...	23 %	32 %	45 %	40 %	36 %	25 %

Lors de l'examen du 15 novembre 1930, les arbres protégés, aussi bien que les non protégés, portaient déjà des boutons de fleurs. Nous rappelons que leur âge était de 20 mois à partir du semis ou de moins de 18 mois à dater de la germination. Le tableau ci-après exprime en pour cent la floraison dans chaque parcelle. La lettre B (beaucoup) signifie que nous avons vu des fleurs sur deux, trois et quatre paires de branches inférieures. La lettre P (peu) signifie qu'il n'y avait de fleurs que sur une ou deux paires de branches inférieures. Le signe O signifie « aucun bouton ».

Si nous nous basons sur ces données, — qui seront contrôlées par de nouveaux essais, afin d'écartier tout facteur accidentel, — il semble que les formes *Jackson* et *Kent* fleurissent davantage en terrain protégé, tandis que chez les autres formes, *Blue Mountain*, *Mysore* et *Local bronze selected*, le manque de protection semble exciter la floraison. Ce semble même être très fortement le cas pour le *Mysore* et le *Local bronze selected*.

Les arbres qui fleurissent le plus et qui auront par conséquent vraisemblablement le plus à souffrir de leur précocité aux altitudes inférieures à 1.700 m. sont le *Mysore* et le *Blue Mountain*. Ces formes florifères seront plus à leur place à de plus hautes altitudes. Il ressort toutefois des données ci-dessus qu'il sera bon de les protéger contre le vent, surtout le *Mysore*, qui est recommandé pour les plantations élevées.

Le *Kent* se montra le moins florifère. Cette lenteur à fleurir et la floraison, d'ailleurs fort modérée, sont-elles la conséquence de la plus grande résistance de cette forme à l'*Hemileia*? Le *Kent* est-il moins productif et par conséquent plus résistant aux maladies? Ce sont des questions auxquelles il ne sera possible de répondre que plus tard.

En tous cas, nous sommes à présent en possession de quelques indications qui démontrent la nécessité, en ce qui concerne le *Jackson* et le *Kent*, de procéder à de nouvelles expériences — notamment au point de vue du *Die back* — dans des conditions d'exposition plus grande. Le *Jackson* étant connu pour sa réceptivité à l'*Hemileia*, il sera bon, pensons-nous, de le planter à grand écartement et sous un ombrage très modéré.

Les données concernant le *Local bronze selected* semblent également indiquer qu'il y a lieu, en vue de diminuer les dangers de *Die back*, de protéger aussi efficacement que possible et d'ombrager ces caféiers, ainsi que les caféiers à feuilles terminales brunes, qui seraient sélectionnés localement de la même manière. A ce point de vue, il était regrettable que l'influence de l'ombrage sur le champ A ne commencera à se faire réellement sentir qu'en 1932 et cela à cause de la croissance trop lente des plantes d'ombrage.

La floraison s'étant annoncée alors que les caféiers n'avaient que 20 mois, on doit s'attendre à ce qu'ils portent fruit à 30 mois, c'est-à-dire à l'âge de 2 ans  $\frac{1}{2}$ .

Une fructification aussi précoce, surtout lorsque, comme c'est le cas au Kivu, elle est trop abondante, est nuisible pour les caféiers. Cette précocité épuise les arbres pendant la saison sèche et est la cause du *Die back*.

Pour ce motif, nous recéperons la moitié de nos caféiers dans les champs expérimentaux, en maintenant seulement quelques branches inférieures, de façon à réduire des deux tiers la première récolte. Le recépage (*capping*) sera appliqué de différentes manières, afin de déterminer la méthode de taille la plus avantageuse au point de vue de la récolte.



### Sélection de caféiers Arabica d'origine locale.

Afin d'avoir des indications plus précises au sujet des caféiers *Arabica* de la région, nous examinerons les uns après les autres les caféiers de *Kabaré*, de *Mibirizi* et de *Kisseignies*, en pépinière, dès qu'ils auront atteint l'âge de 14 mois, c'est-à-dire lorsqu'ils auront plus d'un an.

Nous subdiviserons nos observations comme suit :

- 1° Caféiers à feuilles terminales brunes (*brown tipped*).
- 2° Caféiers à feuilles terminales vertes.

En ce qui concerne les caféiers à feuilles terminales brunes, nous distinguerons :

- a) Les caféiers à feuilles terminales brun foncé.
- b) Les caféiers à feuilles terminales brun clair.
- c) Les caféiers à feuilles terminales bronzées.

Nous établirons ensuite le pourcentage des plantes à feuillage brunâtre et celui des plantes à feuillage vert, ainsi que le pourcentage des plantes de qualité supérieure, moyenne ou inférieure.

En ce qui concerne les plantes supérieures, nous relèverons, par coloration : 1° le poids; 2° la longueur totale des racines; 3° la longueur totale de la tige; 4° la longueur des racines latérales; 5° le nombre de branches latérales; 6° la hauteur de bois; 7° le diamètre du tronc à la base.

De cette façon nous obtiendrons des chiffres comparatifs qui pourront servir d'indications pour la sélection des caféiers de provenance locale.

Il est connu qu'au Kenya et ailleurs, beaucoup de planteurs attribuent une plus grande valeur aux caféiers à feuilles terminales brun foncé qu'aux caféiers à feuilles terminales vertes.

Il a été observé d'une façon générale que les feuilles inférieures adultes des caféiers à feuilles terminales brunes ont une coloration d'un vert plus sombre — pour mieux dire d'un bleu plus foncé — que celles des caféiers dont les feuilles terminales sont vertes.

On attribue également aux caféiers à feuilles terminales brunes une plus grande activité chlorophyllienne.

Certains affirment même que les caféiers à feuilles terminales brunes ont de meilleures racines, une charpente plus avanta-

geuse et une production plus régulière. Une plus grande résistance aux maladies aurait également été constatée.

C'est ainsi qu'on a trouvé au Kenya le *Local bronze selected*, à Mysore, le *Mysore brown tipped* et dans le Sud de Sumatra, le *Pasoemah brown tipped*.

En juin 1930, M. De Craene, Ingénieur agronome colonial, attaché aux expériences de culture de la Station expérimentale, écrivait de Mibirizi les notes suivantes, qui prouvent l'intérêt de cette station et le soin avec lequel la flore utile locale fut étudiée dès le début.

A Mulungu, tout est fort intéressant. Les pépinières de café sont remarquables. On essaie nombre de légumineuses importées et d'autres récoltées en brousse. De ces dernières, un *Tephrosia* et un *Indigofera* de Tshibinda semblent primer; elles paraissent s'adapter partout, tandis que 7 à 8 *Crotalaria* se groupent en petites zones isolées. Un *Desmodium* indigène se multiplie végétativement avec une facilité étonnante.

Des légumineuses importées, *Crotalaria anaggroides*, *Shuteria vestita* et les *Vigna Catjang* et *Hosei* se développent admirablement, la seconde réussissant très bien sous ombrage.

Les planteurs réclament partout des graines, alors que nous sommes encore en plein travail de sélection : nous avons à peine 500 arbres en production.

Les caféiers de Mibirizi sont vieux : 18 ans et sans taille ou entretien; ce sont des fouillis inextricables de 4<sup>m</sup>50 à 5 m. de hauteur. Nous les avons taillés, mais le bois primaire est faible.

Les 45 caféiers de Kisseignies ont 22 ans. Ce sont de vraies élites, d'une vigueur exceptionnelle : nous venons d'y cueillir 40 kg. environ de café et ils ne semblent même pas avoir subi une récolte. Leur floraison se répartit pendant toute l'année, Kisseignies ayant une pluie tous les deux ou trois jours, sauf en juillet-août, période plus sèche. La production moyenne de ces caféiers est extraordinaire : un kilogramme. Car au Kivu les caféiers de 4 à 5 ans sont déjà gros producteurs s'ils donnent 700 à 800 grammes.

Au Kivu, la précocité des caféiers est exagérée; la floraison est trop hâtive et trop abondante, ce qui est déjà un indice de dépérissement prématuré. Pour rétablir l'équilibre, nous recourrons à la fumure verte et à la couverture du sol, ainsi qu'à l'ombrage.

Nous essayons *Leucoena glauca*, qui pousse lentement mais assez pour dominer le caféier; *Grevillea robusta*, qui se développe fort et résiste bien au vent; *Acrocarpus fraxinifolia*, de croissance rapide, mais dont les branches, très étendues latéralement, offrent peut-être trop de prise au vent; *Gliciridia maculata*, de développement lent, mais qui se bouture facilement; puis des papilionacées du Ruanda et de la brousse locale. L'ombrage devra probablement s'établir en haies toutes les deux ou trois lignes de caféiers, ce qui est une perte de terrain importante.

Un moyen de prévenir la précocité est le recépage à 15 ou 20 cm. du sol, à l'âge de 1 à 2 ans: ceci retarde la floraison d'un an environ.

La distance entre les pieds sera réduite à 2<sup>m</sup>50 et moins, en vue de mieux couvrir le sol.

---

CHAPITRE IV.

**PROGRES DES PLANTATIONS ET DES STATIONS  
EXPERIMENTALES DU KIVU DE 1931 A 1934.**

**1. Les Cultures expérimentales de Mulungu-Tshibinda en 1931.**

Nous avons rappelé plus haut que la Colonie mit gratuitement à la disposition du Comité National du Kivu, en 1928, la Station expérimentale et le poste météorologique de Tshibinda (alt. 2.070 m.) et qu'une deuxième Station, située à moindre altitude, fut choisie en 1929 par MM. Van der Stock et Leplae, ainsi qu'un terrain de 500 ha. destiné à une Plantation expérimentale à Tchirunbi, le tout situé au lieu dit Mulungu, entre Tshibinda et le lac, à l'altitude de 1.650 m.

Ces stations furent aménagées par M. Van der Stock et dirigées par lui jusqu'en 1931, époque à laquelle leur direction fut reprise par M. E. Thienpont.

Les expériences établies à Mulungu par M. Van der Stock pour l'étude des plantations de café occupaient les parcelles suivantes :

- N° 1. — 2<sup>h</sup>20. — Arbres d'ombrage et autres.
- N° 2. — 0<sup>h</sup>48. — *Caféiers* de *Kisseignies*.
- N° 3. — 1<sup>h</sup>20. — *Caféiers* de *Mibirizi*; plantes de couvertures et d'ombrage.
- N° 6. — 0<sup>h</sup>68. — *Caféiers* de *Mibirizi*. Sur terrain en pente : terrasses renforcées par des *Leucoena*.
- N° 12. — 1<sup>h</sup>36. — *Caféiers* transplantés à racines nues :

VARIÉTÉS :

<i>Jackson Kenya.</i>	<i>Nacional</i> (Brésil).
<i>Blue Mountain Kenya.</i>	<i>Pasoemah</i> (Laeken).
<i>Blue Mountain Jamaica.</i>	<i>Santiagoo.</i>
<i>Kent Kenya.</i>	<i>Bourbon Mayaguez.</i>
<i>Mysore Kenya.</i>	» ordinaire.
<i>Local bronzed.</i>	<i>Guatemala.</i>
<i>Mibirizi.</i>	<i>Mocha Kenya.</i>

N° 14. — 1<sup>b</sup>50. — Dix-sept espèces d'*Eucalyptus*, pour brise-vents, bois de feu et de construction.

N° 16. — 1<sup>b</sup>40. — Réservé à un essai de *Blue Mountain* en pentes, ombrages et couvertures diverses.

N° 17. — 0<sup>b</sup>84. — Arbres fruitiers (54 espèces et variétés).

N° 18. — 0<sup>b</sup>48. — Pépinières de diverses variétés de caféiers.

N° 21. — 0<sup>b</sup>64. — Pépinières de plantes diverses.

N° 22. — 0<sup>b</sup>56. — Comparaison de caféiers cultivés *sans* ombrage.

<i>Jackson Kenya.</i>	<i>Kabare</i> à feuilles terminales brun foncé.
<i>Blue Mountain Kenya.</i>	<i>Kabare</i> à feuilles terminales brun clair.
<i>Blue Mountain Jamaica.</i>	<i>Kabare</i> à feuilles terminales brun verdâtre.
<i>Kent Kenya.</i>	<i>Mibirizi</i> à feuilles terminales brun-vert.
<i>Mysore Kenya.</i>	<i>Mibirizi</i> à feuilles terminales brun foncé.
<i>Local bronzed.</i>	

N° 23. — 0<sup>b</sup>56. — Mêmes caféiers que ci-dessus, mais *avec* ombrage.

N° 25. — 0<sup>b</sup>48. — Caféiers divers avec interplantation de légumineuses et ombrages.

Les variétés ci-dessus.

<i>Maragogipe.</i>	<i>Guatemala esquintea.</i>
<i>Nacional</i> (Brésil).	» <i>tumblador.</i>
<i>Jaune</i> (Brésil).	» <i>Columba.</i>
<i>Bourbon</i> à feuilles terminales vertes.	» <i>antigua.</i>
<i>Bourbon</i> à feuilles terminales brunes.	» (Laeken).
<i>Bourbon Mayaguez.</i>	<i>Santiago</i> (Cuba).
<i>Pasoemah</i> (Laeken).	<i>San Ramon.</i>

N° 28. — 0<sup>b</sup>50. — *Caféiers de la Mission de Katana.*

N°s divers. — Culture de 60 espèces et variétés de légumineuses et autres espèces convenant pour fumures vertes et pour couvertures.

<i>Crotalaria anagyroides.</i>	<i>Cassia Kissenyi</i> n° 1.
» <i>striata.</i>	» <i>Kissenyi</i> n° 2.
» sp. Bas-Congo.	» <i>bacilaris.</i>
» <i>usaramocksis.</i>	» <i>hirsuta.</i>
» <i>retusa.</i>	» <i>herbier</i> n° 23.
» <i>sericea.</i>	» <i>occidentalis.</i>
» <i>agathifolia.</i>	» <i>alata.</i>
» <i>Kabwe.</i>	» <i>didimobotrya.</i>
» divers d'herbier.	<i>Shuteria vestita.</i>
<i>Cassia vestita.</i>	<i>Calpurnia Munikenicke.</i>
» <i>tara.</i>	<i>Mimosa invisa.</i>

<i>Tephrosia Vogelii</i> n° 14.	<i>Catopogonium mucunoides.</i>
» <i>Vogelii</i> importé.	<i>Pachyrisus erosus.</i>
» moyen n° 13.	<i>Pueraria javanica.</i>
» divers d'herbiers.	<i>Coesalpinia sappan.</i>
» <i>candida.</i>	<i>Mucuna pruricus capitata.</i>
» <i>hoockeriana.</i>	<i>Canavalia cusiformis.</i>
» <i>purpurea.</i>	<i>Lupinus polyphyllus roseus.</i>
» <i>tortuosum.</i>	» » <i>albus.</i>
<i>Indigofera hirsuta.</i>	<i>Psophocarpus acuminata.</i>
» divers d'herbiers.	<i>Raukinia acuminata.</i>
<i>Vigna Hosi.</i>	<i>Fagopyrum tartaricum.</i>
» <i>Catzang.</i>	» <i>esculentum.</i>
<i>Centrosema pubescens.</i>	<i>Leucoena glauca.</i>
» <i>Plumieri.</i>	

Les plantations des colons du Kivu en 1931.

Fin 1931, les terres consacrées par les colons européens à la culture du caféier *Arabica* se mesuraient par :

TERRITOIRES.	Plantés.	Extension proposée.
Unya Bongo ... ..	4.447 Ha.	1.949 Ha.
Rutshuru ... ..	1.138 »	462 »
Buhunde.. ... ..	604 »	106 »
Buhavu ... ..	418 »	140 »
Uhembe ... ..	37 »	—
Bufulero... ..	25 »	—
Urega ... ..	7 »	—

Total... .. 6.676 Ha. + 38 Ha. de pépinières.

Les plantations de café établies par les indigènes étaient de :

TERRITOIRES.		
Buhunde... ..	94 Ha. contenant	99.800 caféiers.
Rutshuru... ..	24 »	30.500 »
Unya Bongo ... ..	15 »	23.000 »
Total ... ..	133 Ha. contenant	153.000 caféiers.

On estimait à 1.300 tonnes la production de café marchand à attendre fin 1932, à 1.700 tonnes celle de 1933, à 2.060 tonnes celle de 1934.

Les plus importants planteurs de café au Kivu étaient les Sociétés :

Brockivu, ayant planté...	800.000 caféiers.
Cada ... ..	719.000 »
D. C. Ki. ... ..	500.000 »
Cafco ... ..	401.000 »
Plantations de Ngweshé ... ..	375.000 »
Auxiliaire Agricole du Kivu (Saak)...	364.000 »
E. G. K. ... ..	285.000 »

Les frais de réalisation du café du Kivu se montaient en 1930 aux chiffres suivants :

de Costermansville (Bukavu) à Londres, fr.	3,97 le kilo.
de Rutshuru à Londres ... ..	5,18 »
de Costermansville à Anvers... ..	2,20 »
de Rutshuru à Anvers ... ..	3.05 »

La consommation de café sur place était estimée à 70 tonnes de café vert.

#### Les plantations du Kivu en 1932.

En 1932, le *Comité National du Kivu* signale l'augmentation du nombre d'exploitations agricoles (pour la plupart plantations de café) et l'exportation de 746 tonnes de café, contre 560 en 1931. On espérait une exportation de 1.000 tonnes, mais l'année 1932 fut consacrée surtout à la réorganisation des plantations; un gros effort a été fait à ce point de vue.

Les plantations de café couvraient, au 31 décembre 1932, plus de 9.000 ha., contre 6.675 à fin 1931.

Le nombre d'Européens attachés à un titre quelconque aux plantations de café du Kivu était à la même date de 282, dont 173 Belges et 109 étrangers. Ces planteurs formaient 36,5 % de la population européenne totale du district.

## 2. Etat des expériences de Mulungu-Tshibinda en 1933.

Les stations expérimentales furent reprises à partir d'octobre 1931 par M. Thienpont, nommé directeur agricole de la *Saak*.

Nous extrayons de son rapport de 1933 les constatations les plus intéressantes faites sur les cultures du café et des plantes utiles aux planteurs de café. (Les Stations contenaient de plus des parcelles de quinquinas et de théiers, la plupart établies par MM. Van der Stock, Vierstraete et De Craene; leurs cultures sont traitées par M. Thienpont dans la *Revue agrologique et botanique*.)

MULUNGU. Altitude 1.600 mètres. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 1932.

N° 2. — 0<sup>h</sup>30. — 150 *caféiers de Kisseignies*, âgés de 19 mois; transplantés avec motte à 10 mois. Vigoureux, malgré une sécheresse prolongée pendant trois mois (juin, juillet, août). La floraison s'annonce. Interplantation de haies alternatives de *Tephrosia* et de *Leucoena*, rabattues à 0<sup>m</sup>60, sauf tous les 3 mètres une plante destinée à créer un léger ombrage.

N° 3. — 1<sup>h</sup>20. — 1.500 *caféiers de Mibirizi*, âgés de 18 mois, transplantés avec motte à 10 mois. Aspect favorable. La floraison s'annonce. Bonne résistance à la sécheresse. Interplantation de haies d'*Indigofera errecla* (desséchées par le manque de pluie), *Tephrosia Vogelii* (assez résistant) et *Leucoena glauca*, dont les racines pivotantes ont empêché toute action de la sécheresse.

N° 8. — 0<sup>h</sup>68. — 800 *caféiers de Mibirizi* en sol très incliné (20 à 35 degrés) et très compact. Trous de 1 mètre de profondeur et 90 cent. de diamètre, à 4 mètres dans les lignes horizontales. Sur 3 mètres, — 810 caféiers par hectare, — haies de *Leucoena*. Essai d'une forte fumure de lupins, avec défoncements répétés.

N° 12. — 0<sup>h</sup>70. — *Caféiers divers*, de 2 à 3 ans, transplantés avec motte; avec *Crotalaria anagyroides* et *Leucoena* en ombrage de 3 à 3 mètres. Observation : *Bourbon ordinaire* et *Bourbon Mayaguer* ont un développement excellent, feuillage vigoureux; n'ont pas encore fleuri à 2 ½ ans. Ce fait et la forte résistance à la sécheresse sont à retenir. — *Mysore Kenya* montre une structure robuste; résiste bien à la sécheresse. — *Guatemala* (Laeken) est chétif, de même que *Mocha Kenya*. — *San Ramon*



reste nain : à 2 ½ ans il n'a que 0<sup>m</sup>60 de hauteur (ce qui est d'ailleurs sa qualité pour les terres très exposées).

N° 16. — 1<sup>h</sup>40. — 1.200 caféiers sélectionnés de l'*Indata*. Plantés à 1.100 par hectare, en lignes horizontales à 2<sup>m</sup>75 (terrasses) × 3<sup>m</sup>25. La moitié de la parcelle est ombragée de *Leucoena*.

N° 22. — 0<sup>h</sup>56. — Caféiers divers, âgés de 3 ans, transplantés à racines nues; chaque variété comprend un lot recépé. Observation : sont très affectés par la sécheresse : *Blue Mountain Jamaïque*; *Local bronzed*; *Kent*; *Blue Mountain Kenya* et *Mibirizi* non recépés. *Mysore Kenya* a résisté beaucoup mieux, mais fructifie avec excès. Les caféiers recépés sont encore moins vigoureux. Il y a partout excès de fructification, ce que M. Thienpont attribue à la replantation à *racines nues*, qui a fait amputer trop de racines et affaibli les plants. Dans la même parcelle, 50 caféiers de Mibirizi et 50 caféiers de Kisseignies, âgés de 19 mois, transplantés *avec motte* à 9 mois, ont un développement normal malgré la sécheresse.

N° 23. — 0<sup>h</sup>56. — Mêmes variétés que le n° 22, mais avec ombrage : la sécheresse a fait moins de mal et la fructification est modérée. On enfoncera des légumineuses et défoncera profondément les interlignes pour développer les racines latérales.

N°s 20-21. — 2<sup>h</sup>40. — *Jardin botanique*. Terrain franchement rocheux. Arbres d'ombrage : *Grevillea robusta*, *Acacia saligna*, *Acrocarpus fraxinifolius*, *Acacia decurrens* ont une croissance rapide : 4 à 5 mètres de hauteur à 2 ½ ans. Recommandables pour abris de reboisement. Les autres poussent plus lentement. Les légumineuses *Tephrosia Vogelii*, *Crotalaria anagyroides* et *Leucoena glauca* sont préférables à toutes les autres pour ombrages et haies; les *lupins* sont à l'essai pour fumures vertes, combinés à *Leucoena* pour ombrage.

N° 11. — 1<sup>h</sup>00. — Pépinières . 7.140 jeunes caféiers.

TSHIBINDA. Altitude 2.070 mètres.

N° 116. — 0<sup>h</sup>60. — 500 *caféiers de Katana* (Guatémala?), âgés de 5 à 6 ans, plantés en 1928 par la Colonie. Irréguliers; mauvaise plantation. Les caféiers abrités contre les vents par une double haie d'*Acacia* se sont remarquablement rétablis : la protection paraissait très efficace, des haies de *Tephrosia* seront plantées entre les caféiers.

N° 117. — 1<sup>h</sup>00. — Sera plantée de caféiers *Arabica kivuensis Lebrun*.

N° 123. — 0<sup>h</sup>50. — Pépinière. Diverses variétés; *Coffea kivuensis Van Roehondtii* et *C. kivuensis Lebrun*.

Les plantations du Kivu en 1933.

Le rapport du *Comité National du Kivu* pour l'année 1933 constate qu'à la fin de cette année les superficies de terrain concédés atteignaient 31.921 ha.

La superficie totale plantée en caféiers *Arabica* était à cette date de 8.993 ha., dont 3.102 étaient en rapport. Le nombre total de caféiers en place s'élevait à 11.281.900.

Le tonnage de café montrait une augmentation notable, malgré le retard dû à la sécheresse. Ci-après les chiffres de production et d'exportation :

ANNEES.	Café produit.	Café exporté.
1925... ..	65 tonnes	50 tonnes.
1926... ..	120 »	60 »
1927... ..	156 »	112 »
1928... ..	193 »	144 »
1929... ..	434 »	155 »
1930... ..	623 »	214 »
1931... ..	656 »	560 »
1932... ..	810 »	756 »
1933... ..	1.200 »	1.104 »

En prenant pour base les transports effectués sur le lac, le Comité estimait à 700 tonnes la production des plantations du Nord du district, jusque et y compris la région de Kakondo (1).

(1) Les statistiques officielles publiées par l'Office colonial (*Revue Congo*, avril 1934) indiquaient l'exportation en 1933, par le Congo belge, de

Café .. .. .	8.484 tonnes, valant (chiffres ronds)	36.481.000 francs
Cacao .. .. .	1.000 »	3.598.000 »
Sucre.. .. .	5.288 »	8.417.000 »
Caoutchouc de plantation	136 »	355.000 »
Coton.. .. .	12.813 »	60.604.000 »

Dans la même année, l'importation introduisit au Congo belge :

Café .. .. .	13 tonnes, valant (chiffres ronds)	176.000 francs.
Sucre .. .. .	485 »	1.186.000 »
Coton .. .. .	3 »	15.000 »
Tissus de coton .. .. .	2.590 »	52.175.000 »

Les plantations de café occupaient environ 20.000 travailleurs indigènes.

En mars 1931, M. A. Van der Stock quitta le service de la *Saak* et fut remplacé par M. Thienpont, planteur belge qui s'était distingué dans les plantations de café entreprises en Abyssinie par une société belge. Celle-ci était dirigée par M. M. Dupret, qui devint administrateur délégué de la *Saak*.

M. Thienpont a donné une vive impulsion aux cultures de café de l'ancien domaine des Princes de Ligne, repris par la *Saak*. Son habileté de planteur et d'organisateur fut bientôt reconnue et de nombreuses plantations privées eurent recours à ses conseils pour améliorer l'administration et la technique de leurs cultures.

Fin juin 1934, les exploitations de la *Saak* comprenaient les plantations suivantes, qu'on peut considérer comme les mieux établies de l'Unya Bongo et servent de modèles aux planteurs environnants.

La *Saak* compte atteindre en 1938 une superficie plantée de 1.700 ha.

Plantations de café de la *Saak* (juin 1934).

PLANTATIONS	En exploitation.		En défrichement.	Labour.	Nettoyage.	Trouage.
	Plants.	Hectares.	Hectares.	Hectares.	Hectares.	Hectares.
Kakondo.....	110.000	100	13	13	5	12
Rirava.....	118.000	99	49	49	37	31
Lushasha .....	70.500	47	—	—	—	—
Tshibumbi .....	50.400	42	23	21	13	9
Katale (Rushuru)...	51.600	43	43	40	33	27
<b>TOTAUX.....</b>	<b>400.500</b>	<b>331</b>	<b>128</b>	<b>123</b>	<b>88</b>	<b>79</b>

### 3. Etat des expériences de Mulungu-Tshibinda en 1934.

Une expérience sur l'amélioration des sols et sur l'entretien a été établie sur 5 ha. par l'Ingénieur agronome Stofels, sous-directeur. Les parcelles des champs d'essais ont donné lieu aux constatations suivantes :

MULUNGU. Altitude 1.700 mètres.

N° 2. — 0<sup>h</sup>30. — 150 *caféiers de Kisseignies*, de 2 ½ ans. Ombrage de *Leucoena* et *Tephrosia* en quinconce. Haies de *Leucoena* et fumure de lupins dans les interlignes. Les caféiers sont tous très beaux; ils ont produit en 1933, par arbre, 90 gr. de café fini, sans en souffrir, ce qui paraît dû à l'ombrage dense et à l'étéage à 1 mètre.

N° 3. — 1<sup>h</sup>20. — 1.500 *caféiers de Mibirizi*, âgés de 2 ½ ans, à 3 m. × 3 m. Ombrage de *Leucoena* et *Tephrosia*. Croissance bonne; production en 1933 de 225 gr. par arbre, sans en souffrir. Les groupes de deux lignes constituent une lignée, provenant d'un même arbre mère.

N° 12. — 0<sup>h</sup>70. — Le *Bourbon* et le *Mysore* sont les meilleurs, s'adaptant bien au Kivu.

N° 30. — 155 *Maragogyne* semés fin 1931. Terrasses, haies de *Leucoena* et Lupins.

N<sup>os</sup> divers. — *Arbres d'ombrage*. *Leucoena glauca* est excellent, mais croît assez lentement à l'altitude de 1.700 mètres; il est bon de lui associer d'autres ombrages. *Erythrina* Sp. est excellent aussi; très robuste, feuilles épaisses, tombent en saison sèche, bon enracinement, peut donner 50 kg. de verdure par arbre. *Albizzia Moluccana* est également très bon; racines puissantes, feuillage touffu bien étagé; devient très grand; branches fragiles au vent. *Albizzia stipulata* pousse plus lentement que le précédent et perd ses feuilles en saison sèche. Le *Muniekenieke* pousse très rapidement et donne du bois, mais son port ne convient pas comme ombrage. *Grevillea robusta* croît très rapidement, n'est pas exigeant quant au sol et résiste bien à la sécheresse. Brise-vent et bois de caisses. *Acacia decurrens* et *Acacia dealbata* ont à 1 an ½ environ 12 mètres de hauteur. Le premier améliore notablement les terrains; il pourrait être combiné avec les Eucalyptus pour le reboisement; il résiste

parfaitement à la sécheresse et ses feuilles sont un bon fourrage. M. Stoffels estime qu'il serait intéressant de faire planter cet *Acacia* par petits peuplements par les chefs de collines.

TSHIBINDA. Altitude 2.070 mètres.

N° 116. — 0<sup>b</sup>60. — 500 *caféiers de Katana* (6 ans). Végétation très bonne; enfouissement de lupins en 1934. La production a été de 1 kilo marchand environ par arbre. Plusieurs caféiers sont cultivés sur 2 et 3 tiges.

#### Les plantations du Kivu en 1934.

D'après les statistiques officielles (voir revue *Congo*, octobre 1934), les plantations de café du Kivu comprenaient environ, au 31 décembre 1933 :

Colons individuels ... ..	88
Missions ... ..	7
Sociétés ... ..	39
	<hr/>
Nombre total ... ..	134

Les chiffres ci-dessus sont approximatifs, les statistiques n'ayant pas assez de précision pour permettre d'établir des chiffres exacts.

Les superficies concédées jusqu'au 31 décembre 1933 atteignaient un total de 32.471 ha., dont 9.338 étaient, à cette date, plantés de caféiers.

Ces derniers comptaient 11.254.920 *Arabica* et 374.000 *Robusta* (ces derniers sans doute dans la vallée de la vallée de la Ruzizi). On prévoyait qu'en 1934 de nouvelles plantations seraient établies sur 1.821 ha. d'*Arabica* et 155 ha. de *Robusta*.

La récolte de café marchand ou café vert fut de :

ANNEES.	<i>Arabica.</i>	<i>Robusta.</i>
1932... ..	764 tonnes	93 tonnes.
1933... ..	997 »	108 »
1934 (prévisions)...	1.780 »	160 »

---

## CHAPITRE V.

**LA CRISE. — ETAT DES PLANTATIONS DU KIVU.  
LE CREDIT AGRICOLE.**

L'engouement pour la plantation du café au Kivu était basé sur les prix élevés obtenus par l'*Arabica* au marché de Londres de 1926 à 1929.

Les planteurs espéraient gagner en quelques années des réserves suffisantes pour rembourser les capitaux importants immobilisés dans leurs cultures.

Mais la chute rapide des prix à partir de 1929 fut désastreuse et d'autant plus, que dans leur hâte de vendre des récoltes, bien des colons avaient planté leurs caféiers avec plus de vitesse que de soins. Il fallut réparer des défauts, recommencer certains champs et, entretemps, constater que la vigueur des caféiers ne répondait pas toujours à l'attente. Le resserrement du crédit par les banques rendait ces améliorations difficiles et les fortes récoltes espérées tardaient à se produire.

L'intervention du Fonds temporaire de Crédit agricole vint heureusement restaurer la confiance. Elle avait été vivement conseillée au Ministre des Colonies par M. Claessens, qui séjournait alors dans la région du Kivu et connaissait la détresse de plusieurs plantations dignes d'intérêt. Le Crédit agricole étant en application au Congo central, son utilisation au Kivu s'imposait. Elle put avoir lieu sans retard, car le Comité National du Kivu affecta 2.000.000 de francs pour les prêts nécessaires aux planteurs de cette région.

Cependant, M. Claessens, tout en représentant à Bruxelles les nécessités des planteurs de café, déplorait les

fautes commises dans nombre de plantations. Bien que ces erreurs ne fussent pas anormales dans une colonisation nouvelle, où presque tous les colons manquaient d'expérience, il était urgent de les redresser et de recommander plus de soins dans l'établissement des plantations. Le Kivu comptait des caféières fort bien établies, mais aussi beaucoup d'autres de valeur moyenne et quelques-unes dont les défauts étaient sérieux.

Les remarques que M. Claessens nous envoyait à ce sujet sont de grand intérêt pratique; nous détachons d'une lettre personnelle qu'il nous adressait, les lignes suivantes, dans lesquelles il exprimait nettement son jugement <sup>(1)</sup> :

### **1. Les plantations du Kivu en 1930. — Les erreurs à éviter.**

Après avoir constaté l'acuité de la crise, particulièrement incisive pour les plantations de café, ainsi que l'aggravation constante des prix, créant une situation fort critique

---

(1) M. Jean Claessens, titulaire actuel de la Direction Générale de l'Agriculture, a joué dans le développement des plantations du Congo et spécialement des plantations de café, un rôle très important, qui doit être rappelé ici.

En janvier 1909, il fut chargé par M. Renkin d'une inspection complète des plantations de la Colonie. Ses voyages antérieurs aux Etats-Unis, au Mexique, au Chaco et en Argentine l'avaient familiarisé avec les cultures subtropicales et tropicales. Nous avons déjà signalé que ses rapports sur les plantations du Congo servirent de guide aux décisions que le Gouvernement dut prendre au sujet de l'Agriculture de la Colonie.

Après un séjour au Katanga en 1912, comme directeur du Service de l'Agriculture dans cette province, M. Claessens reçut la mission d'explorer le Nord-Est de la Colonie. Au cours de ces dix-huit mois de voyage, il découvrit de nombreux caféiers sauvages dans la région de Dungu-Gombari et de Nioka.

De 1922 à 1924, M. Claessens fit une nouvelle étude du Haut-Ituri, fonda la Station expérimentale de Nyoka, où il introduisit plusieurs espèces et variétés de caféiers, âgés aujourd'hui d'une douzaine d'années. Il vit à Logo (Alurs) des caféiers qu'il croit les plus âgés de cette région.

En février 1925, il entreprit un sixième voyage dans la Colonie et explora le pays des Banande et la région des lacs Mokoto. Il parcourut le Kivu et le Ruanda-Urundi, puis visita la plantation de caféiers créée

et nécessitant une intervention rapide pour sauver de la ruine plus d'une entreprise, M. Claessens s'exprimait ainsi :

Il convient d'enregistrer avec satisfaction le geste que vient de faire le Conseil de gérance du Comité National du Kivu, qui décida d'octroyer un crédit de 2.000.000 de francs pour consentir des prêts aux colons les plus intéressants.

Mais étant donné que certaines personnes vont jusqu'à mettre en doute la possibilité de faire au Kivu des cultures économiques de café, je désire exposer mes avis sur cette culture.

Je viens de visiter de grandes et nombreuses plantations de café au Kivu.

Je suis loin d'être très enthousiaste de ce que j'ai vu. Il faut reconnaître qu'un grand nombre de planteurs et aussi de sociétés et non des moindres, ont établi leurs plantations dans des conditions dénotant très souvent une méconnaissance de la technique des plantations de café.

Tout le monde a voulu s'improviser planteur.

Cependant, si certains ont péché par ignorance, il en est d'autres qui se rendaient bien compte que leur travail était défectueux. Mais leur but était avant tout de planter vite, car beaucoup avaient l'espoir d'une vente lucrative.

C'est l'histoire de tous les pays neufs.

à Kitega par M. Ryckmans. Il choisit ensuite Tshibinda pour l'établissement d'une station expérimentale et fit planter à 2,070 mètres un peuplement expérimental de caféiers, dont nous avons fait arracher une partie en 1929 et dont nous avons rappelé, p. 163, le succès inattendu. Le Commissaire de district Hackars lui communiqua d'ailleurs qu'il avait trouvé des caféiers sauvages sur le versant Ouest du Ruwenzori, à 2,500 mètres d'altitude : le caféier ne craint donc pas l'altitude.

Dans son huitième voyage, M. Claessens visita à nouveau le Ruanda-Urundi, étudia les vieux caféiers de Nyondo, puis remonta vers le Nord par le Kivu, pour atteindre Nyoka.

Au neuvième voyage, M. Claessens eut l'honneur d'accompagner S. A. R. le Duc de Brabant, puis s'arrêta quelque temps au Ruanda-Urundi, pour arrêter, de concert avec M. Vanden Abeele, directeur de l'Agriculture, les méthodes qui seraient suivies pour l'établissement des cultures de café par les indigènes.

Personne n'a étudié plus complètement que M. Claessens les hautes régions de la Colonie, la répartition des nombreuses espèces de caféiers sauvages qui abondent dans la partie orientale du Congo et la situation des planteurs de café.



Le plus souvent, le colon parcourait fébrilement le pays, faisant une prospection hâtive et superficielle des terrains et les demandant aussi rapidement que possible, dans la crainte qu'un concurrent trop actif ne prenne les devants et ne dénonce ces terrains avant lui. A un moment donné l'activité des « coureurs de concessions » était telle que nos Administrateurs furent obligés d'indiquer non seulement le jour de la réception d'une demande, mais encore l'heure et même la minute.

On conçoit que de cette façon les intéressés n'ont pas toujours fait un choix heureux des terrains.

Certains allèrent jusqu'à planter du café dans une mince couche de cendrée volcanique reposant sur des bancs de laves massives.

Toutefois, il ne faut pas seulement considérer la valeur intrinsèque de la terre, mais aussi la situation au point de vue climatique.

De plus, tous n'ont pas tenu compte du fait que le *vent* est un grand ennemi du caféier. Certaines terres du pays de Ngwessé, notamment, sont exposées à des vents violents et persistants, très nuisibles au bon développement du caféier.

Quant à la quantité de pluie requise pour le développement normal du café, on ne s'en est nullement préoccupé, se disant qu'il pleuvrait toujours assez.

D'autre part, on n'a pas toujours considéré suffisamment la situation géographique de la concession. Les *transports* sont en général très coûteux, notamment s'ils doivent se faire par auto. Ils grèvent lourdement le prix de revient du café, pour peu qu'on s'éloigne un peu trop des grandes voies de communication.

Enfin, nos planteurs ont souvent planté n'importe quelles graines de caféier, établi les pépinières de façon quelconque, parfois très mal; les plants ont été mis en place ou plutôt « fourrés en terre », hâtivement, sans soins; l'entretien était négligé; la taille pour ainsi dire inconnue; les brise-vent rares ou insuffisants, quoiqu'ils fussent tout à fait indispensables, etc.

Quant à l'*ombrage*, si souvent discuté, j'en suis partisan pour empêcher une trop forte production dans le jeune âge et pour régulariser les récoltes. J'en suis aussi partisan aux basses altitudes et aussi aux très hautes altitudes; dans ce dernier cas, pour qu'il protège les caféiers contre des froids très intenses.

Par suite du climat et du mode de culture, les caféiers du Kivu ont une tendance à produire trop jeunes, à s'épuiser. Ils

sont alors sujets au *Die-back* et, si l'on n'y prend garde, vont au dépérissement et même à la mort.

Quant à l'usinage du café, nos colons n'ont pas tenu suffisamment compte des exigences du marché. Certains planteurs ont obtenu de très hauts prix, parce que le traitement et le triage de leurs cafés étaient très soignés. Par contre, d'autres, confiants dans les hauts prix, ont envoyé en Europe une sorte de tout-venant, qui a été mal coté ou invendu.

On comprend le peu de résultat que l'on peut attendre de plantations établies et exploitées dans de telles conditions.

Les plantations de l'Ituri furent en général beaucoup mieux établies et leur crise est actuellement moins grave que celle des plantations du Kivu.

Dans chaque pays il faut adopter une technique spéciale du café. Mais comment nos colons auraient-ils pu adopter une technique spéciale s'ils n'avaient pas sur place un agent technique pour les conseiller?

Malgré cela, si la baisse du café n'était pas si malencontreusement survenue, beaucoup de colons seraient encore parvenus à se tirer d'affaire sans aide.

Car avec les hauts prix qui étaient encore pratiqués en 1928 et même en 1929, il aurait suffi de quatre à cinq récoltes normales pour que des colons eussent pu amortir le capital engagé et faire de plus des bénéfices très appréciables.

Mais nous sommes aujourd'hui en pleine crise; les prix ont fortement baissé et les colons attendent avec angoisse qu'on leur vienne en aide.

La culture du café est susceptible de donner de sérieux bénéfices aux planteurs du Kivu, mais à la condition que les plantations soient établies dans de bonnes conditions de sol, de climat, de situation géographique et surtout qu'on leur applique toute la technique requise.

Il faut de plus que l'usinage du café soit très soigné. Il est plus que temps de veiller à ce que l'on n'envoie plus sur le marché de Londres que des cafés fort bien classés. Les déchets doivent être vendus dans le pays ou sur d'autres marchés, mais pas sous le nom de café du Kivu.

Il serait peut-être souhaitable que le C. N. K. ou la S. A. A. K. établisse une usine centrale pour le traitement de tout le café du Kivu, de manière à obtenir les lots uniformes toujours très

bien soignés. Il existe déjà deux bonnes usines au Kivu, à la Cafco et surtout à la Brockivu, à Nyantende. A quoi bon enfouir tant de capitaux dans les achats de nombreuses usines complètes, alors qu'il suffirait que chaque colon disposât d'une petite usine de dépulpage et de séchage?

Le traitement final du café pourrait se faire dans l'usine centrale.

Les prix du café sont actuellement bas. Si certains cafés du Kivu n'ont même pas été vendus, c'est certainement parce que leur préparation laissait à désirer.

Au marché du 7 juillet dernier (1930) à Londres, au moment des plus bas prix, un planteur de l'Ituri a présenté un lot de café. Sur 79 lots, 33 seulement ont trouvé acheteurs. Or le lot du colon fut vendu £ 72, alors que le prix moyen était £ 66 et le prix maximum £ 93.

Sur les 33 lots vendus, 7 seulement ont été cotés plus cher que celui de ce colon du Congo.

Un lot du même colon fut envoyé à un courtier à Anvers. Voici l'appréciation de ce lot :

« Très belle fève, belle nuance, sans fèves cassées et délicieux de goût. Café quasi parfait. Nous devons vous féliciter d'avoir ce produit ».

La lettre ajoutait : « Ces échantillons sont les plus beaux que nous ayons vus jusqu'à présent de l'Ituri; nous sommes certains que des prix rémunérateurs seront payés ».

On compte au Kenya que la production d'une tonne de café, tous frais compris, coûte de 50 à £ 60.

Au Kivu, dont la main-d'œuvre est moins coûteuse, celle-ci entre pour presque 50 % dans le prix de revient de la tonne de café : j'estime que £ 50 est un grand maximum; du moins cela devrait être ainsi.

On voit dès lors qu'avec un rendement normal, l'industrie du café peut encore être rémunératrice, pourvu que les prix ne soient pas vraiment trop bas. On espère que d'ici quelque temps les prix se stabiliseront aux environs de £ 80.

Pour ma part, j'estime qu'une plantation de 50 ha. de café est déjà une belle plantation; pour un particulier une plantation de 100 ha. est une grosse plantation.

Chaque planteur de café devrait avoir au moins 100 têtes de bétail, dont le fumier lui servirait à stimuler ses caféiers.

## 2. Mesures contre les érosions, la fructification précoce, le « Die-back ».

Au début des plantations, quelques inquiétudes s'élevèrent au sujet de l'entraînement des terres superficielles et de la mort de quelques cimes de caféiers, causée par un mal mystérieux qu'on attribua même à la foudre lors de ses premières apparitions et que les Anglais nomment *Die-back*. Pour calmer ces inquiétudes nous publiâmes en 1930 la note suivante :

La plupart des petites plantations de café d'Arabie récemment établies au Kivu présentent des caractères sur lesquels je crois utile d'attirer l'attention des nouveaux colons.

Beaucoup de ces cultures sont plantées sur de grandes et hautes collines dont elles occupent les dos étroits et les versants. Aussi nombre des terrains plantés de caféiers sont-ils en pente très forte, allant en certains endroits jusqu'à 7 à 8 pour cent, et dans quelques cas jusqu'à 10 à 12 pour cent.

Sur de telles pentes, au Congo comme en Belgique, les eaux des pluies dévalent avec vitesse et entraînent la terre fine. Si l'on ne prenait des mesures capables d'éviter cet entraînement, le délavage du sol enlèverait peu à peu la couche superficielle, la plus fertile et le terrain s'appauvrirait d'année en année.

Il est absolument indispensable de creuser des fossés transversaux, de former de petites terrasses, de semer des légumineuses ou même de conserver des lignes d'herbes en travers de la pente, sinon le lavage des terrains deviendrait fort nuisible et produirait des érosions de plus en plus étendues, allant jusqu'au ravinement.

De tels accidents ruinèrent autrefois les premières plantations de café du Brésil. D'ailleurs, toutes les plantations des pays chauds situées sur des terrains ondulés ou accidentés souffriraient de ces mêmes inconvénients si l'on n'avait soin de les protéger par un ou plusieurs moyens que nous venons d'indiquer.

Il en fut notamment ainsi pour beaucoup des plus anciennes plantations d'Hévéas en Malaisie : mais les planteurs apprirent rapidement à empêcher l'érosion de leurs terrains.

La plupart des cultures de caféiers des pays étrangers (Brésil, Java, etc.) sont ordinairement établies dans des terres de forêts,

qu'on ne défriche pas complètement, si la pente est forte. Il reste alors en terre beaucoup de racines qui empêchent la descente des terres. Mais au Kivu, les plantations actuelles sont pour la plupart établies sur des prairies dont on a enlevé l'herbe; la terre n'est donc pas maintenue et peut être facilement enlevée par les pluies.

On peut recommander le creusement entre les lignes de caféiers et toujours en travers de la pente, de fossés aveugles, c'est-à-dire sans écoulement, longs de 5 à 10 mètres, qui arrêteront les eaux de pluie.

Un autre moyen fort employé consiste à semer en travers de la pente, entre tous les rangs de caféiers, des lignes d'une plante légumineuse, surtout de *Leucoena glauca*; elle brisera la vitesse de l'eau et arrêtera la terre. Chaque fois qu'on nettoiera la plantation, on ramènera un peu de terre contre cette ligne de légumineuses. Il se formera ainsi peu à peu des terrasses ou gradins. On aura toujours soin, du reste, de ne pas sarcler complètement les terres en pente, mais d'y laisser, au contraire, quelques herbes pour diminuer l'érosion, en attendant qu'on ait pu aménager des terrasses et des rigoles; on se contentera entretemps de bien nettoyer le sol autour du pied des caféiers et d'enlever les herbes les plus nuisibles, telles que les chiendents.

Un deuxième caractère spécial aux plantations du Kivu se voit dans le fait qu'elles sont établies sans aucun ombrage : le sol et les caféiers sont pleinement exposés au soleil. Or le Kivu est fort rapproché de l'Équateur; l'intensité de l'insolation y est très forte, bien que la température soit adoucie par l'altitude, de 1.500 à 2.000 m.

Cette insolation présente l'inconvénient d'échauffer fortement pendant le jour les terres rouges ou sombres et très perméables où croissent les caféiers. Cet excès d'échauffement journalier provoque une floraison et une fructification trop précoces : les caféiers sont à peine plantés depuis dix-huit mois à deux ans qu'ils se mettent à fleurir et bientôt ils se chargent de fruits.

Mais ils sont encore beaucoup trop jeunes et munis de racines encore trop peu profondes et trop peu développées pour supporter sans dommage une fructification aussi abondante. Le planteur du Kivu, comme le planteur de l'Est de Java, devra empêcher la fructification trop hâtive de ses caféiers, sinon ses arbres s'affaibliront tellement qu'ils deviendront très sensibles à diverses maladies, notamment au *Die-back*.

Cet affaiblissement se constate déjà sur quelques-unes des rares plantations qui ont atteint l'âge de 2 à 3 ans.

Il faudra se résigner à enlever pendant la deuxième année toutes les jeunes baies ou cerises qui se forment sur ces arbres. Et même la troisième année il faudra supprimer au moins les deux tiers des cerises (1). A Java, dans la zone de culture du café d'Arabie, on ne laisse fructifier que la quatrième année et encore partiellement; parfois cependant on enlève les baies sur les extrémités vertes des rameaux.

Les arbres que l'on plante entre les caféiers de Java pour leur donner de l'ombrage ont pour but de tamiser les rayons du soleil, de sorte que le sol et les caféiers s'échauffent moins fortement. L'ombrage a de plus deux autres avantages fort importants : les cimes des arbres d'ombrage brisent la force du vent et leurs feuilles tombées couvrent le sol d'une litière épaisse qui maintient la terre plus fraîche et l'enrichit en humus et en azote.

Une ou deux plantations du Kivu montrent déjà de manière frappante l'épuisement résultant des récoltes trop précoces et du défaut d'ombrage et de couverture du sol : nombre de feuilles sont pâles, minces, jaunâtres ou même blanchâtres; les extrémités de leurs rameaux brunissent et se dessèchent; puis les cerises noircissent et tombent.

Une plantation ainsi atteinte doit recevoir immédiatement des soins attentifs : il faut empêcher la fructification, enlever toutes les baies avant qu'elles aient la grosseur d'un petit pois; couvrir le sol autour du pied de l'arbre avec du compost, du fumier long, des feuilles ou toute autre matière végétale; ne laisser produire de récolte que lorsque les caféiers ont repris une grande vigueur; enfin planter des arbres d'ombrage, qui, étant taillés plus au moins fortement chaque année ou tous les deux ans, permettront de régulariser la fructification.

Une troisième particularité, non de toutes les plantations du Kivu, mais d'un certain nombre d'entre elles, c'est que les jeunes plants venant des pépinières ont été mis ou plutôt *poussés* en terre sans aucun soin, de sorte que leurs racines, au lieu d'être bien étalées et droites, sont courbées, pliées, parfois même

---

(1) Il faut évidemment enlever ces cerises dès qu'elles commencent à se former, ou enlever les fleurs, comme le propose M. Staner. Laisser grossir les cerises avant de les enlever serait un gaspillage de la vigueur de l'arbre.

enroulées. C'est là un défaut très grave, car les plants ainsi mal-traités ne donneront jamais la production qu'on en espérait. Et de plus ils risquent d'être fort atteints de maladies et notamment de *Die-back*.

Certes, il est très difficile d'obtenir des ouvriers indigènes, inhabiles et négligents, qu'ils étalent soigneusement les racines lors de la plantation. C'est pourquoi le semis en place et le semis en paniers ou pots méritent toute l'attention des planteurs du Kivu. On ne saurait assez répéter que l'avenir financier d'une plantation dépend en très grande partie de la manière dont les racines des caféiers pourront se développer. Il en est de même d'ailleurs de la réussite de nos arbres fruitiers et de nos arbustes à fleurs d'Europe; nos jardiniers et nos amateurs de jardinage le savent bien.

L'établissement d'une plantation de caféiers est une opération très coûteuse : il faut donc que la plantation vive 30 à 40 ans. Aussi aucun effort ne peut-il être épargné pour planter les caféiers de manière parfaite. Aucune erreur plus ruineuse ne pourrait être commise que celle d'enfoncer les plants en terre sans assurer la bonne position de leurs racines.

Ces quelques observations sur les caractéristiques de bien des caféières du Kivu feront comprendre combien la Station expérimentale commencée à Mulungu sous la direction très compétente d'un planteur de Java, M. Van der Stock, présente d'utilité pour le succès des planteurs du Kivu. Ceux-ci verront appliquer et expérimenter dans cette Station les méthodes, les plantes de couverture, les arbres d'ombrage; ils ont le plus grand intérêt à en suivre attentivement les expériences.

Nous venons de citer à deux reprises la maladie ou indisposition désignée dans les colonies anglaises sous le nom de *Die-back*. Traduite littéralement cette expression veut dire « mourir en arrière ». Elle rappelle qu'il s'agit d'une maladie qui commence à la pointe des rameaux et descend graduellement vers le tronc. Les extrémités de la flèche ou des rameaux brunissent, puis se dessèchent, noircissent et meurent. Beaucoup de feuilles deviennent noires et tombent. L'attaque peut détruire quelques bouts de branches ou un grand nombre. Dans les cas graves, le caféier peut se dessécher complètement.

Cette maladie se déclare le plus fréquemment dans les caféiers qui ne sont pas très vigoureux, soit qu'ils aient des racines tordues ou qu'ils souffrent d'un excès d'insolation, ou qu'ils aient fructifié trop jeunes ou trop abondamment, soit enfin que les

pluies aient délavé la terre au point de l'appauvrir ou de découvrir la racine.

L'apparition du *Die-back* est souvent rapide; la plantation paraît saine, mais quelques jours plus tard on y découvre un caféier ou un groupe de caféiers, dont les rameaux latéraux ou la flèche se sont brusquement desséchés. Il est toujours recommandable de couper tout de suite les branches atteintes bien au-dessous des parties déjà noircies, surtout si la maladie a attaqué la tête du caféier, c'est-à-dire la flèche terminale et les rameaux supérieurs. En effet, ce dessèchement peut être causé aussi par un champignon qui se propage dans les branches et descend peu à peu vers le tronc. Les rameaux coupés seront aussitôt enlevés du champ et brûlés et l'on donnera aux arbres malades une fumure qu'on étendra autour du pied et enfouira légèrement.

Il existe dans les plantations de café des diverses régions tropicales plusieurs variétés de *Die-back*. Le Dr Staner, Mycologiste de la Colonie, a reçu mission de se rendre en Angleterre et en Hollande pour recueillir tous les renseignements que l'on y possède sur ces diverses formes et les remèdes qu'on leur applique. Il visitera ensuite les plantations du Kivu pour étudier les circonstances dans lesquelles cette maladie s'est présentée et donner aux colons des indications pour empêcher la fréquence de cette affection.

Il n'y a d'ailleurs pas de raison de craindre que celle-ci compromette le succès des plantations bien plantées et bien entretenues; mais il faut donner aux caféiers et au sol les soins et la protection indispensables.

La culture du caféier n'est pas difficile, mais il ne faut pas en conclure qu'on peut la faire n'importe comment et sans soins. Il faut insister d'autant plus sur l'attention à apporter à tous les détails de la culture, que beaucoup de nos colons sont encore sans expérience en matière de culture et de plantation et pourraient se tromper quant aux peines qu'ils doivent se donner pour réussir.

Vouloir planter vite et beaucoup, sans les soins voulus, serait s'exposer à de graves mécomptes qui ne seraient nullement imputables à la région, mais à l'imprudence des planteurs. Des caféiers mal plantés et mal soignés peuvent parfois sembler vigoureux pendant les premières années, mais il est plus que probable qu'ils dépériront ensuite. Les colons prudents ne négligeront aucun effort pour éviter cette désillusion.

EDM. LEPLAE.



### 3. Le Crédit agricole au Kivu. — L'exemple de la Saak.

#### L'Exposition d'Anvers en 1930.

Le Fonds temporaire de Crédit agricole fonctionnant dans le Congo central fut étendu à la région du Kivu par l'affectation aux mêmes usages d'un crédit de 2.000.000 de francs accordé par le *Comité National du Kivu*.

Les prêts furent consentis aux mêmes conditions que ceux du Congo central et conformément à l'Arrêté royal reproduit plus haut (page 115).

Toutes les plantations du Congo furent sauvées par ces interventions de l'État et du Comité National.

Entretiens, les planteurs avaient acquis de l'expérience dans la direction de leurs entreprises; les erreurs techniques avaient été redressées et réparées autant que possible; les plantations nouvelles étaient irréprochables. Les exemples de bonne culture donnés par la *Saak*, sous la direction de M. Thienpont, furent suivis par les colons.

L'État stationna dans la région un ingénieur agronome, M. Longville, commissionné pour visiter les plantations et conseiller les planteurs; il fit étudier la région par MM. Staner et Seydel, respectivement Mycologiste et Entomologiste de la Colonie.

D'autre part, les expériences de la Station de Mulungu furent développées par M. De Craene, Ingénieur agronome <sup>(1)</sup>. La collection de variétés de caféiers, de plantes de couverture et d'arbres d'ombrage établie par M. Van der Stok, puis complétée, devenait de plus en plus intéressante pour les colons. La *Saak* engagea un entomologiste, M. Van Roehondt, pour surveiller les plantations au point

---

(1) M. de Craene, Ingénieur agronome colonial, est actuellement chargé des expériences sur la culture du café dans la Station de Nioka (Ituri), reprise à la Régie des plantations par l'*Institut National pour l'Etude agronomique du Congo* (I. N. E. A. C.).

de vue des insectes nuisibles, assez répandus au Kenya et dans la région des Lacs.

Signalons encore que la *Saak*, dont les plantations étaient exécutées de manière parfaite sous la direction de M. Thienpont, offrit aux colons des exemples très instructifs des méthodes convenant à la culture de café d'Arabie sur les collines du Kivu. Notamment, les précautions à prendre pour atténuer les effets des vents violents qui balaient souvent le pays, l'aménagement des terrains inclinés pour éviter les érosions et l'utilisation des fumures vertes et plantes de couverture, furent appliqués par la *Saak* sur des centaines d'hectares, où les colons purent s'instruire de la manière la plus efficace.

Disons, en terminant, que le Kivu, par l'excellence de son climat et la beauté de ses paysages, attirera les colons et les touristes. Nous fîmes peindre pour l'Exposition d'Anvers en 1930 un grand panorama du lac Kivu, d'après les croquis que nous avions dessinés sur place en 1929. Dû au talent de MM. Ch. Léonard et Ch. Swyncop, cette toile de 18 m. représente le Lac vu des hauteurs de Tshibinda; au loin les volcans du Parc National Albert et les hautes montagnes du Ruanda. Plusieurs plantations de café y furent représentées en situation exacte : celles des Princes de Ligne, des barons van der Burgh, de MM. Costa, Dumont de Chassart, Auguste et Xavier Dierckx, Olry, Pastori, Russo, Bona, Bormans, Brockivu et Cafco.

Cette toile, fort intéressante, fut placée à l'Exposition d'Anvers en 1930, au centre de la Section de l'Agriculture, dans le Pavillon du Congo : elle eut un réel succès, notamment dans la propagande en faveur de la colonisation européenne du Kivu et spécialement de l'extension des cultures de café.

---

## CHAPITRE VI.

**LES PLANTATIONS DE CAFE DANS LE HAUT-ITURI.**

La région désignée communément sous le nom de Haut-Ituri, ou pays de Kilo, est éminemment favorable à la colonisation européenne, ainsi qu'à la plantation du café.

Son étendue est restreinte, car on n'y comprend que les terrains herbeux compris entre la grande forêt équatoriale et les montagnes qui bordent la rive occidentale du lac Albert. Sa longueur du Nord au Sud est d'environ 120 km. et sa largeur moyenne atteint près de 100 km. : sa superficie est donc de 1.200.000 ha.

On peut donc comparer cette superficie colonisable à celle des provinces flamandes du pays, qui mesurent ensemble 1.166.000 ha., ou encore à la surface occupée par les provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg réunies.

**1. Conditions naturelles du Haut-Ituri.**

Le long du lac Albert, le pays s'élève fortement et forme une suite de grandes collines étagées et herbeuses, ayant de 1.600 à 1.900 mètres d'altitude et dominées par quelques montagnes allant jusqu'à 2.000 m.

Dans cette zone de haute altitude, la température est modérée : 25 à 26 degrés centigrades au milieu du jour et 15 à 16 degrés centigrades la nuit, soit à peu près ce que nous avons en Belgique en été.

Descendant vers l'Ouest, on atteint la grande plaine du Chari, affluent qui va rejoindre l'Ituri dans les premiers massifs de la grande forêt.

Le sol est déboisé comme dans la zone précédente; les

indigènes sont nombreux et possèdent du bétail. L'altitude est d'environ 1.300 m.; il y fait donc un peu plus chaud et le thermomètre atteint 27° à 28° le jour et ne descend qu'à 18° ou 20° la nuit.

La région reçoit des pluies fréquentes et abondantes de mars en décembre, donnant 1100 millimètres d'eau. En décembre, janvier et février les pluies cessent ou sont très rares : c'est la saison sèche. Les quantités de pluies varient beaucoup d'après les altitudes, mais dans toute la contrée elles sont amplement suffisantes pour l'agriculture.

Au total, le climat est sain et très agréable pour l'Européen; les moustiques et la fièvre sont inconnus ou très rares.

D'autre part, les sols de la grande plaine du Chari sont très profonds et perméables, plus sablonneux vers le Sud, plus argileux du côté de Kilo et Nioka, où ils se rapprochent d'un limon. Ils sont partout convenables pour la culture, exception faite de quelques terres marécageuses, trop pierreuses, ou présentant quelque autre défaut important et facile à constater.

## 2. Débuts de la colonisation.

L'occupation de ce pays fut exclusivement militaire jusque vers 1900; il avait fallu repousser les Derviches, qui remontaient vers le lac Albert. La révolte des soldats Batétélas nécessita de nouvelles expéditions.

La paix ne régna définitivement dans l'Ituri qu'à partir de 1900. Et vers 1904, une découverte sensationnelle vint donner à la région du Chari un intérêt considérable : le commandant Henry découvrit de l'or dans la vallée de Kilo. Des géologues et des ingénieurs entreprirent l'étude minutieuse des alluvions du Chari et de ses affluents; l'exploitation aurifère se développa d'année en année, entraînant un progrès rapide de toute la région.

En 1913, l'exploitation des gisements d'or de Kilo était

encore à ses débuts, mais déjà importante. La mine employait environ 3.000 ouvriers indigènes et de nombreux blancs. On ne songeait qu'aux cultures alimentaires et à l'élevage. Cependant, une firme commerciale, la Mercantile Anversoise, s'était établie près de Bogoro, dans une concession de 500 ha., où elle tenait 250 têtes de bétail et projetait de s'occuper aussi de coton et de café.

Les Missionnaires, d'autre part, avaient démontré dans leurs jardins la réussite du café d'Arabie : les Pères Blancs d'Afrique sont partout des pionniers habiles de l'agriculture.

Plusieurs Boers venus du Kenya voulurent s'établir près de Kilo et se faire suivre d'un certain nombre de leurs compatriotes, récemment arrivés en Afrique Orientale anglaise; à ce moment, ces immigrants ne s'intéressèrent qu'à la culture du maïs et d'autres vivres, à l'élevage, à la chasse et aux transports par chariots.

Mais les Européens engagés au service des Mines d'or venaient tous à Kilo par Mombassa, Nairobi et Kampala, ce qui leur faisait traverser les zones de plantations du café dans le Kenya et la région cotonnière de l'Uganda. Ils rencontraient en chemin de nombreux colons anglais, établis comme planteurs ou éleveurs sur les hautes terres de Nairobi. Les colons de Masindi, poste proche du Lac et que les Belges traversaient aussi, plantaient du café.

Ces voyages attiraient nécessairement l'attention des Belges sur les agréments de la colonisation et sur les bénéfices offerts par la production du café. Celle-ci, d'ailleurs, se faisait en petites plantations dans les Missions des Pères Blancs à Mahagi, Kilo et Bunia. Les agents des Mines suivaient nécessairement avec intérêt les expériences agricoles des Missionnaires, qui avaient réussi à produire à peu près tous les aliments nécessaires à leur subsistance.

L'agriculture des indigènes fournissait aux Mines les bananes, la viande, le lait et plus tard du beurre excellent. Le froment réussissait dans la région voisine de l'Uganda;

le tabac et tous les légumes d'Europe; les ananas, les oranges peuplaient les jardins des Missions, des Mines et des premiers colons. Enfin, les bêtes à cornes, moutons, chèvres et porcs, ainsi que toutes les volailles se reproduisaient abondamment.

Aussi des projets d'entreprises agricoles germaient-ils dans les cerveaux de nombreux employés des Mines, dont quelques-uns abandonnèrent le travail minier pour consacrer à l'agriculture les économies réalisées sur leurs traitements.

Quelques colons arrivèrent des régions voisines et même du Katanga, attirés par la réputation de grande salubrité et d'avenir dont le pays de Kilo jouissait en Europe.

Le plus grand nombre des colons qui s'établirent dans ce pays venait cependant d'anciens employés des Mines; on peut dire que l'exploitation des Mines d'or et son directeur, le colonel Moulaert, furent en fait les promoteurs et les soutiens de la colonisation européenne du Haut-Ituri.

D'après le rapport de M. le Directeur Jean Claessens, chargé en 1920 de créer à l'Ituri une grande ferme expérimentale de culture et d'élevage, qu'il établit à Nioka, il y avait à cette époque dans le Haut-Ituri, 27 colons agricoles, fixés la plupart aux environs de la Mission de Bunia (Muzi Maria), mais qui ne comptaient que 6 Belges. Ces colons possédaient des troupeaux de bétail, allant pour l'un d'eux jusqu'à 1.200 têtes et cultivaient le maïs, les haricots et les arachides pour le ravitaillement des Mines.

Le colonel Moulaert, président de la Régie des Mines, assistait puissamment les colons, en leur faisant des avances pour l'exécution des cultures, avances qu'on remboursait à la livraison des récoltes; de plus, il payait le voyage de quelques fils de cultivateurs, qui travaillaient aux cultures de la ferme des Mines, puis s'installaient à leur compte.

Bientôt la plupart de ces colons entreprirent la plantation du café.

### 3. Les plantations de café dans l'Ituri en 1927.

En 1927, la ferme expérimentale de Nioka vendit aux premiers colons, dont nous aimons à redire les noms, car ce furent les précurseurs de l'occupation agricole du Haut-Ituri, les semences indiquées ci-dessous :

à M. Barrot ... ..	10 kg. de semences de café;
à M. Schafrad ... ..	45 »
à M. Chaidron ... ..	22 »
à M. Siffer ... ..	22 »
à M. Beelen ... ..	50 »
à M. Soops ... ..	40 »
à M. Dumeck ... ..	45 »
à M. Puffet ... ..	10 »

En 1927, M. Vanden Abeele, agronome de l'État pour l'Ituri, actuellement directeur de l'Agriculture à Léopoldville, note dans son rapport que les essais de culture du café dans l'Ituri oriental avaient donné des résultats dépassant toute espérance et que cette culture paraissait d'extension certaine.

Elle était déjà pratiquée par plusieurs colons et suffisait à couvrir la consommation locale; les planteurs s'apprêtaient à faire une expédition de café vers l'Europe.

M. Van den Abeele avait visité en 1924 les plantations de café du Kenya et de l'Uganda, ainsi que les Stations expérimentales étudiant la culture du café. L'Uganda comptait à cette époque 170 colons, ayant 8.000 ha. de café et le Kenya possédait 24.000 ha. de plantations de café <sup>(1)</sup>.

---

(1) Le Kenya posséda cinq ans plus tard (1929) 84.147 acres de caféiers, dont 24.594 de moins de 3 ans. La production de 1928 fut de 212.900 cwt.

Dans la colonie de Kenya, le café et le sisal sont les deux cultures qui ont donné jusqu'ici les résultats les plus satisfaisants. Le café est, de plus, la plante adoptée par le grand nombre de colons.

D'après Lord CRANWORTH (*Profit and Sport in British East Africa*, Mac Millan, 1919), le premier café fut planté par les religieux français de la Mission de Kikuyu, près de Nairobi, en 1901; leur exemple fut suivi six mois plus tard par un colon, puis par une Mission de Mombasa. La

Les conclusions qu'il tirait de ce voyage d'étude permettaient à M. Vanden Abeele de donner aux colons de l'Ituri les conseils techniques les plus efficaces et d'affirmer le succès, dans cette partie du Congo, des plantations bien établies et bien surveillées.

Les cafés les mieux adaptés aux régions élevées de l'Ituri étaient les *Coffea arabica* des variétés de Nyassa et de Bourbon. Leur végétation était normale et ne souffrait d'aucune maladie grave. L'*Hemileia* existait dans l'Ituri et faisait tomber des feuilles, surtout au moment de la formation des fruits, mais l'attaque était ordinairement sans gravité. Il en était de même du *Die-back*, causé surtout par une fructification trop hâtive ou par l'affaiblissement provoqué par la succession de très fortes récoltes.

En 1929, le colon Puffet avait en place depuis fin 1927, à Loke, 110.000 caféiers; à Miala (Bunia), 50.000 caféiers.

---

variété était le *Mocha*, qui est encore le café le plus répandu dans le pays, quoi qu'on obtienne aussi de bons produits du *Blue Mountain*.

On cultive le café aux altitudes de 1.500 à 1.900 mètres, même exceptionnellement jusqu'à 2.250 mètres. Les meilleures plantations, qui sont aussi les plus anciennes, se voient à Kiambu (Nord de Nairobi) et dans le district de Thika, mais de belles caféières se voient près de Nyeri, Limoru, Nakuru, Muhoroni, l'escarpement de Nandi, la rivière Nzoia, etc. En général, dans les hautes altitudes, le café mûrit plus lentement et produit moins abondamment, mais il est moins exposé aux maladies et donne une qualité supérieure. Il faut une pluviosité d'au moins 88 centimètres. Le terrain doit être très profond et limoneux. La récolte doit se faire rapidement, au moment voulu et exige beaucoup de bras; mais ce travail léger peut être fait par les femmes et les enfants.

Un Blanc suffit pour diriger 70 hectares. La plantation est faite aux pluies d'avril-mai ou d'octobre-novembre, avec des plants âgés d'un an, et les plus grandes précautions. Les vents violents nuisant aux caféiers, on choisit des terrains abrités; on plante des abris, assez longtemps d'avance pour qu'ils aient la dimension suffisante quand les jeunes caféiers seront mis en terre: le *Grevillea robusta* est souvent employé pour ces abris.

En 1914, le Gouvernement nomma un inspecteur des plantations de café et publia plus tard une brochure exposant les travaux de plantation.

La première récolte est obtenue vers 3 ans, mais n'atteint qu'un quart du rendement normal.



Les premières plantations de ce colon datent de 1923, 1924 et 1925.

Les colons Bollaert, Chaidron, Lowies, Parker, Puffet et Pretorius ont exporté du café.

L'étude des maladies du caféier et des insectes qui peuvent attaquer cet arbuste fut organisée par l'envoi d'agronomes et de spécialistes.

En 1929, M. Staner, mycologiste de la Colonie, étudia les maladies du caféier au cours d'un voyage au Kivu et à l'Ituri; il put affirmer que le café d'Arabie se développait également bien dans ces deux régions et se montrait résistant aux attaques des cryptogames et des insectes nuisibles.

Grâce à l'altitude supérieure à 1.000 m. des plantations du Kivu et de l'Ituri, le *Stephanoderes* n'y cause guère de dégâts, mais doit être surveillé avec soin. Quelques Longicornes (borers) ont attaqué des caféiers, mais on les combat par des injections insecticides.

Des cryptogames se montrent dans les plantations, mais surtout dans celles qui sont mal entretenues ou affaiblies. L'*Hemileia* est peu répandu au-dessus de 1.500 m.; à partir de 1.800 m., ce champignon est présent aussi, mais sans virulence. Il ne devient réellement nuisible que sur les caféiers anémiés par un mauvais enracinement, par l'âge, ou par un défaut de fertilité du sol. Le *Die-back* est dû le plus souvent à ces mêmes causes et plus fréquemment encore à la surproduction.

Pour prévenir ces deux maladies chez les jeunes caféiers, il faut éviter que les arbres se mettent à fructifier trop tôt, soit avant deux ans; il fallait donner des fumures, employer des légumineuses de couverture, détruire les mauvaises herbes et les feuilles tombées, en un mot pratiquer une bonne culture.

La conclusion de M. Staner fut rassurante : la culture de l'*Arabica* dans la région des Grands Lacs est, dit-il, peu sujette aux maladies; l'*Hemileia* n'a pas la virulence con-

statée dans d'autres régions; quant au *Die-back*, les soins culturaux pourront facilement venir à bout de cette affection purement physiologique.

#### 4. Culture expérimentale du café à Nioka (1929).

En 1929, le Service de l'Agriculture résolut de joindre à la Station de Nioka des parcelles d'expériences consacrées aux méthodes de culture du caféier.

La Station expérimentale de Nioka contenait déjà une petite plantation de caféiers, sur laquelle le directeur de la Station, M. F. Jurion, Ingénieur agricole colonial, fit rapport en 1929. Ce rapport démontrait que des expériences plus importantes étaient nécessaires.

En effet, si la récolte de 1928 avait été relativement abondante, les caféiers en avaient subi un tel affaiblissement que beaucoup dépérissent. M. Jurion, étonné par cette perte, fit arracher les plants les plus malades et constata qu'aucun d'eux n'avait un enracinement convenable : les pivots étaient tordus. Ce devait être la cause de la mort, car la parcelle avait reçu des fumures énergiques. Le caféier mal planté se porte assez bien jusqu'à l'âge de trois ans, où il commence à produire, mais alors il dépérit progressivement jusqu'à la mort.

Les arbustes avaient été atteints d'*Hemileia*, sans que leur vie fût menacée. La fumagine apparut à Nioka et dans les plantations voisines, mais fut éliminée par l'aspersion d'émulsions de pétrole et savon (formule Delacroix).

M. Jurion décida donc une nouvelle plantation de caféiers, afin d'effectuer les expériences sur un peuplement plus normal que l'ancienne plantation. Il planta, en 1929, environ 25 ha.; des essais furent institués sur le semis en pépinière, le semis en place et le semis en pots. La végétation des caféiers aux divers niveaux, la méthode de fumures et les moyens applicables à la lutte contre les maladies et les insectes furent soumis à de nombreux essais.



### 6. Les plantations de café de l'Ituri en 1933.

Les plantations de café établies dans l'Ituri en fin 1933 étaient au nombre de 59, se répartissant comme suit :

Colons individuels ... ..	45, dont environ 35 Belges.
Sociétés ... ..	7
Missions... ..	5
Station expérimentale ...	1

Les concessions accordées jusqu'au 31 décembre 1933 mesuraient au total, dans le Kibali-Ituri, 15.366 ha.

A la même date la superficie plantée de caféiers était de 3.291 ha., contenant 3.633.500 caféiers *Arabica*. L'extension de ces plantations d'*Arabica* pendant l'année 1934 atteindrait, d'après les prévisions, 751 ha.

Ces plantations d'*Arabica* ont produit en 1932 une récolte totale de 365 tonnes. En 1933 la production fut de 429 tonnes. La récolte attendue pour 1934 était prévue au chiffre de 710 tonnes (1).

---

(1) Les statistiques dressées pour le Kibali-Ituri signalent aussi 554.000 caféiers *Robusta* et 21.000 caféiers d'autres espèces avec une extension probable de 193 ha en 1934 et une production de 75 tonnes en 1933. Nous ne connaissons pas la situation exacte de ces plantations de *Robusta*: elles sont probablement situées dans la partie forestière du pays.

---



## TROISIEME PARTIE

---

### LA PLANTATION DU CAFÉIER PAR LES INDIGENES

---

#### 1. Plantation du café par les indigènes du Congo belge.

Le café pousse si facilement en Afrique Centrale et s'y rencontre en si grand nombre dans la forêt et les galeries forestières, que les Européens désireux d'augmenter les exportations de la Colonie ou de procurer aux noirs des recettes régulières ont songé, dès le début de la colonisation, à faire planter ces arbustes par les indigènes.

Nous avons déjà indiqué que l'État Indépendant avait fait distribuer des graines à divers chefs congolais dès l'année 1881. Ces essais ne produisirent aucun résultat, car le noir ne s'intéresse qu'aux cultures vivrières : pour cultiver avec le soin voulu une récolte qui n'est pas mangeable et qui de plus doit être soignée pendant deux ou trois ans avant de produire, il faut que l'indigène y soit obligé par une circonstance spéciale, qui est ordinairement un ordre de l'autorité.

Il en est de même partout en Afrique Tropicale. Nous allons rappeler, page 219, que l'extension des caféiers de Bukoba ne fut effectuée que par ordre des sultans, désireux de réaliser des ventes fructueuses; puis par les conseils plus ou moins impératifs des autorités allemandes.

Divers essais de culture de café par les indigènes furent tentés au Congo belge dans le dernier quart de siècle.

Un des plus importants eut lieu dans le Haut-Uélé, en vue de fournir du café aux provinces anglaises de la Mon-

gala et du Soudan. L'exportation de ces cafés indigènes, recueillis en partie sur des caféiers sauvages, n'atteignit guère d'importance.

Quelques petites plantations de café furent demandées à des grands chefs de la même région; elles se maintiennent avec peine, toujours pour le même motif : l'indigène, n'aimant pas ce genre de cultures, néglige leur entretien.

De nouvelles expériences furent entamées du côté du Kivu et quelques parcelles furent établies, chez le chef Nya Ngési notamment et ailleurs. Aucune extension n'est à signaler.

Actuellement les indigènes du Congo belge ont planté dans le Kibali-Ituri, le Sankuru, le Maniéma et le Kivu, environ 500 ha. de café *Robusta* et *Arabica* (fin décembre 1933). On prévoyait qu'en 1934 ils auraient pu planter environ 2.000 ha. au total.

Une vive objection à la culture du café par les indigènes fut développée au Congo par les planteurs européens : ils craignent avec raison les effets que pourraient produire des plantations négligées, pleines de maladies et d'insectes. De plus le bas prix actuel rendrait très désavantageuse une augmentation notable du café indigène, qui est généralement mal soigné.

Un autre aspect de cette question est l'objet de beaucoup d'études et de discussions depuis quelques mois. Des experts tels que M. Ringoet, qui possède une longue expérience des cultures congolaises, préconisent une *association* ou *collaboration* entre l'Européen, propriétaire d'une usine et d'une plantation, avec les indigènes des villages environnants. Le Blanc aiderait les noirs à planter des caféiers dans leurs villages, préparerait le café de ces cultures et l'exporterait, le bénéfice de la vente devant être partagé entre l'Européen et les indigènes. Cette collaboration est recommandée par ses protagonistes comme pouvant donner lieu à une production très élevée de café à bon marché.

L'établissement de cette collaboration est entravée actuellement par l'absence d'une protection quelconque pour les capitaux que le Blanc investirait dans cette entreprise. Cette difficulté, maintes fois exposée en Belgique, le fut encore tout dernièrement par le D<sup>r</sup> Cramer dans la conférence qu'il donna récemment à l'*Institut Colonial de Marseille* et qui parut dans le *Bulletin* de cet établissement.

## 2. Plantation du café par les indigènes du Ruanda-Urundi.

Le Traité de Paix confia à la Belgique, par mandat, l'administration du *Ruanda* et de l'*Urundi*.

Ces deux régions, d'une superficie d'environ 54.000 km<sup>2</sup>, soit une fois et demie celle de la Belgique, renferment une population de 4.500.000 habitants. Elles sont les plus densément peuplées de l'Afrique Centrale.

Toutes les terres utilisables pour la culture et pour l'élevage sont occupées par les indigènes; il n'en est pas de disponibles pour les Blancs.

La population est formée de trois races; les *Bahutu*, qui sont un rameau de la race noire Bantu, en composent la grande majorité. Mais ils sont dominés et même asservis par les *Watusi*, race conquérante de très haute taille et d'intelligence supérieure, venus d'Abyssinie il y a deux ou trois siècles et appartenant aux Hamites. Exclusivement éleveurs de bétail, les *Watusi* traitent les *Bahutu* en serfs, qui travaillent à leur service et auxquels ils accordaient ou enlevaient à leur gré l'usage des terres de culture. Les *Batwa*, Pygmées ou nains, sont artisans ou chasseurs.

Ces pays sont couverts de hautes collines, atteignant, près des Grands Lacs, des altitudes de plus de 2.000 m. avec des pointes de 3.000 m. et qui forment la ligne de partage des bassins hydrographiques du Nil et du Congo. A l'Est de cette ligne, l'altitude des collines s'abaisse progressivement. De profondes vallées, souvent marécageuses, se creusent entre les hauteurs : pleines de hauts papyrus,



elles versent leurs eaux vers la rivière Kagéra et le lac Victoria.

A l'exception de zones forestières restreintes, qui occupent en partie la ligne de faite, la région n'est couverte que de pâturages, d'une étendue totale considérable, mais plutôt pauvres. Les cultures sont exclusivement alimentaires et se pratiquent surtout dans les vallées.

Les pluies, abondantes sur les parties les plus élevées, diminuent avec l'élévation. Les districts orientaux et surtout ceux du Nord-Est, touchant aux frontières de l'Uganda, sont beaucoup plus mal partagés quant à la quantité et la régularité des pluies : les disettes et même des famines très meurtrières s'y produisaient périodiquement.

#### Chutes annuelles de pluie dans le Ruanda-Urundi.

	1929.	Moyenne.
<b>Ruanda.</b>	—	—
Nyondo ... ..	1.404 mm.	1.478 mm.
Kabgaye... ..	1.059 »	1.167 »
Kigali ... ..	1.090 »	1.073 »
Ruamagana ... ..	1.062 »	—
Gatzibu ... ..	1.115 »	980 »
Zaza... ..	1.087 »	812 »
Bukira ... ..	1.100 »	—
Astrida ... ..	941 »	1.034 »
<b>Urundi</b>		
Ngozi ... ..	1.447 mm.	—
Kitega ... ..	998 »	—
Ruhizi ... ..	929 »	—
Nyansa lac ... ..	998 »	—
Usumbura ... ..	807 »	—

Cette circonstance, jointe à la prépondérance de l'élevage général, mais extrêmement primitif, des bêtes bovines, ainsi qu'à l'imperfection de l'agriculture, tint les indigènes dans une situation déplorable jusqu'à l'intervention des Belges.

## a) Les disettes et famines.

L'irrégularité et l'insuffisance fréquentes des pluies aux moments où elles seraient les plus nécessaires au succès des cultures céréales, bases de l'alimentation indigène, sévissent depuis tout temps dans le Ruanda Oriental et le Nord de l'Urundi. Ces défauts du climat amenaient périodiquement des famines qui décimaient les populations.

On ne connaît l'importance des désastres causés par les famines que depuis une trentaine d'années, mais le relevé ci-dessous montre combien ces catastrophes furent fréquentes et meurtrières.

En 1905, la région du Mulera fut éprouvée par la famine.

En 1910 survint une des famines les plus nuisibles, celle qu'on nomme encore la « grande famine »; elle sévit surtout dans l'Est du Ruanda.

En 1916 apparut une nouvelle famine, qui dura deux ans et ravagea le Nord du Ruanda, surtout en 1917-1918. Pendant cette période, le Bushiru, région montagneuse et riche située au Sud des volcans, perdit par la famine le tiers de sa population. Le défaut de vivres était dû en partie à la guerre, en partie à un excès de pluie qui fit pourrir ou germer les récoltes alimentaires.

En 1921-1922, les régions de l'Est et surtout celle de Zaza, furent éprouvées par une famine terrible; la mortalité atteignit près de 20.000 cas, dit-on.

Enfin, en 1928-1929, éclata la dernière famine, localisée également dans la partie orientale du Ruanda; peut-être 10.000 personnes succombèrent; on estima le nombre de celles qui fuirent vers l'Uganda, pour y trouver du travail et des vivres, à plus de 40.000.

En présence d'une situation aussi anormale, le Gouvernement belge, dès le retour de la paix, s'efforça d'atténuer ces calamités. Mais l'absence de routes et de moyens de transports, les grandes distances sur lesquelles il fallait

transporter les vivres par porteurs dans un pays extrêmement accidenté, le nombre énorme des sinistrés, l'absence de réserves alimentaires dans tout le pays, rendirent les secours peu efficaces.

Le Ministre Jaspar résolut, au printemps de 1929, de mettre fin définitivement à la répétition de ces désastres. Il y parvint par deux mesures : d'une part, l'Administration obligea les indigènes à étendre leurs cultures et à planter du manioc, plante qui souffre moins des sécheresses et dont les tubercules forment dans le sol une réserve d'aliments : d'autre part, le Ministre fit voter un crédit de 50.000.000 de francs pour construire à travers le Ruanda et l'Urundi de grandes routes, convenant aux transports automobiles et qui permettraient à l'avenir de ravitailler les districts affamés.

Aujourd'hui, les cultures alimentaires sont devenues si importantes et les routes permettant des transports rapides sont de si grandes capacités, que la répétition de famines paraît désormais improbable.

Mais d'autres mesures encore avaient été mises à l'étude pour procurer aux indigènes du Ruanda, soit de plus grandes étendues de terres fertiles, soit des travaux rémunérés, soit l'intensification de leurs cultures. Ces propositions donnèrent lieu en Belgique et au Congo à des études nombreuses, ainsi qu'à de longues discussions sur leur valeur.

Mais entre-temps le Ministre Jaspar fit appliquer les moyens certainement efficaces que nous venons de citer : il fallait avant tout commencer par éliminer les famines.

1° L'ouverture de la région du Kivu permettrait d'offrir à des immigrations indigènes de vastes régions actuellement presque inhabitées, du côté des lacs Mokoto. On envisagea les mesures à prendre pour organiser une *émigration d'indigènes* du Ruanda-Urundi vers des villages nouveaux, pourvus de terres arables et de pâturages. Toutefois, l'exécution de ce projet fut différée, son urgence n'ayant pas été prouvée par l'enquête administrative.

2° L'offre de *travaux salariés* dans les plantations du Kivu et les exploitations minières du Congo belge pouvait avantageusement conserver au pays les nombreux indigènes du Ruanda-Urundi qui se rendaient chaque année dans l'Uganda pour y travailler au service des indigènes, surtout à la culture du coton. Leurs rémunérations étaient modestes, mais comprenaient gîte et nourriture et étaient bien supérieures à ce que ces gens pouvaient trouver dans leur patrie. Ce projet fut, lui aussi, suspendu, la lutte contre les famines ayant multiplié le travail agricole. D'ailleurs, l'introduction de la culture du café, dont nous allons exposer l'organisation, allait peut-être assurer à la population des revenus assez importants.

3° Le troisième moyen d'amélioration de la situation des indigènes, à savoir l'*extension des cultures vivrières* et l'introduction de *récoltes commerciales*, est le seul appliqué pour l'instant.

Il fut d'abord étudié sous une forme d'une *collaboration* entre les Blancs et les indigènes. Les groupes européens qui se seraient engagés à établir des usines de transformation des récoltes et des centres d'achat et de vente des produits agricoles, ainsi que des cultures modèles et des distributions des graines et des plants aux cultivateurs indigènes, auraient joui de certains privilèges dans des *zones* entourant leurs installations : ils auraient rempli une mission d'éducation agricole à l'égard de la population environnante.

L'idée était bonne et paraissait d'application fructueuse, notamment pour la plantation et le commerce du café et du tabac. Plusieurs groupes belges s'y intéressèrent et offrirent d'apporter les capitaux et les garanties nécessaires.

Toutefois, le projet ne put pas être exécuté, le Gouvernement ne croyant pas pouvoir appliquer ce système dans un territoire tenu sous mandat de la Société des Nations et

dans lequel toute concession de privilèges commerciaux semblait donc exclue.

On en arriva finalement à l'organisation actuelle, basée sur la vulgarisation chez l'indigène de la culture du café *Arabica*, sans aucun recours à la collaboration de groupes européens.

Cette forme de progrès fut d'abord étudiée et appliquée par le gouverneur Voisin, puis continuée et développée par son successeur, M. Jungers.

Celui-ci précisa de la manière suivante les raisons d'être et les perspectives du système dans le *Bulletin d'Etudes et d'Expansion de Liège* (mars 1934) :

« Alors que le Congo belge n'est habité que par 9.000.000 d'indigènes pour une superficie de 2.330.000 km<sup>2</sup>, le Ruanda-Urundi compte 4.500.000 habitants sur 54.000 km<sup>2</sup>. Ceci donne une population de 3,85 habitants par km<sup>2</sup> au Congo et de 83,33 habitants pour le Ruanda-Urundi; cette dernière densité est supérieure à celle de la France, qui n'atteint que 71 habitants par km<sup>2</sup>.

» De plus, les indigènes du Ruanda-Urundi possèdent environ 1.200.000 têtes de gros bétail, alors que les noirs du Congo n'en possèdent presque pas <sup>(1)</sup>.

» Or, il faut au Ruanda-Urundi au moins 3 ha. de pâturages par tête de gros bétail, soit au total 3.600.000 ha. pour nourrir les troupeaux. La population ne dispose donc que de 1.800.000 ha. de terrains cultivables, ce qui ne donne

---

(1) Le gros bétail appartient en réalité à la race dominante du Ruanda et de l'Urundi, la race des *Watusi*. Le roi du Ruanda, propriétaire théorique du bétail, des pâturages et des terres, accorde à quelques grands chefs *Watusi* l'emploi de régions plus ou moins étendues. Les grands chefs donnent l'usage des collines à d'autres *Watusi*, qui à leur tour les prêtent à des noirs *Bahutu*. Ces derniers font pâturer le bétail du *Watusi* et plantent des cultures vivrières dans les vallées, des bananiers sur les sommets. Ils doivent à leur maître nombre de services ou prestations et pouvaient à tout moment se voir retirer leurs terres ou être obligés, en cas de sécheresse, à laisser pâturer leurs récoltes par le bétail. Ces usages abusifs sont modifiés aujourd'hui par la surveillance et l'intervention des autorités belges.

à chaque habitant que 40 ares de terre; et il faut encore en déduire des sols incultivables, des marais et des eaux.

» En réalité, dit M. Jungers, l'homme et le bétail s'y disputent la terre à tel point qu'ils sont l'un et l'autre sous-alimentés.

» Tandis qu'au Congo belge la colonisation européenne peut trouver de grandes étendues de terres agricoles, elle n'en trouve pas au Ruanda-Urundi, où toutes les bonnes terres sont cultivées avec intensité par les indigènes. Cette situation existe dans toutes les régions élevées, où sont concentrés 90 % de la population.

» Conséquemment, la politique suivie par le Gouvernement consiste :

1° A pousser les indigènes au développement de leurs cultures vivrières, pour bannir les disettes et les famines.

2° A leur apprendre la culture, en vue de l'exportation, du café d'Arabie dans les régions de haute altitude et celle du coton dans la vallée basse et chaude de la Ruzizi. »

#### b) Culture par les indigènes du café d'Arabie.

Nous avons vu que le café d'Arabie fut importé dans les régions des lacs Kivu et Tanganyka par les Missionnaires catholiques, qui l'avaient déjà introduit au Bukoba.

C'est également aux Missionnaires de l'Ordre des Pères Blancs que sont dus les premiers efforts d'introduction du caféier dans les cultures indigènes du Ruanda, ce qui résulte du rapport envoyé au Ministre des Colonies en 1920 par M. Mortehan, alors Agronome de la Colonie pour le Ruanda (*Bulletin agricole du Congo belge*, 1921).

Chaque poste de Mission de ce pays possédait une plantation de quelques centaines de caféiers pour ses besoins et cultivait soit du caféier de *Bourbon*, soit du caféier du *Guatemala*, tous deux introduits par les Missionnaires, ou propagés par les Allemands, comme nous l'avons dit plus haut.

Le *Bourbon*, n'ayant donné que des résultats médiocres, avait été abandonné. Le *Guatemala*, au contraire, était d'un rapport remarquable, fournissant tous les deux ans une forte récolte, suivie d'une récolte très faible.

Les Missionnaires d'Issavi avaient, quelques années avant 1920, distribué plusieurs milliers de caféiers à leurs catéchumènes, qui les plantèrent avec soin. Mais devant l'hostilité des chefs, qui craignaient que les plantations ne nuisent aux pâturages en appauvrissant le terrain, les catéchumènes se virent obligés, de peur d'être privés des terrains nécessaires aux plantations vivrières, de détruire leurs caféiers, ou bien de les laisser brouter par le bétail.

Or, les Bahutu sont en général de bons agriculteurs. Beaucoup se rendaient annuellement dans les colonies anglaises voisines pour y trouver du travail rémunéré, ou bien avaient fui chez nos voisins pendant les famines. Ils connaissaient de vue la culture des caféiers et savaient que les indigènes de Bukoba plantaient le café depuis fort longtemps et tiraient grand profit de son exportation <sup>(1)</sup>.

---

(1) Nous rappelons que les cultures indigènes de café, qui existent depuis fort longtemps dans la région de Bukoba, sont plantées du caféier *Uganda* ou *Bukoba*, baptisé par Wohltmann du nom de *Coffea arabica* var. *Stuhlmanni*, mais qui ne serait autre qu'un caféier *Canephora*, d'après Aug Chevalier.

Une superstition locale prétend que chaque homme ne peut planter plus d'un pied de caféier, sinon il mourra avec l'arbre.

Les indigènes ne connaissaient pas la consommation du café sous forme de boisson : ils mangeaient en friandises les baies cuites. Mais depuis que les Européens achetèrent le café à des prix rémunérateurs pour les indigènes, ceux-ci ont augmenté leur production sans dépasser le nombre d'un plant par homme; ils ont habilement inventé un moyen de développer notablement chaque plant.

Leur procédé fut expliqué par H. Reese. Ils prennent un rameau qu'ils dépouillent de feuilles et de brindilles, le courbent en arc et en enfonce les extrémités dans le sol. Cette bouture émet des feuilles, et bientôt ses deux extrémités s'enracinent. L'arc est alors sectionné, ce qui donne deux plants enracinés, formant bientôt des rameaux. Après deux ans, le jeune plant est courbé jusqu'à devenir horizontal, ce qui lui fait produire beaucoup de pousses nouvelles, qu'on couche aussi et dont on enfonce les extrémités en terre. On obtient ainsi après quelques années d'énormes buissons, ayant 5 à 6 mètres de hauteur et

De plus, ces indigènes du Ruanda-Urundi étaient d'une grande indigence. Les Bahutu vivaient pauvrement de leurs cultures de céréales et de légumineuses. Aux Watuzi, la vente des peaux de bœufs procurait quelque argent et les travaux de leurs serfs Bahutu leur fournissaient les boissons et les aliments. Mais toute la population n'avait que des recettes infimes, qui pour bien des districts étaient inférieures à 20 francs par homme et par an; elles produisaient de quoi manger, mais aucune récolte capable de procurer du numéraire.

Dans ces conditions, la perspective de s'assurer des recettes régulières par la plantation du café fut vite comprise par les Watuzi et fut bien venue aussi par les Bahutu lorsque le Gouvernement eut donné à ceux-ci la certitude qu'ils ne pourraient plus être dépouillés de leurs plantations et de leurs récoltes par leurs maîtres Watuzi.

Quelques essais d'introduction du café chez les indigènes par l'action des Agronomes du Gouvernement furent exécutés en 1927 par le Gouverneur Marzorati.

---

jusqu'à 32 mètres de circonférence. Ils peuvent vivre une centaine d'années; des vieillards se souviennent de les avoir déjà vus très grands quand ils étaient enfants. (STUHLMANN, *Deutsches Ost-Afrika.*)

Ces caféiers rapportent en général une demi-livre vers 4 ans; à 6 ans, 1 livre; quand ils sont très vieux, les plus grands arbres donneraient jusqu'à 30 à 40 livres.

En 1903, il y avait autour de Bukoba 100.000 pieds de ce café. Le sultan de Kiziba fit planter encore par ses sujets 85.000 pieds. Tous les fonctionnaires allemands qui dirigèrent le district de Bukoba ont insisté vivement auprès des sultans indigènes pour qu'ils fassent planter autant de caféiers que possible; il fallut toutefois veiller à ce que ces chefs n'abusent pas de leurs sujets, car dès que les plus petites plantations de café donnèrent un bénéfice appréciable par la vente de la récolte aux Européens, les sultans donnèrent des ordres sévères pour que chacun de leurs sujets plantât un caféier.

En 1911, les cafés de Bukoba se vendaient surtout à Marseille, un peu à Aden. Les commerçants européens favorisèrent son exportation en achetant le produit et en important des machines pour améliorer la préparation du produit.

En 1904, l'exportation fut de 234 tonnes et atteignit 280 tonnes en 1909.

Mais le café indigène n'est plus seul cultivé en Bukoba : des variétés de café d'Arabie furent importées et sont cultivées aujourd'hui en quantités importantes.



En 1931, ils furent renouvelés par le Gouverneur Voisin, qui leur donna une extension notable, avec d'autant plus d'ardeur que les vieux caféiers de 1927 commençaient à produire et livrèrent en 1933 une récolte de 180 tonnes.

M. Jungers, successeur de M. Voisin, continua la propagande en faveur de la plantation du café, à l'aide d'un Service agricole renforcé, comprenant 30 agronomes et agents agricoles, qui surveillent l'établissement des pépinières, le repiquage des plants et l'entretien des plantations. Le Gouverneur espérait que l'exportation du café *Arabica* produit par les indigènes atteindrait 2.000 tonnes en 1938.

Ces plantations et l'amélioration des élevages devant se développer en même temps que l'exploitation des Mines d'étain et d'or récemment découvertes, et dont la production, déjà sérieuse, promettait d'être fort importante, le Gouverneur pouvait affirmer que l'orientation économique actuelle de ses indigènes donnait au Ruanda-Urundi de belles perspectives d'avenir.

Fin décembre 1933, les indigènes du Ruanda avaient planté 1.086 ha. de café et ceux de l'Urundi 1.086 ha. de café *Arabica*, plus environ 5 ha. de *Robusta*. Ils avaient vendu du café en quantités respectives de 124 et 28 tonnes.

L'Administration estima que près de 100.000 indigènes s'occupèrent de cette plantation, qui se fait aujourd'hui de la même manière que dans l'Uganda, c'est-à-dire dans les bananeraies si nombreuses cultivées dans ce pays. Ce système, préconisé par M. Claessens lors de son séjour au Ruanda-Urundi en 1930, paraît donner les meilleurs résultats.

---

## QUATRIEME PARTIE

---

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PLANTATIONS DE CAFÉ EN 1930

En présence de la crise existant depuis 1930, M. H. Jaspard, Ministre des Colonies, nomma des Commissions de personnes expérimentées dans les cultures principales de la Colonie, Commissions auxquelles il demanda de lui exposer les possibilités de ces cultures au Congo belge.

La Commission désignée pour l'étude des plantations de café *Robusta* et *Arabica* se composait de MM. Boulard, Godding, Gustin et Ringoet.

Nous reproduisons ci-dessous son rapport, qui donna un exposé du plus haut intérêt de la situation économique de ces cultures dans la Colonie en 1930. Ensuite il développe les conditions indispensables à leur succès.

Cette deuxième partie du Rapport est peut-être encore plus importante que la première, car elle montre comment l'Administration peut favoriser les colons ou leur créer des obstacles dangereux.

Le lecteur remarquera que depuis la rédaction du Rapport, les prix de vente des cafés ont subi une réduction notable; la production a toutefois augmenté.

#### 1. Rapport de la Commission des Cafés.

##### a) Café « Robusta ».

D'après des résultats obtenus sur des plantations bien faites, une plantation de café *Robusta* peut être amenée à la production (une année de plantation et deux années d'entretien) au prix de revient de 4.000 à 5.000 francs par hectare.

La forme d'exploitation la plus économique paraît être l'établissement, dans une région, de 3 à 5 plantations de 200 à 250 ha.

chacune, situées chacune à proximité d'un centre suffisamment peuplé pour fournir la main-d'œuvre, reliées l'une à l'autre par des routes ou voies navigables et n'étant pas distantes, ni entre elles, ni de chacune des plantations à la plantation principale, de plus de 20 à 30 km., de façon qu'un directeur général puisse se rendre rapidement en auto sur l'une ou l'autre des plantations et que le café semi-fini de chacune puisse être, sans trop de frais, amené à l'usine principale.

Si l'on préfère une seule plantation, d'un seul tenant, la superficie de celle-ci devra atteindre au moins 400 à 500 hectares.

D'une façon générale, plus la plantation sera étendue, plus son rendement sera économique; mais la superficie des plantations est généralement limitée par la quantité de main-d'œuvre auxiliaire (femmes et enfants) disponible à l'époque de la grande récolte.

Les résultats, aux prix actuels du café et avec les tarifs actuels de transport, d'une plantation de 500 ha., bien faite, sur des terrains appropriés et situés à proximité des voies d'évacuation, peuvent être estimés comme suit :

#### ESTIMATION DES RÉSULTATS

##### D'UNE PLANTATION DE CAFÉ *Robusta* DE 500 HECTARES.

1° <i>Coût d'établissement</i> : 500 ha. à 4.000 fr. ... fr.	2.000.000
Usine ... ..	750.000
Constructions diverses ... ..	500.000
Outillage, moyens de transport, etc. ... ..	250.000
	<hr/>
	Fr. 3.500.000
2° <i>Frais annuels</i> :	
1 directeur ... .. fr.	100.000
1 agent agricole... ..	45.000
1 mécanicien ... ..	45.000
Frais de voyage ... ..	20.000
350 travailleurs à 800 fr. ... ..	280.000
Divers ... ..	100.000
Amortissements .. ..	365.000
Administration en Europe ... ..	150.000
Impôts et taxes ... ..	50.000
	<hr/>
	Fr. 1.155.000

3° *Recettes* :

500 ha. à 750 kg. par hectare = 375 tonnes.

Valeur actuelle moyenne du café <i>Robusta</i> en Europe (1) ... .. fr.	5,25
Valeur actuelle moyenne du café <i>Robusta</i> sur place (aux tarifs actuels de transport) ... ..	4,25
dont à déduire pour frais de cueillette ... ..	0,25
	<hr/>
Valeur réelle sur place, fr.	4,00

Valeur de la récolte de 375 tonnes : 1.500.000 francs.

4° *Bénéfice* :

Recettes : 1.500.000 fr.

Dépenses : 1.155.000 fr.

Reste : 345.000 fr. ou moins de 1 fr. par kilogramme.

b) Café « Arabica » du Kivu.

D'après les résultats obtenus sur des plantations bien faites, on peut estimer qu'une plantation de café *Arabica* au Kivu peut être amenée à la production à un prix ne dépassant pas 4.000 à 5.000 fr. par hectare.

La plupart des plantations de café *Arabica* actuellement existantes au Kivu ont une superficie trop restreinte.

On peut admettre que 200 à 500 ha. devraient constituer un minimum.

Les résultats, aux prix actuels du café et aux tarifs actuels de transport, d'une plantation de 300 ha., bien faite, sur des terrains appropriés, peuvent être à peu près évalués comme suit :

1° <i>Coût de la plantation</i> (4.500 fr. × 300 ha.), fr.	1.350.000
Coût des terrains au C. N. Ki ... ..	200.000
Usine ... ..	750.000
Constructions ... ..	500.000
Outillage, moyens de transport, etc. ... ..	200.000
	<hr/>
	Fr. 3.000.000

(1) Au 1<sup>er</sup> septembre 1935, cette valeur n'est plus que 4 à 5 francs.

2° *Frais annuels* :

1 directeur ... .. .	fr.	100.000
1 agent agricole... .. .		45.000
1 mécanicien ... .. .		45.000
Frais de voyage ... .. .		25.000
300 travailleurs × 600 fr. par an ... .. .		180.000
Divers ... .. .		100.000
Amortissements .. .. .		250.000
Administration en Europe ... .. .		150.000
Impôts et taxes ... .. .		50.000
	Fr.	945.000

3° *Recettes* :

300 ha. à 600 kg. par ha. = 180 tonnes.

Valeur actuelle moyenne du café <i>Arabica</i> du Kivu à Londres, le kg. (1) ... .. .	fr.	10,20
dont à déduire frais de transport et de réalisation		3,20
Valeur sur place... .. .		7,00
dont à déduire frais de cueillette ... .. .		0,30
Valeur nette sur place, fr.		6,70

Valeur de la récolte de 180 tonnes :

$$6,70 \times 180.000 = 1.206.000 \text{ francs.}$$

4° *Bénéfice* :

Recettes : 1.206.000 fr.

Dépenses : 945.000 fr.

Reste : 261.000 fr. ou environ fr. 1,50 par kg.

c) **Conclusions et suggestions.**

1° Au prix actuel du café *Robusta* et avec les tarifs actuels des transports, une plantation de café *Robusta* constituée au Congo, si elle est bien faite, sur des terrains fertiles et à proximité des voies d'évacuation, une entreprise viable. Avec les prix de transport en vigueur il y a trois ans, pareille entreprise ne serait pas viable.

(1) Au 1<sup>er</sup> septembre 1935, cette valeur n'est plus que 5 à 6 francs.

2° Aux prix actuels du café *Arabica* et avec les tarifs actuels des transports, une plantation de café *Arabica* au Kivu, bien faite, sur des terrains fertiles et appropriés et suffisamment étendue, paraît constituer une entreprise viable et même rémunératrice. Avec les prix de transport en vigueur il y a trois ans, pareille entreprise ne serait guère viable.

Il convient toutefois d'être plus réservé en ce qui concerne l'avenir des plantations de café *Arabica* que pour les plantations de café *Robusta*, l'expérience acquise étant moins longue et moins décisive et le caféier *Arabica* étant sujet à plus de maladies et de parasites que le caféier *Robusta*.

3° *Question des transports* (1) :

a) Même en temps de prospérité, les tarifs de transport en vigueur il y a trois ans étaient manifestement exagérés; rien que le transit à Kinshasa grevait le café de 48 fr. la tonne, alors que 1/5 de ce tarif aurait été suffisant.

b) La valeur actuelle des cafés sur place (*Robusta* 4 fr., *Arabica* fr. 6,70 le kg.) constitue le strict minimum permettant de couvrir les frais d'exploitation et, dans les meilleures conditions, de rémunérer légèrement le capital.

Il en résulte que les tarifs de transport doivent être maintenus à leur taux réduit actuel aussi longtemps que le prix du café n'aura pas haussé sensiblement.

Même alors, une majoration des frais de transport ne pourrait être que proportionnelle à la hausse du prix du café. Le système suivant est suggéré à cet égard : on diviserait en dix fractions égales, d'une part, la différence entre le prix du café il y a trois ans et le prix actuel; d'autre part, la différence entre les prix de transport en vigueur il y a trois ans et les prix de transport actuels. Chaque fois que les prix du café se seraient maintenus pendant trois mois à des niveaux en hausse d'une, de deux ou de trois fractions décimales, les tarifs de transport seraient majorés d'une, de deux ou de trois fractions décimales. Ils

---

(1) Ainsi que nous l'avons dit p. 36 et comme il est rappelé p. 123, les tarifs de transports sont les facteurs principaux de la prospérité agricole du Congo, vu l'énorme distance à franchir par les produits avant qu'ils n'atteignent la mer : aucune autre colonie n'est aussi handicapée que le Congo belge par ces formidables distances. L'Association des Planteurs de Café du Congo a dernièrement fixé le tarif total maximum acceptable à 10 % du cours du café en Europe.

seraient réduits de la même façon en cas de baisse des prix du café.

c) L'application de tarifs dégressifs, c'est-à-dire qui ne soient pas proportionnels aux distances, est essentielle pour que la mise en valeur de toute la Colonie soit possible.

#### 4° Réformes dans les plantations :

a) Il est indéniable que jusqu'à présent de nombreuses erreurs ont été commises dans les plantations de café du Congo belge : mauvais choix de terres, mauvaises méthodes de plantation, manque de soins appropriés, etc. La plupart de ces erreurs sont attribuables au manque de techniciens qualifiés; une formation appropriée de ces techniciens, qui leur éviterait la répétition des erreurs commises dans le passé, serait indispensable et devrait être réalisée au Congo même.

Les colons et les entreprises devraient de plus avoir l'appui des agronomes du Gouvernement pour le choix des concessions, de façon à ne choisir que des terrains appropriés à la culture du café.

La fourniture de semences sélectionnées est également une question d'importance capitale. Jusqu'à présent, les semences dites sélectionnées, fournies par la station de Lula, ont souvent laissé beaucoup à désirer. Il serait désirable qu'une *Station centrale de sélection* fût à même de fournir à toutes les entreprises et à tous les colons des semences et greffons de variétés sélectionnées.

b) La réduction des frais généraux des plantations constitue également l'un des remèdes à la crise actuelle. Cette réduction des frais généraux peut être obtenue :

I. — *Par l'extension progressive des plantations* jusqu'à une superficie économique minimum.

II. — *Par la diminution des rémunérations des agents européens* : les directeurs compétents sont rares et ne sont pas trop rémunérés; mais les agents inférieurs sont relativement trop bien payés, les entreprises privées ayant été obligées de suivre la hausse démesurée des appointements des agents de l'Etat.

III. — *Par une utilisation plus fréquente et meilleure des services des sous-ordres, clercs et contremaîtres indigènes*, qui peuvent bien souvent remplacer des Européens.

IV. — *Par l'installation au Congo de « Comptoirs d'administration »*, sociétés disposant de techniciens agricoles et comptables qui se chargent, non seulement de l'inspection régulière, mais aussi de l'administration des plantations. Cette organisation rend les plus grands services aux Indes. La *Société Auxiliaire Agricole du Kivu* a accepté de remplir ce rôle au Kivu.

V. — *Par une production accrue* : l'utilisation de graines ou greffons provenant de variétés sélectionnées permet d'augmenter considérablement la production. De même, l'emploi d'engrais verts, d'engrais chimiques peut faire obtenir le même résultat (1).

VI. — *Par la création de qualités de café supérieures, la production de cafés mieux préparés*, etc.

Spécialement en ce qui concerne le café *Arabica*, l'obtention d'un café de tout premier choix comme apparence, goût, arôme et couleur est essentielle. Ces facteurs sont d'une importance capitale pour les cafés de luxe comme le sont les cafés *Arabica* du Kivu. Il est intéressant de noter que, même en ces temps de crise, des cafés *Arabica* spécialement bien préparés et de toute première qualité (*Blue Mountain de la Jamaïque*) obtiennent encore à Londres des prix allant jusqu'à 40 fr. le kg., contre 10 à 12 fr. pour les beaux cafés du Kivu.

##### 5° Régime de la main-d'œuvre.

Nous croyons utile de rappeler ici que les vœux des planteurs concernant ce sujet et plusieurs autres ont déjà fait l'objet d'une étude attentive par une Commission constituée par M. le Premier Ministre Jaspar, présidée par M. le Directeur général Leplae et dont faisaient partie :

MM. les Directeurs généraux Camus et Van Leeuw; M. le Vice-Gouverneur général Moeller; MM. les Directeurs Claessens et Fallon; M. Pynaert et les représentants de l'Association des Planteurs de café de la Colonie; MM. Brock, Dupret, R. Godding, Gustin, Miny et Ringoet.

Les vœux émis par cette Commission ont été précisés dans une

---

(1) Notons que la possibilité d'employer des engrais chimiques est exclue si les tarifs de transport de ces engrais ne sont pas fixés à des taux extrêmement réduits, bien inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui.



lettre adressée à M. le Ministre des Colonies le 28 octobre 1930  
Nous en rappelons ici les principaux :

A. — Les régions agricoles du Congo sont situées en moyenne à 1.500 km. de la mer. Ce désavantage considérable ne peut être racheté que par un prix de revient très modéré de la main-d'œuvre. Spécialement dans les circonstances critiques actuelles, les salaires et les rations doivent être maintenus à un taux très bas; il ne pourra être question de les relever que lorsque les produits auront atteint un niveau beaucoup plus élevé. Au surplus, le prix des vivres indigènes, entre indigènes, est largement une question de convention; ces vivres ne sont pas exportables et leur prix n'est pas influencé par les prix mondiaux. Dès que le salaire des indigènes s'élève, le prix des vivres s'élève en proportion, en sorte que les noirs ne bénéficient guère de la hausse des salaires.

Il y a eu parfois tendance de la part de l'Administration à pousser à une hausse inconsidérée des salaires et rations, sans profit pour les indigènes et au grand préjudice des entreprises européennes, dont beaucoup ont périclité ou ont dû fermer à la suite de cette hausse.

B. — *Modifications aux prescriptions légales.*

a) Les décrets en vigueur n'ont pas fait une distinction suffisante entre les travailleurs industriels et les travailleurs agricoles et imposèrent souvent pour ces derniers des obligations qui ne se justifient réellement que pour les premiers.

Si, en effet, les travailleurs industriels sont le plus souvent recrutés au loin et quittent leur milieu tribal et familial pour se livrer, sous un climat différent, à des travaux autres que leurs travaux habituels, il en est tout autrement pour les travailleurs agricoles.

Ceux-ci sont le plus souvent recrutés dans les environs immédiats de la plantation, à des distances ne dépassant en général pas 100 km. Ils restent dans leur milieu familial et tribal; ils continuent à vivre en famille; presque toujours, leurs femmes entretiennent des plantations vivrières; fréquemment même ces travailleurs retournent tous les soirs ou toutes les semaines dans leur village. Enfin ils continuent à vivre sous le même climat et se livrent à des travaux légers, analogues à ceux qu'ils exécutent dans leur village.

Il convient en conséquence de reviser les décrets actuels sur

la main-d'œuvre en établissant une distinction plus nette entre les obligations des employeurs dans les entreprises industrielles et les obligations des employeurs dans les entreprises agricoles, ces dernières devant être sensiblement allégées.

b) La composition théorique des rations alimentaires imposée par certains décrets devrait être abandonnée. En fait, elle ne peut jamais être observée dans la pratique; il a été constaté que des rations correspondant aux prescriptions en vigueur sont beaucoup trop abondantes. Elles comprennent souvent des vivres qu'il est impossible de se procurer dans la région.

c) Actuellement, c'est la ration en nature qui est la règle; il faut une autorisation exceptionnelle du Commissaire de District pour la remplacer par la ration en espèces.

Il serait désirable que l'inverse fût vrai, la ration en espèces étant la règle, sauf le droit pour le Commissaire de District d'imposer la ration en nature s'il est démontré que la ration en espèces ne permet pas aux travailleurs de se procurer des vivres en quantité suffisante et sauf droit d'appel éventuel aux intéressés auprès du Gouverneur de la Province contre cette décision.

Il a été en effet constaté partout qu'avec une même somme d'argent, l'indigène, achetant individuellement, marchandant, etc., etc., parvient à se procurer beaucoup plus de vivres que les entreprises européennes.

d) L'interdiction d'engager des travailleurs non munis d'un certificat d'aptitude physique devrait être abolie. En effet, ces certificats sont délivrés sans grandes garanties; de plus, il arrive à chaque instant que des travailleurs viennent s'engager volontairement, mais que l'employeur est obligé de les envoyer au préalable chez l'administrateur territorial, parfois à 50 ou 100 km. de distance, pour se procurer le certificat d'aptitude physique; les travailleurs reculent le plus souvent devant ces démarches. En fait, le certificat d'aptitude physique ne prouve rien et ne constitue aucune garantie, mais bien un obstacle au recrutement.

Il est parfaitement normal qu'on l'exige lorsqu'il s'agit de transplanter à de grandes distances des travailleurs destinés à des entreprises minières; il est tout à fait superflu de l'imposer lorsqu'il s'agit d'indigènes de la région, qui désirent s'engager dans une entreprise agricole de la région.

e) Les décrets actuellement en vigueur assignent une durée maximum de 5 ans aux maisons en briques sèches et une durée maximum de 3 ans aux maisons en pisé. Il est inutile de prescrire une durée maximum : il suffit de prescrire que les logements destinés aux travailleurs doivent toujours être en parfait état d'habitabilité. Des maisons en briques sèches, bien entretenues, peuvent durer 10, 15 et 20 ans.

f) Il serait désirable d'arriver, comme dans les colonies anglaises voisines, à combiner le salaire et la ration, le travailleur recevant une certaine somme hebdomadaire qui couvre les deux.

g) Il conviendrait de reviser le décret du 16 mars 1922, de façon qu'il soit bien précisé que l'ouvrier sera privé, non seulement de son salaire, mais aussi de sa ration, pour toutes les journées pendant lesquelles il s'est abstenu volontairement de travailler.

Il est permis de dire ici que les entreprises agricoles du Congo auraient depuis longtemps succombé sous le poids des obligations diverses d'ordre social qu'on a voulu mettre à leur charge et qui sont le résultat de conceptions purement théoriques, si ces prescriptions légales avaient été exécutées à la lettre.

Il est heureux que la plupart du temps le bon sens des fonctionnaires qui vivent sur place, au contact des réalités, soit venu tempérer ce que l'exécution intégrale des prescriptions d'ordre social aurait eu d'intolérable.

#### C. — *Amélioration de la discipline parmi les travailleurs.*

Cette discipline laisse de plus en plus à désirer et il est à craindre qu'elle ne se relâche encore davantage au fur et à mesure que l'occupation du Congo devient moins dense.

Il est inconcevable que le chef d'une entreprise importante, occupant 1.000 ou 2.000 ouvriers, doive, pour la moindre peccadille, faire conduire les travailleurs en défaut chez un administrateur territorial, éloigné souvent de 50 à 100 km.

Les indigènes ne séparent pas la notion de *chef* de la notion d'*autorité* et du *pouvoir de juger*; ils viennent d'ailleurs spontanément remettre au jugement du chef d'entreprise toutes leurs palabres.

Pour rétablir la discipline nécessaire, il serait indiqué d'ac-

corder des pouvoirs limités de juge de police aux chefs d'entreprises honorables, n'ayant jamais subi de condamnation, ayant au moins deux termes d'Afrique et dirigeant au moins 500 travailleurs.

D. — Il serait désirable qu'il fût rappelé à tous les magistrats et fonctionnaires que les sanctions prévues par la loi pour le cas d'inexécution du contrat de travail doivent être strictement appliquées.

On a vu des fonctionnaires déclarer « que le travailleur était suffisamment puni par le non-paiement du salaire ». A ce titre, aucun contrat de travail ne serait plus respecté.

E. — Il est un régime de travail, toléré plutôt que reconnu, notamment au Kivu et qui mérite de retenir l'attention : c'est celui des « travailleurs auxiliaires ».

A notre avis, ce régime ne mérite pas la réprobation qui paraît trop souvent s'y attacher. Les « travailleurs auxiliaires » continuent à vivre dans leur village, dans leur milieu; ils viennent travailler pendant huit ou quinze jours sur une plantation, puis sont remplacés par d'autres. Pareil travail ne désorganise aucunement le milieu indigène.

Joint à un régime de travail à la tâche ou même à la pièce, intelligemment conçu et bien dirigé, le système des « travailleurs auxiliaires » est susceptible de développer considérablement les populations, de leur apprendre le travail et de leur procurer des ressources souvent supérieures à celles des travailleurs ordinaires. Par exemple, les femmes employées à la cueillette du café, payées au kilogramme cueilli, se font le plus souvent des journées supérieures à celles de leurs maris, travailleurs réguliers. On a cité le cas de « travailleurs auxiliaires » travaillant à la pièce, c'est-à-dire recevant 2 fr., par exemple, pour le débroussement ou la plantation de telle superficie et se faisant ainsi des salaires de 5 à 6 fr. par jour.

#### 6° Régime des concessions.

A. — On refuse actuellement la concession de terrains couverts de forêt primaire.

Cette règle absolue ne se justifie pas, sauf peut-être dans un certain rayon autour des agglomérations :

a) Ces terrains sont les plus fertiles au point de vue agricole;

b) Les indigènes, eux, peuvent librement abattre la forêt primaire pour leurs plantations;

c) L'ensemble des plantations du Congo ne représente pas 1/1000<sup>e</sup> de la superficie de la forêt primaire équatoriale;

d) Dans un avenir défini on n'aperçoit aucune utilisation possible de la forêt primaire.

B. — On accorde une importance excessive et un respect exagéré à l'opposition que manifestent parfois les indigènes à l'octroi d'une concession, le plus souvent par simple caprice, parce qu'ils ne désirent pas être appelés à travailler sur la plantation qui s'y établira et alors qu'ils ont bien assez de terres disponibles.

Les demandeurs en concession sont trop souvent invités à verser aux indigènes des indemnités excessives en échange de terrains dont les indigènes ne tiraient absolument rien.

C. — Certains baux contiennent l'obligation pour le concessionnaire de consacrer des superficies trop considérables aux cultures vivrières. Or, le plus souvent des cultures vivrières faites par des entreprises européennes sont pillées bien avant la récolte et ne donnent aucun résultat. Il serait suffisant et plus efficace, de faire mettre à la disposition de chaque travailleur une certaine superficie de terrain à cultiver par lui et sa famille; l'employeur qui en agirait ainsi pourrait être dispensé du paiement de la ration.

D. — Il est regrettable à tous égards que la concession de terres au Congo ne soit pas faite sous forme de pleine propriété; cela seul permettrait d'organiser convenablement le Crédit agricole.

E. — Les prix demandés pour les concessions de terres au Kivu sont excessifs et hors de proportion avec le revenu possible de ces terres, non plus qu'avec les prix payés dans des colonies voisines, beaucoup mieux situées pour l'évacuation des produits.

#### 7° Régime des impôts.

On a introduit au Congo, dans un pays encore complètement sauvage il y a seulement vingt ans, un régime d'impôt sur le revenu que les pays les plus développés hésitent à adopter.

Ce régime a amené un développement excessif de la papeterie; les chefs d'entreprise, déjà si occupés, sont accablés de questionnaires, formulaires, etc. On leur pose des questions qui ne paraissent autorisées par aucun texte : par exemple, « Quel était votre avoir en banque au 1<sup>er</sup> janvier, au 31 décembre », etc. Ce régime d'inquisition et de papeterie n'est pas adapté à une jeune colonie en pleine formation.

De plus, les impôts sont excessifs. Le fisc prétend considérer comme bénéfice, imposable à 10 %, la différence entre le prix de revient et le prix de vente d'une plantation, alors qu'en Belgique pareille différence n'est pas imposable.

Dans une colonie en formation, il faut laisser se constituer la richesse et ne pas frapper aussi lourdement la richesse en formation. Dans *toutes* les autres colonies on tâche d'attirer les colons par l'*absence* d'impôts; au Kenya les colons paient des impôts insignifiants, « poll-tax » et « education-tax », qui n'atteignent pas 500 francs par an.

#### 8° Assistance gouvernementale.

A. — Le Gouvernement a déjà rendu un service considérable aux entreprises agricoles, d'une part, par la réduction des tarifs de transport, d'autre part, par l'institution du Crédit agricole. Les planteurs apprécient à sa juste valeur l'importance des sacrifices ainsi consentis.

B. — Le Gouvernement pourrait donner une aide efficace aux entreprises agricoles en organisant la visite régulière de ces entreprises par les agronomes de l'Etat; en créant ou en étendant une Station de sélection, avec plantations modèles et école de formation de techniciens, où il serait procédé aux essais de plantes de couverture, d'engrais verts et d'engrais chimiques (1).

C. — Les frais de transport des engrais chimiques vers l'intérieur de la Colonie devraient être considérablement réduits.

D. — Le personnel territorial devrait recevoir pour instructions de contribuer au ravitaillement des entreprises agricoles en poussant au développement des cultures vivrières dans les régions avoisinantes.

---

(1) Ces demandes étonnent un peu, car l'Etat mit à la disposition des planteurs de nombreux moyens d'instruction en matière de culture de café : en fait, la présente publication est faite de l'exposé de ces moyens.

E. — L'indifférence des fonctionnaires en matière de recrutement de travailleurs est interprétée par les noirs comme trahissant leur hostilité au recrutement.

L'indigène, sauf nécessité absolue de satisfaire ses besoins immédiats, ne désire pas travailler.

Les circulaires qui ont invité les fonctionnaires à se désintéresser du recrutement ont eu un effet funeste.

Un mineur, en Belgique, qui refuserait de travailler y serait très efficacement contraint par ses parents, son tuteur; il est indispensable et il est légitime que les noirs, mineurs à tous égards, soient incités à travailler par les fonctionnaires, qui sont leurs tuteurs.

F. — Les fonctionnaires doivent être amenés à comprendre qu'il est de leur devoir strict d'aider au développement économique de la Colonie, en soutenant de toutes les façons, les entreprises qui sont la condition, le moyen et l'armature de ce développement.

G. — Il conviendrait que l'Etat reprît les routes d'intérêt général établies par les entreprises privées ainsi que les frais d'entretien de ces routes.

H. — Bien qu'aucune disposition légale n'interdise l'emploi de femmes et d'enfants de plus de 12 ans pour la cueillette du café, des doutes ont été émis à cet égard. Il serait opportun que M. le Gouverneur général précisât, par une circulaire à tous les fonctionnaires, que les femmes et les enfants de 12 ans peuvent évidemment, comme dans tous les pays du monde, être employés à ces besognes légères.

I. — L'opportunité de la création auprès du Ministère des Colonies d'un « Office technique agricole », où les sociétés et les colons trouveraient tous les renseignements et toute la documentation nécessaires, a déjà été signalée antérieurement.

#### 9° *Débouchés, consommation et vente des cafés du Congo.*

A. — La Belgique consomme par an 40.000 tonnes de café de toute provenance; la production du Congo n'atteint guère que 2.000 tonnes <sup>(1)</sup>. Il y a beaucoup à faire pour accroître en Belgique la consommation des cafés de la Colonie, ce qui ne pourrait avoir qu'un effet favorable sur le change; il n'est pas

(1) Chiffre considérablement dépassé : en 1934 environ 12.000 tonnes.

indifférent que chaque année de 300 à 400 millions soient consacrés à l'achat de cafés à l'étranger.

La consommation du café *Robusta* en Belgique n'a, jusqu'à présent, pas été suffisamment encouragée par les autorités. Nous rappellerons notamment à cet égard que M. le Ministre de la Guerre, sollicité de donner la préférence aux cafés du Congo pour les besoins de l'armée, a fait une déclaration officielle selon laquelle ce café « aurait un goût âcre et sauvage ». Cette déclaration, d'ailleurs inexacte en tous points, a occasionné un préjudice considérable aux planteurs de café de la Colonie, alors que l'Etat lui-même, par la voix de M. le Premier Ministre et sous forme d'un appel officiel daté du 19 novembre 1927, les avait exhortés à entreprendre ou à étendre les plantations de café.

Il importerait qu'à cet égard l'Etat donnât l'exemple, que l'armée se fournisse exclusivement de café du Congo et que toutes les Administrations publiques (prisons, hospices, hôpitaux, sanatoria, etc.) fussent invitées par circulaire à donner la préférence aux cafés du Congo, vendus avec garantie d'origine, par le groupement des planteurs (1).

B. — *Certificats d'origine, marques de garantie*, etc. Il serait utile de prescrire par décret que seuls les cafés répondant à certaines conditions minima de qualité pourraient être exportés du Congo et qu'ils devraient être munis d'un certificat d'origine délivré par l'administrateur territorial compétent. On éviterait ainsi que des cafés très inférieurs, en provenance d'autres colonies, ne transitent par le Congo et ne soient vendus sous le nom de « cafés du Congo ».

C. BOULARD.

R. GODDING.

P. GUSTIN.

A. RINGOET.

Il paraît indispensable de préciser la portée des données qui ont été fournies dans une note antérieure au sujet de la culture du café *Robusta* au Congo belge.

M. le Ministre des Colonies nous a réunis pour nous demander de lui indiquer « les genres de cultures qui peuvent garder leur

---

(1) Ce vœu vient d'être exaucé en 1935, de même que le suivant.



place dans l'économie congolaise » et nous a priés de lui renseigner des prix de revient des cultures viables.

Dans la note que nous avons rédigée en collaboration, en ce qui concerne le café, il nous incombait donc d'examiner si la culture du café, comme telle, « peut garder sa place dans l'économie congolaise ».

Pour répondre à cette question, nous ne pouvions pas avoir égard aux résultats — en général encore médiocres — des plantations existantes. Comme nous avons en effet eu soin de le préciser dans notre note (p. 6), « de nombreuses erreurs ont été commises dans les plantations de café du Congo : mauvais choix de terres, mauvaises méthodes de plantation, manque de soins appropriés, etc. », sans parler des charges démesurées imposées à l'agriculture par les ordonnances et décrets existants et qui se sont traduites par une augmentation considérable des frais de premier établissement.

Aucune entreprise ne peut se considérer comme entièrement indemne de ces erreurs; les unes en ont souffert plus, d'autres moins; enfin toutes ont supporté et supportent le poids de ces charges.

Nous basant sur les résultats *actuels* et *effectifs* des plantations *existantes*, affectées plus ou moins de ces *erreurs* et soumises à ces charges, devons-nous, à cause de ces erreurs reconnues et désormais évitables, à cause de ces charges dont nous réclamons la suppression, conclure que la culture du café au Congo ne serait pas viable?

Il nous a paru que telle n'était pas la portée de la question qui nous était posée.

Au contraire, reconnaissant les erreurs commises dans le passé, nous rendant compte des résultats obtenus sur des plantations bien faites et des possibilités que réservait l'atténuation des charges, réclamée dans notre note, nous avons voulu dresser le budget d'une plantation parfaite, qui serait commencée *actuellement* par un directeur compétent, au courant des erreurs passées, sur un terrain fertile et à proximité des voies d'évacuation, avec une main-d'œuvre indigène qui ne serait plus grevée de ces charges (notre estimation plus que modérée du coût de la main-d'œuvre le prouve); et nous avons conclu qu'aux conditions actuelles et avec les tarifs actuels, pareille plantation

pourrait, lorsqu'elle serait en pleine production, arriver à un bénéfice d'un peu moins de 1 franc par kg. de café (1).

Mais cette « plantation idéale » n'existe pas actuellement. Toutes les plantations existantes portent plus ou moins le fardeau des erreurs passées, tant de celles commises par les planteurs que des erreurs du Gouvernement. Elles auront aussi à en supporter plus ou moins les conséquences, les unes sous forme de réduction de capital, d'autres sous forme de moindre rémunération, etc.

Mais comme il leur est impossible de se procurer en ce moment aucun capital nouveau, est-ce à dire qu'il faudrait laisser périr et disparaître ces entreprises à cause des erreurs passées, — erreurs des planteurs, qui sont dues principalement, comme nous l'avons dit, à l'absence au Congo de techniciens qualifiés, l'Etat n'ayant pas pris de mesures pour en former, — et erreurs de la politique coloniale elle-même?

Le bénéfice possible de moins de 1 fr. par kg. que pourrait réaliser une plantation bien faite, en pleine production, n'est actuellement réalisé par aucune plantation du Congo.

Heureuses sont celles qui, grâce à la réduction des tarifs, couvrent leurs frais généraux.

Il suffit malheureusement à cet égard de parcourir les bilans des sociétés s'occupant de plantations de café, pour être bien convaincu qu'elles ne font en ce moment aucun bénéfice.

Il nous a paru indispensable de prévenir tout malentendu en précisant ainsi la portée de notre note antérieure.

C. BOULARD.

P. GUSTIN.

R. GODDING.

A. RINGOET.

---

(1) La création à Bruxelles d'une usine de triage et de préparation du café par M. Mertens a permis de relever sensiblement les prix de vente de nombreux lots de café originaire du Congo. Les plus fortes lacunes des entreprises caféières congolaises sont encore aujourd'hui : 1° l'insuffisance trop fréquente des appareils de nettoyage et de triage du café; 2° l'absence d'une organisation méthodique pour la propagande en faveur des deux cafés congolais. E. L.

---



## CINQUIEME PARTIE

---

### LES PLANTATIONS DE CAFÉ DU CONGO EN 1934-1935

Les pages précédentes exposent la rapide évolution de la culture du café au Congo belge. Commencée en 1890, celle-ci subit un arrêt en 1900; fut ranimée vers 1913 par l'exemple de la plantation expérimentale de Lula; reprit brusquement en 1920, à la faveur des prix avantageux de cette époque et ne cessa de s'accroître en étendue jusqu'à l'année actuelle.

Bien plus, la plantation ne s'arrête pas. Malgré la crise, elle continue à s'accroître, le Gouvernement ayant secouru les planteurs par le Crédit agricole en 1931, au moment où leur situation devenait menaçante.

Cette création d'une grande industrie agricole sera plus tard pour la Colonie une source intarissable de progrès et d'initiatives nouvelles : nous avons désormais au Congo des planteurs belges nombreux, prêts à entamer avec courage et habileté toute culture tropicale rémunératrice. La culture du café les a instruits dans la technique des plantations; la Crise leur a enseigné les bonnes méthodes d'administration et d'exploitation économique.

Nous dirons ci-dessous les résultats atteints aujourd'hui par nos plantations de café.

Mais nous ne pouvons oublier les artisans de cette œuvre, les pionniers de l'entreprise et ceux qui les ont aidés et soutenus. Leurs noms sont connus de tous au Congo belge. Mais parmi ces pionniers, il en est qui méritent une mention spéciale.

Parmi eux, en effet, se rangent les colons belges individuels qui ont donné l'exemple de l'initiative : MM. Mertens, Egger, Van Lancker, au Bas-Congo; MM. Batz,

Deleuse, Drousie, Collet, Andersson, dans le Congo Central.

Au Kivu, MM. X. et A. Dierckx, le Prince E. de Ligne; MM. Lippens, Vandelanote, Cosyns, Dumont, de Bonhomme. Les nombreux colons de l'Ituri, les Puffet, Chaidron, Siffer, Schafrad, Jacobs, de Bruyn.

Les Sociétés coloniales qui abordèrent la plantation du café sont nombreuses : la Forminière, plantant au Lac Léopold II, puis par sa filiale la Forescom, dans la région de Stanleyville; les entreprises de la Cafco près de Stanleyville, au Kivu et dans les Bangala; les plantations de Djombo; celles de Dembia : les plantations patronnées par la Crégéco; celles de la Belgica, de la Cominière, de la Bamboli, de la Lomami, des plantations Lacourt, de la Lubilash, des Plantations de Katombe, la Compagnie de Libenge, la Compagnie du Kasai. Au Kivu : la Saak, la Brockivu, la Cada, la Cognée-Kavumu. Enfin, dans le Haut-Ituri : la Speli, les Plantations de l'Ituri, la Fincal, etc.

Dans les entreprises de ces sociétés se signalent les noms de leurs administrateurs et directeurs : MM. le Major Cayen, Gustin, Godding, Dupret, Boulard, Miny, Mertens, Goossens, Brock, Thienpont.

Dans les grandes Missions qui ont entrepris des plantations, citons celles des Pères Blancs d'Afrique, des Pères de Scheut, des Pères de Mill Hill, des Dominicains, des Prémontrés, des Franciscains, des Bénédictins.

A ces noms belges se joignent ceux des colons étrangers, assez nombreux, qui plantent le café surtout dans l'Ituri et le Kivu; parmi les plus anciens se rangent, au Kivu, les Costa, Parodi, Duplan, Castanier, Rossi, Stephenson, Bona, Scarpa, Babault et dans l'Ituri, les Parker, Catchpole, Roy, Grobler, etc.

Ces colons et ces sociétés ont bénéficié de l'assistance des Gouverneurs de la Province Orientale: MM. de Meulemeester et Moeller, de MM. Claessens, Miny, Ringoet, Ménager, Vanden Abeele, directeurs du Service agricole et de la

Régie des plantations; de MM. Vermoesen, Staner, mycologistes et entomologistes de la Colonie.

MM. Arnold, les Secrétaires généraux Gohr et Charles et les Ministres Renkin, Jaspar, Franck, Carton de Tournai, Houtart, Crockaert, Tschoffen et Charles, donnèrent aux entreprises des planteurs leur bienveillance et leur aide, que leur apportent M. le Ministre Rubbens et le Gouverneur Général M. Ryckmans.

Une mention spéciale doit être faite de l'initiative prise par M. Franck, lorsqu'il institua les concessions de terrains pour services rendus à la Colonie; de M. Crockaert, qui signa le Crédit agricole et de M. Jaspar, Premier Ministre, qui fut l'animateur de la colonisation du Kivu.

La mort a fauché M. Renkin, au moment même où se réalisait un de ces grands progrès agricoles qu'il avait prédits et dont il suivait attentivement les développements.

Enfin, la reconnaissance respectueuse des planteurs est due à Sa Majesté le Roi. Encore Duc de Brabant, Il donna un exemple remarquable en visitant de nombreuses plantations et en séjournant plusieurs jours dans la Régie des Plantations de la Colonie, pour en étudier le fonctionnement et les résultats et pour en développer les études agronomiques.

En 1934, les nombres et superficies des plantations de café du Congo belge furent indiqués comme suit par les statistiques officielles. Cette liste montre quelques lacunes et quelques imprécisions. Celles-ci ont toutefois si peu d'importance, qu'elles n'enlèvent aucune valeur à ce document, dressé à une période où le bouleversement des circonspections administratives rendit le travail statistique très difficile.

Les superficies plantées sont relevées au 1<sup>er</sup> janvier 1934: les plantations de la Colonie n'y sont pas comprises :

### **1. Bas et Moyen-Congo. — Lac Léopold II et Kwango.**

Nous réunissons sous ce titre les régions qui connaissent les pluies irrégulières et la longue saison sèche du Bas-

Congo. Nous avons donné, page 67, les expériences faites à Congo da Lemba sur la résistance à la sécheresse des espèces et variétés de caféiers.

*District du Bas-Congo* (21 planteurs, 25 plantations, 1.233 ha.), comprenant la Compagnie J. Van Lancker; la Société de Colonisation agricole du Mayumbe; la Société d'Agriculture et de Plantations au Congo; la Compagnie Coloniale belge; la Société Palmegger; la Compagnie des Produits du Congo; les colons Jacques, Drousie, Nunes et Fréytas; les Missions de Scheut et des Rédemptoristes. Il faut y joindre la Mission des Jésuites à Kisantu, où le Frère Gillet fit depuis de nombreuses années des expériences sur le caféier.

*Districts du Kwango et du Lac Léopold II* (17 planteurs, 710 ha.) dont la Société la Forescom; la Texaf; la Compagnie du Kasai et les Missions de Scheut.

## 2. Congo Central.

*District du Congo-Ubangi* (12 planteurs, 23 plantations, 2.763 ha.), comprenant la Compagnie de Libenge, la Compagnie du Kasai, l'Équatoriale, la grande Plantation de la Société agricole, la Sécia, les colons Pollet, les Missions de Scheut.

*District de la Tshuapa* (21 planteurs, 30 plantations, 3.509 ha.), comprenant la Forescom; la Plantation de Djombo; la Sicomac; la Synkin; Lukolela Plantations; la Sécli; le colon Anderson; les Missions de Scheut, de Mill Hill, de ten Bunderen.

*District de l'Uelé* (24 planteurs, 28 plantations, 4.638 hectares), comprenant la Société Commerciale et Minière; la Société des Plantations de Dembia; la Société Cotonnière du Bomokandi; la Société Belgika; la Société Brockivu; les colons Freytag, Daelman, etc; les Missions des Prémontrés et des Dominicains.

*District de Stanleyville* (29 planteurs, 28 plantations, 8.052 ha.), comprenant la Société des Plantations de La Biaro; la Bamboli Cultuur Maatschappij; la Compagnie du Lomami et du Lualaba; la Société du Haut-Uelé et du Nil; la Belgika; la Lowa; la Cafco; la Cafégas; la Plantation de Bolame; les colons Deleuze, Prüm, Gaspar, Mosselmans, etc.

*District du Maniéma* (16 planteurs, 20 plantations, 1.767 ha.), comprenant la Société Belgika; la Société la Lowa; les colons Vendelmans, Parmentier, Chantraîne, Detienne, Delandsheere, Thierry, etc.

*District du Kasai* (12 planteurs, 13 plantations, 896 ha.), comprenant la Société d'élevage et de Culture; la Société industrielle des Bois et Plantations du Kasai; les colons Rey, Vervoort, Van Velsens, Bartin, Vandenbroeck, etc.; les Missions de Scheut.

*District du Sankuru* (21 planteurs, 2.376 ha.), comprenant la Société des Plantations Moyaert; les Plantations Lacourt; la Colo Coton; les colons De Doncker, Greindl, Allard, Cardoso, Bougelet, Ryckaert et Detry, Brown, etc.; les Missions de Scheut.

### 3. Région du Katanga.

*District du Lualaba* (12 planteurs, 13 plantations, 1.274 ha.), comprenant la Compagnie du Lubilash; l'Agri-Congo; les colons Baudelet, Vanwechaghe, Verlaine, etc.; les Missions des Franciscains, des Méthodistes, etc.

*District du Tanganyka* (1 plantation, 1.200 ha.), comprenant la Société des Plantations de Katompe.

### 4. Région des Grands Lacs.

*District du Kibali-Ituri* (47 planteurs, 57 plantations, 3.291 ha.), comprenant la Société Speli; la Fincaf; la Société du Haut-Uelé et du Nil; la Compagnie de l'Uelé; la



Société des Plantations de l'Ituri; les colons Siffer, Schaf-rad, Puttemans, Roy, Lowies, Puffet, Rensonnet, Tous-saint, Orban, Collée et Jacobs, Van Rooyen, Grobler, Catchpole, Dubois, Bastin, Verheileweghen, Chaidron, Meesen, Morimont, Closset, etc.; les Missions des Pères Blancs.

*District du Kivu* (94 planteurs, 128 plantations, 9.938 ha.), comprenant la Société Auxiliaire Agricole du Kivu (Saak); la Société Cafco; la Compagnie de Linea; la Société d'Entreprise au Kivu; la Société Brockivu; la Cada; la Spek; la Société des Plantations de la Niongéra; le Syndicat des Planteurs du Kivu; l'Interfina; la Société des Plantations de Gwessé; le Syndicat agricole du Kivu; le Domaine de Cognée Kavumu; la Société d'Études et Plan-tations au Kivu; les colons Dierckx, de Bonhomme, Costa, Descrijver, Cosyns, Cornelius, Papazoglakis, de Seme-rics, Castanier, Sapiha, Babault, Bisman, De Coster, Valette, Parodi, Rappoort, Moreau, Duplan, Boulogne, Vandelanote, Bona, Scarpa, Misonne, etc. Les Missions de Lulenga, Bobandana, Katana, Kabara, Gwessé, Nya-Ngési.

##### 5. Territoires du Ruanda-Urundi.

*Résidence du Ruanda* (13 planteurs, 30 plantations, 775 ha.), comprenant la Société Protanag; la Compagnie de la Ruzizi; la Société Estaf; la Génex; le Syndicat Tacatan; le colon Monti; les Missions des Pères Blancs; les Mis-sions protestantes.

*Résidence de l'Urundi* (17 planteurs, 34 plantations, 441 ha.), comprenant la Compagnie de la Ruzizi; la Com-pagnie du Kivu; les colons Fierens, Defrange, Christy, Luks, Kara Hassan, Kumpen et Merckx, Zoumis, Abdalla ben Sliman, etc.; les Missions des Pères Blancs.

---

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE... ..	3
PREMIERE PARTIE	
<b>Les plantations de café dans le Congo central, le Katanga et le Bas-Congo.</b>	
CHAPITRE PREMIER. — <i>La plantation du café dans les postes de l'Etat Indépendant du Congo</i> ... ..	5
I. — La plantation du café <i>iberica</i> par l'Etat Indépendant du Congo (1881 à 1900).	
1. Début des plantations. — Importation de cafés étrangers.	6
2. Exposition coloniale d'Anvers (1894) ... ..	8
3. Inspection des plantations par M. Laurent ... ..	9
4. L'Exposition coloniale de Tervueren (1897). — Les caféiers sauvages ... ..	13
5. Première organisation d'un service agricole ... ..	15
6. Le café <i>Robusta</i> à Java. — Le café d'Arabie à Nairobi (1901) ... ..	17
7. Deuxième inspection par M. Laurent (1903) ... ..	17
II. — Le déclin des plantations de café de l'Etat Indépendant du Congo (1900 à 1908) ... ..	22
CHAPITRE II. — <i>Annexion du Congo par la Belgique. — Le nouveau   programme agricole.</i>	
1. La plantation du café par des colons, des sociétés et des Missions ... ..	25
2. Inspection des plantations par M. Jean Claessens (1909)... ..	27
3. Réorganisation du Service agricole. — Création d'une Direc- tion générale de l'Agriculture ... ..	28
4. Détermination d'un programme de politique agricole (1911). a) Les exigences de l'Agriculture ... ..	31
b) Envoi d'agronomes en stage aux Indes Néerlandaises et Anglaises ... ..	34
c) Demande de fortes réductions sur les tarifs de transport.	26
d) Nécessité de Stations expérimentales, étudiant la culture du café... ..	58

	Pages
CHAPITRE III. — <i>Travaux des plantations expérimentales de Lula, Yangambi et Congo da Lemba.</i>	
1. Travaux et résultats de la station expérimentale de Lula ...	41
a) Les cultures de Lula en 1913 .. .. .	41
b) Les cultures de Lula en 1916 .. .. .	47
c) Les cultures de Lula en 1919 .. .. .	53
d) Les cultures de Lula en 1931 (Régie des plantations). ..	58
e) Conclusions des expériences de Lula .. .. .	61
2. Travaux de la station expérimentale de Yangambi .. .. .	63
a) Cultures intercalaires de Lula .. .. .	63
b) La station de sélection de Yangambi .. .. .	65
3. Les caféiers à la station de Congo da Lemba (Bas-Congo) ...	67
CHAPITRE IV. — <i>La propagande en faveur des cultures d'exportation et spécialement de la plantation du café.</i>	
1. Les désillusions agricoles en 1912-1913 .. .. .	73
2. Développement de l'agriculture indigène. — Cultures obligatoires .. .. .	75
3. Amélioration des voies et des moyens de transport .. .. .	79
4. Propagande pour l'hygiène : la lutte contre les moustiques.	82
5. Concession gratuite de terres en récompense de bons services	83
6. Les postes météorologiques .. .. .	83
7. Importation et distribution d'espèces et variétés de caféiers dans le Congo central .. .. .	84
8. Les analyses de terres .. .. .	87
9. Culture du café dans les Plantations expérimentales de l'État	87
10. La mise en Régie des Plantations expérimentales .. .. .	91
11. Conditions de la main-d'œuvre congolaise .. .. .	94
12. Envoi d'agronomes en stage en Extrême-Orient .. .. .	96
13. Services de phytopathologie : mycologistes, entomologistes ...	97
14. Colonisation du Kivu et du Haut-Ururi .. .. .	98
15. Instruction des colons dans l'agriculture tropicale .. .. .	98
a) Publications : <i>Bulletin Agricole du Congo belge</i> .. .. .	98
Publications diverses relatives au café .. .. .	101
b) Publication dans la revue <i>Agriculture et Elevage</i> .. .. .	104
c) Enseignement de l'agriculture tropicale en Belgique ..	111
16. La crise. — Organisation d'un Crédit agricole. — Arrêté royal de 1931 .. .. .	113
17. La crise. — Dégrevement massif des transports .. .. .	123
CHAPITRE V. — <i>La plantation de café au Katanga et au Bas-Congo.</i>	
1. Conditions naturelles et économiques du Katanga .. .. .	124
2. La plantation du café à Katombe .. .. .	127
3. Essais de culture du café à Elisabethville .. .. .	128
4. La plantation du café au Bas-Congo .. .. .	130

## DEUXIEME PARTIE

**La plantation du café d'Arabie au Kivu et dans l'Ituri.**

CHAPITRE PREMIER. — <i>Introduction du café d'Arabie en Afrique Orientale et vers les Grands Lacs.</i>	
1. Culture du café d'Arabie dans l'Est-Africain allemand ... ..	134
2. Introduction du café d'Arabie sur les rives des lacs Tanganyika et Kivu ... ..	137
3. Variétés de cafés d'Arabie cultivées dans les Missions des Pères du Saint-Esprit et des Pères Blancs ... ..	140
4. Les caféiers <i>Guatemala</i> du Kivu sont originaires de Kitega et d'Amani... ..	143
CHAPITRE II. — <i>Les plantations de café des colons du Kivu.</i>	
1. Le début des plantations du café du Kivu (1926) ... ..	146
2. Période de multiplication des plantations du Kivu (1927-1928).	148
3. Création du Comité National du Kivu ... ..	152
4. Arrêt des concessions dans les régions du Kivu classées comme saturées ... ..	155
CHAPITRE III. — <i>Les stations expérimentales du Kivu.</i>	
1. La station expérimentale de Tshibinda ... ..	158
2. La Société auxiliaire agricole du Kivu ( <i>Saak</i> ). — La station expérimentale de Mulungu ... ..	163
CHAPITRE IV. — <i>Progrès des plantations et des stations expérimentales du Kivu de 1931 à 1934.</i>	
1. Les cultures expérimentales de Mulungu-Tshibinda en 1931.	175
2. Etat des expériences de Mulungu-Tshibinda en 1933 ... ..	179
3. Etat des expériences de Mulungu-Tshibinda en 1934 ... ..	183
CHAPITRE V. — <i>La crise. — Etat des plantations du Kivu. — Le Crédit agricole.</i>	
1. Les plantations du Kivu en 1930. — Les erreurs à éviter ...	186
2. Mesures contre les érosions, la fructification précoce, le « Die-back » ... ..	191
3. Le Crédit agricole au Kivu. — L'exemple de la « <i>Saak</i> »... ..	196
CHAPITRE VI. — <i>Les plantations de café dans le Haut-Ituri.</i>	
1. Conditions naturelles du Haut-Ituri ... ..	198
2. Débuts de la colonisation ... ..	199
3. Les plantations de café dans l'Ituri en 1927 ... ..	202
4. Culture expérimentale du café à Nioka (1929) ... ..	205
5. Prix du café <i>Arabica</i> de l'Est-Africain (1930) ... ..	206
6. Les plantations de café de l'Ituri en 1933 ... ..	207

TROISIÈME PARTIE

**La plantation du caféier par les indigènes.**

1. Plantation du café par les indigènes du Congo belge ... ..	209
2. Plantation du café par les indigènes du Ruanda-Urundi... ..	211
<i>a)</i> Les disettes et famines ... ..	213
<i>b)</i> Culture par les indigènes du café d'Arabie ... ..	217

QUATRIÈME PARTIE

**La situation économique en plantation de café en 1930.**

1. Rapport de la Commission des Cafés ... ..	221
--	-----

CINQUIÈME PARTIE

**Les plantations de café du Congo en 1934-1935.**

1. Bas et Moyen-Congo. — Lac Léopold II et Kwango ... ..	241
2. Congo Central ... ..	242
3. Région du Katanga... ..	243
4. Région des Grands Lacs ... ..	243
5. Territoire du Ruanda-Urundi ... ..	244



# LISTE DES MÉMOIRES PUBLIÉS

## COLLECTION IN-8°

### SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

#### Tome I.

- PAGÈS, R. P. *Au Ruanda, sur les bords du lac Kivu (Congo belge). Un royaume hamite au centre de l'Afrique* (703 pages, 29 planches, 1 carte, 1933) . . . fr. 125 »

#### Tome III.

1. PLANQUAERT, R. P. M., *Les Jaga et les Bayaka du Kwango* (184 pages, 18 planches, 1 carte, 1932) . . . fr. 45 »  
 2. LOUWERS, O., *Le problème financier et le problème économique au Congo Belge en 1932* (69 pages, 1933) . . . 12 »  
 3. MOTTOULLE, le Dr L., *Contribution à l'étude du déterminisme fonctionnel de l'industrie dans l'éducation de l'indigène congolais* (48 pages, 16 planches, 1934) . . . 30 »

#### Tome IV.

- MERTENS, R. P. J., *Les Ba dzing de la Kamitsha* (1<sup>re</sup> partie : *Ethnographie*) (381 pages, 3 cartes, 42 figures, 10 planches, 1935) . . . 60 »

#### Tome V.

- 2 VAN REETH, E. P., *De Rol van den moederlijken oom in de inlandsche familie* (Verhandeling bekroond in den jaarlijkschen Wedstrijd voor 1935) (35 bl., 1935) . . . 5 »

### SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

#### Tome I.

1. ROBYS, W., *La colonisation végétale des laves récentes du volcan Rumoka (laves de Kateruzi)* (33 pages, 10 planches, 1 carte, 1932) . . . fr. 15 »  
 2. DUROIS, le Dr A., *La lèpre dans la région de Wamba-Pawa (Uele-Nepoko)* (87 pages, 1932) . . . 13 »  
 3. LEPLAE, E., *La crise agricole coloniale et les phases du développement de l'agriculture dans le Congo central* (31 pages, 1932) . . . 5 »  
 4. DE WILDEMAN, E., *Le port suffrutescens de certains végétaux tropicaux dépend de facteurs de l'ambiance!* (51 pages, 2 planches, 1933) . . . 10 »  
 5. ADRIAENS, L., CASTAGNE, E. et VLASSOV, S., *Contribution à l'étude histologique et chimique du Sterculia Bequaerti De Wild.* (112 pages, 2 planches, 28 fig., 1933) . . . 24 »  
 6. VAN NITSEN, le Dr R., *L'hygiène des travailleurs noirs dans les camps industriels du Haut-Katanga* (248 pages, 4 planches, carte et diagrammes, 1933) . . . 45 »  
 7. STEYAERT, R. et VRYDAGH, J., *Étude sur une maladie grave du cotonnier provoquée par les piqûres d'Helopeltis* (55 pages, 32 figures, 1933) . . . 20 »  
 8. DELEVOY, G., *Contribution à l'étude de la végétation forestière de la vallée de la Lukuga (Katanga septentrional)* (124 pages, 5 planches, 2 diagr., 1 carte, 1933) . . . 40 »

#### Tome II.

1. HAUMAN, L., *Les Lobelia géants des montagnes du Congo belge* (52 pages, 6 figures, 7 planches, 1934) . . . 15 »  
 2. DE WILDEMAN, E., *Remarques à propos de la forêt équatoriale congolaise* (120 p., 3 cartes hors texte, 1934) . . . 26 »  
 3. HENRY, G., *Étude géologique et recherches minières dans la contrée située entre Ponthierville et le lac Kivu* (51 pages, 6 figures, 3 planches, 1934) . . . 16 »  
 4. DE WILDEMAN, E., *Documents pour l'étude de l'alimentation végétale de l'indigène du Congo belge* (264 pages, 1934) . . . 35 »  
 5. POLINARD, E., *Constitution géologique de l'Entre-Lulua-Bushimaie, du 7° au 8° parallèle* (74 pages, 6 planches, 2 cartes, 1934) . . . 22 »

#### Tome III.

1. LERRUN, J., *Les espèces congolaises du genre Ficus L.* (79 pages, 4 figures, 1934) . . . 12 »  
 2. SCHWETZ, le Dr J., *Contribution à l'étude endémiologique de la malaria dans la forêt et dans la savane du Congo oriental* (45 pages, 1 carte, 1934) . . . 8 »  
 3. DE WILDEMAN, E., TROILI, GREGOIRE et OROLOVITCH, *A propos de médicaments indigènes congolais* (127 pages, 1935) . . . 17 »  
 4. DELEVOY, G. et ROBERT, M., *Le milieu physique du Centre africain méridional et la phytogéographie* (104 pages, 2 cartes, 1935) . . . 16 »  
 5. LEPLAE, E., *Les plantations de café au Congo belge. — Leur histoire (1884-1935). — Leur importance actuelle* (248 pages, 12 planches, 1936) . . . 40 »

#### Tome IV.

1. JADIN, le Dr J., *Les groupes sanguins des Pygmées* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1935) (26 pages, 1935) . . . 5 »  
 2. JULIEN, Dr P., *Bloedoroeponderzoek der Elé-ouameeën en der omliggende Negerstammen* (Verhandeling welke in den jaarlijkschen Wedstrijd voor 1935 eene eervolle vermelding verwierf) (32 bl., 1935) . . . 6 »

### SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

#### Tome I.

1. FONTAINAS, P., *La force motrice pour les petites entreprises coloniales* (188 p., 1935) . . . 19 »  
 2. HELLINCKX, E., *Études sur le Canal-Congo* (Mémoire couronné au Concours annuel de 1935) (64 pages, 7 figures, 1935) . . . 11 »

COLLECTION IN-4°

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

Tome I.

1. ROBYNS, W., *Les espèces congolaises du genre Digitaria Hall* (52 p., 6 pl., 1931). fr. 20 »
2. VANDERYST, R. P. HYAC., *Les roches oolithiques du système schisto-calcaire dans le Congo occidental* (70 pages, 10 figures, 1932) . . . . . 20 »
3. VANDERYST, R. P. HYAC., *Introduction à la phytogéographie agrostologique de la province Congo-Kasai. (Les formations et associations)* (154 pages, 1932) . . . . . 32 »
4. SCAËTTA, H., *Les famines périodiques dans le Ruanda. — Contribution à l'étude des aspects biologiques du phénomène* (42 pages, 1 carte, 12 diagrammes, 10 planches, 1932). . . . . 26 »
5. FONTAINAS, P. et ANSOTTE, M., *Perspectives minières de la région comprise entre le Nil, le lac Victoria et la frontière orientale du Congo belge* (27 p., 2 cartes, 1932). . . . . 10 »
6. ROBYNS, W., *Les espèces congolaises du genre Panicum L.* (80 pages, 5 planches, 1932) . . . . . 25 »
7. VANDERYST, R. P. HYAC., *Introduction générale à l'étude agronomique du Haut-Kasai. Les domaines, districts, régions et sous-régions géo-agronomiques du Vicariat apostolique du Haut-Kasai* (82 pages, 12 figures, 1933) . . . . . 25 »

Tome II.

1. THOREAU, J. et DU TRIEU DE TERDONCK, R., *Le gîte d'uranium de Shinkolobwe-Kasolo (Katanga)* (70 pages, 17 planches, 1933) . . . . . fr. 50 »
2. SCAËTTA, H., *Les précipitations dans le bassin du Kivu et dans les zones limitrophes du fossé tectonique (Afrique centrale équatoriale). — Communication préliminaire* (108 pages, 28 figures, cartes, plans et croquis, 16 diagrammes, 10 planches, 1933) . . . . . 60 »
3. VANDERYST, R. P. HYAC., *L'élevage extensif du gros bétail par les Bampombos et Baholos du Congo portugais* (50 pages, 5 figures, 1933) . . . . . 14 »
4. POLINARD, E., *Le socle ancien inférieur à la série schisto-calcaire du Bas-Congo. Son étude le long du chemin de fer de Matadi à Léopoldville* (116 pages, 7 figures, 8 planches, 1 carte, 1934). . . . . 40 »

Tome III.

- SCAËTTA, H., *Le climat écologique de la dorsale Congo-Nil* (335 pages, 61 diagrammes, 20 planches, 1 carte, 1934) . . . . . 100 »

Tome IV.

1. POLINARD, E., *La géographie physique de la région du Lubilash, de la Bushimaie et de la Lubi vers le 6° parallèle Sud* (38 pages, 9 figures, 4 planches, 2 cartes, 1935) . . . . . 25 »
2. POLINARD, E., *Contribution à l'étude des roches éruptives et des schistes cristallins de la région de Bando* (42 pages, 1 carte, 2 planches, 1935). . . . . 15 »
3. POLINARD, E., *Constitution géologique et pétrographique des bassins de la Kollo et du M'Bari, dans la région de Bria-Yalinga (Oubongui-Chari)* (160 pages, 21 figures, 3 cartes, 13 planches, 1935). . . . . 60 »

SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

Tome I.

1. MAURY, J., *Triangulation du Katanga* (140 pages, fig., 1930) . . . . . fr. 25 »
2. ANTHOINE, R., *Traitement des minerais aurifères d'origine filonienne aux mines d'or de Kilo-Moto* (163 pages, 63 croquis, 12 planches, 1933) . . . . . 50 »
3. MAURY, J., *Triangulation du Congo oriental* (177 pages, 4 fig., 3 planches, 1934). . . . . 50 »

Tome II.

1. ANTHOINE, R., *L'amalgamation des minerais à or libre à basse teneur de la mine du mont Tsi* (29 pages, 2 figures, 2 planches, 1936) . . . . . 10 »

Sous presse.

- LAMAN, K.-E., *Dictionnaire kikongo-français* (in-8°).
- BITTREMIEUX, R. P. L., *La Société secrète des Bakhimba au Mayombe* (in-8°).
- DE WILDEMAN, E., *Remarques à propos de formes du genre Urugoya L. (Rubiacees). — Afrique occidentale et centrale* (in-8°).
- VLIASSOV, S., *Espèces alimentaires du genre Artocarpus. — L'Artocarpus integrifolia L. ou le Jacquier* (in-8°).
- MOLLE, A., *Observations magnétiques faites à Elisabethville (Congo belge) pendant l'année internationale polaire* (in-4°).